

2015 - 2020

CONTRAT DE VILLE

Programmation 2020

Saint-Jean • Saint-Lucien • Argentine



Sommaire

□	Préambule	page 3
	Présentation des piliers	page 5
□	Carte de la géographie prioritaire	page 6
□	Pilier n° 1 – Cohésion sociale	page 7
	1-1 La réussite éducative - parentalité	page 8
	1-2 L'accès aux droits et prévention de la délinquance	page 25
	1-3 Améliorer l'accès à la santé	page 37
□	Pilier n° 2 – Cadre de vie et renouvellement urbain	page 42
	2-1 Renforcer l'attractivité urbaine des quartiers	page 43
	2-2 Améliorer le cadre de vie	page 49
□	Pilier n° 3 – Développement de l'activité économique et de l'emploi	page 54
	3-1 Accompagner et favoriser l'emploi	page 55
	3-2 Accompagner le développement économique local et l'économie solidaire	page 68
□	Pilier n° 4 – Axes transversaux	page 74
	4-1 Encourager la participation des habitants	page 75
	4-2 Favoriser l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs	page 91
	4-3 Développer le partage des valeurs de la république et de la citoyenneté	page 108
□	Tableau récapitulatif des subventions	page 114

Préambule

La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014 a défini les modalités d'intervention de la politique de la ville sur la période 2015-2020.

La loi de finances 2019 a par la suite prolongé jusqu'en 2022 la durée de tous les contrats de ville ainsi que la géographie prioritaire et les dispositifs fiscaux rattachés comme l'exonération de fiscalité locale pour les commerces de proximité et l'abattement de 30% de TFPB dont bénéficient les organismes HLM en contrepartie d'investissements dans la gestion urbaine de proximité.

La politique de la ville est définie comme « une politique de cohésion urbaine et de solidarité, nationale et locale, envers les quartiers défavorisés et leurs habitants », conduite par l'Etat, les collectivités territoriales et leurs groupements dans l'objectif commun d'assurer l'égalité entre les territoires et de réduire les écarts de développement entre les quartiers défavorisés et leurs unités urbaines.

La Communauté d'Agglomération du Beauvaisis compte, sur son territoire, trois secteurs géographiques identifiés comme prioritaires par l'Etat, dits quartiers relevant de la politique de la ville (QPV) (voir carte page 5) et installés sur la commune de Beauvais à savoir :

- le quartier Argentine (8 913 habitants) ;
- le quartier Saint-Jean (4 753 habitants) ;
- le quartier Saint-Lucien (2 703 habitants).

S'ajoute la Cité des Fleurs du quartier Notre-Dame du Thil de Beauvais, non retenue par l'Etat comme prioritaire mais pour laquelle les acteurs locaux s'entendent sur la nécessité de maintenir une attention particulière (quartier en veille).

La politique de la ville est mise en œuvre sur le territoire par un contrat de ville signé le 6 juillet 2015 à l'échelle intercommunale par la Communauté d'agglomération du Beauvaisis, l'Etat, la Ville de Beauvais et de nombreux partenaires : région Hauts de France, département de l'Oise, agence régionale de santé, pôle emploi, mission locale, caisse des dépôts et consignations, caisse d'allocations familiales ... et l'ensemble des bailleurs sociaux du territoire.

Ce contrat de ville fixe le cadre de référence en matière de politique de la ville autour d'un projet global qui se décline au sein de quatre grands piliers :

- la cohésion sociale ;
- l'amélioration du cadre de vie et renouvellement urbain ;
- le développement de l'activité économique et de l'emploi ;
- les axes transversaux que sont la participation des habitants, l'accès au sport, à la culture et aux loisirs et le partage des valeurs de la République et de la citoyenneté.

Il réunit l'ensemble des actions nécessaires pour transformer les quartiers de notre territoire en pôles de développement social, urbain et économique autour d'un programme d'actions annuel défini avec ses partenaires.

La programmation 2020 du contrat de ville renvoie pour sa mise en œuvre à de nombreuses actions ou dispositifs, qu'ils soient exceptionnels ou de droit commun à savoir :

81 actions financées sur les crédits spécifiques du contrat de ville (crédits de la Communauté d'agglomération du Beauvaisis, de l'Etat et de la région Hauts de France) et à partir d'un appel à projets lancé en septembre 2019 ;

des dispositifs tels que la plateforme de réussite éducative, l'école ouverte ou encore la bourse aux initiatives citoyennes ;

des projets nationaux de renouvellement urbain pour les quartiers Argentine et Saint-Lucien dont la signature de la convention de renouvellement urbain avec l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine et les différents partenaires est en cours de préparation ;

l'ensemble des politiques de droit commun de l'État, des collectivités ou de tout autre partenaire qui participe pleinement à la réalisation des objectifs définis dans le contrat de ville.

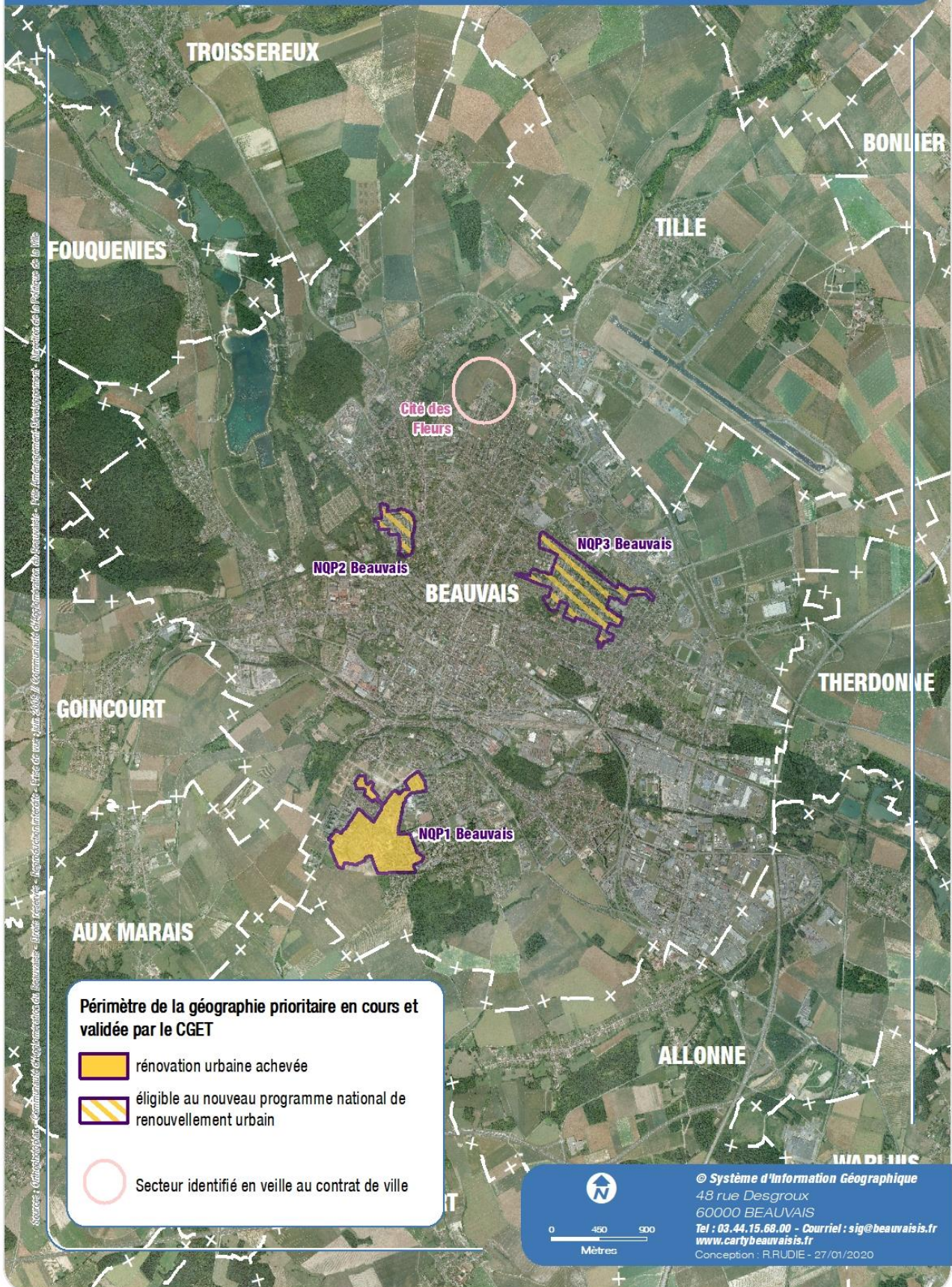
• .../..

Cette programmation participe ainsi à la concrétisation des objectifs fixés au sein de la convention cadre et répartis au sein des **quatre piliers** « **cohésion sociale** », « **cadre de vie et renouvellement urbain** », « **développement de l'activité économique et de l'emploi** » et « **axes transversaux** » à savoir :

- Assurer la réussite éducative des enfants et des jeunes ;
- Améliorer l'accès aux droits et prévenir la délinquance des jeunes ;
- Améliorer l'accès à la santé ;
- Renforcer l'attractivité urbaine des quartiers ;
- Améliorer le cadre de vie ;
- Accompagner et favoriser l'emploi ;
- Accompagner le développement économique local et l'économie solidaire ;
- Encourager la participation des habitants ;
- Favoriser l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs ;
- Défendre les valeurs de la République et la citoyenneté.

CONTRAT DE VILLE 2015-2020

PILIER 1 COHESION SOCIALE	PILIER 2 CADRE DE VIE ET RENOUVELLEMENT URBAIN	PILIER 3 EMPLOI ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
<p>1.1 Assurer la réussite éducative des enfants et des jeunes</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Améliorer le taux de réussite des élèves des QPV et limiter les sorties prématurées du système scolaire, ➤ Lutter contre l'absentéisme et le décrochage scolaire, ➤ Soutenir l'implication des parents dans le parcours scolaire. <p>1-2 Améliorer l'accès aux droits et prévenir la délinquance</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Prévenir la délinquance des jeunes les plus exposés et la récidive, ➤ Développer la justice de proximité, aider les victimes, accompagner la parentalité, ➤ Accompagner les familles sur le champ de la parentalité. <p>1.3 Améliorer l'accès à la santé</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Renforcer la prévention et la promotion de la santé, ➤ Favoriser l'accès aux soins de premiers recours. 	<p>2-1 Renforcer l'attractivité urbaine des quartiers</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Développer l'attractivité urbaine des QPV, ➤ Développer la mixité sociale dans l'agglomération ➤ Intervenir de façon préventive sur les copropriétés. <p>2-2 Améliorer le cadre de vie</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Améliorer le cadre de vie des habitants, ➤ Favoriser l'appropriation et le respect du cadre de vie, ➤ Favoriser la mobilité, ➤ Encourager la participation des habitants aux projets de renouvellement urbain. 	<p>3-1 Accompagner et favoriser l'emploi</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Accompagner et favoriser l'emploi des jeunes et des publics vulnérables, ➤ Favoriser l'accès à la formation (améliorer le niveau de qualification et l'employabilité des publics, favoriser l'accès aux savoirs de base). <p>3-2 Accompagner le développement économique local et l'économie solidaire</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Favoriser l'émergence et la pérennité des activités économiques, ➤ Encourager l'économie de proximité et les services dans les quartiers.
PILIER 4 – AXES TRANSVERSAUX		
<p>4-1 Encourager la participation des habitants</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Encourager et soutenir les initiatives, ➤ Développer les formes diversifiées de participation. <p>4-2 Favoriser l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Sensibiliser le plus grand nombre d'enfants aux arts et à la culture, ➤ Faciliter l'accès à l'art et à la culture des habitants par les actions de médiation et de sensibilisation, ➤ Réduire les inégalités d'accès à la culture, aux sports et aux loisirs. <p>4-3 Développer le partage des valeurs de la république et de la citoyenneté</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Sensibiliser aux valeurs de liberté, égalité, de fraternité, de citoyenneté et de laïcité, ➤ Renforcer la détection des phénomènes de replis et de radicalisation des jeunes. 		



PILIER 1

COHESION SOCIALE



PILIER 1 – COHESION SOCIALE

1.1 - « Assurer la réussite éducative des enfants et des jeunes »

1-1-1	Dispositif de réussite éducative	Centre Communal d'Action Sociale
1-1-2	Accompagnement scolaire	Ville de Beauvais
1-1-3	Classes citoyenneté	Ville de Beauvais
1-1-4	Saint-Lucien Ensemble	Ville de Beauvais
1-1-5	Boîtes à jeux 2019	La Ludo Planète
1-1-6	Jeux roule 2019	La Ludo Planète
1-1-7	Cohésion sociale	ASCA
1-1-8	Accompagnement des familles au sein du Tcho-Café	Les Ricochets
1-1-9	Les cabanes	Les Ricochets
1-1-10	Accompagnement des parents à la scolarité de leurs enfants	A.F.I.B
1-1-11	Accompagnement à la parentalité	U.D.A.F
1-1-12	Médiation familiale CAB 2020	U.D.A.F
1-1-13	Consultations familiales et soutien à la parentalité	Etoile de soi
1-1-14	Mise en place de deux séjours de rupture à dominante éducative et pédagogique pour les jeunes décrocheurs scolaires et sociaux	Collège Jules Michelet
1-1-15	Réseaux d'éducation prioritaire plus (REP+)	Collèges Henri BAUMONT et Charles FAUQUEUX
1-1-16	Opération Ecole Ouverte	Collèges Henri BAUMONT et Charles FAUQUEUX

Action 1-1-1	DISPOSITIF DE REUSSITE EDUCATIVE
	Maîtrise d'œuvre : CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Finalités de l'action

Contexte :

Le programme de réussite éducative est l'un des programmes inscrits dans le plan de cohésion sociale et la loi 2005-32 de programmation pour la cohésion sociale du 18 janvier 2005. Il est co-piloté par la Préfecture et l'Education nationale (programme 15 du Plan de Cohésion Sociale).

Objectif Général :

- Permettre aux enfants de s'épanouir,
- Lever les freins à leur scolarité,
- Accompagner les parents dans cette démarche.

Public visé	Localisation de l'action
Enfants âgés de 2 à 16 ans scolarisés et/ou habitant au sein des QPV. L'entrée d'un enfant dans le dispositif permet la prise en charge de sa famille (fratrie et parents) le cas échéant.	Beauvais – Quartiers Argentine – Saint-Lucien – Saint-Jean

Description de l'action

L'action démarrera le 1^{er} janvier 2020, pour une durée de 12 mois. La Réussite Éducative s'adresse aux enfants en difficulté (scolaire, sociale, sanitaire, culturelle...).

Les ateliers (semi-collectifs - jusqu'à 12 enfants ou jeunes) sont proposés hors temps scolaire. Ils se dérouleront autant que faire se peut dans des lieux dont les familles sont majoritairement éloignées (Quadrilatère, école des Beaux-Arts, médiathèques, ...) leur permettant ainsi de les découvrir et au mieux de s'en saisir.

Les enfants orientés sont majoritairement en carence culturelle. De nombreuses familles n'entrent pas dans les établissements culturels, elles manquent d'informations sur les ressources culturelles locales (pensant que « la Culture est chère » - dixit). Les ateliers mis en place au regard de cette difficulté auront pour thèmes : la danse, le théâtre, le cinéma, les contes et comptines,

La majorité des accompagnements personnalisés validés en cellule technique concernent un soutien psychologique (la durée de cet accompagnement dépendra de la difficulté à surmonter : deuil, conflits parentaux sévères, recherche d'une identité...).

A la marge, d'autres natures d'accompagnements plus individuels sont possibles et à prévoir : des aides financières pour des inscriptions en clubs de sports, des prises en charge de transport (pour un déplacement vers un lieu de soin), des accompagnements individuels dans une démarche de soin (ergothérapie, psychomotricité, ...).

Des places, gratuites, sont laissées libres à des enfants issus de la PRE par le Service des Sports à l'École Municipale d'Initiation Sportive (ÉMIS) et à l'Été s'anime (stages de sports nautiques et aquatiques au plan d'eau du Canada).

Moyens mis en œuvre

Moyens humains :

Postes permanents équipe RE, CCAS de Beauvais (x4).

Travail partenarial avec de multiples associations, la DDCS, la DSDEN, le conseil départemental de l'Oise.

Les dispositifs de droit commun sont sollicités et/ou portés à la connaissance des familles orientées vers la Plateforme de Réussite Educative.

Partenariat mobilisé

Ville de Beauvais, Etat, Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale, Département de l'Oise, IFEP...

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

Un livret ressource est créé depuis la rentrée 2019 (année scolaire 2018/2019). Ce document-outil distribué aux partenaires permet de partager une culture commune. Il contient des fiches d'évaluation qui s'adressent aux intervenants des ateliers et aux psychologues. Des rencontres ponctuelles et par secteur permettent de « faire le point » sur les différents parcours. Les suites à donner et les sorties sont ainsi décidées collectivement.

L'accompagnement psychologique fait l'objet d'une évaluation propre : il appartient aux psychologues, en partenariat avec la famille, de juger de l'opportunité de la fin du parcours ou de l'orientation vers un autre partenaire (CMPP, thérapie familiale, ...).

Plan de financement prévisionnel :

DEPENSES		RECETTES	
Achats, prestations de services	60 000€	Centre communal d'action sociale (ressources propres)	40 000 €
Services extérieurs	1 200 €	Contributions volontaires en nature	4 200 €
Charges de personnel	107 300 €	Ressources propres	130 000 €
Emploi des contributions volontaires en nature	4 200 €		
Autres services extérieurs	1 500 €		
TOTAL DEPENSES	174 200 €	TOTAL RECETTES	174 200 €

Action 1-1-2
ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE

Maîtrise d'œuvre : VILLE DE BEAUVAIS

Finalités de l'action
Contexte :

Ce projet s'inscrit dans le cadre du projet éducatif territorial de la Ville de Beauvais, qui a effectué un diagnostic dans le cadre de la mise en place de son PEDT. L'accompagnement scolaire a été mis en place dans ce contexte. Le PEDT met en lumière des difficultés liées à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes : taux de chômage, problématique de mobilité, sorties anticipées du système scolaire... L'expérience met également en avant des difficultés avec les institutions et les parents qui souhaitent être soutenus dans leur rôle. Par ailleurs, les jeunes sont également demandeurs d'aide et d'accompagnement pour leur parcours scolaire.

Objectif Général :

Améliorer les sorties positives en fin de cycle pour les élèves issus des quartiers de la politique de la ville.

Limiter les sorties prématurées du système scolaire en encourageant diverses formes d'apprentissage.

Soutenir l'implication des parents dans la scolarité de leurs enfants en renforçant le lien parent-enfant et en responsabilisant les parents quant à leur rôle en matière d'éducation.

Favoriser une ouverture culturelle, citoyenne ainsi que la curiosité.

Public visé

80 jeunes Beauvaisiens, filles et garçons, âgés de 6 à 17 ans issus majoritairement des quartiers QPV.

Localisation de l'action

Beauvais – Quartiers Argentine – Saint-Lucien – Saint-Jean

Description de l'action

L'accompagnement scolaire a lieu dans les 3 quartiers prioritaires de Beauvais : Saint-Jean, Argentine et Saint-Lucien.

Il est organisé tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h00 à 18h00 pour les collégiens et de 18h00 à 19h00 pour les lycéens sur les quartiers Saint-Jean et Argentine. Sur Saint-Lucien, uniquement les collégiens les mardis, jeudis et vendredis de 16h00 à 19h00. Le mercredi et le samedi après-midi, sont proposés des ateliers spécifiques (individuel, langues...). Des cours de langues ont lieu au sein des structures les jeudis soir (Argentine) et les mercredis après-midi (Saint-Jean).

De courts séjours à l'étranger (Angleterre, Espagne, Italie, Allemagne et Portugal) sont prévus sur l'année 2020.

Fort de l'accompagnement scolaire 2018-2019, l'action 2019-2020 continuera de se développer

Moyens mis en œuvre

Moyens humains : personnel permanent de la ville de Beauvais.

Moyens matériels : locaux et matériel de la ville de Beauvais

Partenariat mobilisé

Etat (CGET et Education Nationale), Région des Hauts de France, CAF de l'Oise, associations locales

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

- Tableau de suivi des présences et points réguliers avec les établissements scolaires,
- Nombre de jeunes et assiduité,
- Résultats scolaires.

Plan de financement prévisionnel

DEPENSES		RECETTES	
Achats, prestations de services	23 700 €	Etat (contrat de ville)	5 500 €
Services extérieurs	1 000 €	Région Hauts de France (contrat de ville)	4 000 €
Charges de personnel	31 127 €	CAF	14 733 €
		Ville de Beauvais (valorisation)	24 594 €
		Ressources propres	7 000 €
TOTAL DEPENSES	55 827 €	TOTAL DES RECETTES	55 827 €

Action 1-1-3	CLASSES CITOYENNETE
	Maîtrise d'œuvre : VILLE DE BEAUVAIS

Finalités de l'action

Contexte :

La ville de Beauvais souhaite participer à la formation de ses citoyens les plus jeunes en leur faisant comprendre le fonctionnement de leur environnement proche.

Objectif Général :

- Permettre aux enfants de sortir de leur quartier et de leur environnement quotidien,
- Développer le sentiment d'appartenance à une ville, à un territoire plus large que celui de leur quartier,
- Acquérir des notions de droits et de devoirs citoyens pour les mettre en pratique,
- Contribuer à l'amélioration du taux de réussite éducative en apprenant autrement (in situ).

Public visé

826 enfants sont inscrits en CM1 et CM2 ou en ULIS dans les 12 écoles élémentaires situées dans les 3 quartiers concernés, et 110 enfants dans les 2 écoles élémentaires du quartier en veille - enfants de 9 à 11 ans, des deux sexes.

Localisation de l'action

Beauvais – Quartiers relevant de la politique de la ville et plus largement le territoire de la CAB

Description de l'action

Cette action vise d'une part à faire découvrir aux enfants, de cours moyens (CM1-CM2) et à ceux des classes d'enseignement spécialisé (type ULIS, UPA2A), leur environnement territorial et institutionnel, et d'autre part à les aider à comprendre les règles qui régissent la vie en société.

Différentes visites sont proposées autour de différentes thématiques telles que : l'histoire de la ville de Beauvais à travers différentes époques, les savoir-faire beauvaisiens, l'Hôtel de ville (visite, explication des instances et élection des maires des classes), le transport/environnement, la solidarité et la justice. Ces différentes visites sont proposées aux enseignants afin qu'ils illustrent leur programme comme ils le souhaitent.

Un réseau partenarial comprenant l'office de tourisme, le tribunal de grande instance, l'aéroport de Tillé-Beauvais, l'Unicef, l'association Fil d'Ariane et le service éducation travaillent tous ensemble à la cohésion et au contenu adapté des différentes visites.

Moyens mis en œuvre

Moyens humains : une coordinatrice chargée de développer les partenariats et d'organiser les plannings des classes volontaires.

Moyens matériels : locaux municipaux - véhicules de la Ville de Beauvais, livret d'éducation civique, Espace Numérique de Travail (ENT) des écoles.

Partenariat mobilisé

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Ville de Beauvais (Service Jeunesse de la Ville de Beauvais – Blog46), Etat

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

Les indicateurs choisis au regard des objectifs ci-dessus : l'évaluation se fait grâce au livret notamment (ce que les enfants savaient avant diagnostic et ce qu'ils ont appris).

Cette évaluation se fait également à long terme : comment les enfants capitalisent leurs connaissances lorsqu'ils sont au collège.

Plan de financement prévisionnel

DEPENSES		RECETTES	
Achats, prestations de services	6 500 €	Etat (contrat de ville)	3 000 €
Autres services extérieurs	4 500 €	Ville de Beauvais (valorisation)	13 000 €
Rémunération de personnel	5 000 €		
TOTAL DEPENSES	16 000 €	TOTAL RECETTES	16 000 €

1-1 ASSURER LA REUSSITE EDUCATIVE DES ENFANTS ET DES JEUNES

Action 1-1-4	SAINT-LUCIEN ENSEMBLE
	Maîtrise d'œuvre : VILLE de BEAUVAIS

Finalités de l'action

Contexte :

La maison de quartier Saint-Lucien, déconstruite pour un nouveau projet, a fermé ses portes au public en novembre 2016. MALICE, Maison d'activités de loisirs intergénérationnels, culturels et éducatifs, vient d'ouvrir ses portes le 24 septembre dernier. Ce nouvel équipement remplace l'ancienne maison de quartier (laquelle n'était plus adaptée aux objectifs de la ville de Beauvais, les acteurs s'étant fixés de renforcer l'offre des services et d'animations). MALICE réunit 3 services en un lieu unique, le futur centre social, la médiathèque et la maison des projets. MALICE est le nouvel espace de vie, d'animations et d'échanges du quartier Saint-Lucien et permet dorénavant de renforcer et développer les actions oeuvrants autour de thématiques prioritaires : la parentalité, la réussite éducative, l'emploi, l'accès aux droits, aux loisirs, aux sports, à la culture.

Objectif Général :

- Développer et créer des actions de soutien à la parentalité,
- Conforter et développer programmes et outils afin de favoriser la réussite éducative et scolaire,
- Développer l'accompagnement des personnes dans les démarches administratives et d'insertion professionnelle,
- Favoriser l'accès aux habitants des quartiers populaires aux activités et équipements culturels, sportifs et de loisirs,
- Formaliser le projet de centre social dans le cadre d'une préfiguration de centre social.

Public visé	Localisation de l'action
Environ 400 habitants du quartier Saint-Lucien, toutes générations et composantes de la population.	Beauvais - Quartier Saint-Lucien.

Description de l'action

L'action « Saint-Lucien ensemble » est un projet qui vise à œuvrer à la fois sur le champ de :

- la citoyenneté (gouvernance, paroles aux habitants, expression, autonomie...),
- la cohésion sociale (accompagnement des publics, parentalité, réussite, égalité...),
- la réussite (scolarité, apprentissages, valeurs de la République...),
- l'accompagnement des usagers et associations,
- le partenariat et la mise en cohérence des actions,
- les actions hors les murs,
- les interventions dans les établissements scolaires,
- les animations et participations à des événements, projets et actions transversales et inter-partenaires.

Moyens mis en œuvre

Moyens humains : 1 référent famille, 1 référent jeunesse, 2 animateurs jeunesse.
Moyens matériels : premier semestre : locaux mis à disposition par la direction de la vie scolaire puis intégration de MALICE.

Partenariat mobilisé

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Ville de Beauvais, Etat, CAF, associations locales, collège Michelet.

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

- Analyse et accompagnement en partie du projet par la CAF,
- Bilan d'activités,
- Analyse des questionnaires,
- Augmentation de la fréquentation du public,
- Relations humaines plus sereines,
- Assiduité.

Plan de financement prévisionnel

DEPENSES		RECETTES	
Achats, prestations de services	38 000 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	13 000 €
Autres services extérieurs	8 000 €	Etat (contrat de ville)	13 000 €
Charges de personnel	135 000 €	CAF	60 000 €
		Ville de Beauvais (valorisation)	91 000 €
		Ressources propres	4 000 €
TOTAL DEPENSES	181 000 €	TOTAL RECETTES	181 000 €

Action 1-1-5	BOITES A JEUX 2020
	Maîtrise d'œuvre : Association LA LUDO PLANETE

Finalités de l'action

Contexte : L'association Ludo Planète œuvre dans le cadre des principes généraux de l'éducation populaire, dont les valeurs se fondent sur la dignité humaine, la solidarité et la démocratie. La ludothèque est une institution au croisement de l'éducatif, du social et du culturel. Elle fait le lien entre la famille et la collectivité, entre les parents et les enfants, entre les jeunes et les adultes. C'est un espace de socialisation et plus largement d'éducation. Elle participe au développement et à la formation des enfants mais aussi des parents dans leur rôle parental. La dimension sociale est toujours présente : égalité d'accès au jeu, lieu de vie, lieu de rencontre et lieu d'échanges. La dimension culturelle est basée sur la rencontre et la découverte de différentes cultures ou civilisations.

Objectif Général :

- Inviter les familles à s'inscrire, à devenir actrices du développement de la vie locale,
- Renforcer les liens sociaux, interculturels et intergénérationnels au sein d'un même quartier,
- Améliorer l'accès à la culture ludique pour tous,
- Créer un lieu d'échanges et de rencontres ouvert à tous au sein de différents quartiers.

Public visé	Localisation de l'action
Familles, parents et enfants (tranches d'âge : 4-12 ans) Soit 1300 bénéficiaires	Beauvais – Quartiers Argentine, Centre-ville, Saint-Jean et Saint-Lucien.

Description de l'action

Le projet Boîtes à Jeux 2020 se déroule sur l'ensemble de l'année civile 2020. Il a vocation à mettre à disposition des espaces de jeux accessibles, sécurisés, et encadrés par des professionnels pour les habitants des quartiers Saint-Lucien et Argentine.

Cette action se déroule en plusieurs étapes :

Janvier-Février-Mars : phase de concertation avec des rencontres-petit déjeuner dans les quartiers, distributions de questionnaires afin de récolter les attentes des habitants et les mobiliser pour les actions à venir tout au long de l'année.

Avril-Mai-Juin : « Rue aux Enfants » dans chaque quartier avec la mobilisation des partenaires associatifs et institutionnels (écoles, centre de loisirs, etc). D'autres petites animations en pieds d'immeubles peuvent être organisées afin de préparer et d'informer au mieux les habitants quant au programme estival.

Juillet-Août : juillet : « Boîte à Jeux » à Saint-Lucien - « Boîte à Jeux » en centre-ville (5 semaines) / Août « Boîte à Jeux » à Argentine – « Boîte à jeux » à Saint-Jean : mise en place de containers ouverts du mercredi au samedi, animations ludiques ouvertes à tout public. Invitation des structures beauvaisiennes à venir participer. Temps fort : inauguration - clôture ainsi que les samedis avec des animations thématiques (et possibilité d'inviter des intervenants pour des actions particulières).

Septembre : bilans et perspectives pour 2020 : invitation des partenaires et des habitants à participer.

Octobre : « Rue aux Enfants » à Argentine et à Saint-Lucien, afin de garder la mobilisation et le lien avec la population rencontrée durant l'été.

Novembre-Décembre : « Restaura'Jeux » à Saint-Lucien (les familles s'inscrivent pour dîner et profiter d'une soirée jeux) ; un événement à Argentine pour la fin de l'année.

Moyens mis en œuvre

Moyens humains : 3 salariés dont 1 contrat aidé pour la période estivale, et des bénévoles.

Moyens matériels : location de deux containers pour l'été, une banque importante de jeux, mise à disposition de locaux et matériels pour les temps forts par la Ville.

Partenariat mobilisé

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Ville de Beauvais, Etat, Région Hauts de France (dispositif Nos Quartiers d'Été), Département de l'Oise, CAF, associations locales.

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

- Concertation avec les partenaires en amont du projet,
- Questionnaire à diffuser dans les quartiers Saint-Lucien et Argentine (Janvier / Février),
- Concertation lors de temps forts,
- Évaluation quantitative : nombre de participants (listing, prise en compte de la pérennisation du public, taux de mobilité du public)

Plan de financement prévisionnel

DEPENSES		RECETTES	
Achats, prestations de services	9 500 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	8 100 €
Services extérieurs	4 100 €	Etat (contrat de ville)	7 500 €
Autres services extérieurs	2 900 €	Région Haut de France (contrat de ville - NQE)	16 150 €
Charges de personnel	35 050 €	CAF	7 000 €
Charges financières	100 €	Aides privées	3 000 €
Emplois des contributions volontaires	5 000 €	Ventes de produits finis	5 000 €
Dotations aux amortissements	500 €	Autres produits de gestion courante	150 €
		Contributions volontaires en nature	5 000 €
		Ressources propres	5 250 €
TOTAL DEPENSES	57 150 €	TOTAL RECETTES	57 150 €

Action 1-1-6	JEUX ROULE 2020
Maîtrise d'œuvre : Association LA LUDO PLANETE	

Finalités de l'action			
<p>Contexte : Développer des pratiques ludiques pour tous au travers de 5 axes : la réalisation et la participation à des projets ludiques et d'éducation, la formation, l'événementiel, l'accompagnement et l'appui conseil, l'innovation. L'action « Jeux roule » articule son intervention sur un travail d'apprentissage au montage de projet.</p> <p>Objectif Général :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Permettre à un groupe de jeunes de participer à des actions valorisantes qui œuvrent pour un développement local, - Permettre aux jeunes d'approfondir leurs connaissances de leur environnement afin de se l'approprier, - Permettre aux jeunes de découvrir et de pratiquer des activités répondant à leurs besoins, - Vivre ensemble. 			
Public visé		Localisation de l'action	
12 jeunes Beauvaisiens issus des QPV – 16/25 ans		Beauvais – Quartiers Argentine, Saint-Jean et Saint-Lucien.	
Description de l'action			
<p>« Jeux roule » est un séjour construit par un groupe de 12 jeunes Beauvaisiens. Sa particularité réside dans le fait qu'ils sont autonomes, aussi bien pour la recherche des partenaires et l'autofinancement que pour la mise en place de planning.</p> <p>En 2020, les jeunes partiront en direction d'Amiens pour proposer un échange avec des initiatives porteuses de solutions pour la transition écologique et sociale (agriculture, économie, énergie, transport, habitat, travail, éducation, etc.)</p> <ul style="list-style-type: none"> - une participation active de la part de tous les jeunes avec trois jours dans l'année destinés à l'écriture et la projection du camp, - un approfondissement des savoir-faire et savoir-être avec deux types de séjours : 			
Moyens mis en œuvre			
<p><u>Moyens humains</u> : encadrement par des animateurs des associations Ludo Planète, écume du jour, ainsi que les organismes de formation BAFA</p> <p><u>Moyens matériels</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - mise à disposition de stock de jeux - nuits en auberge de jeunesse, la préparation des repas sera effectuée par les jeunes - location de voiture 			
Partenariat mobilisé			
Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Etat, associations locales,			
Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités			
<ul style="list-style-type: none"> - Ressenti et implication des jeunes tout au long de la construction du séjour, - Évolution de l'autofinancement, - Nombre d'échanges mis en place avec les locaux, - Nombres d'actions faites en amont. 			
Plan de financement prévisionnel			
DEPENSES		RECETTES	
Achats, prestations de service	2 700 €	Etat (contrat de ville)	6 000 €
Services extérieurs	1 300 €	CAF	3 200 €
Autres services extérieurs	1 100 €	Dotations et produits de tarification	120 €
Charges de personnel	4 239 €	Ventes de produits finis	129 €
Emploi des contributions volontaires en nature	1 500 €	Ressources propres	1 500 €
Charges indirectes	110 €		
TOTAL DEPENSES	10 949 €	TOTAL RECETTES	10 949 €

Action 1-1.7
COHESION SOCIALE
Maîtrise d'œuvre : Association CULTURELLE ARGENTINE (ASCA)
Finalités de l'action
Contexte :

La société d'aujourd'hui laisse peu de place à la création, à l'expression et à la valorisation personnelle. Le fait de participer à une activité dans laquelle les jeunes et les familles peuvent s'exprimer contribuera à leur ouverture d'esprit, à devenir acteurs de leurs loisirs et à favoriser la dynamique des quartiers.

Par ce projet, l'ASCA souhaite répondre aux critères spécifiques de la cohésion sociale, en particulier la réussite éducative et la parentalité. En proposant des ateliers SLMA, de l'éducation à l'image et en étant le partenaire de H2O, l'ASCA contribue à la réussite éducative et à la valorisation personnelle des enfants et des adolescents. Le Biberon Festival, grâce aux spectacles, ateliers et informations, permet aux parents d'avoir un temps d'échange privilégié avec leurs enfants (de moins de 3 ans). Il permet également aux familles de questionner leur rôle de parent.

Objectif Général :

- Favoriser la réussite éducative,
- Soutenir la parentalité.

Public visé

2 860 personnes, dont 1 428 des QPV, de la petite enfance aux parents.

Localisation de l'action

Beauvais – Quartier Argentine

Description de l'action

Dans le cadre du pilier de la cohésion sociale, quatre projets seront présentés, entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2020 :

Les ciné-clubs : Réussite éducative : 4 clubs de différents âges - 1 intervention toutes les semaines ou toutes les 2 semaines suivant l'âge - entre 20 et 40 personnes par club

Ciné-Jeune : Réussite éducative : Favoriser l'apprentissage et l'expression des enfants et des ados du quartier - avec différents partenaires du quartier plusieurs projets liés à l'image : Ciné Bout' Chou pour les moins de 3 ans, Ciné Tchatche pour les 12-25 ans, Cit'ados Ma ville, mon quartier pour les 10/14 ans.

La fêtes de la science : Réussite éducative : Permettre aux jeunes et familles du quartier d'explorer et de découvrir des activités scientifiques liés à l'image et au son. Ouverture de l'ASCA aux différents partenaires du quartier,

Le Biberon festival : Soutenir la parentalité : Festival des arts pour la petite enfance de 0 à 3 ans. De 9 jours en février - plus de 15 spectacles destinés aux familles, dans l'ASCA et chez nos partenaires du quartier et de la ville

Le public est sensibilisé par des rencontres avec les groupes constitués en février pour la petite enfance. Pour chaque action, une convention est établie, dans laquelle sont stipulés les engagements de chacun et notamment les actions de sensibilisation. Il est par ailleurs entendu que les projets menés doivent valoriser mutuellement les actions des partenaires. Les ateliers participatifs permettent aux publics de s'associer à l'action et d'en être acteurs.

L'ASCA est en refonte de son projet éducatif et met en place, pour cela, une équipe de relations publiques fortes en direction des publics.

Moyens mis en œuvre

Moyens humains : l'équipe de l'ASCA, des artistes, des techniciens, des prestataires, des équipes d'animateurs des associations partenaires.

Moyens matériels : locaux et des moyens techniques de l'ASCA (une salle de concert, une salle de cinéma et une salle dédiée à l'image).

Partenariat mobilisé

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Ville de Beauvais, Etat, Région Hauts-de-France, Département de l'Oise, les associations des quartiers, l'IFEP, Rimes croisées, la Ludo planète, PJJ, PMI, crèches et RAM.

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

Quantitatif : un bilan des fréquentations est fait après chaque action, et comparé aux effectifs attendus,

La satisfaction des participants, des partenaires et de l'équipe encadrante, le nombre de participants,

Des réunions régulières sont organisées avec les encadrants de chaque projet avant, pendant et après sa réalisation,

Des restitutions sont prévues à la fin de chaque projet, dans lesquelles les bénéficiaires s'exprimeront sur leur satisfaction.

Plan de financement prévisionnel

DEPENSES		RECETTES	
Achats, prestations de service	41 817 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	17 000 €
Services extérieurs	1 000 €	Etat (contrat de ville)	7 000 €
Autres services extérieurs	11 357 €	Etat (Culture + FONJEP)	7 344 €
Impôts, taxes	496 €	Région Hauts de France	3 285 €
Charges de personnel	5 499 €	Ville de Beauvais (valorisation)	10 462 €
Emploi des contributions volontaires en nature	6 477 €	Département de l'Oise	3 000 €
Charges indirectes	6 017 €	Vente de produits, prestations de services	3 578 €
		CAF	1 000 €
		Contributions volontaires en nature	6 477 €
		Autres établissements publics	1 800 €
		Ressources propres (et affectés au projet)	11 717 €
TOTAL DEPENSES	72 663 €	TOTAL RECETTES	72 663 €

Action 1-1.8	ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES AU SEIN DU TCHO-CAFE
	Maîtrise d'œuvre : Association Les RICOCHETS

Finalités de l'action

Contexte :

Les relations entre parents et enfants sont la base qui permet de construire la sphère éducative. Les notions de respect, d'écoute, ne peuvent s'inscrire qu'au travers d'activités réalisées en commun. Il n'y a, à ce jour, que trop peu d'actions qui permettent aux parents de partager des temps de détente, d'apprentissage ou de loisirs. Certaines familles ont besoin d'être écoutées et soutenues, des familles mono-parentales ont besoin de retrouver des personnes référentes, les personnes isolées de sortir de leur isolement, de s'informer, de s'ouvrir à d'autres.

Objectif Général :

- Être un lieu d'accueil et d'écoute des familles, de mixité sociale, de ressource et d'orientation des familles en fonction de leurs besoins, vers d'autres structures,
- Soutenir la parentalité et l'éducation à travers des actions enfants-parents, entre enfants et entre parents, en proposant des ateliers parents/enfants, des ateliers pour les enfants, des groupes d'échanges pour les parents,
- Réduire la fracture sociale en proposant dès le plus jeune âge des activités culturelles et pédagogiques,
- Faciliter les rencontres, la solidarité entre les familles, sur le territoire, et encourager la participation de tous au projet.

Public visé	Localisation de l'action
500 bénéficiaires - Enfants et parents issus du Quartier Saint-Jean – familles monoparentales, familles recomposées et très jeunes parents	Beauvais - Quartier Saint-Jean

Description de l'action

Le Tcho Café est un lieu d'accueil enfant-parent qui travaille en permanence sur le tissage et la consolidation du lien social sur l'ouverture à la culture et la mixité sociale avec les familles du quartier Saint Jean. Il accompagne les familles sur le champ de la parentalité en proposant des actions qui renforcent le lien enfant-parent et intervient comme un relais auprès des professionnels sociaux.

Il implique et valorise les habitants dans les actions qu'il propose. Il soutient le Conseil Citoyen du quartier, et fait un travail autour de la citoyenneté avec les enfants de 8 et 12 ans via la mise en œuvre d'un conseil des enfants. Il invite les bénéficiaires à aller à la rencontre de l'art et la culture au moyen d'ateliers dans le Tcho Café, et propose de découvrir d'autres lieux artistiques et culturels. Enfin, le Tcho Café reste un lieu d'innovation en matière de lien social et d'éducation.

Moyens mis en œuvre

Moyens humains : 1 salarié, 3 emplois aidés, 16 bénévoles actifs et 12 membres du Conseil d'Administration.

Moyens matériels : local du Tcho Café (100 m² + jardin pédagogique).

Partenariat mobilisé

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Ville de Beauvais, Etat, Région des Hauts de France, Département de l'Oise, CAF de l'Oise, Ludo planète, associations de quartier, éducateurs de rue, écoles, crèches, accueils de loisirs et autres relais auprès des familles.

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

- Evaluation du besoin du public (des questionnaires sont proposés en amont et pendant le projet), des rencontres et des discussions quotidiennes sont organisées.
- Nombre de participants, de prise d'initiative
- Nombre et qualité des actions
- Qualité des relations
- Suivi journalier via un cahier de suivi (quantitatif et qualitatif), rencontres dans le lieu avec le public et discussions quotidiennes- Bilan avec les intervenants et partenaires, analyse de pratique

Plan de financement prévisionnel

DEPENSES		RECETTES	
Achats, prestations de services	11 500 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	15 000 €
Services extérieurs	13 000 €	Etat (contrat de ville)	15 000 €
Autres services extérieurs	18 620 €	Région Hauts de France (contrat de ville)	4 000 €
Impôts et taxes	300 €	Etat (adultes relais)	34 545 €
Charges de personnel	73 162 €	Ville de Beauvais (valorisation)	6 000 €
Emploi des contributions volontaires en nature	6 000 €	Département de l'Oise	2 000 €
		Emploi aidé	4 617 €
		Etat (DDDFE)	6 000 €
		Ventes de produits finis	25 720 €
		Aides privées	2 000 €
		Autres produits de gestion courante	700 €
		Contributions volontaires en nature	6 000 €
		Ressources propres	1 000 €
TOTAL DEPENSES	122 582 €	TOTAL RECETTES	122 582 €

Action 1-1-9	LES CABANES
	Maîtrise d'œuvre : Association Les RICOCHETS

Finalités de l'action

Contexte :

La mise en place de ces lieux d'accueil enfant-parent ont été identifiés au moment du diagnostic de l'Espace de Vie Sociale mis en œuvre par l'association lors du renouvellement de son agrément. Un questionnaire a été distribué aux familles des quartiers prioritaires et différents besoins ont été recensés, dont celui de découvrir d'autres modes éducatifs.

Objectif Général :

- Accompagner les parents dans la découverte des richesses de leurs enfants,
- Prévenir des troubles relationnels précoces chez l'enfant dans une volonté non-thérapeutique,
- Favoriser la parole de l'enfant, les échanges entre parents, entre enfants, entre parents et enfants,
- Favoriser les rencontres de familles de milieux socioculturels différents, la mixité sociale,
- Permettre aux familles de sortir de leur isolement et favoriser la création de liens sociaux pour une socialisation réussie de l'enfant,
- Aider le petit enfant à « être parmi d'autres » et à intégrer progressivement la socialisation,
- Faire de la médiation enfant-parent par le jeu/la parole.

Public visé

50 bénéficiaires – Enfants (0 à 4 ans) et parents issus des QPV Argentine et Saint-Jean – familles monoparentales, familles recomposées et très jeunes parents.

Localisation de l'action

Beauvais – Quartiers Argentine, Saint-Jean et Saint-Lucien.

Description de l'action

"Les cabanes du Tcho Café" sont des espaces d'accueil enfant-parent itinérants, ils ont lieu une fois par semaine. L'action qui a débuté en mai 2019, s'est organisée sur les trois quartiers prioritaires en 2020 (Saint-Jean à partir de mai, Saint-Lucien à partir de septembre et enfin Argentine à partir de janvier 2020). Les lieux d'accueil enfant-parent, définis par la CAF, proposent des espaces dédiés spécifiquement à la petite enfance pour les enfants de 0 à 4 ans et leurs parents. Ces espaces sont libres et gratuits et permettent aux familles de fréquenter librement un espace partagé avec d'autres, de favoriser la socialisation de l'enfant et les échanges entre parents, de faciliter et préparer les moments de séparation enfant/parent (entrée à la crèche, à l'école...).

L'accueil du public se fera de 10h à 13h, et un temps d'installation sera prévu le matin de 9h à 10h et un temps de rangement de 13h à 14h.

L'accueil sera assuré par deux accueillants ayant la formation à l'écoute active spécifique au LAEP.

Moyens mis en œuvre

Moyens humains : 1 salarié, 16 bénévoles,

Moyens matériels : véhicule pour les itinérances, mise à disposition d'un local, de l'eau et l'électricité par les centres sociaux de Saint-Lucien et Argentine et matériel pédagogique.

Partenariat mobilisé

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Ville de Beauvais, Etat, Département de l'Oise, CAF de l'Oise, acteurs sociaux locaux (centre sociaux, PMI, crèches).

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

- Nombre de personnes, Qualités des échanges, Mise en place d'un cahier de suivi journalier.

Plan de financement prévisionnel

DEPENSES		RECETTES	
Achats, prestations de services	5 200 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	1 500 €
Autres services extérieurs	5 350 €	Etat (contrat de ville)	2 000 €
Charges de personnel	11 500 €	Ville de Beauvais (valorisation)	4 000 €
Emploi des contributions volontaires en nature	2 000 €	Contributions volontaires en nature	2 000 €
		Etat (DDSP)	4 200 €
		Ventes de produits finis	4 180 €
		Aides privées	3 500 €
		Autres produits de gestion courante	170 €
		Ressources propres	2 500 €
TOTAL DEPENSES	24 050 €	TOTAL RECETTES	24 050 €

Action 1-1.10	ACCOMPAGNEMENT DES PARENTS A LA SCOLARITE DE LEURS ENFANTS
	Maîtrise d'œuvre : Association FAMILIALE INTERCOMMUNALE DE BEAUVAIS (A.F.I.B.)

Finalités de l'action
Contexte :

Cette action s'inscrit dans le dispositif de la CAF, « CLAS » (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité), dispositif de soutien à la fonction parentale. La demande d'accompagnement est exprimée d'une part par les opérateurs externes (écoles, structures de loisirs, administration) et d'autre part par les familles qui souhaitent mieux comprendre la vie scolaire, dans un environnement mal ou peu connu d'elles, afin de pouvoir à leur tour encourager leur enfant et l'accompagner en comprenant l'ensemble des institutions.

Objectif Général :

- Accompagner les familles ne maîtrisant pas le français ou n'ayant pas tous les repères économiques et sociaux pour comprendre le fonctionnement de l'école et la scolarité de leur enfant,
- Renforcer les liens famille/système éducatif/institution,
- Aider à la prise de confiance des parents de leur place dans l'accompagnement de leur enfant,
- Favoriser l'échange entre l'enfant, les parents et l'école,
- Eviter le décrochage scolaire.

Public visé	Localisation de l'action
85 bénéficiaires	Beauvais – Quartiers Argentine, Saint-Jean, Saint-Lucien.

Description de l'action

L'action se déroulera sur l'année scolaire, et comprendra :

- l'accueil des parents pour des informations collectives ou individuelles,
- l'accueil des enfants pour du soutien scolaire et des activités manuelles.

Moyens mis en œuvre

Moyens humains : une responsable, ancienne directrice d'établissement, accompagnée d'une salariée à temps partiel et de 50 bénévoles,

Moyens matériels : locaux de l'AFIB (ville de Beauvais), maison de quartier Saint-Jean, locaux des établissements.

Partenariat mobilisé

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Ville de Beauvais, Etat, Education nationale, Département de l'Oise, CAF, DRJSCS, ...

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

- Feuilles de présence, rencontres avec l'Education nationale, assiduité, participation des parents aux conseils de classe, réussite aux examens.

Plan de financement prévisionnel

DEPENSES		RECETTES	
Achats, prestations de service	2 000 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	1 000 €
Services extérieurs	1 980 €	Etat (contrat de ville)	1 000 €
Autres services extérieurs	2 150 €	Département de l'Oise	500 €
Charges de personnel	14 000 €	Ville de Beauvais (valorisation)	3 000 €
Emploi des contributions volontaires en nature	32 000 €	CAF (CLAS)	10 000 €
		Reprises sur amortissements et provisions	1 000 €
		Ventes de produits finis	3 130 €
		Contributions volontaires en nature	32 000 €
		Ressources propres	500 €
TOTAL DEPENSES	52 130 €	TOTAL RECETTES	52 130 €

1.1 ASSURER LA REUSSITE EDUCATIVE DES ENFANTS ET DES JEUNES

Action 1-1.11	ACCOMPAGNEMENT A LA PARENTALITE
	Maîtrise d'œuvre : Union départementale des Associations Familiales de l'Oise (UDAF)

Finalités de l'action
Contexte :

Tout parent peut un jour être confronté, à un moment ou à un autre, à des difficultés dans l'exercice de sa fonction parentale. Il peut alors s'orienter vers une structure adéquate en dehors d'un cadre judiciaire ou « socio-éducatif » et ainsi entrer en relation avec des professionnels pouvant l'aider dans la reconstruction de son autorité parentale.

Objectif Général :

L'objectif est de soutenir les usagers dans leur fonction parentale, les accompagner à comprendre les difficultés rencontrées dans l'éducation, la coparentalité, la monoparentalité, la reconstitution familiale, la communication parentale et la gestion des conflits intrafamiliaux. Les consultations de soutien répondent à un besoin des parents d'être accompagnés et confortés dans leur parentalité. Ces espaces de réflexion et de recherche de solutions renforcent les parents dans leurs compétences et les font sortir d'une solitude, de situations de souffrance parfois inextricables.

Public visé

Parents (100) résidant dans les QPV et rencontrant des difficultés ayant des répercussions sur le climat familial et la relation parents/enfants.

Localisation de l'action

Beauvais - Quartiers Argentine, Saint-Jean et Saint-Lucien.

Description de l'action

L'association propose des lieux d'accueil et d'écoute pour les couples, les parents, enfants, adolescents, familles afin de contribuer au renforcement ou au rétablissement de la fonction parentale. Elle propose également aux personnes un suivi sur un ou plusieurs entretiens une conseillère conjugale et familiale au sein des trois quartiers prioritaires de la politique de la ville de Beauvais : Argentine, Saint-Jean et Saint-Lucien. Les consultations sont sur rendez-vous et durent une heure.

L'objectif pour les parents durant ces consultations, est de pouvoir s'exprimer en toute confidentialité, dans la neutralité, la bienveillance et l'empathie sur leurs relations conflictuelles avec leurs enfants, l'autre parent, leurs difficultés à être parents, leurs inquiétudes sur le désinvestissement ou l'absentéisme scolaire de leurs enfants, leurs responsabilités. L'APCE leur propose donc de réfléchir à la place de chacun dans l'équipe parentale, dans la famille afin de permettre aux enfants de retrouver une place d'enfant : les mettre à l'écart des problèmes ou conflits des adultes, leur poser des limites, etc... Chaque membre de la famille doit alors être plus apaisé et rassuré. Ces consultations vont les aider à prendre du recul, analyser et comprendre la situation, à reprendre confiance et renouer le dialogue. Par ailleurs, des orientations spécialisées sont proposées.

Moyens mis en œuvre

Une conseillère conjugale et familiale, diplômée d'un DU sur les violences conjugales et d'une certification de conseil conjugal et familial est mise à disposition dans 3 lieux de permanence à Beauvais : la MSIH à Saint-Jean, la Bulle à Argentine et la Malice à Saint Lucien. Des consultations sont également possibles dans les bureaux de l'UDAF sur rendez-vous. Les séances durent en moyenne une heure.

Partenariat mobilisé

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Ville de Beauvais, conseil départemental (MDS), CCAS, justice, service prévention de l'agglomération du Beauvaisis.

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

Outils statistiques via le logiciel Actedev, permettant de comptabiliser le nombre d'entretiens par famille, le sexe des personnes reçues, le type de problématiques, l'âge, la profession.

Plan de financement prévisionnel

DEPENSES		RECETTES	
Services extérieurs	1 100 €	Communauté d'agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	7 500 €
Achats	260 €	Etat (contrat de ville)	6 000 €
Autres services extérieurs	3 552 €	CAF	24 000 €
Impôts, taxes	2 019 €	Autres établissements publics	3330 €
Rémunération de personnel	35 399 €	Ressources propres	1 500 €
TOTAL DEPENSES	42 330 €	TOTAL RECETTES	42 330 €

Action 1-1-12	MEDIATION FAMILIALE
	Maîtrise d'œuvre : Union Départementale des Associations Familiales de l'Oise (UDAF)

Finalités de l'action

Contexte : Ces dernières décennies, les modèles familiaux se sont diversifiés et leurs structures complexifiées. Chaque membre, adulte ou enfant, peut être confronté dans sa vie à des changements. Cette fluidité du tissu familial pose de nombreuses questions et de nouveaux défis, notamment ceux du maintien et de l'accompagnement des liens familiaux. A ce titre, la médiation familiale, destinée à maintenir le lien familial, paraît essentielle dans notre société. La médiation familiale est une autre voie dans le règlement de conflits comme les ruptures, séparations et divorces, succession, ou encore les conflits vous empêchant de voir vos enfants ou petits-enfants.

Objectif Général :

Responsabiliser les parents : la médiation familiale est un processus de construction ou de reconstruction du lien familial axée sur l'autonomie et la responsabilité des personnes concernées par des situations de conflit, rupture ou de séparation/divorce. Le médiateur familial, tiers neutre et impartial, accompagne la recherche de solutions concrètes en amenant les personnes à trouver elles-mêmes les bases d'un accord mutuellement acceptable tenant compte des besoins de chacun des membres de la famille et particulièrement de ceux des enfants, dans un esprit de co-responsabilité parentale. Le plus souvent, les questions concernent le divorce et la séparation. Néanmoins, les difficultés traitées par la médiation peuvent également concerner celles des grands parents, des familles recomposées ou encore des relations entre parents et enfants. Dans ce dernier cas, la médiation familiale peut permettre de sauvegarder des relations constructives avec l'enfant, le comprendre et l'aider à s'épanouir.

Public visé

80 personnes et familles résidant dans les QPV et confrontées aux conséquences d'une séparation ou dans le cadre de dysfonctionnement des relations familiales.

Localisation de l'action

Locaux pour accueillir le public : l'UDAF de l'Oise + TGI de Beauvais

Description de l'action

L'UDAF propose aux familles un temps, un espace de communication et de réflexion durant et après la séparation ou le divorce. Un des effets de la Médiation Familiale est de prévenir les ruptures de liens parents/enfants. Parce que la médiation permet d'aborder différemment les conflits familiaux, les personnes sont amenées à trouver des solutions concrètes et durables dans l'intérêt, les besoins et le respect de chacun. Le recours à un tiers impartial et neutre peut permettre de sauvegarder des relations constructives, d'accompagner les personnes dans la recherche de compréhension et d'apaisement du conflit à un moment où ils franchissent une étape décisive dans leur vie, où ils rencontrent des difficultés de communication, ou bien lorsqu'ils sont exposés à des ruptures de liens. La mise en place de la médiation est possible par la volonté de chacun à adhérer à ce processus et l'envie de passer à autre chose. Le médiateur garantit la confidentialité des entretiens et propose un espace de neutralité et d'impartialité. La médiation familiale favorise l'expression des personnes sur les difficultés qu'ils rencontrent, elle favorise aussi la recherche de solutions. Durant les séances, chaque personne apprend à reconnaître ses émotions, à les exprimer et reconnaître celles de l'autre. De même, chaque personne apprend à repérer ses besoins et ceux de l'autre.

La Médiation Familiale est un outil de prévention dans les ruptures de liens familiaux, qui permet d'apaiser la communication dans les situations de divorce, de séparation (en amont, pendant, après) et de re-composition familiale, être maintien des liens entre grands-parents/petits-enfants, parents et jeunes adultes, recherche de solutions au sein des fratries (au sujet d'un parent âgé, d'une succession). La MF se fonde sur des principes de respect de l'altérité, de responsabilités partagées. Les séances de MF durent en moyenne 1h30 à 2h00 (sans prendre en compte le temps passé au téléphone). Tout processus de médiation est précédé d'un entretien d'information à la médiation non payant d'une durée d'environ 1 heure.

Moyens mis en œuvre

Moyens humains : Deux médiatrices familiales et une secrétaire.

Moyens matériels : L'association accueille les usagers dans 2 bureaux propices à la médiation familiale, équipés de fauteuils afin d'assurer de la convivialité et de la bienveillance, ainsi qu'au TGI de Beauvais dans le cadre de l'information à la médiation familiale préalable à l'audience.

Partenariat mobilisé

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Conseil départemental, MSA, CCAS, service prévention de l'agglomération du Beauvaisis, justice, associations inscrites dans le Contrat Local de Sécurité.

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

L'association dispose du logiciel informatique Actedev médiation familiale. Origine de la médiation, spontanée ou judiciaire. Type de médiation. Nombre d'entretiens d'information à la MF, nombre de séances MF, nombre de mesure de MF et origine. Les renseignements permettent d'établir les statistiques qualitatives et quantitatives (typologie des usagers, fréquentation des différents lieux, origines des demandes, etc....).

Plan de financement prévisionnel

DEPENSES		RECETTES	
Services extérieurs	2 268 €	Communauté d'agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	7 000 €
Achats	334 €	Etat (contrat de ville)	7 000 €
Autres services extérieurs	2 587 €	Ventes de produits, prestations de service	100 €
Impôts, taxes	1 428 €	Etat (Justice)	2 000 €
Rémunération de personnel	20 099 €	CAF	10 832 €
Autres charges, gestion courante	1 061 €	Ressources propres	1 500 €
Dotation aux amortissements	655 €		
TOTAL DEPENSES	28 432 €	TOTAL RECETTES	28 432 €

Action 1-1-13	CONSULTATION FAMILIALES ET SOUTIEN A LA PARENTALITE
	Maîtrise d'œuvre : Association ETOILE DE SOI

Finalités de l'action

Contexte :

Le projet de l'association émane directement des demandes de familles suscitées par des contextes de difficultés différentes. La place de chaque membre dans une famille est parfois complexe à définir et ce, d'autant plus lorsqu'il existe des non-dits ou des traumatismes ayant entraîné une rupture du lien familial et de la communication. Ces difficultés peuvent avoir de lourdes répercussions sur la scolarité des enfants voire parfois entraîner leur marginalisation ou un passage à l'acte (délinquance, suicide...). C'est dans ce cadre que l'action de thérapie familiale a été mise en place.

Objectif Général :

- Soutenir et restaurer les compétences des parents parfois gravement fragilisées ; les aider à trouver leurs solutions, à reprendre confiance en leurs capacités, à traverser les crises de la parentalité,
- Renforcer les compétences de chacun des membres de la famille, travailler autour de la place, la fonction, les liens de chacun,
- Clarifier la communication et les liens dans le système familial,
- Aider à l'ouverture du système familial vers l'extérieur, et renforcer les liens avec le tissu social (école, ville ...).

Compte tenu de l'évolution importante du nombre de divorces, de séparations des parents et du contexte social difficile, une demande accrue à vue le jour : Ecouter l'expression de la souffrance des parents et ou des enfants trop souvent instrumentalisés et pris en otage dans les conflits parentaux. Ces situations d'extrêmes tensions familiales nous amènent à prendre en compte les symptômes qui en découlent et qui nécessitent un travail thérapeutique en profondeur.

Public visé	Localisation de l'action
250 personnes résidant dans les QPV pourront bénéficier des consultations.	Beauvais - Quartiers Argentine, Saint-Jean et Saint-Lucien.

Description de l'action

Les consultations familiales sont encadrées par deux thérapeutes familiaux (un homme et une femme), afin d'avoir une double perception et d'offrir aux usagers un double support identificatoire. Ce travail est référencé à l'approche systémique, qui privilégie la dimension globale et contextuelle des problématiques. Chaque séance dure de 1h/1h30 et nécessite un quart d'heure de préparation entre les thérapeutes avant chaque consultation ainsi qu'un débriefing et compte-rendu de 15 à 30 minutes après chaque entretien familial. Ainsi le temps de travail pour une consultation représente au minimum 2 heures pour chaque consultant. Dès le démarrage des entretiens, l'objectif de travail est défini avec chaque membre de la famille pour en arriver à un projet commun de changement. Dans le cadre d'un travail parent enfant, il est parfois préférable de n'avoir qu'un seul intervenant. Les groupes multi-parentaux et/ou de mères favorisent les échanges d'expérience, les conseils entre parents, et induisent un impact pour tous les participants : il s'agit de l'apprentissage par analogie. Cette expérience de partage permet de souligner le potentiel de chacun et ainsi restaurer en partie l'estime de soi. Les groupes, encadrés par 2 intervenants, sont constitués de 9 à 10 parents maximum et durent 2 heures. L'expérience de 2017 (10 séances) a démontré que ces rencontres étaient tellement riches en émotions, qu'il nous est apparu évident de favoriser un nombre restreint de participants en facilitant l'écoute, le partage et le soutien mutuel. Ces interventions nécessitent 3h de travail par intervenant dont 1h de prépa et débriefing.

Moyens mis en œuvre

Pour assurer ces actions, l'association s'appuie sur la compétence de quatre intervenants, trois thérapeutes familiaux et d'un éducateur spécialisé, délégué du procureur.
Les consultations familiales et les groupes de parole se déroulent sur rendez-vous principalement le mardi et le jeudi après-midi, jours de permanences déjà effectifs à la Bulle.

Partenariat mobilisé

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Ville de Beauvais, Service parentalité du CCAS (réussite éducative et maison des familles), contrat local de sécurité, APCE, LFSM, France Victime 60, l'AFIB...

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

- Bilan qualitatif de l'action réalisée.
- Évaluation continue effectuée avec les intéressés au début de chaque entretien, pour mesurer l'évolution entre deux rendez-vous.
- Intervision entre co-thérapeutes et supervision à Paris.
- Rapport d'activité, nombre de personnes reçues, âge, sexe, quartiers,

Plan de financement prévisionnel

DEPENSES		RECETTES	
Autres services extérieurs	14 000 €	Communauté d'agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	6 000 €
		Etat (contrat de ville)	5 000 €
		Ressources propres	3 000 €
TOTAL DEPENSES	14 000 €	TOTAL RECETTES	14 000 €

Action 1-1-14	SEJOURS DE RUPTURES A DOMINANTES EDUCATIVES ET PEDAGOGIQUES POUR LES JEUNES
	Maîtrise d'œuvre : COLLEGE JULES MICHELET

Finalités de l'action

Contexte :

Garantir l'égalité des chances, faire en sorte que chaque jeune puisse construire son avenir professionnel et réussir sa vie en société sont des missions de l'école. C'est pourquoi la lutte contre le décrochage scolaire est une priorité de l'Éducation nationale.

Objectif Général :

- Améliorer le taux de réussite éducative des élèves issus des quartiers de la politique de la ville et limiter les sorties prématurées du système scolaire en encourageant diverses formes d'éducation et en renforçant les liens entre milieu scolaire et milieu professionnel
- Lutter contre l'absentéisme et le décrochage scolaire en accompagnant les élèves dans leur scolarité et en organisant des actions de détection des élèves en situation de décrochage
- Soutenir l'implication des parents dans la scolarité de leurs enfants en renforçant le lien parent-enfant et en responsabilisant les parents quant à leur rôle en matière d'éducation
- Prévenir la délinquance des jeunes les plus exposés à la récidive en agissant en direction des jeunes exposés aux risques de délinquance, en prévenant les risques de basculement, la récidive et la réitération d'infractions pénales

Public visé

Une quarantaine d'adolescents des collèges de Beauvais repérés dans les établissements et présentant des signes de fragilité, d'absence et de comportement inadapté. Le dispositif peut accueillir autant de filles que de garçons. Le public généralement en cours de marginalisation scolaire (décrocheurs scolaires) et donc sociale à terme (absentéisme).

Localisation de l'action

Ce dispositif est implanté au centre de Beauvais, au collège Jules Michelet et permet d'accueillir des jeunes de tous les collèges de la ville. Les séjours se dérouleraient en montagne et en Baie de Somme.

Description de l'action

L'action se déroulerait sur deux périodes de l'année scolaire 2019-2020. Une première période de prise en charge sur la période hivernale, de dix jeunes sur sept semaines avec comme point d'orgue, l'organisation d'un séjour à la montagne. Dans un second temps, sur la période printanière, l'organisation d'un séjour en Baie de Somme.

Pendant chaque période, l'intention serait de réfléchir, construire et faire vivre à ces jeunes une expérience " hors les murs " différente, innovante de toutes les autres pratiques de classe. Toutes les étapes de ce projet sont autant de pistes pédagogiques motivantes pour amener nos jeunes vers le travail et la réussite.

Exemples : Mathématiques : calculs des coûts (proportionnalité, règle de trois, écriture fractionnaire...), des distances (conversion).

Français : rédaction d'un carnet de séjour (road book d'une vingtaine de pages ...)

Géographie : Etudes des différents milieux, impact de l'homme sur l'environnement.

Moyens mis en œuvre

Un chef d'établissement pilote du dispositif relais (les autres principaux participent activement au bon fonctionnement de celui-ci).

Un enseignant-coordonnateur du dispositif relais.

Une éducatrice à mi-temps est mise à disposition par la PJJ.

Un jeune en contrat de service civique universel mis à disposition par le rectorat et la DSDEN

Partenariat mobilisé

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Ville de Beauvais, établissements scolaires de Beauvais, PJJ, le CD de l'Oise et structures médico-sociales

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

Proposer des activités innovantes et concrètes servant de support aux apprentissages réalisés en classe en visant l'envie et l'appétence scolaire.

Positionner les jeunes dans la réflexion, la construction et la réalisation d'un projet d'envergure.

Nombre de jeunes accueillis et ratio (présence/absence) sur la session.

Taux de présence au départ des séjours.

Engagement des familles, présence aux différents rendez-vous.

Permettre une rupture temporaire avec le milieu familial et le milieu scolaire, s'engager dans un projet d'activités originales, s'adapter à de nouvelles conditions (vie quotidienne, météo, environnement...)

S'engager, réussir et valoriser les réussites pour gagner en estime de soi.

Evaluation qualitative de l'action dès le retour du séjour. Reprendre une vie scolaire : Devenir des jeunes (années n, n+1, n+2, n+3..) diplôme national du Brevet,

Orientations post-collège...

Plan de financement prévisionnel

DEPENSES		RECETTES	
Services extérieurs	1 350 €	Communauté d'agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	2 750 €
Achats	6 350 €	Etat (contrat de ville)	2 800 €
Emploi des contributions volontaires en nature	400 €	Département de l'Oise	1 000 €
Rémunération de personnel	30 963 €	Etat (Education nationale)	30 963 €
		FSE (Fonds Social Européen)	900 €
		Contributions volontaires en nature	400 €
		Ressources propres	350 €
TOTAL DEPENSES	39 063 €	TOTAL RECETTES	39 063 €

Action 1-1-15	RÉSEAUX D'ÉDUCATION PRIORITAIRE + (REP+)
Maîtrise d'œuvre : Collèges Henri BAUMONT et Charles FAUQUEUX	

Finalités de l'action

Contexte :

La Ville de Beauvais participe à la mise en œuvre des projets des Réseaux d'Éducation Prioritaire+ (REP+) Argentine et Saint-Jean (21 écoles). Les REP+ permettent aux élèves des écoles des quartiers Argentine et Saint-Jean de bénéficier de moyens supplémentaires sur le temps scolaire. Les Réseaux tendent à devenir des lieux d'initiatives et d'innovations pédagogiques au service de la réussite des élèves qui en ont le plus besoin.

Objectif Général :

L'objectif est de rétablir l'égalité des chances entre les élèves. Pour atteindre pleinement cet objectif, plusieurs plans de relance sont entrés en application, autour des axes suivants :

- Assurer en priorité la maîtrise de la langue orale et écrite, investir la démarche scientifique pour la maîtrise des concepts mathématiques et recentrer les projets d'établissements autour de l'appropriation des compétences de base du socle commun,
- Introduire un enseignement à l'image pour favoriser une meilleure maîtrise de l'information et renforcer les activités culturelles et l'accès aux disciplines de la sensibilité,
- Renforcer l'éducation à la citoyenneté et la mettre en place dans les chartes de vie scolaire, les codes des droits et devoirs, ainsi que mettre en place le comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté,
- Resserrer les liens de l'école avec les parents,
- Maîtriser les connaissances et compétences du socle commun,
- Aider à l'autonomie et à la confiance en soi de l'élève.

Public visé

2 secteurs de collèges comprenant 10 écoles maternelles et 11 écoles élémentaires

Localisation de l'action

Beauvais - Quartiers Argentine et Saint-Jean.

Description de l'action

Actions mises en œuvre tout au long de l'année scolaire, sur le temps scolaire : projets des écoles étudiés en partenariat (Ville et Secrétaires de réseaux), validés en conseil municipal.

Responsables du réseau :

Les IEN (Beauvais-nord et Beauvais-sud) et les principaux des collèges Henri BAUMONT et Charles FAUQUEUX, supports financiers de l'action.

Les deux secrétaires des deux réseaux assurent le suivi du dispositif avec le concours de la Ville de Beauvais.

Moyens mis en œuvre

Moyens humains : enseignants, assistants pédagogiques, ...

Moyens financiers : budget établi en fonction de la taille de l'école (750 à 1.250 €).

Partenariat mobilisé

Ville de Beauvais, Éducation Nationale et prestataires en fonction des thèmes développés par chacun des projets portés par les écoles.

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

Indicateurs cibles précisées dans les contrats d'objectifs des réseaux.

Plan de financement prévisionnel

DÉPENSES		RECETTES	
Prestations de service et achat matière et fournitures	23 998 €	Ville de Beauvais (Valorisation)	23 998 €
TOTAL DÉPENSES	23 998 €	TOTAL RECETTES	23 998 €

Action 1-1-16	OPERATION ECOLE OUVERTE
	Maîtrise d'œuvre : Collèges Henri BAUMONT et Charles FAUQUEUX

Finalités de l'action			
<p>Contexte : L'école ouverte est une opération qui consiste à ouvrir les collèges pendant les vacances scolaires et les mercredis durant l'année scolaire, pour accueillir des enfants qui ne partent pas ou peu en vacances et qui ne fréquentent pas ou peu les structures locales d'accueil et de loisirs. L'école ouverte propose aux enfants et aux jeunes qui vivent dans des zones urbaines et rurales défavorisées ou dans des contextes culturels et économiques difficiles, un programme d'activités éducatives : scolaires, culturelles, sportives, de loisirs. C'est notamment l'occasion pour les élèves des écoles élémentaires de faire connaissance avec un établissement du second degré et de se préparer ainsi à l'entrée au collège.</p> <p>Objectif Général :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'intégration, la socialisation et la réussite scolaire ; - Lutter contre le décrochage scolaire en ouvrant les établissements du second degré, situés en zones d'éducation prioritaire pendant les vacances scolaires et les mercredis durant l'année scolaire (2 collèges éligibles à l'opération sur le territoire du Beauvaisis) ; - Toucher un nouveau public qui ne fréquente pas ou peu les espaces d'animation de proximité ; - Faire connaître leur collège de secteur aux élèves des écoles élémentaires. <p>L'offre éducative proposée par l'École ouverte est articulée avec celles proposées au plan local, notamment dans le cadre du Projet Éducatif Territorial.</p>			
Public visé		Localisation de l'action	
500 jeunes		Beauvais - Quartiers Argentine et Saint-Jean	
Description de l'action			
<p>L'action se déroule durant les vacances de printemps, la première semaine du mois de juillet ainsi que les mercredis après-midi d'avril à juin. Divers ateliers sont proposés : atelier calligraphie, activités sportives de pleine nature (VTT) et sport à risques (escalade), activités manuelles et scolaires, soutien scolaire (révision DNB), chant, pompiers juniors, danse country, formation « Apprendre à porter secours » PSC1. L'encadrement est assuré par les professeurs volontaires de collèges et assistants d'éducation.</p>			
Moyens mis en œuvre			
<ul style="list-style-type: none"> - Réunions sur le temps de pondération REP+ avec les professeurs volontaires, - Réunions personnels de direction, - Conseils d'administration. 			
Partenariat mobilisé			
Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Ville de Beauvais, État, associations avec intervenant(s) pour les activités à thème (danse, chant, calligraphie...).			
Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités			
<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'élèves participants et assiduité, - Impact sur l'assiduité scolaire. 			
Plan de financement prévisionnel			
DEPENSES		RECETTES	
Prestations de service	2 000 €	État (Éducation Nationale)	21 520 €
Achat matières et fournitures	1 520 €	Ville de Beauvais (valorisation)	4 000 €
Charges de personnel	22 000 €		
TOTAL DÉPENSES	25 520 €	TOTAL RECETTES	25 520 €

PILIER 1 – COHESION SOCIALE

1-2 - « Améliorer l'accès aux droits et prévention de la délinquance »

1-2-1	Accompagnement des publics jeunes placés sous main de justice	MEF du Grand Beauvaisis
1-2-2	soutien psychologique aux femmes en difficulté d'insertion Sur le CA du Beauvaisis	CIDFF
1-2-3	Service accueil et information des personnes en difficulté, et particulièrement les femmes et les populations immigrées	CIDFF
1-2- 4	Permanences d'aide et d'information aux victimes d'infractions pénales	France victimes 60
1-2-5	Ateliers d'expression pour les enfants exposés aux violences conjugales et familiales – Espace clinique	LFSM
1-2-6	Consultations psychologiques pour la prévention et le traitement des difficultés intra-familiales	LFSM
1-2-7	Accueil de jour pour femmes victimes de violences « Entr'elles » de Beauvais	Entr'aide SAMU Social
1-2-8	Chantiers jeunes éducatifs, créatifs et solidaires	Ecume du jour
1-2-9	Accompagnement renforcé et prévention de la récidive	CA du Beauvaisis
1-2-10	Travailleur social en commissariat	Ville de Beauvais
1-2-11	Prévention spécialisée	IFEP

Action 1- 2 -1
ACCOMPAGNEMENT DES PUBLICS JEUNES PLACES SOUS-MAIN DE JUSTICE

Maîtrise d'œuvre : MAISON DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION DU PAYS DU GRAND BEAUVAISIS

Finalités de l'action
Contexte :

Les jeunes mineurs et majeurs placés sous-main de justice en milieu ouvert ou fermé doivent pouvoir accéder aux différentes prestations liées aux dispositifs d'insertion professionnelle et sociale. L'ouverture du centre pénitentiaire de Beauvais en 2015 a renforcé ce besoin. Une structure appropriée telle que la MEF permet de répondre à ces besoins. L'accompagnement dont les jeunes sous-mains de justice peuvent bénéficier, notamment dans la recherche d'emploi, est un élément indispensable à leur réinsertion sociale évitant ainsi les risques de récidive.

Objectif Général :

- prévenir la récidive des publics déjà connus de l'autorité judiciaire et faisant l'objet d'un suivi dans ce cadre,
- lever les freins auxquels sont confrontés ces publics dans leur parcours de réinsertion et réduire les facteurs de risque de réitération du passage à l'acte,
- préparation et accompagnement des sorties de prison : intra-muros et extra-muros par la construction et le suivi d'un projet de réinsertion professionnelle des bénéficiaires.

Public visé

Jeunes de 16 à 25 ans sortis du système éducatif et sous-main de justice en milieu ouvert ou fermé.

Localisation de l'action

Centre pénitentiaire de Beauvais pour les publics incarcérés.
Maison de l'Emploi et de la Formation pour les publics en milieu ouvert et correspondant au territoire du Service Mission Locale : CAB, CCRB, CCPV, CCPB.

Description de l'action
-Pour les jeunes en milieu fermé :

Un « référent justice » du service jeune de la Maison de l'Emploi et de la Formation intervient à la maison d'arrêt de Beauvais pour mettre en œuvre et suivre des projets individuels de réinsertion pour les jeunes et préparer leur sortie.

-Pour les jeunes en milieu ouvert :

Le référent reçoit les jeunes (mineurs ou majeurs placés sous-main de justice) dans les locaux de la Maison de l'Emploi et de la Formation afin d'établir avec eux leur projet d'insertion. Ces entretiens individuels avec les jeunes se font sur prescriptions des intervenants de la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) ou du service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP).

L'intervention du « référent justice » à l'intérieur ou à l'extérieur se fait par des entretiens individuels et les solutions proposées tiennent compte des situations particulières.

Selon le profil du jeune, il est proposé, un parcours d'orientation, de formation, de recherche d'emploi : élaboration des propositions de parcours professionnels, sélection de chantiers, recherche de formations, d'offres d'emploi, mises en relation avec les employeurs...

Moyens mis en œuvre
Moyens humains :

Une conseillère socio-professionnelle, sur un temps dédié, référente de l'action et formée à la prise en charge de ces publics spécifiques.

Moyens matériels :

L'offre de service de la MEF, de la cité des métiers, du service Mission Locale et les outils de suivi de l'ensemble de ces ressources.

Partenariat mobilisé

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, SPIP, maison d'arrêt, PJJ, ville de Beauvais, Pôle Emploi, association ELAN-CES...

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

A partir du Logiciel « i-milo » :

Nombre de jeunes accueillis

Nombre de démarches réalisées lors de l'accompagnement (mises en relation, actions particulières)

Nombre de propositions offertes dans le cadre du parcours d'insertion

Nombre d'accès à l'emploi, la formation

Plan de financement prévisionnel

DEPENSES		RECETTES	
Services extérieurs	8 315 €	Communauté d'agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	5 000 €
Achats	765 €	Etat (UT DIRECTE)	20 000 €
Autres services extérieurs	1 879 €	Etat (FIPD)	5 000 €
Impôts, taxes	4 018 €	Etat (DISP)	15 000 €
Rémunération de personnel	41 650 €	Autres produits de gestion courante	12 271 €
Autres charges, gestion courante	644 €		
TOTAL DEPENSES	57 271 €	TOTAL RECETTES	57 271 €

CONTRAT DE VILLE – PROGRAMMATION 2020
PILIER 1 – COHESION SOCIALE
1-2 AMELIORER L ACCES AUX DROITS ET PREVENIR LA DELINQUANCE

Action 1-2-2	SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE AUX FEMMES EN DIFFICULTE D'INSERTION
	Maîtrise d'œuvre : Centre d'information sur les droits des femmes et des familles de l'Oise (CIDFF)

Finalités de l'action

Contexte :
Le CIDFF reçoit régulièrement des femmes au parcours de vie compliqué, dont l'insertion sociale et professionnelle est particulièrement difficile. Il propose pour les accompagner des entretiens juridiques et des accompagnements individualisés vers l'emploi mais pour bon nombre d'entre elles, ces suivis ne suffisent plus.

Objectif Général :
Accompagnement des femmes en difficultés.
Faciliter l'insertion sociale et professionnelle des femmes.
Rôle de prévention.

Public visé	Localisation de l'action
30 femmes des QPV de Beauvais entre 26 et 64 ans	Beauvais – Quartier Saint-Jean

Description de l'action

Les femmes suivies par le CIDFF ont besoin de faire le point sur leur situation, de mettre des mots sur ce qu'elles ont pu vivre par le passé, de restaurer la confiance en elle qu'elles ont perdu. Leur insertion sociale et professionnelle ne peut réellement se travailler que si elles retrouvent l'estime d'elle-même. Beaucoup d'entre elles ont été victimes de violences (dans l'enfance, conjugales, au travail...) et n'envisagent pas de procédure pénale. L'action a pour but de leur proposer des temps avec un psychologue spécialisé dans l'accompagnement de femmes en difficulté avec pour finalité de les aider dans leur insertion sociale et professionnelle future. La psychologue tiendra une permanence par semaine au sein de la Maison des services et des initiatives harmonie dans le quartier Saint-Jean.

Moyens mis en œuvre

Moyens humains :
Une psychologue.
La directrice du CIDFF pour la partie administrative et financière.
Mise à disposition d'un bureau de permanence par la ville de Beauvais.

Partenariat mobilisé

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, ville de Beauvais, Etat.

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

Statistiques.
Bilan d'activité.
Rapport d'activité intermédiaire et annuel.

Plan de financement prévisionnel

<i>DEPENSES</i>		<i>RECETTES</i>	
Impôt et taxes	121 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	1 000 €
Achat matières et fournitures	258 €	Etat (contrat de ville)	2 000 €
Services extérieurs	235 €	Autres établissements publics	3 000 €
Autres services extérieurs	2 037 €	Ressources propres	3 271 €
Charges de personnel	6 620 €		
TOTAL DEPENSES	9 271 €	TOTAL RECETTES	9 271 €

Action 1-2-3	SERVICE D'ACCUEIL ET INFORMATION DES PERSONNES EN DIFFICULTES, PARTICULIEREMENT LES
	Maitrise d'œuvre : CENTRE D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES (CIDFF)

Finalités de l'action
Contexte :

Le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles de l'Oise (antenne de Beauvais) est un pôle ressource pour les beauvaisiens et surtout les beauvaisiennes qui ont besoin de soutien et de renseignements au sujet de leur droit. Plus généralement, le CIDFF est une association qui milite pour l'égalité, les droits des femmes, et contre les violences qui leur sont faites. Dans ce cadre, il apporte des réponses de proximité pour toutes les femmes en difficulté et notamment celles victimes de violences conjugales.

Objectif Général :

- Accueillir et accompagner des personnes en difficulté, notamment les femmes confrontées à un problème de violence ou à une situation conflictuelle
- Informer gratuitement et confidentiellement, dans tous les domaines des droits et de la vie quotidienne.
- Organiser des actions collectives d'information et de prévention.
- Echanger avec les jeunes sur les sujets liés aux rapports filles garçons et à la prévention des violences.

Public visé

Environ 550 bénéficiaires
Habitants les QPV, principalement des femmes

Localisation de l'action

Beauvais – Quartiers Argentine et Saint Jean et locaux de l'UDAF

Description de l'action

Le CIDFF met en place des permanences d'information de proximité, au plus près des femmes et des familles en demande. Il assure une écoute attentive, adaptée, confidentielle et accompagne les personnes dans leur cheminement. Les informations données touchent tous les domaines du droit (droit de la famille, droit pénal, droit du travail, droit des biens, droit des étrangers...). Par ailleurs, des séances d'information collectives sont occasionnellement organisées sur les différents quartiers. Les thèmes abordés peuvent être sur le droit (droit des femmes, du travail, droits et devoirs réciproques), sur la lutte contre les violences, l'égalité ou encore la citoyenneté. Les interventions peuvent également se faire en milieu scolaire, lieu particulier de prévention, d'information et d'échanges. Enfin, depuis 2014, un rallye citoyen à destination des personnes en difficulté est mis en place par l'association. L'objectif de ce rallye est de faciliter l'accès au droit et à la citoyenneté par la visite de différentes structures de la ville (tribunal, association, préfecture, conseil départemental...).

Moyens mis en œuvre
Moyens humains :

Une juriste pour la tenue des permanences et l'animation des actions collectives.
Une chargée d'accueil pour l'accueil physique et téléphonique au siège de l'association.
Une directrice pour la partie conventionnelle, financière, de coordination et de suivi.

Moyens matériels :

Un bureau sur le quartier de Saint Jean (MSIH) mis à disposition par la ville de Beauvais les mercredis et vendredis.
Un bureau au siège du CIDFF, à l'UDAF toute la semaine.
Un bureau de permanence sur le quartier Argentine (La Bulle) les jeudis.
Matériel informatique, Internet, imprimante, fax, ...

Partenariat mobilisé

Ville de Beauvais, DRDF, ARS, centre hospitalier, services de police et de gendarmerie, associations de quartier, travailleurs sociaux, centres d'hébergement, organismes d'insertion et de formation, Maison de l'Emploi et de la Formation du Pays du Grand Beauvaisis, travailleur social et psychologue au commissariat, MDS, établissements scolaires.

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

Des statistiques annuelles et intermédiaires sont établies. Elles permettent d'avoir une vue d'ensemble sur le public reçu. Elles mentionnent le sexe, l'âge, le lieu d'habitation, les types de demandes,
Des bilans d'activité et un rapport d'activité annuel sont rédigés.
L'équipe se réunit régulièrement pour des échanges de pratiques (réunion départementale d'équipe).
Lors des interventions en milieu scolaire, des questionnaires d'évaluation sont remis aux élèves.

Plan de financement prévisionnel

DEPENSES		RECETTES	
Services extérieurs	1870 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	10 750 €
Achats	760 €	Etat (contrat de ville)	18 000 €
Autres services extérieurs	4 838€	Etat (DRDFE et Poste Fonjep)	15 299 €
Impôts, taxes	855 €	Ressources propres sur fonctionnement	12 973 €
Rémunération de personnel	48 699 €		
TOTAL DEPENSES	57 022 €	TOTAL RECETTES	57 022 €

Action1-2-4	PERMANENCES D'AIDE AUX VICTIMES D'INFRACTIONS PENALES
	Maîtrise d'œuvre : FRANCE VICTIMES 60

Finalités de l'action

Contexte :

Depuis 1998, la présence de l'association France Victimes 60 dans les quartiers prioritaires de la ville permet d'assurer un service de proximité auprès des habitants victimes ou parties civiles dans une procédure pénale. Les personnes victimes se présentant au commissariat de police pour porter plainte ou déposer une main courante sont parfois démunies et désorientées. Ainsi, la présence sur place de l'association Aide aux victimes 60, permet aux services de police, mais également à l'intervenant social et à la psychologue du commissariat, d'orienter ce public vers l'association pour effectuer une aide immédiate.

Objectif Général :

- Accueil et information des victimes sur le plan juridique (renseignements, préparation aux audiences, récupération des dommages et intérêts, ...) et psychologique (prise en charge du traumatisme subi, accompagnement durant la procédure).
- Orientation si nécessaire vers les institutions et partenaires associatifs, formation et information auprès de nos partenaires.
- Participation aux actions ponctuelles de sensibilisation (colloques, débats...).
- Le cas échéant, prise en charge des victimes d'actes terroristes et "événements collectifs graves" (débriefing collectif, soutien "post immédiat" et renforcé).

Public visé	Localisation de l'action
Toute personne (majeure ou mineure) victime d'une infraction pénale, qu'elle ait ou non porté plainte (environ 1500 bénéficiaires).	Beauvais et son agglomération – Quartiers relevant de la politique de la ville – Centre hospitalier de Beauvais.

Description de l'action

Le projet vise à prendre en charge des victimes d'infractions pénales – et leurs proches- qu'elles aient ou non porté plainte. Prise en charge notamment des victimes de violences conjugales et intrafamiliales, atteinte aux biens, accidents de la circulation... De façon générale, l'action vise donc à une reconnaissance du statut de victime, mais aussi et surtout à aider ces personnes à dépasser ce statut.
Concernant les permanences juridiques : Accueil et information avec ou sans rendez-vous. Les personnes prennent contact avec l'association soit directement au Palais de Justice, soit aux permanences sur les quartiers ou au commissariat central.
Concernant les permanences psychologiques : Sur rendez-vous sauf pour des cas particuliers où il existe un besoin d'une prise en charge immédiate. Ces entretiens se déroulent au siège de l'association (au Palais de Justice).

Moyens mis en œuvre

Moyens humains

- Une équipe de professionnels diplômés et spécialisés dans l'écoute et le soutien des victimes, composée de deux juristes et d'une psychologue.
- Appui administratif (Directeur et Accueillante-Secrétaire). Accueil avec ou sans rdv du lundi au vendredi au TGI de Beauvais

Moyens matériels

Permanences sur les quartiers politiques de la Ville :

- le lundi et vendredi AP au commissariat de Beauvais
- le mercredi et vendredi AP à la Maison des familles la Bulle
- le vendredi matin à la MSIH
- le jeudi matin à la Maison des Usagers du Centre Hospitalier.

Partenariat mobilisé

Ville de Beauvais (service prévention, police municipale, correspondants de jour), TGI de Beauvais, préfecture de l'Oise, conseil départemental, police nationale, CIDFF, établissements scolaires, associations de quartier, intervenante sociale et psychologue au commissariat

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

Indicateurs quantitatifs et qualitatifs, appréciés dans le cadre de réunions de suivi avec les financeurs
Tenue de statistiques (nombre de personnes reçues, nature des saisines, sexe et tranche d'âge, qualification pénales, orientations...)
Echanges réguliers avec les partenaires et financeurs

Plan de financement prévisionnel

DEPENSES		RECETTES	
Services extérieurs	4 296 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	50 000 €
Achats	2 200 €	Etat (FIPD + Justice)	76 000 €
Autres services extérieurs	15 220 €	Département de l'Oise	7 500 €
Impôts, taxes	2 020 €	Ministère de l'intérieur	18 000 €
Rémunération de personnel	137 100 €	Autre établissement public	666 €
		Autres produits de gestion courante	850 €
		Reprise sur amortissement et provision	2 000 €
		Vente de produits finis	1 500 €
		Produits financiers	320 €
		Ressources propres	4 000 €
TOTAL DEPENSES	160 836 €	TOTAL RECETTES	160 836 €

Action 1-2-5	ATELIERS D'EXPRESSION POUR ENFANTS EXPOSES AUX VIOLENCES CONJUGALES ET FAMILIALES
Maîtrise d'œuvre : ASSOCIATION LIGUE FRANCAISE POUR LA SANTE MENTALE (LFSM)	

Finalités de l'action

Contexte :

Les violences conjugales et intra-familiales constituent une priorité de l'état depuis plusieurs années. A ce titre, de nombreuses actions agissent en faveur des victimes de violences conjugales. Or, les répercussions d'une telle violence ne touchent pas uniquement la victime directe mais également les enfants. C'est pourquoi, la Ligue Française pour la Santé Mentale a mis en place des ateliers d'expression destinés aux enfants exposés aux violences conjugales.

Objectif Général :

- Aider psychologiquement les enfants et les adolescents ayant été témoins ou victimes de violences conjugales et intrafamiliales, voire sexuelles.
- Habilitier les enfants et les aider à surmonter leur sentiment d'impuissance, demander de l'aide à des adultes de confiance, rompre le silence.
- Apprendre qu'il y a des solutions non violentes pour régler les conflits.

Public visé	Localisation de l'action
10 à 15 enfants de 6 à 15 ans, victimes ou exposés aux violences conjugales ou intrafamiliales.	Beauvais – quartier Argentine

Description de l'action

La thérapie de groupe utilise le dessin ainsi que le collage et le montage de photos représentant divers contextes de vie en famille, ainsi que diverses émotions. En commentant les collages photos ou les dessins, les enfants expriment leurs sentiments et leurs expériences traumatiques, mais aussi leurs questionnements. Le groupe est co-animé par deux psychologues cliniciennes.

Moyens mis en œuvre

Moyens humains

Deux psychologues cliniciennes spécialisées en victimologie et criminologie.
Appui du siège social de LFSM : gestion comptable, secrétariat, coordination générale et suivi. Tenu de tableaux de bord mensuel, trimestriel et annuel pour les bilans.

Moyens matériels

Bureau de permanence à l'espace Argentine - 11, rue Morvan - 60000 Beauvais

Partenariat mobilisé

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Ville de Beauvais, association Jean de la Lune, services sociaux du conseil départemental, PJJ, etc.

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

Repérage par grille de Holden qui évalue la gravité de la situation selon le degré d'exposition aux violences conjugales physiques et grille sur les conséquences de l'exposition.

Évaluation des items ayant « bougés » après cette approche d'expression de groupe grille d'observation jointe aux bilans.

Plan de financement prévisionnel

DEPENSES		RECETTES	
Services extérieurs	800 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	4 000 €
Achats	350 €	Etat (contrat de ville)	4 000 €
Autres services extérieurs	2 950 €	Département de l'Oise	5 000 €
Rémunération de personnel	8 900 €		
TOTAL DEPENSES	13 000 €	TOTAL RECETTES	13 000 €

Action 1-2-6	CONSULTATIONS PSYCHOLOGIQUES POUR LA PREVENTION ET LE TRAITEMENT DES DIFFICULTES
	Maîtrise d'œuvre : ASSOCIATION LIGUE FRANCAISE POUR LA SANTE MENTALE (LFSM)

Finalités de l'action

Contexte :

Certains parents sont en grande difficulté devant les conduites inciviles, ou agressives de leurs enfants et n'entrent pas en contact avec les services institutionnels. Le manque de confiance engendre en effet des conduites d'évitement, ou de rupture avec les institutions. Par ailleurs, lorsque leur situation sociale est fragilisée, ils n'assument pas ou plus leurs responsabilités parentales. Cette action vise donc à recréer le lien entre ces familles en difficulté, et les institutions mais aussi à responsabiliser les parents dans leur rôle.

Objectif Général :

- Accompagnement de la fonction parentale.
- Prévenir les situations de fragilisation et éviter les ruptures des liens parentaux.
- Responsabiliser les parents.
- Préserver l'égalité des chances pour les enfants, notamment en accompagnant les enfants présentant des signes de fragilité (risque de suicide), des retards scolaires voire un absentéisme scolaire.

Public visé	Localisation de l'action
200 bénéficiaires : familles de tous les quartiers de Beauvais, de l'agglomération et les victimes de toutes les formes de violence physique et mentale : conjugales et familiales, sexuelles, scolaires.	Beauvais - quartier Argentine.

Description de l'action

L'action tente de créer ou recréer des environnements favorables au développement physique, mental et social dès le plus jeune âge. Cette action se situe en amont de difficulté judiciaire, en prévention des difficultés avant des signes de maltraitances.

- Accueils individualisés, rapide et adapté sur rendez-vous avec un psychologue clinicien.
- Prise en charge psychosociale et clinique.
- Intervention spécifique pour les victimes et auteurs de violences (maltraitance, abus sexuels...).
- Travail de réseau et de partenariat dans le cadre du réseau d'appui et d'accompagnement des parents, les service justice...

Moyens mis en œuvre

Moyens humains :

Deux psychologues cliniciennes spécialisées en victimologie et criminologie.

Appui du siège social : gestion comptable, secrétariat, coordination générale et suivi. Tenu de tableaux de bord mensuel, trimestriel et annuel pour les bilans

Moyens matériels :

Bureau de permanence : Espace Argentine - 11, rue Morvan - 60000 Beauvais

Partenariat mobilisé

Ville de Beauvais (direction Prévention-Sécurité), les partenaires du Contrat Local de Sécurité, P.J.J., foyer ABEJ, conseil départemental, CMPP, P.N., établissements scolaires, bailleurs sociaux, réseau associatif, ADARS, CCAS, CIDFF, Sonacotra, ARS, justice, Aide aux victimes 60, intervenante sociale et psychologue au commissariat.

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

L'évolution, le changement de facteurs de personnalité (grille d'analyse individuelle : rigidité du caractère, l'égoïsme, l'impulsivité, la dysthymie, les capacités de lien, attachement, maîtrise, rapport à l'altérité, rapport aux éprouvés, capacité à l'autocritique, prise en compte des besoins des enfants...).

Plan de financement prévisionnel

DEPENSES		RECETTES	
Services extérieurs	3 200 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	55 000 €
Achats	650 €	Etat (contrat de ville)	15 000 €
Autres services extérieurs	11 000 €	Région (contrat de ville)	4 111 €
Impôts, taxes	3 500 €	Département de l'Oise	10 000 €
Rémunération de personnel	89 150 €	CAF	11 000 €
		Autres produits de gestion courante	1 500 €
		Ressources Propres	10 889 €
TOTAL DEPENSES	107 500 €	TOTAL RECETTES	107 500 €

CONTRAT DE VILLE – PROGRAMMATION 2020
PILIER 1 – COHESION SOCIALE
1-2 AMELIORER L ACCES AUX DRITS ET PREVENIR LA DELINQUANCE

Action 1-2-7	ACCUEIL DE JOUR POUR FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES
	Maîtrise d'œuvre : SAMU SOCIAL DE L'OISE

Finalités de l'action

Contexte :

Le 3ème plan interministériel de lutte contre les violences faites aux femmes prévoyait le financement de lieux d'accueil de jour dédiés aux femmes victimes de violences conjugales dans chaque département de manière à ce que les femmes puissent disposer d'une structure de proximité, ouverte quotidiennement et en accès libre. Par ailleurs, la ville de Beauvais est particulièrement sensible à la question de la prise en charge des femmes victimes de violences conjugales. C'est dans ce cadre que le foyer d'accueil de jour Entr'elles a ouvert ses portes à l'espace Argentine en novembre 2013.

Objectif Général :

L'accueil de jours Entr'Elles pour femmes victimes de violences est un lieu de transition, d'échanges et de convivialité permettant aux femmes de rompre leur isolement, et de recevoir dans un premier temps une aide et un soutien, sans démarche préalable.

Public visé	Localisation de l'action
Femmes victimes de violences conjugales issues de Beauvais ou de la communauté d'agglomération du Beauvaisis	Beauvais – quartier Argentine

Description de l'action

L'accueil de jour reçoit en semaine, les femmes victimes de violences conjugales de manière anonyme et gratuite.
 Les femmes y sont écoutées et orientées dans leurs démarches vers les différentes associations et services du département (médical, social, judiciaire...).
 La structure apporte un réconfort susceptible de rassurer la victime.

Moyens mis en œuvre

Moyen matériel :

Un local est mis à disposition par la ville de Beauvais pour accueillir les femmes victimes de violences conjugales (à l'espace Argentine).

Moyens humains :

Trois salariés permettent l'accueil de ces femmes en journée ainsi que leur accompagnement.

Partenariat mobilisé

Associations (France victimes 60, CIDFF), SIA2O, Service Prévention de la délinquance de la ville de Beauvais, Assistante sociale du commissariat de police, Commissariat de police, centre hospitalier de Beauvais, médecins généralistes...

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

Bilan de l'assemblée générale pour le rapport d'activité.
 Evaluation des moyens.
 Evaluation du processus.
 Evaluation du résultat.

Plan de financement prévisionnel

<i>DEPENSES</i>		<i>RECETTES</i>	
Services extérieurs	6 134 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	3 000 €
Achats	3 500 €	Etat (contrat de ville)	10 000 €
Autres services extérieurs	2 700 €	Etat (DRDFE)	26 165 €
Impôts, taxes	2 000 €	CAF	15 000 €
Rémunération de personnel	72 331 €	Ministère de l'intérieur	23 000 €
Dotations amortissements	500 €	Ressources propres	10 000 €
TOTAL DEPENSES	87 165 €	TOTAL RECETTES	87 165 €

PILIER 1 – COHESION SOCIALE
1-2 AMELIORER L ACCES AUX DROITS ET PREVENIR LA DELINQUANCE

Action 1-2-8	CHANTIERS EDUCATIFS, CREATIFS ET SOLIDAIRES
	Maîtrise d'œuvre : Association ECUME DU JOUR

Finalités de l'action

Contexte :
Pendant les vacances, certains jeunes désœuvrés ont besoin d'occupations constructives. Ils ont besoin d'activités qui les valorisent et leur permettent de s'investir, de partager avec d'autres, d'expérimenter la construction collective, et la vie en groupe autrement qu'à l'école, ou dans leur foyer d'hébergement (notamment pour les jeunes issus des structures de la Protection Judiciaire de la Jeunesse).

Objectif Général :
Chantiers jeunes :
Proposer à des jeunes, notamment des jeunes en rupture (foyers, PJJ...) ou issus de quartiers prioritaires, des semaines de découverte d'activités, afin de développer et acquérir des savoirs, stimuler leur curiosité, mobiliser sur des questions de société, et de favoriser l'engagement des jeunes. Augmenter leur estime de soi et favoriser le vivre ensemble, provoquer des changements de comportements, afin de prévenir les risques de basculement vers la délinquance. Participer à limiter le décrochage scolaire en proposant une alternative éducative et permettant, ainsi également de renforcer les liens entre milieu scolaire et milieu professionnel

Chantiers personnes ressources (adultes) :
Proposer à des personnes qui peuvent être des bénévoles de l'association ou des personnes issues de dispositifs de réinsertion orientées par des partenaires (MSIH, ADARS...), des semaines de découverte d'activités, afin de déceler les « talents » chez des adultes et les inciter à développer leurs capacités à transmettre en les formant à être des « personnes ressources » pour les chantiers. (Re)stimuler l'engagement en société de ces personnes ressources et éventuellement un raccrochage vers le monde professionnel. Augmenter l'estime de soi et favoriser le vivre ensemble, afin de prévenir le basculement vers la délinquance ou risques de récidive.

Public visé	Localisation de l'action
Jeunes bénéficiaires âgés de 12 à 17 ans et adultes bénévoles de 18 ans à 77 ans : - jeunes issus des QPV, - jeunes suivis par des services éducatifs et/ou judiciaires, - jeunes en rupture avec le système scolaire, - jeunes adultes en insertion sociale ou professionnelle.	L'Écume du jour Le jardin partagé situé sur les hauteurs de St Jean

Description de l'action

Un chantier créatif, éducatif et solidaire est un travail de groupe sur un projet collectif. Il est support d'insertion sociale et s'adresse à des publics mixtes, intergénérationnels, et de différentes catégories socio-culturelles. Il peut permettre de former des adultes à la transmission de savoirs (savoir-faire et savoir-être), et permet également de mobiliser des jeunes à diverses problématiques : environnement, développement durable, culture, citoyenneté. Le chantier créatif, éducatif et solidaire facilite la découverte de pratiques, que ce soit par l'acquisition ou par la transmission, le chantier permet de renforcer l'estime de soi, qui est une dimension importante du projet de l'Écume du jour.

Chantiers jeunes éducatifs. Les chantiers jeunes éducatifs sont ouverts à des jeunes de 12 à 17 ans, principalement issus de quartiers prioritaires de la politique de la ville. Les chantiers accueillent également des jeunes issus d'autres horizons ou en rupture (foyer, PJJ, zones rurales, etc.), dans le but de créer des échanges entre des jeunes de différents milieux socio-culturels, favorisant le vivre ensemble et provoquant des changements de comportements. Dans le cadre des chantiers, les jeunes réalisent des activités culturelles, manuelles, créatives renforçant la solidarité et l'entraide. Les chantiers sont organisés grâce à l'intervention de bénévoles dites "personnes ressources" qui partagent leurs connaissances, et savoirs-faires aux jeunes. Les chantiers peuvent avoir lieu au sein de l'association (locaux ou jardin partagé), ou au sein de structures partenaires du territoire.

Chantiers adultes :
Les chantiers adultes sont les moments d'échanges de savoirs : apprentissage et transmission de techniques de bricolage, et de création, notamment au travers d'activités de récupération (up-cycling, DIY...). Les chantiers adultes sont l'occasion de développer le réseau de personnes ressources issues de l'association et orientées par des partenaires (MSIH, ADARS...), susceptibles par la suite de retransmettre leurs savoirs dans le cadre des chantiers jeunes éducatifs.

Moyens mis en œuvre

Moyens humains : Les chantiers sont portés par un animateur salarié de l'association, accompagné par un(e) ou des personnes ressources (bénévoles ou professionnelles). Ces personnes ressources peuvent être des bénévoles de l'association, qui ont reçu une « formation » pour travailler, lors d'un chantier avec les jeunes, ou encore des professionnels extérieurs intervenant dans la structure pour faire découvrir des activités non réalisées au sein de l'association.

Moyens matériels Outils de bricolage, jardinage, ressources pédagogiques, transports.

Partenariat mobilisé

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Ville de Beauvais (service social et service Prévention-Sécurité), services de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, le Fusain Ailé, la résidence jeunes et le foyer des jeunes travailleuses, le centre d'accueil des demandeurs d'asile de St Jean...

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

Indicateurs de contact et présence salariale auprès des publics, temps passé avec les usagers sur les activités de planification / animation / formation / chez des partenaires
Indicateurs de satisfaction : fréquentation, nombre de sollicitation pour de nouvelles activités, mesure de la satisfaction
Indicateurs de fréquentation : nombre de participants, répartition des utilisateurs par quartiers/zones, etc, type de publics, etc.
Questionnaires qualitatif et quantitatif de satisfaction. Entretien individuels et collectifs. - Rencontres de suivi de projet. Participation régulière d'usagers aux réunions de fonctionnement.

Plan de financement prévisionnel

<i>DEPENSES</i>		<i>RECETTES</i>	
Prestations de service	1 350 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	4 000 €
Achat matières et fournitures	2 707 €	Etat (contrat de ville)	5 000 €
Autres services extérieurs	325 €	Agence de service et de paiement	14 220 €
Charges de personnel	17 776 €	Ville de Beauvais (valorisation)	4 000 €
Charges indirectes	6 243 €	Ressources propres	1 181 €
Emploi des contributions volontaires en nature	4 213 €	Contributions volontaires en nature	4 213 €
TOTAL DEPENSES	32 614 €	TOTAL RECETTES	32 614 €

Action 1-2-9
ACCOMPAGNEMENT RENFORCE ET PREVENTION DE LA RECIDIVE

Maîtrise d'œuvre : COMMUNAUTE D'AGGLOMÉRATION DU BEAUVAISIS

Finalités de l'action
Contexte :

La prévention de la récidive fait partie depuis plusieurs années des priorités de l'État dans le cadre des politiques publiques. A cet égard, un diagnostic initial a été réalisé en 2011 par le Parquet de Beauvais à la suite d'une première expérience sur le ressort du TGI de Cambrai, ayant produit des effets probants en matière de prévention de la récidive.

Les acteurs justice, force de police, services de la ville, constatent que des consommateurs de stupéfiants apparaissent dans de nombreuses affaires pénales et reviennent très régulièrement, devant la justice sans qu'une solution pérenne ne puisse être trouvée. Les démarches de soin n'étant pas toujours suivies régulièrement dans le cadre de leurs obligations. De plus, au-delà du soin, le risque de récidive de ce public est d'autant plus important que les personnes sont très souvent confrontées à d'autres problématiques, en particulier d'insertion socio-professionnelle.

Cette problématique d'une prise en charge adaptée et globale des personnes placées sous-main de justice, et notamment consommatrices de stupéfiants, dont le risque de récidive est important, est d'autant plus essentielle qu'elle a un impact plus large sur le trafic de stupéfiants, qui touche de nombreuses collectivités dont la ville de Beauvais.

Objectif Général :

Les coordinatrices ont pour mission de favoriser l'implication de l'ensemble des acteurs pouvant intervenir dans le champ de la réinsertion sociale, et professionnelle des personnes condamnées, afin d'accroître l'efficacité des suivis visant à prévenir la récidive. L'action doit également assurer l'identification préalable des personnes les plus susceptibles d'intégrer ce dispositif de suivi renforcé.

- mettre en place un parcours de soin adapté à la problématique d'addiction,
- favoriser un retour vers l'emploi / la formation,
- favoriser l'accès aux droits potentiels (inscription pôle emploi, ouverture de droits sécurité sociale + couverture complémentaire, aide aux démarches administratives),
- favoriser l'accès à un logement ou un hébergement.

Public visé

Les personnes mineures et majeures condamnées pour des délits et faisant l'objet d'un suivi judiciaire. Elles sont choisies en fonction de leur passé pénal, de leur profil récidiviste et de leur adhésion au projet.

Localisation de l'action

Ressort du TGI de Beauvais et plus particulièrement Beauvais.

Description de l'action

L'action se déroule en plusieurs temps :

- La sélection des personnes condamnées en lien avec le juge d'application des peines, le procureur et le juge des enfants (pour les mineurs). Les personnes sont choisies soit, dès leur jugement, soit durant l'incarcération, ou au moment de la sortie et ce, en fonction du passé judiciaire, du risque de récidive et de leur adhésion au projet.

- Implication de l'ensemble des acteurs pouvant intervenir dans la réinsertion sociale, et professionnelle des personnes placés sous-main de justice et notamment consommateurs de stupéfiants, afin de renforcer l'efficacité des suivis visant à prévenir la récidive.

- Vérification de l'accomplissement des démarches liées au soin et au traitement de l'addiction.

Après la commission d'entrée et dès lors que la personne a accepté d'entrer dans le dispositif, elle est reçue une première fois dans les jours qui suivent par le ou la coordinatrice, afin de décliner de manière concrète les objectifs fixés, d'identifier les problématiques de la personne. Les entretiens sont réguliers, une fois par semaine, pendant une durée pouvant aller de 3 à 6 mois, suivant le dispositif d'entrée de la personne (classement sous conditions, accompagnement renforcé classique) : accompagnement concret dans les démarches répondant aux objectifs, évaluation de l'avancée de la personne dans ses différentes démarches. A la sortie du dispositif : évaluation des démarches entreprises, accomplies, de l'évolution de la situation, propositions - évaluation remise au parquet et aux juges d'application qui pourront juger de la pertinence ou non de maintenir la personne dans le dispositif au-delà de la période initialement prévue.

Moyens mis en œuvre

Moyens humains : Deux coordinatrices à temps plein.

Moyens matériels : Locaux et matériel nécessaires à l'exercice des missions des coordonnatrices (ordinateurs, téléphone portable, bureaux mis à disposition par les communes partenaires : Méru, Beauvais, Clermont).

Partenariat mobilisé

Protection Judiciaire de la Jeunesse, procureur de la République, juge d'application des peines, juge des enfants, services des communes concernées, Ligue Française pour la Santé Mentale, réseau associatif du CLSPD.

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

Divers Indicateurs quantitatifs : nombre de personnes accompagnées, nature des infractions commises, répartition par âge, sexe, nombre d'orientations réalisées, de sorties positives de sorties négatives (réitération, récidive, etc.), durée des suivis, taux d'assiduité

Indicateurs qualitatifs : taux de récidive des condamnés orientés pendant le suivi renforcé et à l'échéance de ce suivi, d'accès à l'emploi, à la formation, activités proposées et mises en place et impact de l'action sur la consommation de stupéfiants

Plan de financement prévisionnel

DEPENSES		RECETTES	
Achats	5 260 €	Communauté d'agglomération du Beauvaisis (Valorisation)	12 774 €
Services extérieurs	200 €	Etat (FIPD)	31 500 €
Charges de personnel	89 590 €	Etat (MILDECA)	20 000 €
		Département de l'Oise	18 000 €
		Communauté de communes du Clermontois	6 388 €
		Ville de Méru	6 388 €
TOTAL DEPENSES	95 050 €	TOTAL RECETTES	95 050 €

Action 1- 2-10	TRAVAILLEUR SOCIAL EN COMMISSARIAT
Maîtrise d'œuvre : VILLE DE BEAUVAIS	

Finalités de l'action			
<p>Contexte : La police nationale, au cours de son activité mais aussi lors des dépôts de plaintes ou mains courantes, a connaissance de situations ne relevant pas de ses compétences mais plutôt de problématiques sociales. Ces difficultés sociales peuvent, à terme, contribuer à l'aggravation de situations, voire à la judiciarisation de certaines affaires. C'est face à ce constat, et afin de permettre une prise en charge plus globale des personnes fragilisées ou des victimes, qu'a été mise en place cette action préventive, orientée vers l'accompagnement social. L'intervenant social en commissariat permet d'apporter une écoute approfondie et une réponse rapide dans l'optique de faire évoluer favorablement ces situations qui ne sont pas du domaine de la police nationale.</p> <p>Objectif Général : La présence d'un travailleur social au commissariat permet d'assurer la jonction entre la sphère judiciaire et la sphère sociale. Le professionnel a pour mission principale de réaliser une intervention de proximité (au commissariat ou à domicile en cas d'urgence) afin de prendre les mesures nécessaires pour les personnes reçues. Son rôle est principalement tourné vers l'accompagnement des victimes. Sa présence permet d'évaluer les besoins sociaux pouvant émerger au cours de l'activité policière.</p>			
Public visé		Localisation de l'action	
Toute personne en détresse sociale ou victime d'infractions de quelque nature que ce soit, détectée par un service de police		Beauvais - Quartiers relevant de la politique de la ville. Entretiens dans les locaux du commissariat de Police, sur le quartier Saint Jean	
Description de l'action			
<p>Les modalités de fonctionnement de ce projet ont été définies lors de la rédaction du profil de poste et de la convention partenariale en tenant compte du cadre de travail interministériel mais également de la circulaire du ministère de l'intérieur en date du 21 décembre 2006. Ainsi, le travailleur social est destinataire d'une copie de l'ensemble des mentions de mains courantes faites auprès de la Police Nationale de la circonscription de Beauvais afin de pouvoir se saisir des situations impliquant une ou plusieurs problématiques sociales, révélées au cours de l'activité judiciaire des agents de Police. Le travailleur social évalue les besoins sociaux qui se révèlent au cours de l'activité judiciaire et réalise une intervention de proximité, dans l'urgence si nécessaire, tout en facilitant l'accès de la personne aux services sociaux et de droit commun concernés. L'intervenant social en commissariat permet d'apporter une écoute approfondie et une réponse rapide dans l'optique de faire évoluer favorablement ces situations qui ne sont pas du domaine de la police nationale. Il participe également à la mise en place de projets dans le cadre de la délégation droit des femmes de la ville de Beauvais, de la prévention des violences conjugales et intrafamiliales.</p>			
Moyens mis en œuvre			
<p>Moyens humains : Un intervenant social au commissariat.</p> <p>Moyens matériels : Bureau au sein du commissariat de Police à Saint-Jean, ordinateur + fournitures de bureau.</p>			
Partenariat mobilisé			
<p>Ville de Beauvais et Agglomération du Beauvaisis (service prévention de la délinquance, CCAS, médiateurs de tranquillité publique), association France victimes 60, services sociaux, partenaires institutionnels et associatifs, services de la police nationale (brigade de protection des familles), psychologue au commissariat.</p>			
Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités			
<p>Évaluation quantitative : Nombre de personnes rencontrées et nombre de familles / Nombre d'interventions effectuées par le travailleur social. Répartition par classe d'âge, par sexe et par secteur géographique. Durée des suivis engagés par le travailleur social.</p> <p>Évaluation qualitative : Nature des problématiques pour lesquelles le travailleur social est intervenu (violences intrafamiliales, séparations difficiles...) Nature des partenaires (relais aux services sociaux, soutien psychologique, médiation, conciliation, structures de soins, CHRS, CIDFF...) Évaluation menée par le Comité de Pilotage et rédaction d'un rapport mensuel adressé au DDSF, au Maire de Beauvais.</p>			
Plan de financement prévisionnel			
DEPENSES		RECETTES	
Charge du personnel	49 600 €	Ville de Beauvais (valorisation)	24 800 €
		Etat (FIPD)	24 800 €
TOTAL DEPENSES	49 600 €	TOTAL RECETTES	49 600 €

1-2 AMELIORER L ACCES AUX DROITS ET PREVENIR LA DELINQUANCE

Action 1-2 11	PREVENTION SPECIALISEE
Maîtrise d'œuvre : Association Insertion, Formation, Éducation, Prévention (IFEP)	

Finalités de l'action

Contexte :
Depuis plusieurs années, différentes actions de prévention ont été mises en place, notamment dans le cadre du contrat local de sécurité. Néanmoins, il existe de nombreux jeunes qui ne participent pas à la vie du quartier ou à celle de la ville en général. Ces jeunes sont souvent isolés, en voie de marginalisation, d'exclusion ou d'échec scolaire. Dans ce cadre, une présence quotidienne d'éducateurs de rue est nécessaire pour aller à la rencontre de ces jeunes et établir un projet avec eux. L'équipe de prévention spécialisée de l'IFEP, constituée d'éducateurs de rue, est co-financée depuis 2003 par le Conseil départemental et l'agglomération du Beauvaisis. Leur activité principale est basée sur le travail de rue par le biais d'une présence sociale dans les quartiers prioritaires de la ville de Beauvais.

Objectif Général :

- Obtenir une meilleure connaissance des jeunes, de leurs besoins et de leurs attentes tant sur le plan individuel que collectif.
- Assurer un accompagnement éducatif sur le plan individuel mais aussi collectif vis à vis des jeunes et des groupes.
- Remettre le jeune en lien avec les différentes institutions.
- Agir en lien étroit avec les parents (travail sur l'importance de la parentalité dans l'éducation) et en complémentarité avec les services sociaux.
- Rétablir le respect d'une loi sociale partagée par tous, et limiter les conduites à risques.

Public visé	Localisation de l'action
Public jeune des QPV de Beauvais (11-21 ans)	Beauvais – Quartiers Argentine, Saint-Jean et Saint-Lucien.

Description de l'action

- Présence sociale des éducateurs au niveau des lieux institutionnels mais surtout au niveau de la rue et des lieux fréquentés par le public jeune (centres commerciaux, équipements sportifs, lieux de regroupements fréquents, etc.).
- Accompagnement social et éducatif (individuel et/ou collectif) en dehors de tout mandat administratif ou judiciaire. Principe de libre adhésion et du respect de l'anonymat du jeune.
- Entretien individualisé avec le jeune et sa famille, orientation vers les structures à même de permettre la réalisation du projet travaillé. Travail en lien et en complémentarité avec les services sociaux et les partenaires du contrat local de sécurité.
- Développer un réseau avec les différents acteurs œuvrant sur les quartiers, par la mise en place d'actions communes et de temps d'échanges réguliers.
- Participation au repérage des jeunes en difficulté et à leur prise en charge dans le cadre du dispositif de Réussite Éducative, en lien avec l'Éducation Nationale et les services sociaux.

Moyens mis en œuvre

- Huit éducateurs/ éducatrices, sous la responsabilité d'un chef de service, assurent un travail de rue dans les quartiers prioritaires de la ville pour aller au contact du public jeune + Une secrétaire à mi-temps et une psychologue à 10%
- Mise en place d'ateliers socio-éducatifs, activités, sorties, séjours

Partenariat mobilisé

Conseil départemental, Agglomération du Beauvaisis, Centres sociaux de la ville de Beauvais, Maison des familles la bulle, Maison de l'emploi et de la Formation, Médiateurs de tranquillité publique, éducation nationale, associations ...

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

Bilan annuel adressé au conseil départemental de l'Oise et à la ville de Beauvais
Points d'étapes réguliers lors des comités de pilotage et des comités de ville (organisés par la convention) ;
Nombre de jeunes accompagnés, taux de renouvellement, répartition filles/garçons ;
Problématiques repérées, problématiques traitées ;
Orientations réalisées ;
Nombre et nature des actions socio-éducatives.

Plan de financement prévisionnel

<i>DEPENSES</i>		<i>RECETTES</i>	
Dépenses exploitation courante	46 009 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (valorisation)	159 856 €
Dépenses afférentes au personnel	460 659 €	Département de l'Oise	372 996 €
Dépenses afférentes à la structure	54 860 €	Reprise de résultat	28 676 €
TOTAL DEPENSES	561 528 €	TOTAL RECETTES	561 528 €

PILIER 1 – COHESION SOCIALE

1-3 - « Améliorer l'accès à la santé »

1-3-1	Un esprit sain dans un corps sain	No Made
1-3-2	Prévention des comportements à risques chez les jeunes	SATO
1-3-3	Prévention santé, sport et insertion	APSL 80
1-3-4	Rallye santé à Beauvais	CIDFF

CONTRAT DE VILLE – PROGRAMMATION 2020
PILIER 1 – COHESION SOCIALE
1-3 AMELIORER L'ACCES A LA SANTE

Action 1-3-1	UN ESPRIT SAIN DANS UN CORPS SAIN
	Maîtrise d'œuvre : Association NO MADE

Finalités de l'action

Contexte :

Le projet que l'association No Made a pour but de répondre aux besoins de bien-être que les habitantes ont longtemps formulés lors des ateliers, mais aussi lors des événements auxquels l'association a participé.

Objectif Général :

- Permettre de sensibiliser les femmes à la diététique nutritionnelle pour elles et leurs familles,
- Permettre aux femmes d'entretenir leur corp,
- Favoriser la mixité sociale et culturelle,
- Proposer une tarification selon les revenus afin de permettre l'accès à la culture et aux loisirs aux personnes des quartiers prioritaires et aux revenus modestes.

Public visé

Public issu des QPV.
30 personnes de 18 à 77 ans.

Localisation de l'action

Beauvais – Quartiers Argentine et Saint-Jean.

Description de l'action

L'association a développé depuis de nombreuses années une certaine expertise auprès des femmes de 18 à 77 ans pour le renforcement musculaire et la gymnastique.

Cette action a évolué avec le temps puisque depuis quelques années, il s'agit d'intervenir sur le bien-être des femmes. En effet, le projet s'articulera, comme en 2019, autour de cours de renforcement musculaire (à raison de 3 par semaine - mardi à Argentine et jeudi à la MJA et vendredi à Saint-Lucien)., mais aussi autour d'actions de sensibilisation (nutrition, sophrologie, socio-esthétique...).

Les cours auront lieu sur le temps scolaire en matinée (mardi de 9h00 à 10h00 et jeudi de 9h30 à 10h30 et le vendredi 9h00 à 10h00). Ainsi, les ateliers n'empiètent pas sur les contraintes quotidiennes des mamans. Par ailleurs, un lien a été fait avec 2 associations intervenant sur le territoire afin d'être en pleine complémentarité et d'établir le public cible de chacun des porteurs.

Moyens humains : personnel et bénévoles de l'association, intervention de sophrologues et diététiciens.

Moyens matériels : locaux municipaux et communautaires, matériel de l'association.

Partenariat mobilisé

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Ville de Beauvais, Etat, centres sociaux, associations de quartier...

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

- Implication et assiduité des participantes.,
- Nombre de personnes inscrites,
- Qualité des échanges avec les usagers,
- Impactes de l'atelier sur le bien être des participantes

Plan de financement prévisionnel

<i>DEPENSES</i>		<i>RECETTES</i>	
Achats, prestations de services	1 700 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	3 000 €
Services extérieurs	600 €	Etat (contrat de ville)	3 000 €
Autres services extérieurs	6 980 €	Autres produits de gestion courante	1000 €
Charges de personnel	1 100 €	Produits financiers	780 €
Emplois des contributions volontaires en nature	5 000 €	Contributions volontaires en nature	5 000 €
		Ressources propres	2 600 €
TOTAL DEPENSES	15 380 €	TOTAL RECETTES	15 380 €

Action 1-3-2	PREVENTION DES COMPORTEMENTS A RISQUE CHEZ LES JEUNES
	Maîtrise d'œuvre : SATO-PICARDIE

Finalités de l'action
Contexte :

L'action du SATO auprès des jeunes a été mise en place à la suite d'une demande des partenaires et des pouvoirs publics pour permettre le traitement des addictions de ce public particulier. A ce titre, le bilan du Fusain Ailé sur ces dernières années permet de penser que l'essentiel des jeunes s'adresse au point écoute pour des problèmes relatifs aux fragilités psychologiques caractéristiques de la crise d'adolescence. Ce point d'écoute, bien que généraliste, porte une attention toute particulière sur les conduites addictives (stupéfiants entre autres), ces conduites représentant 75% des interventions.

Objectif Général :

- Prévenir les conduites à risque et les conduites addictives des jeunes reçus (alcool, tabac, cannabis...)
- Soutenir les jeunes entre 12 et 25 ans et leur entourage.
- Soutenir les professionnels accueillant un public jeune et développer le partenariat

Public visé

Adolescents et jeunes majeurs en difficulté, principalement le public 15-25 ans, parents et entourage de ces jeunes

Localisation de l'action

Beauvais – centre-ville

Description de l'action

Accueil et entretien individuel des jeunes et de l'entourage s'interrogeant sur les produits ou comportements à risque.
Interventions collectives dans les structures accueillants des jeunes.
Informations et sensibilisation de professionnels sur ces thématiques
Repérage précoce.

Moyens mis en œuvre
Moyens humains :

Un éducateur spécialisé et un psychologue

Moyens matériels :

Mise à disposition de documents, véhicule de service

Partenariat mobilisé

Agence Régionale de Santé (ARS) – MILDT – Préfecture - TGI de Beauvais - P.J.J.- Ville de Beauvais - Éducation Nationale et établissements scolaires – MEF-ANPAA – JCLT– CAEP - Conseil départemental – Boutique solidarité - structures de quartiers – Médecins généralistes- IFEP

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

Rapport d'activité annuel.
Bilan semestriel.

Plan de financement prévisionnel

DEPENSES		RECETTES	
Services extérieurs	15 650 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	14 000 €
Achats	3 640 €	Etat (ARS)	108 700 €
Autres services extérieurs	4 700 €	Vente de produits, prestations de service	2 500 €
Impôts, taxes	6 550 €		
Rémunération de personnel	93 360 €		
Dotation amortissements	1 300 €		
TOTAL DEPENSES	125 200 €	TOTAL RECETTES	125 200 €

Action 1-3-3	PREVENTION SANTE SPORT ET INSERTION
	Maîtrise d'œuvre : Association PROFESSION SPORTS ET LOISIRS 80 (A.P.S.L.)

Finalités de l'action

Contexte :
 Il a été constaté que les plus défavorisés, dont les allocataires du RSA, consultent moins que la moyenne et rencontrent des barrières quant au maintien d'une bonne santé : manque de prévention, peur par rapport à leur situation, contraintes financières, méconnaissance du système-réseau de santé...
 Autre constat, celui des comportements délétères associés à des situations de vie difficiles, où la santé et le bien-être ne sont pas des priorités.
 L'APS, facteur de bien-être physique et mental, servira de support pour coordonner et valoriser l'action de prévention et d'information santé et d'accès aux soins, par la mise en place d'ateliers spécifiques sur la santé, l'hygiène alimentaire, la prévention.
 Ce constat a été établi par les autorités de santé, les chargés d'insertion, les référents sociaux, les associations locales, ou bien encore les usagers eux-mêmes.
 Objectif Général :
 - déclencher une démarche de prise en charge des difficultés de santé et d'insertion sociale,
 - améliorer l'autonomie de l'hygiène sportive et alimentaire des allocataires des minima sociaux,
 - rendre les participants acteurs de leur insertion au sens général.

Public visé	Localisation de l'action
Habitants des QPV, souffrant d'une pathologie particulière, adultes en parcours d'insertion, sans domicile fixe, étrangers, demandeurs d'emploi, ... 30 personnes repérées par les travailleurs sociaux et associations locales.	Beauvais – Quartiers Argentine et Saint-Jean.

Description de l'action

Plusieurs actions sont prévues, visant à aider à l'insertion et à la réinsertion des allocataires des minima sociaux avec l'activité sportive et la santé comme supports :

- 1/ mise en place d'une séance hebdomadaire de 1h30 d'activité physique encadrée par un éducateur sportif (sur 30 semaines),
- 2/ mise en place d'un atelier par trimestre sur l'équilibre alimentaire : diététicienne (3 ateliers/an),
- 3/ relais et diffusion des informations des campagnes nationales de prévention sur des thématiques de santé en lien avec la nutrition, le cancer, le tabac, l'alcool...
- 4/ proposition d'accompagnement individuel aux allocataires vers une structure-relais en fonction de leurs besoins (réfèrent social, bilan de santé, association ...)
- 5/ Proposer un accompagnement individuel aux habitants vers une structure en adéquation avec leurs besoins.

La programmation de l'APS et des intervenants extérieurs se fait en concertation avec le groupe et en fonction des besoins repérés.

Moyens mis en œuvre

Moyens humains : en interne : chargée en développement, éducateurs sportifs, comptable et bénévoles – en externe : professionnels de santé, de l'insertion, associatifs.
Moyens matériels : bureaux, matériel informatique et bureautique, vidéoprojecteur, logiciels et applications web spécifiques avec suivi des présences, des tests et suivis individuels, matériel sportif adapté, véhicule utilitaire, expositions, flyers, documentation et vidéos : PNNS, CPAM (Ameli), INPES (IREPS), salle de réunion et/ou salle polyvalente de la Ville de Beauvais, cuisine collective.

Partenariat mobilisé

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Etat, Ville de Beauvais, CCAS, Région Hauts de France, Département de l'Oise, Agence Régionale de Santé (ARS), Clésence, BGE, Pôle emploi, associations de quartier ...

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

- APS : nombre de séances réalisées, nombre de personnes présentes, évolution des capacités physiques (tests),
- Santé : nombre de séances, thématiques, pourcentages de certificats médicaux, nombre de suivis, nombre de bilans de santé, amélioration de l'équilibre alimentaire (test habitudes),
- Insertion : nombre de suivis, nombre d'accompagnements,
- Bilans trimestriels sur les 3 thématiques avec les outils d'évaluation interne, suivi des bénéficiaires à la demande du chargé d'insertion / réfèrent social / structure, bilans intermédiaires à la demande des partenaires financiers ou autres,
- L'application Web créée en 2016 avec un Webmaster a été simplifiée en 2019.

Plan de financement prévisionnel

<i>DEPENSES</i>		<i>RECETTES</i>	
Achats, prestations de service	550 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	3 000 €
Services extérieurs	1 430 €	Etat (contrat de ville)	4 000 €
Autres services extérieurs	2 570 €	Région Hauts de France	1 500 €
Charges de personnel	6 450 €	Etat (ARS)	2 000 €
Emploi des contributions volontaires en nature	1 350 €	Contributions volontaires en nature	1 350 €
		Ressources propres	500 €
TOTAL DEPENSES	12 350 €	TOTAL RECETTES	12 350 €

CONTRAT DE VILLE – PROGRAMMATION 2020
PILIER 1 – COHESION SOCIALE
1-3 AMELIORER L'ACCES A LA SANTE

Action 1-3-4	RALLYE SANTE A BEAUVAIS
	Maîtrise d'œuvre : CENTRE D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES DE L'OISE (C.I.D.F.F.)

Finalités de l'action

Contexte :

Les CIDFF ont une mission d'intérêt général. Ils disposent d'un agrément confié par l'Etat pour permettre l'accès aux droits des femmes et favoriser l'égalité femmes / hommes. Cette mission s'entend dans tous les domaines, qu'ils soient juridiques, professionnels, sociaux, ou familiaux.

Objectif Général :

- Permettre l'accès aux soins et à la prévention à un public en difficulté,
- Identifier le rôle et les missions des structures existantes sur Beauvais, que chacun est susceptible de solliciter en termes de prévention et de santé,
- Faciliter l'insertion sociale et professionnelle de personnes en difficulté et ainsi l'accès à la pleine citoyenneté.

Public visé	Localisation de l'action
15 personnes adultes (groupe mixte) en insertion	Beauvais - Quartiers Argentine, Saint-Lucien et Saint-Jean

Description de l'action

Faire connaître aux personnes en difficulté, les structures existantes sur Beauvais accessibles à tous et gratuites, afin qu'elles puissent en bénéficier.

Il s'agit d'organiser un rallye durant le deuxième semestre de l'année : visite de structures avec un groupe en insertion de l'association Itinér'Air ou de l'AFEC : le conseil départemental de l'Oise : médecin du Centre de Planification et Education Familiale et PMI (contraception, grossesse) - le SATO : prévention des toxicomanies - la Ligue contre le cancer : prévention des cancers - le UFSBD : prévention en matière d'hygiène bucco-dentaire (intervention d'un chirurgien-dentiste) - l'OPHS : dépistage IST sida, vaccinations gratuites – le Diab Beauvais : service de prévention du diabète à l'hôpital – l'ANPAA : prévention de l'alcoolisme - l'UFOLEP : activité sportive accessible à tous (à définir : marche nordique, gymnastique, ...).

Une mise en commun et un bilan sont réalisés avec les participants et les structures partenaires.

Moyens mis en œuvre

Moyens humains : une chargée d'accueil et d'information polyvalente pour l'organisation, l'animation et l'évaluation du rallye et une directrice pour la partie administrative et financière.

Moyens matériels : mise à disposition d'une salle par les structures lors des visites.

Partenariat mobilisé

Communauté d'agglomération du Beauvaisis, Etat, Itinér'aire, AFEC de Beauvais, ligue contre le cancer, SATO, l'ANPAA, CPEF et PMI, UFSBD, OPHS, Hôpital de Beauvais, UFOLEP, GE PSL en Picardie

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

- Nombre de personnes touchées (nombre de participants, nombre de femmes, nombre de personnes venant des quartiers prioritaires, nombre de structures visitées, questions posées de la part du public, attentes et ressentis suite au rallye),
- Assiduité des participantes, bilan oral des participants à la fin de l'action,
- Qualité des échanges entre participantes,
- Qualité des intervenantes – point entre l'équipe en charge de l'action et la directrice- entretiens annuels.

Plan de financement prévisionnel

DEPENSES		RECETTES	
Achat, prestations de services	36 €	Etat (contrat de ville)	2 250 €
Services extérieurs	74 €	Etat (poste FONJEP)	250 €
Autres services extérieurs	597 €	Ressources propres affectées au projet	867 €
Impôts et taxes	43 €		
Charges de personnel	2 617 €		
TOTAL DEPENSES	3 367 €	TOTAL RECETTES	3 367 €

PILIER 2

CADRE DE VIE

ET RENOUVELLEMENT

URBAIN



PILIER 2 – CADRE DE VIE ET RENOUVELLEMENT URBAIN

2 - 1- « Renforcer l’attractivité urbaine des quartiers »

2-1-1	Quartier Argentine – Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU)	CA du Beauvaisis
2-1-2	Quartier Argentine – Dotation politique de la Ville	Ville de Beauvais
2-1-3	Quartier Saint-Lucien – Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU)	CA du Beauvaisis
2-1-4	Quartier Saint-Jean - Dotation politique de la Ville	Ville de Beauvais
2-1-5	Quartier Saint-Jean - Plan Energie pour le Patrimoine Social (PEPS)	CA du Beauvaisis

CONTRAT DE VILLE – PROGRAMMATION 2020
PILIER 2 – CADRE DE VIE ET RENOUVELLEMENT URBAIN
2-1 RENFORCER L'ATTRACTIVITE URBAINE DES QUARTIERS

Action 2-1-1	QUARTIER ARGENTINE – NOUVEAU PROGRAMME NATIONAL DE RENOUVELLEMENT URBAIN (NPNRU)
	Porteur de projet : Communauté d'agglomération du Beauvaisis Maîtres d'ouvrage : Ville de Beauvais, Communauté d'agglomération du Beauvaisis, Adoma, Clésence, OPAC de l'Oise, SA HLM de l'Oise.

Finalités de l'action

Contexte : La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine promulguée le 21 février 2014 a redéfini les modalités d'intervention de la Politique de la Ville sur la période 2015-2020 et a lancé un Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) pour la période 2014-2024. Officialisé en décembre 2014, le quartier Argentine a été déclaré éligible au NPNRU. Suite à son éligibilité, le quartier a fait l'objet d'un diagnostic ayant permis de faire émerger les atouts, les opportunités, les enjeux et les points d'attention du quartier.

Le protocole de préfiguration du NPNRU Argentine et Saint-Lucien a été signé le 1^{er} juillet 2016 et a permis à l'ensemble des acteurs du projet de s'accorder sur un programme d'études qui s'est tenu jusque fin 2018. Le projet urbain qui en a émergé a été présenté aux habitants en Comité de Suivi et de Médiation le 30 mai 2018.

Suite à des recommandations formulées par l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU), le projet urbain a été présenté le 19 septembre 2019 à l'Agence et à ses partenaires nationaux. Il a fait l'objet d'une déclaration d'engagement permettant le lancement anticipé des travaux qui a été signée le 4 décembre 2019 et sera poursuivie par la signature de la convention pluriannuelle de renouvellement urbain courant 2020.

A noter également que la Communauté d'agglomération du Beauvaisis souhaite apporter son soutien aux organismes bailleurs sociaux pour répondre aux préoccupations majeures exprimées par les locataires du parc social (requalification thermique des logements sociaux et diminution de la facture d'énergie pour le locataire in fine, sans augmentation des loyers et charges relative aux travaux de rénovation mis en œuvre). La collectivité a donc mis en place un dispositif : le Plan Energie pour le Patrimoine Social (PEPS) 2015-2020. Ce dispositif s'articule avec les projets de rénovation urbaine (NPNRU).

Objectif général :

Le NPNRU vise à la transformation profonde des quartiers prioritaires présentant les dysfonctionnements urbains les plus importants.

Public visé	Localisation de l'action
Les habitants du quartier Argentine, les acteurs du quartier et plus largement les Beauvaisiens.	Beauvais - Quartier Argentine

Description de l'action

L'ANRU a validé le projet du NPNRU Argentine le 4 décembre 2019, lors de la signature d'une déclaration d'engagement qui s'est tenue en présence du porteur de projet, des maîtres d'ouvrages concernés et des partenaires financiers, ainsi que du Ministre Julien Denormandie, chargé de la Ville et du Logement.

Les principaux objectifs et enjeux du projet sont les suivants : valoriser le potentiel paysager en lien avec les pôles de vie du quartier, réorganiser le pôle de services et équipements de Morvan, renforcer les axes structurants et développer les mobilités douces, améliorer des connexions avec le Sud du quartier (centre-ville), requalifier le parc social prioritaire, désenclaver et diversifier l'habitat par la reconquête des franges, résidentialiser les îlots fragiles et définir une stratégie en direction des copropriétés.

Le projet du NPNRU Argentine est le suivant : 967 logements rénovés (Clésence, OPAC de l'Oise, SA HLM de l'Oise), 98 constructions de logements diversifiés (majoritairement en accession), 325 logements résidentialisés (Clésence, SA HLM de l'Oise), 395 démolitions de logements ou équivalents-logements (Adoma, Clésence et SA HLM de l'Oise), 6 opérations relatives aux équipements (Ville et Agglomération du Beauvaisis) : reconstruction de la crèche Jacoby, rénovation/reconstruction des gymnases, création du nouveau groupe scolaire du secteur Morvan, extension de la médiathèque, nouveaux locaux associatifs, aménagement d'un parc sur le site de l'ancienne pouponnière (Ville de Beauvais) et 16 interventions concernant la voirie et les espaces publics (Ville de Beauvais).

L'année 2020 sera consacrée aux procédures de relogement des ménages locataires des bâtiments visés par des démolitions, et 8 opérations seront lancées prioritairement : Rénovation des bâtiments du Clos Saint-Antoine, rue des Vignes – SA HLM de l'Oise, Rénovation de la Tour A, rue du Languedoc/rue d'Anjou – SA HLM de l'Oise, Rénovations de 4 ensembles immobiliers de l'OPAC de l'Oise (C1, D1, E1-2 et B3-4), Aménagement du site de l'ancienne pouponnière (démolition des bâtiments existants) – Ville de Beauvais / EPFLO. Par ailleurs, la maison du projet du quartier Argentine, espace d'information du NPNRU situé à MAJI, conduira des actions participatives avec les habitants en 2020. En conséquence, la Ville de Beauvais s'est dotée d'un budget propre pour son animation et son fonctionnement. Enfin, des études de faisabilité et de programmation seront également engagées par la Ville de Beauvais pour les aménagements et équipements publics du quartier.

Moyens mis en œuvre

Moyens humains : Equipe de relogement des organismes bailleurs Clésence et SA HLM de l'Oise, équipe projet de la Communauté d'agglomération du Beauvaisis, de la Ville de Beauvais, et des organismes bailleurs Adoma, Clésence, OPAC de l'Oise, SA HLM de l'Oise.

Etudes visant à la coordination d'ensemble du projet : Missions d'ordonnancement, de pilotage et de coordination (OPC) et d'architecte-urbaniste coordinateur à l'échelle du périmètre de projet du quartier Argentine seront mobilisées dans le but d'organiser le déroulement des études, des travaux, ainsi qu'harmoniser les actions des différents maîtres d'ouvrages pour assurer le suivi des chantiers à venir.

Partenariat mobilisé

ANRU, Action Logement, Caisse des Dépôts et des Consignations.

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

Non concerné.

Plan de financement prévisionnel et pluriannuel du projet NPNRU Argentine

DEPENSES TTC		RECETTES TTC	
Projets de l'OPAC de l'Oise	5 515 816 €	Etat (ANRU) (pour les projets des bailleurs et ville de Beauvais)	1 534 991 €
Projets de la SA HLM 60	4 352 782 €	Caisse des dépôts (OPC)	12 000 €
Projets de la Ville de Beauvais (Parc Pouponnière, maisons du projet.)	521 061€	Communauté d'agglomération du Beauvaisis (valorisation)	241 800 €
Etudes NPNRU portées par la Communauté d'agglomération du Beauvaisis	253 800 €	Communauté d'agglomération du Beauvaisis (PEPS) (valorisation)	1 082 500 €
		Ville de Beauvais (Valorisation)	398 561 €
		Bailleurs (OPAC de l'Oise et SA HLM 60)	7 373 607 €
TOTAL DEPENSES	10 643 459 €		10 643 459 €

**CONTRAT DE VILLE – PROGRAMMATION 2020
PILIER 2 – CADRE DE VIE ET RENOUVELLEMENT URBAIN
2-1 RENFORCER L'ATTRACTIVITE URBAINE DES QUARTIERS**

Action 2- 1-2	QUARTIER ARGENTINE – DOTATION POLITIQUE DE LA VILLE (DPV)
	Maître d'ouvrage et maître d'œuvre : Ville de Beauvais

Finalités de l'action

Contexte :

La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine promulguée le 21 février 2014 a redéfini les modalités d'intervention de la Politique de la Ville sur la période 2015-2020 et a lancé un Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) pour la période 2014-2024. Officialisé en décembre 2014, le quartier Argentine a été déclaré éligible au NPNRU. En parallèle, la Ville de Beauvais bénéficie d'une dotation de l'Etat, la Dotation Politique de la Ville (DPV), destinée aux communes les plus en difficultés. Cette dotation a été fléchée prioritairement sur les quartiers Argentine et Saint-Lucien dans le but de pouvoir accompagner les prochains travaux de la rénovation urbaine, en articulation avec le projet urbain visé, mais aussi sur le quartier Saint-Jean dans le but de pérenniser les transformations positives issues du premier Programme de Rénovation Urbaine (PRU).

Objectif général :

Améliorer le cadre de vie dans les quartiers prioritaires présentant les dysfonctionnements urbains les plus importants, assurer la préservation des axes routiers vieillissants.

Public visé	Localisation de l'action
Les habitants du quartier Argentine, les acteurs intervenant sur le quartier et plus largement les Beauvaisiens.	Beauvais - Quartier Argentine

Description de l'action

Les intentions poursuivies par les projets accompagnés par la DPV sur le quartier Argentine sont l'ouverture d'un nouvel accueil de loisirs « La Ribambelle » et la réfection de la voirie pour améliorer la sécurité et l'accessibilité des usagers.

L'ouverture d'un nouvel accueil de loisirs « La Ribambelle » :

Le site retenu est celui de l'ancienne médiathèque, au cœur du quartier Argentine, aujourd'hui en partie occupé au rez-de-chaussée par la restauration Camus, et situé à proximité des groupes scolaires Camus-Lanfranchi (4 écoles sur un seul site). Ce projet permettra d'augmenter le nombre de places au sein du quartier en périscolaire pour 78 enfants supplémentaires (38 en maternelle, 40 en élémentaire). Il répondra à la liste d'attente recensée (environ 50 enfants) et aux problématiques de déplacements des enfants d'un site à l'autre du fait du nombre de places actuelles disponibles.

L'accueil de loisirs et la restauration scolaire bénéficieront de locaux propres et auront chacun leur usage unique afin de répondre à la réglementation. Des espaces mutualisés avec la restauration scolaire seront partagés au rez-de-chaussée pour permettre d'effectuer l'accompagnement scolaire ainsi que certaines activités. Un espace dédié aux personnels sera créé (vestiaires et sanitaires) et utilisé par les deux services présents. Au premier étage, il est prévu de créer une salle de réunion, deux salles d'activité et des espaces de stockage pour la partie accueil de loisirs.

Echéancier des travaux -> de juillet à août 2019 : travaux du RDC puis de janvier à septembre 2020 : aménagement du premier étage.

Travaux de revêtement de voiries sur le quartier Argentine :

En complément des voiries qui seront réaménagées dans le cadre du programme de rénovation urbaine (NPNRU), le périmètre a été élargi afin de pouvoir faire bénéficier des travaux de modernisation aux rues adjacentes du quartier Argentine, non comprises dans le périmètre de projet de la rénovation urbaine.

Les travaux de revêtement de voirie comprendront la réfection des couches de roulement avec reprises localement des fondations de voiries, la réfection de trottoirs, la mise en accessibilité des traversées piétonnes.

La voirie suivante est concernée par le projet : rue de Saint-Just en Chaussée dans le quartier Argentine (Clermont – Jean Moulin), rue de Saint-Just en Chaussée (Jean Moulin – 8 mai 1945) et le trottoir de la rue de Saint-Just en Chaussée (côté impair Vignes – Clermont et côté pair Bas Romain – Jean Moulin).

Echéancier des travaux > de juillet à août 2020 : travaux de revêtement.

Moyens mis en œuvre

Moyens humains : Equipe projet de la Ville de Beauvais.

Partenariat mobilisé

Etat, CAF de l'Oise.

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

Non concerné.

Plan de financement prévisionnel

DEPENSES TTC		RECETTES TTC	
Projet « La Ribambelle »	804 252 €	Etat (DPV)	420 860 €
Projet de voirie	211 663 €	CAF de l'Oise (Projet « La Ribambelle »)	256 417 €
		Ville de Beauvais (valorisation)	338 638 €
TOTAL DEPENSES	1 015 915 €	TOTAL RECETTES	1 015 915 €

CONTRAT DE VILLE – PROGRAMMATION 2020
PILIER 2 – CADRE DE VIE ET RENOUVELLEMENT URBAIN
2-1 RENFORCER L'ATTRACTIVITE URBAINE DES QUARTIERS

Action 2-1-3	QUARTIER SAINT-LUCIEN – NOUVEAU PROGRAMME NATIONAL DE RENOUVELLEMENT
Porteur de projet : Communauté d'agglomération du Beauvaisis Maîtres d'ouvrage : Ville de Beauvais, Communauté d'agglomération du Beauvaisis, Clésence, OPAC de l'Oise.	

Finalités de l'action

Contexte :

La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine promulguée le 21 février 2014 a redéfini les modalités d'intervention de la Politique de la Ville sur la période 2015-2020 et a lancé un Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) pour la période 2014-2024. Officialisé en décembre 2014, le quartier Saint-Lucien a été déclaré éligible au NPNRU. Suite à son éligibilité, le quartier a fait l'objet d'un diagnostic ayant permis de faire émerger les atouts, les opportunités, les enjeux et les points d'attention du quartier.

Le protocole de préfiguration du NPNRU Argentine et Saint-Lucien a été signé le 1^{er} juillet 2016 et a permis à l'ensemble des acteurs du projet de s'accorder sur un programme d'études qui s'est tenu jusque fin 2018. Le projet urbain qui en a émergé a été présenté aux habitants en Comité de Suivi et de Médiation le 30 mai 2018.

Suite à des recommandations formulées par l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU), le projet urbain a été présenté le 19 septembre 2019 à l'Agence et à ses partenaires nationaux. Il a fait l'objet d'une déclaration d'engagement permettant le lancement anticipé des travaux qui a été signée le 4 décembre 2019 et sera poursuivie par la signature de la convention pluriannuelle de renouvellement urbain courant 2020.

A noter également que la Communauté d'agglomération du Beauvaisis souhaite apporter son soutien aux organismes bailleurs sociaux pour répondre aux préoccupations majeures exprimées par les locataires du parc social (requalification thermique des logements sociaux et diminution de la facture d'énergie pour le locataire in fine, sans augmentation des loyers et charges relative aux travaux de rénovation mis en œuvre). La collectivité a donc mis en place un dispositif : le Plan Energie pour le Patrimoine Social (PEPS) 2015-2020. Ce dispositif s'articule avec les projets de rénovation urbaine (NPNRU).

Objectif général :

Le NPNRU vise à la transformation profonde des quartiers prioritaires présentant les dysfonctionnements urbains les plus importants.

Public visé

Les habitants du quartier Saint-Lucien, les acteurs du quartier et plus largement les Beauvaisiens.

Localisation de l'action

Beauvais - Quartier Saint-Lucien

Description de l'action

L'ANRU a validé le projet du NPNRU Saint-Lucien le 4 décembre 2019, lors de la signature d'une déclaration d'engagement qui s'est tenue en présence du porteur de projet, des maîtres d'ouvrages concernés et des partenaires financiers, ainsi que du Ministre Julien Denormandie, chargé de la Ville et du Logement.

Les principaux objectifs et enjeux du projet sont les suivants : exploiter les aménités paysagères et historiques et mieux les relier aux aires d'équipements, faire du parc de la Grenouillère un lieu de destination privilégié, optimiser les équipements et réhabiliter le pôle scolaire et périscolaire, conforter le pôle commercial de proximité, développer les mobilités douces, dédensifier / désenclaver / diversifier l'habitat par la reconquête des franges situées au Nord du quartier, réhabiliter le parc social dans son ensemble et résidentialiser les îlots fragiles et enclavés.

Le projet urbain du NPNRU Saint-Lucien est le suivant : 765 logements rénovés (Clésence et OPAC de l'Oise), à minima 10 constructions nouvelles de logements diversifiés (majoritairement en accession), 54 logements résidentialisés (Clésence), 279 démolitions de logements (Clésence et OPAC de l'Oise), 2 opérations relatives aux équipements de proximité : réhabilitation du groupe scolaire Europe-Grenouillère et de l'ALSH Cœur de Mômes, délocalisation de la cantine actuelle dans le groupe scolaire (Ville de Beauvais), Réaménagement du parc de la Grenouillère et de ses accès par les berges du Thérain (Ville de Beauvais) et 9 interventions concernant la voirie et les espaces publics (Ville de Beauvais).

L'année 2020 sera consacrée aux procédures de relogement des ménages locataires des bâtiments visés par des démolitions, et 2 opérations seront lancées :

- Rénovation de la tour N, rue du Docteur Magnier – OPAC de l'Oise soutenu par le dispositif du PEPS,
- Travaux de désamiantage du bâtiment I, côté rue de la Tour, en vue de sa démolition partielle – Clésence.

Par ailleurs, la maison du projet du quartier Saint-Lucien, espace d'information du NPNRU situé à la MALICE, conduira des actions participatives avec les habitants en 2020. En conséquence, la Ville de Beauvais s'est dotée d'un budget propre pour son animation et son fonctionnement. Enfin, des études de faisabilité et de programmation seront également engagées par la Ville de Beauvais pour les aménagements et équipements publics du quartier.

Moyens mis en œuvre

Moyens humains : Equipe de relogement des organismes bailleurs Clésence et OPAC de l'Oise, équipe projet de la Communauté d'agglomération du Beauvaisis, de la Ville de Beauvais, et des organismes bailleurs Clésence et OPAC de l'Oise.

Etudes visant à la coordination d'ensemble du projet : Missions d'ordonnancement, de pilotage et de coordination (OPC) et d'architecte-urbaniste coordinateur à l'échelle du périmètre de projet du quartier Saint-Lucien seront mobilisées dans le but d'organiser le déroulement des études, des travaux, ainsi qu'harmoniser les actions des différents maîtres d'ouvrages pour assurer le suivi des chantiers à venir.

Partenariat mobilisé

ANRU, Action Logement, Caisse des Dépôts et des Consignations.

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

Non concerné.

Plan de financement prévisionnel et pluriannuel du projet NPNRU Saint-Lucien

DEPENSES TTC		RECETTES TTC	
Projets de l'OPAC de l'Oise	1 351 125 €	Etat (ANRU) (pour les projets des bailleurs et ville de Beauvais)	328 400 €
Projets de Clésence	702 400 €	Caisse des dépôts (OPC)	12 000 €
Projets de la Ville de Beauvais (maisons du projet, études NPNRU)	521 061 €	Communauté d'agglomération du Beauvaisis (études NPNRU) (valorisation)	241 800 €
Etudes NPNRU portées par la Communauté d'agglomération du Beauvaisis	253 800 €	Communauté d'agglomération du Beauvaisis (PEPS) (valorisation)	140 000 €
		Ville de Beauvais (valorisation)	398 561 €
		Bailleurs (OPAC de l'Oise et Clésence)	1 707 625 €
TOTAL DEPENSES	2 828 386 €	TOTAL RECETTES	2 828 386 €

CONTRAT DE VILLE – PROGRAMMATION 2020
PILIER 2 – CADRE DE VIE ET RENOUVELLEMENT URBAIN
2-1 RENFORCER L'ATTRACTIVITE URBAINE DES QUARTIERS

Action 2-1-4	QUARTIER SAINT-JEAN – DOTATION POLITIQUE DE LA VILLE (DPV)
	Maître d'ouvrage et maître d'œuvre : Ville de Beauvais

Finalités de l'action			
<p>Contexte : La Ville de Beauvais bénéficie d'une dotation de l'Etat, la Dotation Politique de la Ville (DPV), destinée aux communes les plus en difficultés. Cette dotation a été fléchée prioritairement sur les quartiers Argentine et Saint-Lucien dans le but de pouvoir accompagner les prochains travaux de la rénovation urbaine, en articulation avec le projet urbain visé, mais aussi sur le quartier Saint-Jean dans le but de pérenniser les transformations positives issues du premier Programme de Rénovation Urbaine (PRU).</p> <p>Objectif général : Améliorer le cadre de vie dans les quartiers prioritaires présentant les dysfonctionnements urbains les plus importants.</p>			
Public visé		Localisation de l'action	
Les habitants du quartier Saint-Jean et en particulier les plus jeunes, les acteurs du quartier et plus largement les Beauvaisiens.		Beauvais - Quartier Saint-Jean	
Description de l'action			
<p>Les intentions poursuivies par le projet accompagné par la DPV sur le quartier Saint-Lucien est la rénovation d'un local municipal pour une mise à disposition à l'association « Les Ricochets ».</p> <p style="text-align: center;"><u>La rénovation d'un local municipal pour une mise à disposition à l'association « Les Ricochets » :</u></p> <p>Dans le cadre du PRU de Saint Jean (2007-2016), le centre commercial Bellevue, rue de Sénéfontaine, a été partiellement démoli. Aujourd'hui, il reste un local vacant d'une surface totale de 146 m². Afin de compléter les actions du centre social, la Ville de Beauvais souhaite mettre à disposition ce local à l'association « Les Ricochets », intervenant sur le quartier Saint-Jean.</p> <p>L'association « Les Ricochets » créée en 2011, a pour objet l'éveil et l'épanouissement de l'enfant et de son environnement à travers des projets éducatifs, artistiques et ludiques. A ce titre, elle porte le projet « Tcho Café », café culturel des enfants et de leurs familles, inscrit dans le cadre du pilier 1 « cohésion sociale » du contrat de ville. Dans ce cadre, elle accueille plus spécifiquement des familles monoparentales et parents isolés, des familles nombreuses et recomposées, des habitants en situation de fragilité économique et sociale dont une grande partie est originaire du quartier Saint-Jean. Elle propose ainsi des actions de lien enfants-parents, de soutien à la parentalité et de création de lien social entre les habitants.</p> <p>Actuellement, l'association s'acquitte d'un loyer au sein d'un local privé et cette mise à disposition gratuite permettrait à l'association de réaliser des économies afin de développer ses activités.</p> <p><i>Echéancier des travaux :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> → Travaux prévus de Juin à décembre 2019 : réalisation du dossier ERP, réalisation de plans et recherche d'entreprise, → Novembre 2019 : démarrage des travaux, → 2eme trimestre 2020 : ouverture du site. 			
Moyens mis en œuvre			
<u>Moyens humains</u> : Equipe projet de la Ville de Beauvais.			
Partenariat mobilisé			
Etat.			
Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités			
Non concerné.			
Plan de financement prévisionnel			
DEPENSES TTC		RECETTES TTC	
Projet de rénovation du local municipal	134 400 €	Etat (DPV)	89 600 €
		Ville de Beauvais (valorisation)	44 800 €
TOTAL DEPENSES	134 400 €	TOTAL RECETTES	134 400 €

Action 2-1-5	QUARTIER SAINT-JEAN – PLAN ENERGIE POUR LE PATRIMOINE SOCIAL (PEPS)
	Porteur du dispositif : Communauté d'agglomération du Beauvaisis Maître d'ouvrage : Clésence.

Finalités de l'action

Contexte :

Les organismes bailleurs sont confrontés à des nécessités de travaux d'amélioration de leur patrimoine, notamment pour offrir aux locataires de leur parc ancien un niveau de confort qui s'apparente à celui des locataires entrant dans des programmes neufs de logements. Face à ces enjeux d'amélioration du parc de logements, la communauté d'agglomération du Beauvaisis souhaite apporter son soutien aux organismes bailleurs sociaux pour répondre aux préoccupations majeures exprimées par les locataires du parc social (requalification thermique des logements sociaux et diminution de la facture d'énergie pour le locataire in fine, sans augmentation des loyers et charges relative aux travaux de rénovation mis en œuvre). La collectivité a donc mis en place un dispositif : le Plan Energie pour le Patrimoine Social (PEPS) 2015-2020. Ce dispositif s'articule avec les projets de rénovation urbaine (NPNRU) et vise également à pérenniser les efforts engagés dans le cadre du premier Projet National de Rénovation Urbaine (PNRU) du quartier Saint-Jean de Beauvais.

Objectif général :

12 % des logements du parc social du territoire communautaire rénovés sur 6 ans.

Public visé	Localisation de l'action
Les habitants du quartier Saint-Jean.	Beauvais - Quartier Saint-Jean

Description de l'action

D'après les éléments transmis par les organismes HLM, la programmation prévisionnelle 2020 du « PEPS » sur le quartier Saint-Jean concernera l'organisme bailleur et bâtiments du parc social suivants :

CLESENCE :

- Rénovation du groupe immobilier Plateau Camard 1, n°4,6,8, rue Arthur Rimbaud (53 logements) > Cible énergétique visée après rénovation : C
- Rénovation du groupe immobilier Plateau Camard 2, n°9 rue Arthur Rimbaud (34 logements) > Cible énergétique visée après rénovation : C

Date effective de démarrage des travaux (prévisionnelle) : mars 2020

Ces travaux permettront de pérenniser les efforts engagés dans le cadre du premier Projet National de Rénovation Urbaine (PNRU) du quartier Saint-Jean de Beauvais.

Moyens mis en œuvre

Moyens humains : Equipe projet de l'organisme bailleur Clésence, service Habitat de la Communauté d'agglomération du Beauvaisis.

Partenariat mobilisé

Communauté d'agglomération du Beauvaisis.

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

Non concerné.

Plan de financement prévisionnel et pluriannuel du projet

DEPENSES HT		RECETTES HT	
Projets de rénovation Plateau Camard 1 et 2	1 200 000 €	Clésence	939 000 €
		Communauté d'agglomération du Beauvaisis (PEPS) (valorisation)	261 000 €
TOTAL DEPENSES	1 200 000 €	TOTAL RECETTES	1 200 000 €

PILIER 2 – CADRE DE VIE ET RENOUVELLEMENT URBAIN

2 - 2- « Améliorer le cadre de vie »

2-2-1	Bien vivre son logement	Itiner'Air
2.2-2-	Jardin et compost en pied d'immeuble	Collebole et Compagnie
2-2-3	Seconde vie aux objets trouvés	ELAN CES
2-2-4	Gestion urbaine de proximité	Ville de Beauvais

Action 2-2-1	BIEN VIVRE SON LOGEMENT
	Maîtrise d'œuvre : Association ITINER'AIR

Finalités de l'action			
<p>Contexte : L'action "Bien vivre son logement" répond aux difficultés que rencontre un ménage aux ressources modestes face aux deux situations suivantes : - l'entretien ou la rénovation du logement, en résolvant la problématique de l'investissement matériel, et la problématique du savoir-faire technique, qui est transmis au bénéficiaire, - l'organisation d'un déménagement en amont (cartons, démontage de meubles, fermetures de compteurs, états des lieux...), la location d'un camion et le chèque de caution, et l'entrée dans le nouveau logement (état des lieux, ouverture de compteurs, bonnes pratiques liées au logement, économies d'énergies...)</p> <p>Objectif Général : Aider les personnes à bien vivre leur accès au logement, leur maintien dans le logement ou leur sortie de logement ; en apportant des outils et un soutien, mais en les rendant acteur de ces étapes de leur vie.</p>			
Public visé		Localisation de l'action	
Tout occupant d'un logement (locataire ou propriétaire le cas échéant) dégradé ou ayant besoin de déménager et répondant à des conditions de ressources déterminées (environ 300 personnes bénéficiaires).		Beauvais - Quartiers Argentine, Saint-Jean et Saint-Lucien	
Description de l'action			
<p>Cette action démarrera le 1^{er} janvier 2020, sera menée sur un an et se déclinera sur les axes suivants :</p> <p>Une activité d'auto-réhabilitation de logements qui vise à accompagner les familles qui vivent dans des logements dégradés à réaliser eux-mêmes les travaux d'entretien et mettant à disposition des outils matériels et en leur transmettant les savoir-faire. En 2020, l'association souhaite innover en démarrant une activité de rénovation de mobilier d'occasion en permettant aux bénéficiaires de se meubler qualitativement à moindre coût (partenariat Emmaüs et la Bergerette).</p> <p>Une activité d'accompagnement au déménagement. Cette action consiste à accompagner la famille dans l'organisation en amont (méthodologie, démontage des meubles, répartition des charges dans les cartons, tri, fermeture de compteurs, état de lieux, mobilisation de l'entourage le jour J) et en aval du déménagement : ouverture de compteurs, état des lieux. Le jour J, Itinér'air fournit et conduit le camion.</p>			
Moyens mis en œuvre			
<p><u>Moyens humains</u> : 1 responsable d'action et 3 accompagnateurs technico-pédagogiques. <u>Moyens matériels</u> : Pour l'auto-réhabilitation de logements : le matériel nécessaire à la réalisation des travaux de 15 chantiers concomitants, des matériaux en fonction de la situation budgétaire des bénéficiaires de l'action + 2 véhicules utilitaires. Pour le déménagement : outillage pour démonter et remonter les meubles, gants, scotch, cartons, papier bulle, protections meubles, couvertures, sangles, diables ainsi qu'un en véhicule(master) de 14m3. Un bureau avec matériel bureautique et informatique. 2 lieux de stockage. 1 garage permettant d'organiser des démonstrations sur mur martyr et d'expérimenter la rénovation de mobilier d'occasion.</p>			
Partenariat mobilisé			
Communauté d'agglomération du Beauvaisis, Etat, Région Hauts de France, Département de l'Oise, bailleurs sociaux (Picardie habitat et OPAC de l'Oise), Leroy Merlin, travailleurs sociaux du département de l'Oise et du CCAS, partenaires associatifs (Comité de défense des locataires, ADIL...). Communauté d'Agglomération du Beauvaisis.			
Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités			
<p>-Elaboration de dossiers reprenant les informations administratives et financières du bénéficiaire, -Tableaux de statistiques et suivi budgétaire de l'action, -Evaluation du nombre de chantiers et de déménagements réalisés, le nombre de bénéficiaires résidant dans les quartiers prioritaires, le nombre de parcours dynamiques vers l'emploi ou l'inclusion sociale, -Organisation de comités de pilotage deux fois par an avec les partenaires financiers, des comités trimestriels avec le Conseil Départemental de l'Oise.</p>			
Plan de financement prévisionnel			
DEPENSES		RECETTES	
Achat	19 500 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	7 000 €
Services extérieurs	9 771 €	Etat (contrat de ville)	14 000 €
Autres services extérieurs	3 189 €	Région Hauts de France (contrat de ville)	4 000 €
Impôts et taxes	1 432 €	Département de l'Oise	115 000 €
Charges du personnel	92 378 €	Emplois aidés	2 347 €
Charges indirectes	25 677 €	Autres établissements publics	4 000 €
Contributions volontaires en nature	2 000 €	Autres produits de gestion courante	4 000 €
		Contribution volontaire en nature	2 000 €
		Ressources propres	1 600 €
TOTAL DEPENSES	153 947 €	TOTAL RECETTES	153 947 €

Action 2-2-2	JARDIN ET COMPOST EN PIED D'IMMEUBLE
	Maîtrise d'œuvre : Association COLLEMBOLE et Compagnie

Finalités de l'action

Contexte :

Sensibiliser à la conservation de la terre nourricière par la préservation des ressources et la valorisation des déchets organiques, en particulier par la création ou le développement d'actions de compostage sous toutes ses formes ; favoriser l'information du citoyen lui permettant une prise en charge de ses déchets et, plus largement, de diminuer son impact sur l'environnement, ouverte à toutes les personnes physiques ou morales qui acceptent les termes des présents statuts sans qu'aucune condition d'ordre politique, philosophique, religieuse ou de nationalité puisse leur être opposée.

Objectif Général :

- Favoriser l'éco-citoyenneté en particulier sur la gestion des déchets, le partage des ressources des jardins,
- Participer à la valorisation des déchets organiques produits sur les quartiers,
- participer à la formation sur le compostage et la valorisation des bio-déchets,
- Participer à la lutte contre le gaspillage,
- sensibiliser à la découverte du jardinage, des arbres fruitiers,
- Améliorer son cadre de vie et favoriser la biodiversité,
- Favoriser le lien social

Public visé	Localisation de l'action
Les familles des 3 QPV (environ 450 personnes)	Beauvais - Quartiers Argentine, Saint-Jean et Saint-Lucien.

Description de l'action

Cette action démarrera au 1^{er} janvier 2020, sera menée sur un an et se déclinera sur les axes suivants :

- Compost des habitants sur Saint-Jean et Argentine,
- Compost et jardin avec un développement sur la plantation de fruitiers (Saint-Jean, Tour),
- Compost et jardin pédagogique en s'appuyant sur des structures (Bulle, Rosalie pour la bande florale),
- Accompagnement de 3 sites de compostage : Adoma, La clé des champs et la résidence du 21 rue Rabelais,
- Développement des jardins avec la création de mini-parcelles indépendantes (jardin de la tour),
- Formation sur le compostage (réfèrent et guide composteurs),
- Sensibilisation auprès des écoles et collèges des quartiers,
- Sensibilisation lors des manifestations organisées lors des fêtes de quartiers,
- Co-organisation d'événements impliquant d'autres partenaires (semaine réduction des déchets, du compostage de proximité),
- Accompagnement pour la gestion urbaine de proximité des déchets canins sur le quartier Argentine.

Moyens mis en œuvre

Moyens humains :

Prestataires Corrélation, Travers, Atout vers, Axti vélo, bénévoles (réfèrents des jardins), services civiques par l'association Unis cité, participation de structures partenaires.

Moyens matériels :

Matériel pédagogique de jardinage et compostage de l'association et des prestataires, participation des bailleurs et des structures accompagnatrices.

Partenariat mobilisé

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Ville de Beauvais, Etat, Région Hauts de France, bailleurs, participation des structures partenaires (Rosalie, Asca, Tcho café, Jardin de la paix, Orphelins apprentis d'Auteuil, Conseil citoyen, etc.).

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

- Nombre de personnes sensibilisées, d'usagers sur les sites de jardinage et de compostage,
- Nombre de personnes formées au compostage,
- Bilan qualitatif sur le contenu de satisfaction de ces derniers,
- Nombre d'animations scolaires quantité de déchets détournés, et de sensibilisation.

Plan de financement prévisionnel

DEPENSES		RECETTES	
Achats	500 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	1 000 €
Services extérieurs	450 €	Etat (contrat de ville)	2 000 €
Autres services extérieurs	6 330 €	Région Hauts de France (contrat de ville)	3 000 €
Charges de personnel	6 320 €	Fondation	1 300 €
Contribution volontaire en nature	800 €	Vente de produits finis	400 €
		Autres produits de gestion courante	100 €
		Produits exceptionnels	800 €
		Contribution volontaire en nature	800 €
		Ressources propres	5 000 €
TOTAL DEPENSES	14 400 €	TOTAL RECETTES	14 400 €

CONTRAT DE VILLE – PROGRAMMATION 2020
PILIER 2 – CADRE DE VIE ET RENOUVELLEMENT URBAIN
2-2 AMELIORER LE CADRE DE VIE

Action 2-2-3	SECONDE VIE AUX OBJETS TROUVES : QUAND ELAN CES SE LANCE DANS LA RECUPERATION DU BOIS
	Maîtrise d'œuvre : Association ELAN CES

Finalités de l'action

Contexte

Cette action proposée par Elan CES est née de deux constats :

- de nombreux objets sont jetés par les habitants. Ceux-ci pourraient être récupérés en vue d'être transformés et réutilisés avec de nouvelles fonctions ;
- l'association Elan CES porte des chantiers d'insertion et souhaiterait diversifier son projet en touchant un public féminin.

Objectif Général

Cette action favorise l'accès à l'emploi des femmes (mixité) – elle permet de sensibiliser les salariés en contrat d'insertion à l'environnement (tri, lutte contre le gaspillage, réduction des déchets à la source) et leur apprendre les techniques de base de la menuiserie. Elle participe à l'amélioration du cadre de vie et encourage le lien social.

Public visé	Localisation de l'action
100 personnes issues majoritairement des QPV.	Beauvais - Quartier Saint-Jean

Description de l'action

Cette action est à titre expérimental sur l'année 2020 et pourra se poursuivre les années suivantes.
 Cette action consiste en la récupération des objets jetés par les habitants sur le quartier, et la revalorisation de ces derniers en mobilier urbain à vocation environnementale (comme des ruches, des récupérateurs d'eau, des bacs à compost, hôtels à insectes, etc.) Ces fabrications seront ensuite installées sur le quartier Saint-Jean. Pour ce faire, il sera créé une équipe de 8 salariés en insertion suivie par un encadrant technique.
 La première étape consiste à la récupération du bois, sur le quartier Saint-Jean et ses alentours. L'équipe d'Elan CES procède à des rondes afin de voir ce qu'elles peuvent trouver, récupérer ce qui pourrait lui servir. L'encadrant technique les informe de ce qui peut-être recyclé ou pas.
 La seconde étape repose sur la transformation. Un local, avec le matériel adéquat pour la menuiserie, est mis à disposition. L'équipe procède à la fabrication d'objets à partir de plans élaborés par l'encadrant technique en lien avec les salariés en insertion. L'encadrant technique transmet ses savoirs faire et savoir être aux salariés afin d'acquérir les techniques de base de la menuiserie.
 La troisième étape vise à l'intégration de ces mobiliers/fabrications urbaines à vocation environnementales auprès des structures avec lesquelles Elan CES aura établi des conventions de partenariat afin que ces dernières puissent assurer un suivi de ce mobilier et de leur pérennité. Des rendez-vous sont déjà fixés avec l'association Collembole, le Conseil citoyen de Saint-Jean et le Centre social de Saint-Jean.

Moyens mis en œuvre

Moyens humains : un coordinateur technique, une coordinatrice insertion appuyée d'une accompagnatrice socio-professionnelle, un encadrant technique et la direction d'Elan CES pour la gestion administrative.

Moyens matériels : Mise à disposition d'un local par la ville de Beauvais, mise à disposition de matériels et matériaux/véhicule de l'association pour la réalisation de l'action.

Partenariat mobilisé

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Ville de Beauvais, Etat, conseil régional, associations du quartier Saint-Jean, conseil citoyen

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

- Des feuilles d'émargements, des photos et des inaugurations témoigneront de la réalisation des actions,
- Etablissement de fiches techniques et comportementales des participants,
- Etablissement de conventions de partenariat avec des associations locales,
- Distribution de questionnaires sur la propreté du quartier et la réduction des encombrants.

Plan de financement prévisionnel

<i>DEPENSES</i>		<i>RECETTES</i>	
Achat	10 500 €	Etat (contrat de ville)	10 000 €
Services extérieurs	1 096 €	Région Hauts de France (contrat de ville)	14 000 €
Autres services extérieurs	7 192 €	Autres établissements publics	13 846 €
Impôts et taxes	9 050 €	Ressources propres	23 000 €
Charges du personnel	33 008 €		
TOTAL DEPENSES	60 846 €	TOTAL RECETTES	60 846 €

CONTRAT DE VILLE – PROGRAMMATION 2020
PILIER 2 – CADRE DE VIE ET RENOUVELLEMENT URBAIN
2-2 AMELIORER LE CADRE DE VIE

Action 2-2-4	GESTION URBAINE DE PROXIMITE
	Maîtrise d'œuvre : VILLE DE BEAUVAIS

Finalités de l'action

Contexte :

Depuis 2007, avec le programme de rénovation urbaine du quartier Saint-Jean, la Ville de Beauvais s'est dotée d'un nouvel outil visant à améliorer le cadre de vie des habitants. Ce dispositif a connu un nouvel élan en 2011 avec une généralisation de la démarche GUP à l'ensemble des territoires prioritaires de la ville, à savoir Argentine, Saint-Jean, Soie Vauban (Saint-Lucien) et la Cité des Fleurs (Notre-Dame du Thil).

Suite à l'éligibilité des quartiers Argentine et Saint-Lucien au nouveau dispositif de renouvellement urbain (NPNRU), des réflexions et concertations avec les habitants sont mises en place pour le futur projet urbain concernant ces deux quartiers.

Objectif Général :

La Gestion Urbaine de Proximité a pour objectif d'assurer la cohérence des différentes actions menées en termes de qualité de vie sur un quartier. Ces actions comprennent par exemple l'entretien des espaces publics et privés, la gestion des déchets ou le traitement des dégradations.

Public visé	Localisation de l'action
Les habitants et acteurs des QPV.	Beauvais - Quartiers Saint-Jean, Argentine, Saint-Lucien/Cité des Fleurs

Description de l'action

La Gestion Urbaine de Proximité assure le traitement régulier de fiches remontées par les référents GUP, qui relèvent tous les dysfonctionnements qui concernent le cadre de vie des quartiers.

En complément de ces remontées, l'animation de la GUP s'organise de la manière suivante :

- des diagnostics en marchant sont organisés sur chaque quartier durant l'année. Cela permet d'établir un programme annuel d'actions avec identification des avancées et dysfonctionnements récurrents sur le terrain, de trouver des pistes d'amélioration, etc. ;
- des comités techniques sont programmés afin de faire le point sur l'avancement du programme d'actions avec les partenaires (bailleurs, services techniques de la Ville de Beauvais et de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, DDT, police municipale et nationale, agents de terrain, ...).

Un bilan annuel est présenté avec un taux de réalisation des demandes.

Moyens mis en œuvre

Moyens humains :

Un poste de coordinateur du dispositif et des agents de proximité sur chaque quartier, chargés de la remontée des dysfonctionnements.

Moyens matériels :

- Traitement régulier des fiches remontées par les référents GUP (saisie sur logiciel ASTECH en lien avec les services techniques de la Ville de Beauvais, la police municipale et les bailleurs sociaux) : information transmise au service concerné pour traitement, suivi du traitement ;
- Mise en place d'un diagnostic en marchant annuel par quartier ;
- Organisation de comités techniques chaque année et pour chaque quartier concerné par la GUP.

Partenariat mobilisé

Ville de Beauvais, Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Etat, bailleurs sociaux, associations de quartiers et habitants.

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

- Diagnostics en marchant par quartier,
- Comités techniques par quartier,
- Statistiques annuelles et analyse.

Plan de financement prévisionnel

<i>DEPENSES</i>		<i>RECETTES</i>	
Moyens humains	143 279 €	Ville de Beauvais (valorisation)	143 279 €
TOTAL DEPENSES	143 279 €	TOTAL RECETTES	143 279 €

PILIER 3 EMPLOI ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE



PILIER 3 – EMPLOI ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

3-1 - Accompagner et favoriser l'emploi

3-1-1	Permanences dans les quartiers de Beauvais	MEF du Grand Beauvaisis
3-1-2	La Cité des métiers à Saint-Jean	MEF du Grand Beauvaisis
3-1-3	Le chantier d'insertion comme outil d'émancipation et d'ouverture vers l'extérieur	FAIRE
3-1-4	Itinér'air gourmand	Itinér'air
3-1-5	Zone d'intervention prioritaire de Beauvais	Elan CES
3-1-6	Chantier d'insertion « Défi Emmaüs »	Emmaüs
3-1-7	Formation aux savoirs de base en français 2020	AFIB
3-1-8	Accompagnement individualisé vers l'emploi des femmes Sur Beauvais (AIE)	CIDFF
3-1-9	Oise Actions Jeunes	COALLIA
3-1-10	Bouge dans ta ville	Tous Mobile
3-1-11	Permis citoyen	Ville de Beauvais
3-1-12	Jeunes et mobiles à Beauvais : permis AM	Ville de Beauvais

Action 3-1-1	PERMANENCES DANS LES QUARTIERS DE BEAUVAIS
Maîtrise d'œuvre : MAISON DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION DU PAYS DU GRAND BEAUVAISIS (M.E.F).	

Finalités de l'action

Contexte :

Ce projet vise à favoriser l'accès et le maintien dans l'emploi des jeunes et des publics vulnérables en mobilisant les missions locales et leurs outils au profit des jeunes, en encourageant les mesures de soutien en direction des femmes isolées et des familles monoparentales, en mobilisant les mesures de soutien à l'emploi, en développant les actions de lutte contre les discriminations à l'emploi et en accompagnant les mobilités.

Dans les quartiers relevant de la politique de la ville, la situation de jeunes sortis du système scolaire a tendance à les isoler socialement et professionnellement, et parfois même leur désocialisation nécessite une intervention renforcée de la mission locale. Ce service public de proximité doit permettre à tous les jeunes de 16 à 25 ans de surmonter les difficultés qui font obstacle à leur insertion professionnelle et sociale et de restaurer leur confiance en les acteurs de l'emploi. Il permet de répondre aux besoins de lisibilité (réfèrent identifié sur le quartier), de réactivité (prise en charge des problématiques urgentes) et de proximité (prise en charge au plus près des habitants).

Objectif Général :

Capter des publics des quartiers qui ne viendraient pas spontanément vers le service "Mission Locale" de la MEF.
 Proposer un accueil et un accompagnement de proximité au sein de ces quartiers par la mise en place de permanences.
 Favoriser les échanges partenariaux au sein des quartiers.

Public visé	Localisation de l'action
250 jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire et accueillis sur les QPV.	Beauvais – Quartiers Centre-Ville, Argentine, Saint-Jean et Saint-Lucien.

Description de l'action

Il s'agit de recevoir les jeunes au sein de permanences d'accueils de proximité dans les quartiers prioritaires et travailler en réseau pour les accompagner.

Les permanences sont organisées de la manière suivante :

- Quartier St Jean : 1 conseiller à demeure à la Maison des Services et des Initiatives HARMONIE (M.S.I.H) ;
- Quartier Argentine : 0.5 jour par semaine à la Mairie annexe ;
- Quartier Saint-Lucien : 0.5 jour par semaine à la MALICE ;
- Centre-ville : 1,5 jour par semaine au blog 46.

Les permanences ont pour objectif d'accueillir les jeunes, apporter un 1er niveau de conseil et/ou proposer un accompagnement, accompagner le public jeune dans le cadre du parcours unique d'accompagnement PACEA et réaliser un diagnostic de la situation et proposer un accompagnement global délocalisé. Selon la problématique et les freins identifiés, il est proposé un parcours d'orientation, de formation et de recherche d'emploi.

Le conseiller référent mobilise l'ensemble de l'offre de service de la MEF pour les jeunes des quartiers et développe les échanges partenariaux avec les associations et institutions des différents quartiers.

Moyens mis en œuvre

Un conseiller référent par quartier.
 L'offre de service de la MEF.
 Les outils de suivi.

Partenariat mobilisé

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Ville de Beauvais, Etat, partenaires de l'emploi ou autres thématiques selon les événements organisés, etc.

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

A partir du Logiciel « I MILO » : nombre de jeunes accueillis, nombre de démarches réalisées lors de l'accompagnement (mises en relation), nombre de propositions offertes dans le cadre du parcours d'insertion, entrées dans les mesures.

Plan de financement prévisionnel

<i>DEPENSES</i>		<i>RECETTES</i>	
Achat matières et fournitures	1 147 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	20 000 €
Services extérieurs	12 473 €	Etat (contrat de ville)	7 000 €
Autres services extérieurs	2 821 €	Autres produits de gestion courante	63 064 €
Impôts et taxes	6 482 €	Ressources propres	3 000 €
Charges de personnel	69 175 €		
Autres charges de gestion courante	966 €		
TOTAL DEPENSES	93 064 €	TOTAL RECETTES	93 064 €

Action3-1-2	LA CITE DES METIERS A SAINT JEAN
	Maîtrise d'œuvre : MAISON DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION DU PAYS DU GRAND BEAUVAISIS (M.E.F).

Finalités de l'action			
<p>Contexte : La Maison de l'Emploi et de la Formation porte depuis 2011 le label Cité des métiers, délivré par Universcience Paris. La Cité des métiers est une plateforme multi-partenariale, ouverte à tous les publics en recherche d'informations pour la construction de leur avenir professionnel, respectant les principes de libre accès, d'anonymat et de gratuité. Elle intervient sur l'ensemble des domaines liés à la vie professionnelle et met en œuvre des actions riches et variées autour de thématiques diverses. Dans ce cadre, la MEF propose de déployer certaines de ses actions au cœur du quartier Saint-Jean, en s'appuyant notamment sur la Maison des services et des initiatives Harmonie.</p> <p>Objectif Général : La Cité des métiers met en œuvre des actions riches et variées, organisées autour de 4 thématiques : S'Orienter, Se Former, Travailler et Changer d'Activité, qui se déclinent sur différents niveaux de service : - Les Pôles de Conseil - L'Accueil de groupes - L'Espace Ressources - Les Ateliers - Les Infos Métiers - Les Rendez-vous - Les Evènements.</p>			
Public visé		Localisation de l'action	
Tous les publics, quel que soit leur statut (jeunes, adultes, scolaires, étudiants, demandeurs d'emploi, salariés...).		Beauvais – Quartiers Argentine et Saint-Jean	
Nombre estimé de participants : 200 à 300 sur les ateliers ou RDV et 50 à 100 sur les évènements.			
Description de l'action			
<p>La MEF propose la construction, le déploiement et la coordination d'actions Cité des métiers en faveur des publics issus des quartiers relevant de la politique de la ville. Il s'agira d'actions spécifiques sous la forme de RDV, Ateliers et/ou Evènements et Stages.</p> <p>Ces actions seront menées prioritairement dans les locaux de la Cité des métiers (quartier Argentine) : en partenariat avec les établissements scolaires QPV (ateliers et/ou évènements en faveur des publics scolarisés et en prévention du décrochage scolaire notamment), en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie (thématique de l'entreprenariat), en partenariat avec les entreprises (développement d'un réseau d'entreprise pour l'accueil des publics jeunes en PMSMP (Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel) mobilisable pour découvrir un métier ou un secteur d'activité et/ou confirmer un projet professionnel et/ou initier une démarche de recrutement).</p> <p>Des actions seront également délocalisées à la Maison des Services et Initiatives HARMONIE (M.S.I.H) sur le quartier Saint Jean à raison de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2 à 4 Ateliers ou RDV par mois : sur les champs de l'orientation, la formation, l'emploi et la mobilité. - 1 à 2 évènements sur l'année : proposition d'actions thématiques et partenariales de plus grande envergure ou amplitude. <p>La MEF assure la communication sur les actions mises en place.</p>			
Moyens mis en œuvre			
Chargés de projet Cité des métiers et communication, chargés d'ateliers. Centre de ressources. Réseau des partenaires. Outils d'animation et de communication. Mise à disposition de locaux par la Ville de Beauvais.			
Partenariat mobilisé			
Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Ville de Beauvais, Etat, partenaires de l'emploi ou autres thématiques selon les évènements organisés, etc.			
Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités			
<ul style="list-style-type: none"> - nombre d'ateliers et évènements proposés ; - nombre d'actions de communication ; - nombre de personnes accueillies. 			
Plan de financement prévisionnel			
DEPENSES		RECETTES	
Achat matières et fournitures	776 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	8 000 €
Services extérieurs	8 700 €	Etat (contrat de ville)	5 000 €
Autres services extérieurs	4 364 €	Autres produits de gestion courante	52 370 €
Charges de personnel	47 473 €		
Impôts et taxes	3 986 €		
Autres charges de gestion courante	71 €		
TOTAL DEPENSES	65 370 €	TOTAL RECETTES	65 370 €

CONTRAT DE VILLE – PROGRAMMATION 2020
PILIER 3 – DEVELOPPEMENT DE L'ACTIVITE ECONOMIQUE ET DE L'EMPLOI
3-1 ACCOMPAGNER ET FAVORISER L'EMPLOI

Action 3-1-3	LE CHANTIER D'INSERTION COMME OUTIL D'EMANCIPATION ET D'OUVERTURE SUR L'EXTERIEUR
	Maîtrise d'œuvre : FORMATION ACTION POUR L'INSERTION ET LA REDYNAMISATION VERS L'EMPLOI (F.A.I.R.E)

Finalités de l'action

Contexte :

Cette action s'inscrit dans la continuité de celle de l'année précédente qui a permis de consolider l'activité de repassage et de couture, et présente des axes d'interventions nouveaux qui permettront de stabiliser le modèle économique de l'atelier chantier d'insertion et d'accompagner plus de personnes issues des quartiers prioritaires.

Objectif Général :

- rompre l'isolement : étendre son inclusion au-delà de la cellule familiale, pouvoir concilier vie familiale/professionnelle ;
- avoir accès à l'information pour connaître ses droits notamment en cas de violences conjugales et découvrir les acteurs de son territoire en matière
- de santé, de mobilité, de budget, d'insertion, de culture pour une meilleure insertion ;
- apprendre la langue française et lutte contre l'illettrisme ;
- favoriser la prise en main de sa vie sociale et économique : gestion du budget, mieux connaître les acteurs et les opportunités de son quartier ;
- faire de la prévention sur la santé : suivi de sa santé, contraception, hygiène alimentaire, pratique d'une activité sportive ;
- lutter contre l'illectronisme : accès au numérique.

Public visé

15 bénéficiaires issus des QPV (soit 10 ETP) éligibles au dispositif Chantier d'insertion (demandeurs d'emploi de longue durée, bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA), bénéficiaires de minima sociaux, jeunes de moins de 26 ans sortis du système scolaire sans qualification ou sans expérience, etc.). Public majoritairement féminin.

Localisation de l'action

Beauvais - L'Atelier Chantier d'Insertion est localisé au sein de la ZAC de THER.

Description de l'action

Au-delà de son rôle d'insertion professionnelle par le retour à l'emploi, FAIRE s'implique fortement dans la résolution des problématiques sociales qui isolent nos salariés issus des quartiers prioritaires et qui ralentissent et/ou rendent impossible l'insertion professionnelle.

Pour y parvenir, le chantier met en place différentes actions :

- Pour rompre l'isolement : élargir leur environnement au milieu professionnel afin de reprendre confiance en soi, de se construire un avenir professionnel et social par l'acquisition des savoirs-être, des compétences transférables, de l'accès à la formation. Travail sur les moyens de garde, devenir autonome dans ses démarches, acquérir la mobilité et ainsi devenir actrice de leur positionnement dans la société, dans leur quartier, dans leur famille.
 - Apprendre le français : en participant à des ateliers de langue française.
 - Prendre en main sa vie économique : inciter les salariés à ouvrir un compte bancaire, à gérer son budget et à respecter ses engagements.
 - Faire de la prévention sur la santé : addiction, handicap. Organiser des bilans de santé. Faire bénéficier les salariés d'une heure de sport hebdomadaire gratuite sur leur temps de travail. Faire intervenir l'OPHS afin d'être informé sur la contraception, le VIH.
 - Lutter contre l'illectronisme : utilisation de l'outil électronique pour rédiger des lettres de motivation ou autres besoins et devenir autonome.
 - En parallèle, les salariés participent à des ateliers à la Cité des métiers, effectués des Périodes de Mise en Situation en Milieu Professionnel afin de s'ouvrir toujours plus sur l'extérieur et de développer leur mobilité : conduire, prendre le bus, le train.
- Toutes ces actions aident les salariées du chantier à devenir indépendantes, autonomes et actrice de leur vie sociale et professionnelle.

Moyens mis en œuvre

1 coordinatrice / accompagnatrice socio-professionnelle à 80% et 1 encadrante technique à temps plein.
 1 salle de formation, 1 atelier de production, 1 bureau pour les entretiens individuels et 1 salle de pause.
 Les locaux seront prochainement agrandis afin de pouvoir accueillir tous nos salariés en insertion.

Partenariat mobilisé

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Etat, Région Hdf, Département, UFOLEP, Ligue de l'enseignement, DIRECCTE, Pôle emploi, Mission locale...

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

Nb des personnes issues des Q.P.V, nb de projet lié à l'égalité hommes/femmes et au couple, nb de projet prévention santé, nb d'information métier, nb de formations collectives réalisées, nb de PMSMP, nb d'actions liées à l'apprentissage du français, nb d'atelier numérique, nb de bilan de santé, nb de séances de sport, nb de moyen de garde résolu, nb d'interventions liées au budget, nb d'interventions liées à la mobilité.

Plan de financement prévisionnel

DEPENSES		RECETTES	
Achat matières et fournitures	2 000 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	5 000 €
Services extérieurs	6 207 €	Etat (contrat de ville)	5 000 €
Autres services extérieurs	2 200 €	Région Hauts de France (contrat de ville)	4 000 €
Charges de personnel	55 426 €	Département de l'Oise	10 080 €
		Fonds européens	25 181 €
		Vente de produits finis, marchandises, prestations de services	12 572 €
		Ressources propres	4 000 €
TOTAL DEPENSES	65 833 €	TOTAL RECETTES	65 833 €

Action 3-1-4	ITINER'AIR GOURMAND
	Maîtrise d'œuvre : Association ITINER'AIR

Finalités de l'action

Contexte :

Né de l'ambition de valoriser les talents culinaires des personnes en situation délicate, tout en complétant l'offre de services d'insertion de l'association, le chantier d'insertion « Itinér'air Gourmand » a démarré en septembre 2017. Cette activité du champ de l'Economie Sociale et Solidaire inscrit sa croissance dans le cadre d'un développement durable, respectueux de l'Homme et de l'Environnement. Cette implication se traduit par une démarche écocitoyenne, en privilégiant les circuits courts, les producteurs locaux et les produits de saison. Ainsi, les légumes proviennent des Jardins du Plateau Picard, chantier d'insertion en maraîchage. Dans la même logique, 100% des consommables sont biodégradables.

Objectif Général :

- Offrir un véritable tremplin aux personnes éloignées de l'emploi qui sont volontaires et motivées pour réussir leur accès à l'emploi durable ;
- Mettre en place une activité d'innovation sociale participant au dynamisme et au développement du territoire ;
- Inscire son développement dans le respect de l'Homme et de l'environnement (produits locaux et de saison).

Public visé	Localisation de l'action
33 bénéficiaires (10 postes soit 7ETP) dont 80% résident en QPV, éligibles au dispositif Chantier d'insertion (demandeurs d'emploi de longue durée, bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA), bénéficiaires de minima sociaux, jeunes de moins de 26 ans sortis du système scolaire sans qualification ou sans expérience, etc.).	Beauvais – L'Atelier Chantier d'Insertion est situé dans les locaux d'AREAS.

Description de l'action

Ce chantier d'insertion a vocation à accompagner 10 salariés en poste d'insertion vers l'emploi durable ou la formation qualifiante sur différents axes :

- Production : mise en situation de travail, savoir-être en entreprise, respect des horaires, des collègues, des consignes, de la réglementation, etc. ;
- Accompagnement socio-professionnel : suivi personnalisé visant la résolution des difficultés d'ordre social (logement, garde d'enfant, budget, santé, mobilité, etc.) et la définition d'un projet professionnel réaliste et réalisable, ateliers spécifiques (hygiène, vivre ensemble...)
- Formation : des parcours de formation sont mis en place en fonction des difficultés rencontrées (maîtrise de la langue française...) ou du projet professionnel (HACCP, CAP employé(e) commercial(e), Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Vie Sociale...).

Les salariés en poste d'insertion signent un Contrat à Durée Déterminée d'Insertion (CDDI) de 24h/semaine, d'une durée minimale de 4 mois, et pouvant être renouvelé dans la limite de 24 mois. Ils sont encadrés au niveau technique par un chef de cuisine, qui assure une transmission pédagogique du savoir-être en entreprise et du savoir-faire métier, dans le cadre d'une double activité : la restauration collective sur place (chaque midi de la semaine, menu varié proposé à une clientèle professionnelle) et l'activité traiteur (petit-déjeuner, plateaux repas, buffets... en livraison, à tout type de clientèle).

Afin de développer son activité, une réflexion est en cours au sein de l'association pour déménager l'action et intégrer les cuisines de l'AFPA. Les locaux actuels présentent des limites d'espace pour la production et le stockage et ne permettent pas de développer la clientèle extérieure au sein du self.

Moyens mis en œuvre

Moyens humains : 2 salariés à 35h par semaine, diplômé et expérimenté du métier de la restauration (ces encadrants seront le chef et le second de cuisine), 1 chargé de relations commerciales assurera le relationnel client (devis, factures...), 1 Accompagnatrice Socio-professionnelle qui accompagne les salariés et assure la gestion administrative du chantier.
Moyens matériels : 1 cuisine professionnelle totalement équipée, 1 véhicule frigorifique, 1 bureau confidentiel, 2 salles de regroupement collectif, des tenues professionnelles complètes fournies aux salariés en insertion.

Partenariat mobilisé

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Etat, Région Hauts de France, Département de l'Oise, Europe, Tous Mobile, Ligue de l'enseignement, OPHS, Fusain ailé, SIME, INFREP, Proche-emploi, les différents chantiers d'insertion de Beauvais, producteurs locaux, ...

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

Nb de sorties positives, dynamique, nb d'entretien socio-professionnels, nb d'atelier ou d'intervention spécifique, nb de stages, nb de parcours de formation, nb de salariés accompagnés, nb de prestations traiteur développées / repas servis.

Plan de financement prévisionnel

DEPENSES		RECETTES	
Achat matières et fournitures	45 148 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	6 000 €
Services extérieurs	18 176 €	Etat (contrat de ville)	15 000 €
Autres services extérieurs	5 707 €	Région Hauts de France (contrat de ville)	11 000 €
Charges de personnel	234 252 €	Département de l'Oise	8 640 €
Impôts et taxes	3 648 €	Fonds européens	43 320 €
Dotation aux amortissements	810 €	Aides privées (fondations)	5 000 €
Charges indirectes	37 889 €	Agence de service de paiement	137 353 €
		Vente de produits finis, marchandises, prestations de services.	106 984 €
		Ressources propres	12 333 €
TOTAL DEPENSES	345 630 €	TOTAL RECETTES	345 630 €

CONTRAT DE VILLE – PROGRAMMATION 2020
PILIER 3 – DEVELOPPEMENT DE L'ACTIVITE ECONOMIQUE ET DE L'EMPLOI
3-1 ACCOMPAGNER ET FAVORISER L'EMPLOI

Action 3-1-5	ZONE D'INTERVENTION PRIORITAIRE BEAUVAIS
	Maîtrise d'œuvre : Association ELAN CES

Finalités de l'action

Contexte :

Créée en 1994 à l'initiative de l'OPAC de l'Oise, l'association ELAN CES a pour double objet l'amélioration du cadre de vie des habitants des quartiers de l'habitat social et l'insertion sociale et professionnelle de publics en grande difficulté, par la mise en place de chantiers-écoles. Les bénéficiaires interviennent dans le cadre de leur contrat aidé au sein même des quartiers prioritaires de la ville. Ainsi, ils sont acteurs de cette action d'amélioration du cadre de vie.

Objectif Général :

- offrir un accès direct au monde du travail et permettre la construction de projets personnels et professionnels ;
- favoriser le retour à une autonomie et à la citoyenneté ;
- révéler aux personnes leur potentialité en leur proposant autant que possible un éventail d'expérience de travail ;
- créer un environnement propice pour construire ou reconstruire leurs repères dans la vie professionnelle et sociale.

Public visé

57 bénéficiaires (soit 33 ETP), éligibles au dispositif Chantier d'insertion (demandeurs d'emploi de longue durée, bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA), bénéficiaires de minima sociaux, jeunes de moins de 26 ans sortis du système scolaire sans qualification ou sans expérience, etc.).

Localisation de l'action

Beauvais – Quartiers Argentine, Saint-Jean et Saint-Lucien.

Description de l'action

Les chantiers ZIP s'organisent de la manière suivante :

- 1ère phase : recrutement
- 2ème phase : accueil sur la ZIP (accueil, intégration sur les chantiers, présentation des mesures de sécurité et d'hygiène
- 3ème phase : accompagnement en vue de définir et valider un projet professionnel (entretien de diagnostic/entretien individuel/atelier collectif ou individuel de recherche d'emploi/comité de suivi et pilotage).

Sur le volet technique : l'organisation des chantiers calquée sur le modèle des entreprises classiques, permet aux salariés en insertion d'acquérir un savoir-faire, un savoir-être et des techniques professionnelles qu'ils pourront faire valoir en entreprise.

Moyens mis en œuvre

Moyens humains : 1 coordonnateur technique assure la gestion et la coordination des chantiers, 1 coordinatrice insertion appuyée par 1 accompagnatrice socio-professionnelle, assurent le suivi social et professionnel des salariés en insertion, des encadrants techniques assurent au quotidien l'encadrement du chantier. Sur la ZIP de Beauvais, 8 encadrants techniques seront présents en 2020, la Direction et le siège de l'association interviennent pour la gestion administrative et financière de l'association.

Moyens matériels : mise à disposition des locaux, du matériel et matériaux nécessaires pour la réalisation des chantiers. Les bailleurs sociaux (OPAC de l'Oise, SAHLM du département de l'Oise) nous proposent des lieux d'intervention sur les quartiers sensibles afin de réaliser du sur-entretien.

Partenariat mobilisé

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Etat, UT Direccte, bailleurs sociaux, Département de l'Oise, mission locale, Pôle emploi etc.

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

- comité de pilotage (deux fois par an avec les partenaires de l'action), comités de suivi (tous les deux mois avec les partenaires prescripteurs),
- la grille de réception des travaux, les fiches d'évaluation technique, des enquêtes de satisfaction auprès des locataires,
- nb de bénéficiaires de l'action résidant en quartier QPV et nb de sorties vers l'emploi et ou la formation,
- qualité des chantiers réceptionnés,
- évolution des problématiques des salariés en insertion via la fiche individuelle,
- le résultat des fiches évaluation technique et l'évolution des acquis techniques et comportementale

Plan de financement prévisionnel

DEPENSES		RECETTES	
Achat matières et fournitures	27 158 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	12 000 €
Services extérieurs	1 096 €	Etat (contrat de ville)	4 000 €
Autres services extérieurs	13 192 €	Département de l'Oise	29 533 €
Charges de personnel	1 085 192 €	Fonds européens	65 797 €
Impôts et taxes	42 869 €	Agence de services et de paiement	694 611 €
Autres charges de gestion courante	205 786 €	Autres établissements publics	548 547 €
Dotation aux amortissements	4 895 €	Ressources propres	25 700 €
TOTAL DEPENSES	1 380 188 €	TOTAL RECETTES	1 380 188 €

Action 3-1-6	CHANTIER D'INSERTION DEFI EMMAÛS
	Maîtrise d'œuvre : ASSOCIATION EMMAÛS BEAUVAIS

Finalités de l'action

Contexte :

Le chantier est un tremplin permettant à des personnes éloignées de l'emploi d'accéder à un contrat de travail (CDD d'insertion) de 21 heures par semaine. Cette action propose un parcours d'insertion socioprofessionnel adapté à leurs besoins, un diagnostic est réalisé à l'entrée et un plan d'action est défini avec chaque salarié. En complément de l'accompagnement individuel, l'association met en place des interventions collectives réalisées par des intervenants extérieurs ou par les accompagnatrices sur des thématiques liées aux difficultés rencontrées par les salariés (budget, logement, emploi).

Objectif Général :

- Exercer une activité professionnelle d'utilité sociale et solidaire dans des conditions réelles de travail ;
- Découverte des métiers en lien avec les activités de l'économie sociale et solidaire ;
- Définition, élaboration et validation d'un projet professionnel réaliste et réalisable ;
- Identifier et lever les freins au retour à l'emploi autour des problématiques sociales ;
- acquérir une mobilité adaptée pour chaque salarié.

Public visé

30 bénéficiaires (19 postes soit 11.4 ETP) éligibles au dispositif Chantier d'insertion (demandeurs d'emploi de longue durée, bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA), bénéficiaires de minima sociaux, jeunes de moins de 26 ans sortis du système scolaire sans qualification ou sans expérience, etc.).

Localisation de l'action

Beauvais – deux magasins Emmaüs.

Description de l'action

Dans le cadre du contrat de ville, souhait de permettre aux salariés en insertion d'obtenir une mobilité adaptée à leurs besoins professionnels et personnels mais également à leur capacité. Au 31 août 2019, 24% des salariés ont leurs permis de conduire à l'entrée sur le chantier d'insertion, 67% se déplace à pied ou par l'utilisation des bus de la ville de Beauvais. Cette recherche de mobilité sera organisée autour de plusieurs axes :

- mobilisation de Tous mobile pr l'accompagne ment au code de la route en candidat libre et soutien code pr les personnes déjà inscrites ds une autoécole ;
- financement d'une partie des heures de conduire sous condition d'avoir obtenu le code au préalable (sauf permis citoyen) ;
- orientation vers Oui permis pour la réalisation d'heure de conduite (location de voiture à double commande avec un coach) ;
- organisation d'un rallye train à destination de Paris avec le soutien de Promévil (convention de partenariat) ;
- recherche de moyen de transport alternatif à la voiture : location de Yellow vélo, de twizy.
- réalisation d'un projet autour d'une sortie en vélo ;
- aide et conseil pour l'achat d'un moyen de locomotion (deux roues, voiture...) ;
- réalisation de dossier de demande de prêt auprès de SOS Famille ou de parcours confiance
- mobilisation des travailleurs sociaux du département pour la réalisation d'un dossier dans le cadre du FAPI pour des travaux de réparation de véhicule ;
- orientation vers le garage solidaire pour la réparation ou l'entretien de véhicule mais également pour l'achat ;
- promouvoir le covoiture et les moyens de transport collectif (bus coriolis, car départementaux, train...).

Moyens mis en œuvre

Moyens humains : Accompagnement socioprofessionnelle (2 salariés) : 1ETP et Encadrement technique (3 salariés) : 1.84 ETP

Moyens matériels : équipement de protection individuelle, équipement de manutention, camions de ramassage.

Partenariat mobilisé

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Etat, Région Hauts de France, Département de l'Oise, UT Directe, Mission locale, Pôle emploi...

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

Implication sur le plateau technique

Évolution du parcours de chaque salarié en insertion (lever des freins en insertion)

Taux de sortie dite dynamique : objectif 60%

Plan de financement prévisionnel

<i>DEPENSES</i>		<i>RECETTES</i>	
Achat matières et fournitures	12 320 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	2 000 €
Services extérieurs	15 708 €	Etat (contrat de ville)	4 000 €
Autres services extérieurs	14 843 €	Région Hauts de France (contrat de ville)	4 000 €
Charges de personnel	348 706 €	Etat (UT Directe)	230 269 €
Impôts et taxes	12 250 €	Département de l'Oise	11 520 €
Emploi des contributions volontaires en nature	23 000 €	Fonds européens	54 695 €
		Vente de produits finis, marchandises, prestations de services	94 843 €
		Autres établissements publics (OPCO Agefos)	2 500 €
		Contributions volontaires en nature	23 000 €
TOTAL DEPENSES	426 827 €	TOTAL RECETTES	426 827 €

Action 3-1-7	FORMATION AUX SAVOIRS DE BASE EN FRANÇAIS 2020
	Maîtrise d'œuvre : ASSOCIATION FAMILIALE INTERCOMMUNALE DU BEAUVAISIS (A.F.I.B)

Finalités de l'action

Contexte :

L'illettrisme reste un fléau dans notre région et les besoins sont connus des services sociaux, de l'Education nationale et des conseils citoyens. Ce besoin de soutien a été identifié à la fois par des instances officielles (ANLCI et URLIP), par les futurs apprenants eux-mêmes, et par les nombreux acteurs sociaux et associatifs qui leur viennent en aide ainsi que par les bénéficiaires de l'AFIB. Les personnes jeunes et moins jeunes qui résident dans les quartiers prioritaires ont un niveau de qualification moins élevé que l'ensemble des habitants de la ville et de l'Oise. Marquées par une origine fortement issue de l'immigration, les personnes qui ne parlent pas correctement la langue française sont touchées par le chômage.

Objectif Général :

Aider les personnes ne maîtrisant pas le français, majoritairement d'origine étrangère, à s'intégrer socialement et professionnellement en travaillant sur les savoirs de base et les codes de la vie courante.

Public visé	Localisation de l'action
200 bénéficiaires, ne maîtrisant pas le français.	Beauvais - Quartier centre-ville

Description de l'action

L'action proposée par l'AFIB consiste en l'accueil d'une population en situation précaire à qui elle propose de s'inscrire aux cours de français, avec ses autres services comme le vestiaire. Les savoirs de base, dispensés tant au sein de l'AFIB situé en centre-ville (accessible à tous les habitants par un réseau de bus), qu'au sein des quartiers dans les structures adéquates, favorisent l'accès à la culture et à la qualification.

L'organisation de cours de Français Langue d'Intégration (FLI) sera réalisée en collectif et en individuel.

Moyens mis en œuvre

Une vingtaine de bénévoles et 1 Coordinatrice salariée
 Des locaux mis à disposition pour l'AFIB (siège) par la ville de Beauvais,
 Des salles équipées d'1 tableau, d'1 ordinateur, d'1 rétroprojecteur, de dictionnaires, de jeux.
 Fournitures et manuels d'apprentissage.

Partenariat mobilisé

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Etat, Région Hauts de France, Département de l'Oise, Education nationale, Adoma, Tcho-café, les maisons de quartiers.

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

Évaluation individuelle des niveaux de français
 Feuille de présence
 Assiduité et satisfaction
 Certificat de présence (sous forme de diplôme)

Plan de financement prévisionnel

<i>DEPENSES</i>		<i>RECETTES</i>	
Achat matières et fournitures	4 100 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	3 000 €
Services extérieurs	6 000 €	Etat (contrat de ville)	3 000 €
Autres services extérieurs	4 000 €	Département de l'Oise	5 000 €
Charges de personnel	45 000 €	Ville de Beauvais (valorisation)	15 000 €
Emploi des contributions volontaires en nature	240 000 €	Vente de produits finis, marchandises et prestations	8 000 €
		Autres produits de gestion courante	3 000 €
		Reprise sur amortissements et provisions	16 100 €
		Contributions volontaires en nature	240 000 €
		Ressources propres	6 000 €
TOTAL DEPENSES	299 100 €	TOTAL RECETTES	299 100 €

CONTRAT DE VILLE – PROGRAMMATION 2020
PILIER 3 – DEVELOPPEMENT DE L'ACTIVITE ECONOMIQUE ET DE L'EMPLOI
3-1 ACCOMPAGNER ET FAVORISER L'EMPLOI

Action 3-1-8	ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISE VERS L'EMPLOI DES FEMMES SUR BEAUVAIS (A.I.E)
	Maîtrise d'œuvre : CENTRE D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES DE L'OISE (C.I.D.F.)

Finalités de l'action

Contexte :

Beaucoup de femmes cumulent de nombreuses difficultés rendant difficiles leur insertion professionnelle, composante essentielle de l'accès aux droits et à l'autonomie. Sur le territoire de Beauvais existent des besoins importants, nécessitant un accompagnement renforcé et adapté à ce public, que le CIDFF propose avec l'AIE.

Objectif Général :

- Favoriser l'insertion professionnelle des femmes et leur autonomie ;
- Lutter contre les discriminations envers les femmes ;
- Promouvoir l'égalité dans tous les domaines.

Public visé	Localisation de l'action
40 femmes bénéficiaires de l'accompagnement.	Beauvais - Quartier Saint-Jean

Description de l'action

La conseillère en insertion professionnelle du CIDFF aide les femmes dans leurs démarches de réflexion et d'élaboration de projet professionnel réaliste, en adéquation avec leurs compétences et l'évolution du marché local de l'emploi et hors des stéréotypes des métiers sexués.

L'accompagnement comprend des entretiens individuels toutes les 2 à 3 semaines sur une période de 6 mois renouvelable. Les femmes sont reçues régulièrement en entrées et sorties permanentes de janvier à décembre. Il est tenu compte de la maturation nécessaire au changement et au rythme de chaque personne mais également de la modulation des étapes en fonction des besoins et des contraintes de la personne. Une convention bipartite est signée au début entre la conseillère et la bénéficiaire.

Lors du premier rendez-vous, la conseillère établit un dossier avec une fiche d'information sur la bénéficiaire. Au cours des différents rendez-vous, une fiche d'entretien individuel permet de suivre l'évolution et les démarches entreprises par la bénéficiaire.

La conseillère emploi s'appuie sur le Référentiel des BAIE (bureaux d'accompagnement individualisé vers l'emploi) et la Charte du Réseau des CIDFF.

Moyens mis en œuvre

Moyens humains : une conseillère en insertion sociale et professionnelle et l'appui du siège pour la partie administrative et financière.

Moyens matériels : un bureau à Saint Jean (MSIH) à Beauvais mis à disposition par la ville de Beauvais, matériel informatique, internet, imprimante, ...

Partenariat mobilisé

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Ville de Beauvais, Etat, Région Hauts de France, Département de l'Oise, réseaux associatifs spécialisés.

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

Document de suivi et d'évaluation élaboré pour cette action : une convention bipartite est signée au début de l'accompagnement entre la conseillère et la participante. Lors du premier rendez-vous, la conseillère établit un dossier avec une fiche d'information sur la personne. Au cours des différents rendez-vous, une fiche d'entretien individuel permet de suivre l'évolution et les démarches entreprises par la femme.

Evaluation quantitative et qualitative : bilans d'activité : 2 fois par an (intermédiaire et final), statistiques, évaluation permanente au cours des différents entretiens, bilans avec les bénéficiaires à 6 mois afin de définir s'il faut renouveler l'accompagnement.

Plan de financement prévisionnel

DEPENSES		RECETTES	
Achat matières et fournitures	368 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	15 000 €
Services extérieurs	760 €	Etat (contrat de ville)	10 000 €
Autres services extérieurs	2 502 €	Département de l'Oise	9 240 €
Charges de personnel	30 201 €	Etat (jeunesse et vie associative)	150 €
Impôts et taxes	559 €		
TOTAL DEPENSES	34 390 €	TOTAL RECETTES	34 390 €

Action 3-1-9	OISE ACTIONS JEUNES
	Maîtrise d'œuvre : Association COALLIA

Finalités de l'action

Contexte :

Le dispositif OAJ héberge et accompagne 75 jeunes répartis sur 5 villes du département de l'Oise (Compiègne, Noyon, Creil, Montataire et Beauvais). Chaque antenne accompagne 15 jeunes avec un fonctionnement en continu sur l'année. Pour Beauvais, cela représente 15 places permanentes et un flux de 25 jeunes accompagnés. Ce dispositif ouvert en 2017 répond depuis son ouverture aux besoins des jeunes du territoire, il fonctionne grâce à des subventions. Le dispositif vise une insertion globale de jeunes en grandes difficultés, âgés entre 18 et 30 ans (priorité aux moins de 25 ans issus des QPV). La réponse est adaptée à chaque jeune. Elle vise l'insertion sociale, professionnelle et logement, présents sur Beauvais.

Objectif Général :

- Permettre aux jeunes de reprendre confiance en eux ;
- Promouvoir et accompagner les jeunes vers un retour à l'emploi/formation ;
- Favoriser l'accès à un logement dans le parc privé/public ;
- Préserver ou restaurer le lien social avec la famille et les institutions ;
- Accompagner vers l'accès à la citoyenneté et l'autonomie des jeunes (démarches administratives, gestion financière, utilisation du logement...).

Public visé

25 jeunes hommes et femmes âgés entre 18 et 30 ans, principalement sans diplômes, avec un passé ASE, un rapport avec la Justice, issus des QPV, sans ressources, sans expérience professionnelle et parfois SDF.

Localisation de l'action

Beauvais – Quartiers Argentine, Saint-Jean et Saint-Lucien.

Description de l'action

Les jeunes accompagnés sont en réelles difficultés vis à vis de l'emploi, il a été repéré de manière récurrente : une absence de qualification, une certaine instabilité dans les parcours et choix professionnels et surtout un manque de mobilité. L'accompagnement se décline ainsi :

- Axe 1 : Permettre aux jeunes de reprendre confiance en eux ;
- Axe 2 : Promouvoir et accompagner les jeunes vers un retour à l'emploi/formation avec un focus sur le savoir être ;
- Axe 3 : Lever les freins à la mobilité (levier indispensable à toute insertion professionnelle) et favoriser le passage du permis B ;
- Axe 4 : Préserver ou restaurer le lien social avec la famille et les institutions ;
- Axe 5 : Accompagner vers l'accès à la citoyenneté ;
- Axe 6 : Accompagner vers l'autonomie des jeunes (démarches administratives, gestion financière, utilisation du logement...)
- Axe 7 : Favoriser l'accès à un logement dans le parc privé/public.

Plus particulièrement le projet comprend les actions suivantes : Inscription au pôle emploi et à la mission locale ; Aide à la rédaction du CV et de la lettre de motivation ; Élaboration du projet professionnel et de formation ; Suivi des stagiaires de la formation professionnelle ; Utilisation d'Internet, simulation d'entretiens d'embauche ; Informations sur les différents contrats de travail ; Aide à la mobilité ; Soutien dans accès au code de la route ; Recherche de logement ; Aide à l'installation dans le logement ; Suivi du jeune dans le logement après le séjour au sein du dispositif.

Le jeune vient financer une participation hébergement, cela permet de le responsabiliser, de l'autonomiser dans sa démarche et d'éviter l'assistanat.

Moyens mis en œuvre

Moyens humains : 1 travailleur social diplômé d'État (ASS, CESF ou ES) à temps plein et 1 cheffe de service à temps partiel.

Moyens matériels : 2 scooters pour la mobilité des jeunes, véhicules de services, ordinateurs à la disposition des jeunes sur les différents sites, logements sur chaque site en contrepartie d'une participation hébergement, salles de formation.

Partenariat mobilisé

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Etat, Région Hauts de France, Département de l'Oise, CCAS, Pôle emploi, Mission locale, bailleurs sociaux.

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

- Taux de sorties positives en insertion professionnelle,
- Nombre d'accès au code de la route ou au permis
- Situation des jeunes au regard des ressources financières et de l'expérience professionnelle à l'entrée et à la sortie du dispositif
- Taux de sorties positives en insertion logement

Plan de financement prévisionnel

DEPENSES		RECETTES	
Achat matières et fournitures	9 952 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	4 000 €
Services extérieurs	73 689 €	Etat (contrat de ville)	4 500 €
Autres services extérieurs	1 800 €	Ministère des Solidarités et de la Santé	59 698 €
Charges de personnel	53 048 €	Région Hauts de France	750 €
Autres charges de gestion courante	7 911 €	Département de l'Oise	37 500 €
Impôts et taxes	5 758 €	Vente de produits finis, marchandises, prestations de service	41 408 €
Dotations aux amortissements	698 €	Ressources propres	5 000 €
TOTAL DEPENSES	152 856 €	TOTAL RECETTES	152 856 €

Action 3-1-10	BOUGE DANS TA VILLE
	Maîtrise d'œuvre : Association TOUS MOBILE

Finalités de l'action

Contexte :

L'absence ou les problèmes de mobilité rencontrés lors de l'accès à l'emploi sont des freins désormais identifiés et reconnus par l'ensemble des acteurs du monde de l'insertion professionnelle et de l'emploi. Ce constat a conduit l'association Tous Mobile à proposer des services de mobilité de proximité en faveur des publics les plus fragilisés

Objectif Général :

L'objectif premier est d'accompagner les publics les plus fragilisés vers un accès à la mobilité dans le but de favoriser leur accès à l'emploi. L'action s'inscrit également dans le cadre du Grenelle en matière d'environnement et de développement durable.

Public visé	Localisation de l'action
300 personnes en difficultés d'insertion professionnelle prioritairement identifiées par le SPE (Service Public de l'Emploi) et acteurs en contact avec les structures : demandeurs d'emploi, jeune public en recherche d'emploi, de stage ou de formation ayant pour frein la mobilité.	Beauvais - Quartier Saint-Jean

Description de l'action

Afin de répondre à la problématique de la mobilité dans le but de favoriser l'accès vers l'emploi, l'association met à disposition des véhicules électriques en faveur des publics les plus fragilisés, tout en respectant les mesures prises dans le cadre du Grenelle en matière d'environnement et de développement durable.) La tarification de mise à disposition pour les usagers se décline en fonction du type de véhicule du temps d'utilisation des véhicules et la participation des finasseurs.

En parallèle, l'association met en place des diagnostics de mobilité qui permettent d'établir une évaluation sur les besoins de l'utilisateur pour tenter de répondre le plus efficacement aux problématiques de mobilité.

Dans une logique de complémentarité, des ateliers sont mis en place et accessibles sur prescription ou volontariat. 3 types d'ateliers sont proposés : un atelier intitulé "CODE" qui tend à initier et sensibiliser au code de la route et la sécurité routière avec simulateur de conduite, un atelier intitulé "MA MOBILITE" qui consiste à établir un projet mobilité à partir d'un projet professionnel, et un 3ème atelier intitulé "PREMIER PAS" qui s'adresse au jeune public et qui consiste à travailler sur un projet de mobilité sur mesure en fonction des besoins identifiés sur le plan scolaire ou/et professionnelle.

Un point info est également installé dans les locaux pour faciliter l'accès à l'information aux habitants sur l'ensemble des moyens et dispositifs existants dans leur commune.

Moyens mis en œuvre

Moyens humains : 1 salarié temps plein et 2 bénévoles pour la gestion administrative et technique

Moyens matériels : Salle de code 20 personnes, simulateur de conduite, ordinateurs pour formation au code la route, inscription au code de la route, voitures électriques sans permis et scooter électriques (quantité en fonction des subventions reçues). Locaux mis à disposition par la ville de Beauvais.

Partenariat mobilisé

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Ville de Beauvais, Etat, Région Ile de France, Département de l'Oise, Europe, Mission locale, Pôle Emploi, EDF, CAP Emploi.

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

Nombre de bénéficiaires issus des quartiers politique de la ville, Nombre d'accès au code, permis A, permis B, Nombre d'accès ou de maintien à l'emploi. Nombre de mise à disposition de véhicule, Nombre de femme - nombre d'homme, Répartition par tranche d'âge, Nombre d'adhérents.

Plan de financement prévisionnel

DEPENSES		RECETTES	
Achat matières et fournitures	2 000 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	30 000 €
Services extérieurs	64 200 €	Etat (contrat de ville)	17 000 €
Autres services extérieurs	850 €	Région Hauts de France (contrat de ville)	5 000 €
Charges de personnel	21 800 €	Département de l'Oise	5 000 €
		Aides privées	7 000 €
		Agence de service et de paiement	6 850 €
		Vente de produits finis, marchandises, prestations de service	5 000 €
		Ressources propres	13 000 €
TOTAL DEPENSES	88 850 €	TOTAL RECETTES	88 850 €

Action 3-1-11	PERMIS CITOYEN
	Maîtrise d'œuvre : VILLE DE BEAUVAIS

Finalités de l'action

Contexte :

Cette action est poursuivie afin de favoriser la mise en place d'actions jeunesse (16/25 ans) en améliorant l'accès à la mobilité, à l'information, et au développement de l'engagement et de la co-construction des dispositifs.

Objectif Général :

- Favoriser la mobilité des jeunes et leur employabilité,
- Permettre aux jeunes d'auto financer leur permis de conduire par la valorisation d'actions citoyennes,
- Proposer un accompagnement des jeunes dans une dynamique socioprofessionnelle,
- Agir sur l'emploi des jeunes à travers l'acquisition de compétences, de savoir-faire et de savoir-être,
- Contribuer à améliorer la qualité de vie en accédant au permis de conduire afin d'obtenir un emploi.

Public visé

42 jeunes bénéficiaires âgés de 18 à 25 ans, issus majoritairement des QPV.

Localisation de l'action

Beauvais - Quartiers Argentine, Saint-Jean et Saint-Lucien.

Description de l'action

Les jeunes Beauvaisiens de 18 à 25 ans peuvent prétendre à une aide financière de 500 à 750 euros attribuée par la ville de Beauvais pour financer leur permis de conduire. Ces jeunes doivent compléter un dossier de motivation pour prétendre à cette aide. Une commission se réunit tous les trimestres afin de vérifier si les demandeurs remplissent les critères attendus et la pertinence du projet déposé. Un accompagnement est proposé afin d'aider les jeunes à acquérir les savoir être et savoir-faire permettant de motiver leur candidature. A titre d'engagement, les jeunes doivent payer les frais d'inscription en auto-école.

Les jeunes s'engagent à effectuer 70h ou 105h de contrepartie au sein des services de la ville afin de pouvoir bénéficier de l'aide financière. En prenant en considération le projet professionnel et les envies des jeunes, le blog46 oriente les candidats vers les services pouvant les accueillir et proposant des missions répondant à leurs aspirations.

En bénéficiant de ce dispositif les jeunes peuvent donc vivre une nouvelle expérience professionnelle, découvrir des métiers ou conforter des choix de carrière.

Moyens mis en œuvre

Les agents du Blog 46, pour recenser les opportunités dans les services accueillants et les partenaires (auto-écoles) ;
 L'accompagnement des jeunes sur l'élaboration de leur dossier et de leur projet (personnel et professionnel) ;
 La mise en place des commissions et le suivi "social" et individuel des jeunes tout au long de leur parcours ;
 Le suivi avec les auto-écoles affiliées au dispositif (financier et implication des jeunes) ;
 L'ensemble des services de la ville de Beauvais : accueil et suivi des jeunes dans les services pour la mise en place de leur contrepartie.

Partenariat mobilisé

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Ville de Beauvais (services culture, sports, espaces verts, enfance-jeunesse, H2O, événementiel, petite enfance), Etat.

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

Le nombre de jeunes bénéficiant du dispositif.
 La mixité : nombre de femmes et d'hommes.
 L'âge des jeunes.
 Le lieu d'habitation (quartiers politique de la ville).
 Le nombre de service de la ville impliqués dans le dispositif.
 Taux de réussite à l'examen du code de la route.
 Taux de réussite à l'examen du permis de conduire.
 Impact du dispositif sur l'employabilité des participants.

Plan de financement prévisionnel

DEPENSES		RECETTES	
Achat matières et fournitures	23 000 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	5 000 €
Autres services extérieurs	500 €	Etat (contrat de ville)	6 500 €
Charges de personnel	20 208 €	Région Haut de France (contrat de ville)	4 000 €
		Ville de Beauvais (valorisation)	28 208 €
TOTAL DEPENSES	43 708 €	TOTAL RECETTES	43 708 €

Action 3-1-12	JEUNE ET MOBILE A BEAUVAIS
	Maîtrise d'œuvre : VILLE DE BEAUVAIS

Finalités de l'action

Contexte :

Les animateurs du Blog46 rencontrent tout au long de l'année des jeunes âgés de 16 à 25 ans autour de supports variés, tels que l'insertion socioprofessionnelle, l'employabilité, la mobilité... Les jeunes rencontrant le plus de difficultés à s'intégrer (emploi, problématiques sociales...) sont alors identifiés.

Objectif Général :

- Favoriser les mobilités des jeunes (physiques, psychologiques...)
- Favoriser l'employabilité des jeunes
- Sensibiliser à la conduite d'un 2 roues et à la sécurité routière
- Permettre à des jeunes issus des quartiers d'accéder à la formation au permis AM

Public visé

24 jeunes de 16 à 25 ans

Localisation de l'action

Beauvais - Quartier centre-ville.

Description de l'action

Après un diagnostic réalisé par l'équipe du blog46, les jeunes cumulant des difficultés de mobilité pour accéder à leur apprentissage, formation ou emploi, se voient orientés vers le dispositif permis AM. L'action se déroulera sur 3 sessions de formation après la constitution d'un dossier auprès du blog46 qui relaye vers la Préfecture : 24 jeunes seront accueillis au sein de l'autoécole Drive Up, partenaire du blog46 sur la mobilité.

Le permis AM, anciennement brevet de sécurité routière (BSR), est une catégorie de permis de conduire français autorisant son titulaire à conduire un cyclomoteur dès l'âge de 14 ans ou, un quadricycle léger à moteur (voiturette ou quad) dès l'âge de 14 ans également.

Chaque session dure 1 jour et se compose de la façon suivante : sur la base d'une formation collective, plusieurs modules sont proposés :

- prévention routière, code de la route, respect des règles de sécurité.
- prévention aux conduites à risques (alcool, cannabis...),
- sensibilisation aux risques routiers avec les parents de personnes mineures,
- formation pratique du permis AM (plateau et circulation).

Moyens mis en œuvre

Moyens humains :

Personnel permanent du blog46
 Auto-école Drive up

Partenariat mobilisé

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Ville de Beauvais, Etat, auto-école Drive up, associations locales.

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

Nb de jeunes intégrés à la formation
 Nb de jeunes ayant obtenu le Permis Am /Taux de réussite
 Assiduité et implication des jeunes
 Mixité
 Impact sur l'insertion et l'employabilité des jeunes

Plan de financement prévisionnel

<i>DEPENSES</i>		<i>RECETTES</i>	
Achat matières et fournitures	4 940 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	2 000 €
Autres services extérieurs	360 €	Etat (contrat de ville)	3 000 €
Charges de personnel	641 €	Ville de Beauvais (valorisation)	941 €
TOTAL DEPENSES	5 941 €	TOTAL RECETTES	5 941 €

PILIER 3 – EMPLOI ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

3-2 Accompagner le développement économique local et l'économie solidaire

3-2-1	Sensibilisation, émergence de projet et de soutien à l'entrepreneuriat	BGE Picardie
3-2-2	Créatif 2020	CA du Beauvaisis
3-2-3	Espaces services solidaires	Itiné'rair
3-2-4	Garage solidaire, levier d'une plateforme Mobilité Emploi Formation	Synergie Activ'
3-2-5	Coopérative jeunesse de services	La ligue de l'enseignement

Action 3 2-1	SENSIBILISATION, EMERGENCE DE PROJET ET SOUTIEN A L'ENTREPRENEURIAT
	Maîtrise d'œuvre : BGE PICARDIE

Finalités de l'action
Contexte :

L'évaluation à mi-parcours du contrat de ville de Beauvais a permis de mettre en lumière les besoins à couvrir sur le territoire. Ainsi, une piste évoquée pour dynamiser la création d'activité est la présence d'acteurs en amont des dispositifs d'accompagnement existants. Les actions de sensibilisation portées par la Bge sur le territoire de Beauvais ainsi que sur d'autres quartiers de la Région répondent à cet objectif. On note de plus que le taux de chômage dans les quartiers de Beauvais est supérieur à celui de la CAB, notamment chez les jeunes. La création d'entreprise peut être une solution de retour à l'emploi pour ces publics. Enfin, l'un des deux leviers majeurs de la politique de l'état dans le cadre de la "grande équipe de la réussite républicaine" est l'insertion dans l'emploi. Bge Picardie peut répondre à cet enjeu par l'accompagnement des projets professionnels en lien avec les opportunités du territoire.

Objectif Général :

- Donner l'envie d'entreprendre, démocratiser la création d'entreprise ;
- Sensibiliser les demandeurs d'emploi à la création d'entreprise comme moyen de créer son propre emploi ;
- Accueillir et accompagner les entrepreneurs et favoriser leur accès aux financements ;
- Favoriser la pérennisation des nouvelles entreprises.

Public visé

100 personnes issues des 3 QPV accueillies sur l'ensemble de notre filière métier. Il s'agit de tous porteurs de projets ou entrepreneurs ayant besoin de soutien dans leur projet entrepreneurial.

Localisation de l'action

Beauvais – Quartiers Argentine et Saint-Jean

Description de l'action

La proposition d'action est donc double :

- **Mise en place d'actions de sensibilisation** : Bge Picardie mobiliser le "bus de la création d'entreprise" afin de toucher le public au plus proche de son lieu de vie. Cet outil innovant a déjà fait ses preuves en générant proximité et confiance vis à vis des résidents. Dans ce cadre des outils d'émergence sont utilisés s'appuyant sur d'autres initiatives développées. Seront organisés 6 événements dans l'année sur les quartiers prioritaires ;
- **Mise en place d'action de soutien à l'entrepreneuriat** : BGE Picardie propose d'offrir aux habitants des quartiers du périmètre du Contrat de ville de l'agglomération du Beauvaisis un parcours cohérent, offrant toutes les options du droit commun mais aussi un cadre spécifique répondant aux besoins renforcés de préparation des entrepreneurs et des projets et situé pour la partie principale géographiquement au cœur des quartiers. L'accompagnement est ainsi individualisé et complet : aspects humain, économique, financier et juridique et formalisé par la tenue d'une permanence au sein des quartiers Argentine dans les locaux de l'espace Morvan et sur St Jean dans les locaux de la MSIH. Cette permanence sera hebdomadaire afin pouvoir accompagner les créateurs de façon régulière et soutenue. Un chargé de mission référent sera mobilisé sur ces territoires, référent unique tout au long de notre parcours auprès des créateurs.

Moyens mis en œuvre

Supports de communication ;
 Outils de soutien à l'entrepreneuriat : création de business plan via nos outils : MAEL et BGE Pro, élaboration de prévisionnel via notre logiciel Gescap, faciliter le réseautage entre entrepreneurs via notre réseau de chef d'entreprise BGE Club ;
 Un chargé de mission unique affecté à l'ensemble des actions décrites ci-dessus. Ce conseiller dispose d'une expérience conséquente dans le soutien aux entreprises et dans l'animation et d'une connaissance des quartiers et du tissu associatif local ;
 Permanence avec bureau dédié (mis à disposition par la ville de Beauvais) au soutien aux projets économiques ;
 Bus de la création pour des actions plus ponctuelles.

Partenariat mobilisé

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Etat, Ville de Beauvais, CCAS, Département de l'Oise, Pôle emploi, Mission locale et les associations telles que l'AFIB, le CIDFF, Itinér'air...

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

Actions et RDV enregistrés dans la base de données interne « Jungo » qui permet d'éditer les statistiques suivantes : Nombre de débuts d'activité, Nombre de bénéficiaire, Nombre de présences du bus de la création au sein des quartiers sur l'année, Nombre de personnes sensibilisées par le biais du bus, Bénéficiaires d'accompagnement, 6 présences du bus de la création au sein des quartiers sur l'année : sensibilisation auprès des demandeurs d'emploi, inactifs, femmes, jeunes.

Plan de financement prévisionnel

DEPENSES		RECETTES	
Achat matières et fournitures	700 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	14 000 €
Services extérieurs	6 450 €	Etat (contrat de ville)	8 000 €
Autres services extérieurs	1 500 €	Département de l'Oise	4 000 €
Charges de personnel	23 850 €	Ressources propres	7 000 €
Impôts et taxes	500 €		
TOTAL DEPENSES	33 000 €	TOTAL RECETTES	33 000 €

Action 3-2-2	CREACTIF 2020
Maîtrise d'œuvre : COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BEAUVAISIS (Startlab)	

Finalités de l'action			
<p>Contexte : De par la volonté de rapprocher les publics éloignés de l'emploi des dispositifs classiques d'accompagnement à la création d'entreprise, la communauté d'agglomération du Beauvaisis a conçu un programme désigné sous le nom de « Créa'ctif dans le Beauvaisis ». Ce programme répond basiquement au besoin de rapprochement de publics divers tels que les chefs d'entreprise et les jeunes de quartier, ainsi qu'à la valorisation des compétences des jeunes. Les groupes de jeunes sont recensés par les agents de terrain de la ville de Beauvais. De forme individuelle, le programme Créa'ctif vient compléter des parcours civiques et d'immersion avec un volet économique et rapprochement du monde professionnel</p> <p>Objectif Général : Création de programmes de sensibilisation à l'entrepreneuriat à destination de publics jeunes des quartiers de la ville. Des programmes autour de la créativité, de la création de l'entreprise, ludiques et variés permettront de rapprocher le monde des entreprises de celui des jeunes. Ces programmes seront concertés sur leur bases avec les centres sociaux de Beauvais. Pour le programme 2020 il a été concerté avec les centres sociaux de travailler le volet mobilité des jeunes également.</p>			
Public visé		Localisation de l'action	
30 personnes : les jeunes des 3 QPV de Beauvais, dont ceux à partir de 11 ans qui peuvent être en décrochage scolaire, comme dans l'exemple des chantiers jeunes, ou en phase de découverte comme les jeunes accompagnés par le centre social.		Beauvais - Quartier Argentine.	
Description de l'action			
Startlab tire des enseignements et apprentissages après un lancement du programme via des séances de créativité, qui ont aidé à construire des capacités et valoriser des compétences dites soft des jeunes en 2018, et de la création d'un dispositif type « Serious Game » pour faciliter l'apprentissage des étapes de création d'entreprise en 2019. Les échanges et projections avec les centres sociaux aujourd'hui portent sur la création de dispositifs autonomes en libre accès sur des créneaux d'accueil des centres de loisirs pour une découverte du milieu entrepreneuriale d'une forme ludique. Une nouvelle approche permettra commencer à travailler le volet mobilité de jeunes pour l'année 2020.			
Moyens mis en œuvre			
Des moyens propres au service développement économique, et plus spécifiquement au Start lab, incubateur et pépinière d'entreprises, tel que : - Personnel du service entrepreneuriat pour la planification et organisation des actions ; - Prestataires extérieurs dans les domaines de la créativité et la création de jeux ; - Des lieux de travail et rencontres au Start Lab, incubateur et pépinière d'entreprises ; - Chefs d'entreprise volontaires qui sur un système de pro bonus se rendraient disponibles pour les animations.			
Partenariat mobilisé			
Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Etat, CPME, Oise ouest initiatives, MEF du Grand Beauvaisis, chefs d'entreprise volontaires, réseau d'acteurs des QPV.			
Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités			
L'impact de l'action sera jugé par les indicateurs suivants : - nombre de bénéficiaires, - nombre de rencontres.			
Plan de financement prévisionnel			
DEPENSES		RECETTES	
Achat matières et fournitures	1 500 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (valorisation)	1 000 €
Services extérieurs	3 500 €	Etat (contrat de ville)	4 000 €
Emploi des contributions volontaires en nature	1 000 €	Contributions volontaires en nature	1 000 €
TOTAL DEPENSES	6 000 €	TOTAL RECETTES	6 000 €

Action 3-2-3	ESPACE DE SERVICES SOLIDAIRES
Maîtrise d'œuvre : Association ITINER'AIR	

Finalités de l'action			
<p>Contexte :L'association Itinér'air a pour but de lutter contre les exclusions et de procurer un accompagnement global aux publics qui la fréquentent face aux difficultés qu'ils rencontrent. Pour cela, elle met en place une variété d'actions complémentaires permettant aux bénéficiaires de retrouver autonomie, confiance et estime de soi. Elle est implantée au cœur des quartiers relevant de la politique de la ville de Beauvais Argentine et Saint-Jean.</p> <p>L'Espace de Services Solidaires, installé au sein de la tour A2 sise 3 avenue Jean Moulin, quartier Argentine, permet de regrouper en un seul lieu 3 services solidaires, et d'y instaurer une dynamique d'animation, d'ouverture, de repère. Cet espace regroupe en son sein une cheap shop, une laverie sociale et un coiffeur social. Pour la laverie Sociale, il s'agit de mettre en place un service de laverie à bas coût pour les personnes aux ressources minimales et par la suite, créer de l'emploi en développant des prestations de service. Pour la Cheap Shop, il s'agit de récupérer auprès de fabricants de grandes marques des produits non alimentaires, invendus, destinés à la destruction, et de première nécessité (hygiène, entretien de la maison, fournitures scolaires, vêtements, puériculture et jouets) et les redistribuer à de très faibles coûts à des personnes disposant de faibles ressources avec un triple impact économique, écologique et social. Pour le salon de coiffure : il s'agit de proposer des prestations de coiffure à prix réduits, d'améliorer l'estime de soi et la valorisation de soi, lutter contre les discriminations à l'embauche et travailler autour de l'apparence physique et de sa présentation.</p> <p>Objectif Général :</p> <p>Les objectifs transversaux aux trois services solidaires sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - permettre l'accès à des services de proximité pour les personnes disposant de peu de ressources ; - offrir une écoute, une aide pour lever les freins de l'insertion socioprofessionnelle ; - créer un espace d'activités dans le respect des valeurs sociales et solidaires ; - offrir un lieu de mixité sociale, un lieu facilitant les liens sociaux intergénérationnels et interculturels. 			
Public visé		Localisation de l'action	
500 bénéficiaires éligibles aux services proposés (critère de ressources).		Beauvais - Quartier Argentine.	
Description de l'action			
<p>Les critères d'éligibilité suivent deux barèmes plafond de restant à vivre : 8€ par jour et par personne maximum pour avoir accès à la boutique, 15€ par jour et par personne maximum pour avoir accès à la laverie et au salon de coiffure. L'éligibilité est validée pour une période d'un an.</p> <p>Au niveau de la laverie, l'accueil du public se fait sans rendez-vous sur les plages horaires d'ouverture (deux demi-journées par semaine pour commencer), avec un tarif d'utilisation en fonction du matériel utilisé (machine, sèche-linge, lessive).</p> <p>Au niveau du salon de coiffure, les prestations seront délivrées sur RDV, également sur deux plages horaires hebdomadaires. Le développement de cette activité sera travaillé en complémentarité avec des prestations de coaching, de socio-esthétique et d'accès à un vestiaire, dans l'optique d'en faire un véritable tremplin vers l'emploi.</p> <p>Au niveau de la Cheap Shop, les personnes se présentent une fois par mois sur un créneau horaire défini (ouverture de la boutique 2 jours par semaine). L'orientation vers spontanée, par le bouche-à-oreille ou par un prescripteur (partenaire social, opérateur d'insertion...).</p> <p>L'animation du lieu peut prendre des formes variées allant de l'atelier "comment fabriquer ses produits ménagers soi-même" à l'organisation d'une exposition artistique, ou même à l'intervention extérieure (découverte musicale, etc.).</p>			
Moyens mis en œuvre			
<p><u>Moyens matériels</u> : un logiciel de gestion de caisse, stocks et fichiers clients ; Pour la Laverie : 2 lave-linge (8 et 11 kgs) et leurs sèche-linge, Lessive ; Pour le Salon de coiffure : 1 poste bac à shampoing, 2 postes coiffure et tout le matériel de coiffure et les produit nécessaires.</p>			
Partenariat mobilisé			
Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Etat, Région Hauts de France, Conseil départemental de l'Oise, Opac de l'Oise, partenaires privés.			
Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités			
Nombre de bénéficiaires ayant bénéficié de chaque service, les volumes d'activité (nombre de prestation, volume des produits distribués...), la dimension accompagnement social (démarches réalisées, orientations vers les interlocuteurs de droit commun, typologie du public...)			
Plan de financement prévisionnel			
DEPENSES		RECETTES	
Achat matières et fournitures	33 736 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	5 000 €
Services extérieurs	3 630 €	Etat (contrat de ville)	10 000 €
Autres services extérieurs	1 281 €	Région Hauts de France (contrat de ville)	3 000 €
Charges de personnel	33 457 €	Département de l'Oise	21 000 €
Impôts et taxes	240 €	Aides privées (fondation L'Oréal)	5 000 €
Charges indirectes	14 056 €	Vente de produits, marchandises, prestations de service	27 000 €
		Ressources propres	15 400 €
TOTAL DEPENSES	86 400 €	TOTAL RECETTES	86 400 €

Action3-2-4	GARAGE SOLIDAIRE "pour une mobilité inclusive"
Maîtrise d'œuvre : Association SYNERGIE ACTIV	

Finalités de l'action

Contexte : Créé en juillet 2019 sous la forme d'une entreprise d'insertion, le garage solidaire du Beauvaisis a pour objectifs de faciliter les déplacements des habitants de l'agglomération du Beauvaisis, tout en permettant le retour à l'emploi. D'un côté, le garage participe à la mobilité des personnes à faibles revenus pour se rendre sur leur lieu de travail ou pour trouver un emploi, et d'un autre, le garage solidaire est créateur d'activités à travers la formation aux métiers de la mécanique, du nettoyage et de la réparation.

Objectif Général :

- Création d'emploi directe (l'association a obtenu deux ETP dans le cadre d'un agrément entreprise d'insertion auprès de la Direccte) ;
- Création d'emploi indirecte grâce à la mobilité ;
- Cohésion sociale et vivre ensemble ;
- Formation et accompagnement ;
- Environnement et réemploi.

Public visé

400 bénéficiaires : personnes identifiées par les prescripteurs (Pôle emploi, Caf, CCAS ...) et bénéficiaires des minimas sociaux (demandeurs d'emploi, étudiants, salariés à temps partiel, personnes en situation de handicap...).

Localisation de l'action

Beauvais – avenue Montaigne (site AFPA).

Description de l'action

Le garage solidaire du Beauvaisis est une offre complémentaire aux composantes de la mobilité (Beauvélo, Tous Mobile...). Le garage emploie deux salariés en CDDI à temps plein dans le cadre d'une entreprise d'insertion et ses salariés sont accompagnés dans leurs démarches d'insertion sociale et professionnelle. Le garage offre les services suivants :

- Entretien - réparation de véhicule : rénovation et entretien de véhicules de tourisme, à moindre coût, par le biais d'une entreprise d'insertion. Cela permet de lever les freins au retour à l'emploi en facilitant la mobilité des bénéficiaires de minimas sociaux, demandeurs d'emploi et travailleurs pauvres, en particulier ceux émanant des quartiers ciblés par la politique de la ville. Pour bénéficier des services du garage, les usagers doivent présenter une fiche de liaison remplie par nos prescripteurs-partenaires ;
- Vente : mise en vente de véhicules révisés qui sont vendus entre 500 et 2000€ ;
- Nettoyage de véhicule : mise en place d'un service de nettoyage de véhicule (à venir) ;
- Self garage : offre aux usagers, à travers l'activité de self-garage, de la possibilité de réparer eux même leur véhicule ce qui permet d'acquérir un savoir-faire transmis par les salariés en insertion à travers un apprentissage guidé, favoriser la participation des habitants, lutter contre la mécanique sauvage ;
- Location de véhicule : prêt de véhicules de courtoisie en cas de réparation longue et location de voitures sur prescriptions des travailleurs sociaux (condition de ressources). Courant de l'année 2020, nous souhaitons investir dans une flotte d'une dizaine de scooter, afin de permettre aux personnes n'ayant pas le permis de conduire d'accéder à un moyen de locomotion. Les scooters seront loués à la journée, à la semaine ou au mois en fonction du besoin de l'utilisateur (entretien d'embauche, trajet domicile--travail...).

Moyens mis en œuvre

Un bâtiment situé dans les locaux de l'AFPA tout équipé pour recevoir les salariés dans des conditions nécessaires à leur apprentissage, achat de fournitures et de consommables pour la réparation des véhicules et Investissement en matériel pour l'équipement de l'atelier mécanique (ponts mobile élévateurs, servante outillage, ...)

Partenariat mobilisé

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Etat, DIRECCTE, Département de l'Oise, Région Hauts de France, partenaires de l'emploi, prescripteurs sociaux.

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

Nombre de personnes impactées, Nombre d'interventions réalisées, de vente, de location, Partenariats mobilisés.

Plan de financement prévisionnel

DEPENSES		RECETTES	
Achat matières et fournitures	36 200 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	5 000 €
Services extérieurs	31 800 €	Etat (contrat de ville)	10 000 €
Autres services extérieurs	26 640 €	Etat (UT Direccte)	21 040 €
Charges de personnel	128 922 €	Département de l'Oise	25 000 €
Impôts et taxes	1 500 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (aide au loyer)	17 500 €
Charges financières	1 200 €	Vente produits finis, marchandises et prestations de service	137 222 €
Dotations aux amortissements	4 500 €	Ressources propres	15 000 €
TOTAL DEPENSES	230 762 €	TOTAL RECETTES	230 762 €

Action 3-2-5	COOPERATIVE JEUNESSE DE SERVICES
Maîtrise d'œuvre : LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT FEDERATION DE L'OISE	

Finalités de l'action
Contexte :

Ce projet est né dans le cadre de la démarche du pôle territorial des coopération économique "Émergence Beauvaisis" (axe jeunesse et insertion). Le temps d'un été, des adolescents s'investissent et créent une coopérative de services sur leur territoire en s'appuyant sur des besoins locaux identifiés en lien avec leurs compétences et leurs envies. Ils proposent leurs services à des entreprises, des administrations et des particuliers dans une logique de participation à la vie d'un territoire, au service de ses habitants et de ses acteurs économiques. La CJS est initiée et mise en place par un groupe de structures locales ; c'est un projet d'éducation à l'entrepreneuriat coopératif qui vise à développer chez les jeunes le pouvoir d'agir.

Objectif Général :

- Eduquer à l'économie en générale et à l'économie sociale et solidaire en particulier à travers la gestion d'une véritable entreprise ;
 - Créer un écosystème local favorable à des parcours d'insertion sociale et professionnelle des jeunes ;
 - Favoriser l'émancipation, la confiance et l'estime de soi des jeunes coopérateurs en plaçant le jeune au cœur de l'action ;
 - Leur permettre de développer des savoirs, savoirs faire et savoirs être professionnels au sein d'un groupe.
- L'expérience de la 1^{ère} CJS du Beauvaisis (2019) fait apparaître une multitude d'acquisition de l'ordre du savoir-être (la confiance en soi, la motivation, le sens des responsabilités, l'esprit d'équipe...) et des compétences spécifiques (marketing, gestion, animation de réunion, réglementation du travail...).

Public visé

15 jeunes de 16/17 ans, majoritairement issus des QPV, avec une attention particulière aux décrocheurs, à ce qui ne trouvent pas de service civique et à d'éventuelles orientations dans le cadre d'autres dispositifs d'accompagnement (garantie jeune par ex.).

Localisation de l'action

Beauvais – Quartiers Argentine, Saint-Jean et Saint-Lucien.

Description de l'action

15 jeunes sont accompagnés par deux animateurs durant tout l'été. Ces deux animateurs suivent une formation avec les autres CJS des Hauts-de-France en juin puis organisent le recrutement des jeunes et le programme de formations de l'été avec les partenaires. Les jeunes coopérateurs sélectionnés choisissent les services qu'ils souhaitent proposer, s'organisent sous forme de comités, puis se chargent de la prospection, de la facturation et de la réalisation des prestations en lien avec le comité local.

La CJS est hébergée juridiquement par la CAE Smart Grands Ensemble qui fournit le logiciel comptable, ainsi que la formation sur les aspects économiques. La Ligue de l'enseignement assure l'accompagnement au quotidien ainsi que les temps de formation sur la citoyenneté, la coopération, la communication... Les partenaires spécialisés dans l'accompagnement socio-professionnel se chargent des temps sur leurs projets d'avenir et les dispositifs à leurs dispositions (service civique, garantie jeunes, pass-permis...).

A la fin de l'été les jeunes déterminent eux-mêmes la répartition de leurs chiffres d'affaires (par expérience le salaire est d'environ 200 à 250 € / jeune).

Moyens mis en œuvre

Moyens humains : 1 animateur éducation à la citoyenneté, 1 animateur éducation à l'économie sociale et solidaire, 1 coordinateur et 1 comité local et de suivi (Ligue, Smart Grands Ensemble, Mission Locale, BLOG 46, Unis -cité, la Mairie de Beauvais, Services jeunesse, foyer des jeunes travailleurs, pépinière d'entreprise de l'Agglo, Emmaüs...)

Moyens matériels : 1 grande salle de travail, type salle de réunion, matériel pédagogique et informatique et équipements adaptés pour les projets.

Partenariat mobilisé

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Etat, Région Hauts de France, Emmaüs, Maison de l'Economie Solidaire, Foyer des jeunes travailleurs, ADARS, Mission locale, MAJI, Startlab.

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

Degré d'appropriation des jeunes dans le pilotage de la coopérative, climat de confiance instauré et degré de satisfaction du groupe de coopérateurs, nombres et types d'activités réalisées, prises d'initiatives des jeunes, apport de la pédagogie active et coopérative menée par les animateurs, types de compétences spécifiques acquises, regards des jeunes sur le monde de l'entreprise et du travail et regards des jeunes sur eux-mêmes et entre eux.

Plan de financement prévisionnel

DEPENSES		RECETTES	
Achat matières et fournitures	300 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	3 000 €
Autres services extérieurs	6 200 €	Etat (contrat de ville)	7 000 €
Impôts et taxes	1 200 €	Région Hauts de France (contrat de ville)	4 000 €
Charges de personnel	19 000 €	Département de l'Oise	2 400 €
Charges indirectes	2 900 €	CAF de l'Oise	5 000 €
Emploi des contributions volontaires en nature	1 000 €	Etat (DDCS)	5 500 €
		Contributions volontaires en nature	1 000 €
		Ressources propres	2 700 €
TOTAL DEPENSES	30 600 €	TOTAL RECETTES	30 600 €

PILIER 4

AXES TRANSVERSAUX



PILIER 4 – AXES TRANSVERSAUX

4-1 - « Encourager la participation des habitants »

4-1-1	Beauvais - Bourse aux initiatives citoyennes	Ville de Beauvais
4-1-2	J'écris avec vous et je vous accompagne dans l'accès aux droits	AFIB
4-1-3	Journal de quartier – fête citoyenne	Conseil citoyen Saint-Lucien
4-1-4	« Harmonie », journal du quartier Saint-Jean	ASCAO
4-1-5	Animation de la vie sociale du quartier Argentine : projet jeunesse	Ville de Beauvais
4-1-6	Recréer du lien social	Rosalie
4-1-7	Le Mont Capron d'hier et d'aujourd'hui	SOFIA
4-1-8	Nature et jardin solidaire	Ecume du jour
4-1-9	Accompagnement et insertion sociale et animations en direction des familles	SOSIE
4-1-10	Fête de quartier Argentine	Rosalie
4-1-11	Fête du quartier Notre-Dame du Thil	SOSIE
4-1-12	Sorties familiales	Rosalie
4-1-13	Sorties familiales	SOSIE
4-1-14	Sorties familiales	ASCAO
4-1-15	Sorties familiales	Benkadi

Action 4-1-1	BEAUVAIS – BOURSE AUX INITIATIVES CITOYENNES
	Maîtrise d'œuvre : VILLE de BEAUVAIS

Finalités de l'action

Contexte :

Afin de donner aux habitants les moyens de se mobiliser dans la vie de leur quartier, la Ville de Beauvais a créé depuis 2015 une bourse aux initiatives citoyennes. L'ambition de ce dispositif est d'inciter les habitants à construire des micro-projets qui contribuent à l'animation de leur quartier, à l'amélioration du cadre de vie et au développement des échanges intergénérationnels.

Cette bourse s'inscrit dans les orientations prioritaires de la loi du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine, relatives à l'émergence et l'accompagnement des initiatives locales. D'autres collectivités, d'autres structures publiques ou privées peuvent participer financièrement à cette bourse.

Pour 2020, seuls les projets portés par des associations seront inscrits dans ce dispositif.

Objectif Général :

- Favoriser la volonté, la capacité d'entreprendre des habitants ;
- Contribuer au rapprochement des citoyens et des institutions dans un souci de démocratie locale ;
- Favoriser tous projets ou actions émanant d'initiatives locales, concourant à développer la vie sociale de proximité ;
- Favoriser l'intégration et la mixité des populations d'âge et d'origine différents.

Public visé	Localisation de l'action
Les associations à partir du moment où le projet présenté encouragera la prise d'initiatives des habitants résidant en QPV et concourant à leur implication dans la vie de leur quartier.	Beauvais – Quartiers Argentine, Saint-Lucien, Saint-Jean – et Cité des Fleurs (secteur en veille).

Description de l'action

Il s'agit, au travers de la bourse, d'encourager les actions de lien social et de vivre ensemble mises en œuvre par des associations au sein des quartiers politique de la ville. Sont instruits dans le dispositif des projets à faibles coûts (ex. : une fête, une journée citoyenne, une opération de fleurissement, un atelier culinaire, des activités sportives, une exposition, etc.).

Les axes "cadre de vie" et "vivre ensemble" figurent parmi les axes d'intervention prioritaires du dispositif.

La bourse est dotée d'une enveloppe globale de 30 000 €, avec un financement maximal de 800 € par projet associatif, avec la possibilité d'un financement maximal de 1 500 € sur la période des fêtes de fin d'année (projets en lien avec les fêtes de Noël).

Les actions proposées sont étudiées avec la mise en place d'un appel à projet, et les dossiers sont présentés devant un comité de sélection des projets qui se réunit plusieurs fois par an selon le calendrier des conseils municipaux. Les dossiers retenus font ensuite l'objet d'un vote en conseil municipal. S'ils sont intéressés, d'autres financeurs, des associations représentantes de quartiers, etc., pourront rejoindre les comités de sélection de projets.

Les modalités de fonctionnement de la bourse sont précisées dans le règlement intérieur voté en conseil municipal.

Moyens mis en œuvre

Moyens humains : suivi administratif et financier du dispositif par la direction de la politique de la ville et du renouvellement urbain à la Ville de Beauvais,

Moyens matériels : mise en place d'un comité de sélection de projets pour l'examen des dossiers, écriture d'un bilan quantitatif, qualitatif et financier de l'action par chaque porteur financé.

Partenariat mobilisé

Ville de Beauvais, Etat, structures privées ou publiques pouvant participer financièrement à la bourse.

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

- Nombre d'habitants touchés,
- Nombre d'habitants investis dans le projet,
- Partenariat mis en place,
- Moyens de communication et méthode d'implication des habitants (réunions de quartiers, flyers, etc.).

Plan de financement prévisionnel

<i>DEPENSES</i>		<i>RECETTES</i>	
Bourse associations	20 000 €	Etat (contrat de ville)	10 000 €
		Ville de Beauvais (valorisation)	10 000 €
TOTAL DEPENSES	20 000 €	TOTAL RECETTES	20 000 €

Action 4-1-2	J'ECRIS AVEC VOUS ET VOUS ACCOMPAGNE DANS L'ACCES AUX DROITS
	Maîtrise d'œuvre : ASSOCIATION FAMILIALE INTERCOMMUNALE DE BEAUVAIS (AFIB)

Finalités de l'action

Contexte :

L'écrit est indispensable dans les démarches administratives personnelles et professionnelles. La non-maîtrise de la langue française écrite constitue un obstacle supplémentaire pour les personnes en situation précaire. L'écrivain public joue donc son rôle d'accompagnateur social auprès des familles. Cette action, permettant de favoriser le « vivre ensemble » et le multiculturalisme, est développée dans les quartiers sensibles vers des personnes en situation précaire, et s'inscrit également dans les priorités de la politique de la ville relative à la cohésion sociale. Elle permet aux bénéficiaires de prendre conscience de leurs besoins et de reprendre confiance en eux pour entamer les démarches et accéder aux droits qui favorisent leur autonomie. Cette action est transversale à toutes les thématiques inscrites dans le contrat de ville (scolarité, santé, justice, etc.).

Objectif Général :

- Rendre le public plus autonome dans ses démarches personnelles, administratives et professionnelles,
- Accompagner les bénéficiaires dans leurs écrits et dans l'usage du numérique (accès aux droits),
- Accompagner de manière personnalisée les familles qui se déplacent dans les permanences.

Public visé	Localisation de l'action
300 bénéficiaires	Beauvais – Centre-ville (locaux AFIB), quartiers Argentine (mairie de quartier), Saint-Jean (mairie de quartier et Tcho café) – Saint-Lucien (Malice).

Description de l'action

Le but de cette action est d'aider à communiquer par l'écrit et donc de permettre l'élaboration ou la mise en forme de lettres personnelles ou administratives. Il s'agit d'abord d'offrir une écoute attentive afin de bien comprendre la demande de la personne pour ensuite la retranscrire fidèlement. La relation de confiance est essentielle. L'écriture par ailleurs favorise l'organisation de la pensée et permet de clarifier les idées. Cette action s'adresse le plus souvent aux plus démunis et, à ce titre, leur offre l'égalité des droits et donc permet de lutter contre l'exclusion sociale. La rédaction des courriers administratifs favorise l'ouverture ou la reconduction des droits. Cette démarche est de plus en plus numérisée.

Les familles se présentent à l'AFIB, soit par le bouche à oreille, soit envoyées par les services sociaux.

Cette action est reconduite sur 12 mois avec une ouverture pour permettre au public de mieux accéder aux dossiers administratifs via le numérique.

Dans le cadre du service d'accès aux droits et de l'AFIB (agrément code la consommation par la préfecture), les bénévoles assurent des permanences dans les quartiers prioritaires de la ville, et au sein des locaux de l'AFIB.

Au cours de ces permanences, l'écrivain public prend le temps d'écouter et de capter la confiance de la personne rencontrée individuellement. Il respecte les propos entendus et les transcrit dans une forme adaptée. En fonction des besoins, il oriente les personnes vers les différents organismes concernés. L'écrivain public est un acteur social dans la mesure où il accompagne les personnes dans leur expression écrite, avec ou sans numérique.

Moyens mis en œuvre

Moyens humains : écrivains publics formés spécifiquement, reçoivent sur rendez-vous dans les permanences de l'AFIB et dans les permanences de quartiers, de l'hôpital, de l'établissement pénitentier, des associations). Ils sont accompagnés d'une CESF salariée qui traite les problèmes administratifs des familles et fait le lien avec l'accès aux droits.

Moyens matériels : ordinateurs, imprimantes pour certains lieux de permanence, tampon encreur « écrivain public de l'AFIB ».

Mise à disposition de locaux municipaux (mairies annexes Argentine et Saint-Jean, Malice à Saint-Lucien)

Partenariat mobilisé

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Ville de Beauvais, Etat, Département de l'Oise, SPIP, centre hospitalier, associations locales

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

Les démarches sont anonymes.
 Satisfaction et résultats de chaque démarche.
 Tableau de suivi des visites, planning des permanences

Plan de financement prévisionnel

<i>DEPENSES</i>		<i>RECETTES</i>	
Prestations de service	150 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	1 000 €
Achat matières et fournitures	700 €	Etat (contrat de ville)	1 000 €
Services extérieurs	1900 €	Département de l'Oise	500 €
Autres services extérieurs	2500 €	Ville de Beauvais (valorisation)	5 000 €
Charges de personnel	19200 €	Report de ressources	14 510 €
Impôts et taxes	60 €	Vente de produits finis	500 €
Emploi des contributions volontaires en nature (bénévolat)	25000 €	Contributions volontaires en nature (Bénévolat)	25 000 €
		Ressources propres	2 000 €
TOTAL DEPENSES	49510 €	TOTAL RECETTES	49 510 €

Action 4-1-3	JOURNAL DE QUARTIER – FETE CITOYENNE
Maîtrise d'œuvre : Association Conseil Citoyen Saint-Lucien	

Finalités de l'action			
<p>Contexte : Le conseil citoyen Saint-Lucien est une instance de réflexion, de propositions et d'évaluation touchant tous les domaines du contrat de ville, dont la cohésion sociale, le cadre de vie et le renouvellement urbain, ainsi que le développement économique et l'emploi. Le conseil citoyen est un organe consultatif et une instance de co-construction, qui contribue au suivi et à l'évaluation du contrat de ville et peut proposer des actions.</p> <p>Objectif Général :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Susciter l'intérêt des habitants à la vie du quartier, - Améliorer la connaissance des événements, des acteurs du quartier et valoriser les actions positives auprès des habitants, - Relayer la parole des habitants, valoriser les initiatives locales et échanger sur la vie du quartier, - Informer, sensibiliser les habitants sur les projets de renouvellement urbain dans leur quartier : permettre la réflexion et l'expression à ce sujet. 			
Public visé	Localisation de l'action		
2 800 bénéficiaires, habitants du quartier Saint-Lucien et Bois Brûlet	Beauvais - Quartier Saint-Lucien / Bois Brûlet		
Description de l'action			
<p>L'action du Conseil Citoyen se décompose en deux projets :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le journal de quartier dont les habitants, les structures associatives et les acteurs de terrains seront les auteurs. Un comité de rédaction se tiendra régulièrement : les sujets y seront discutés et définis. Il sera ouvert et constitué de « relais » : un ensemble de personnes référentes d'un groupe de rédacteurs. Chaque groupe se composera soit de façon spontanée autour de centres d'intérêts communs, soit selon leur attachement à une structure du quartier (Médiathèque, Collège, Résidence du Prayon) C'est un objet co-construit entre les personnes œuvrant dans le quartier. Ce journal se veut réflexif, informatif, proposant, invitant... Il comporte un agenda, un retour sur les événements qui se sont déroulés dans le trimestre, diffuse des informations locales, annonce des projets qui concernent Saint-Lucien : un espace sera dédié à l'information concernant la rénovation et les travaux dans le quartier. Le journal est un trimestriel, sa 6ème édition paraîtra en décembre. En 2020, 4 numéros sont prévus : mars, juin, septembre et décembre. Il est diffusé dans les boîtes aux lettres des 2 800 habitants des quartiers Saint-Lucien et du Bois Brûlet, et est disponible dans les lieux de vie du quartier. - La troisième édition de la Fête Citoyenne sera proposée aux habitants du quartier et à tous ceux qui sont concernés par la vie de ce quartier. La journée se veut conviviale afin de toucher un public large. Plusieurs rencontres et temps de partages sont proposés : une restauration en musique, des animations ambulantes, des espaces ludiques et des ateliers de discussion autour du projet de rénovation urbaine en cours dans le quartier. 			
Moyens mis en œuvre			
<p><u>Moyens humains</u> : implication des bénévoles du Conseil Citoyen, intervention d'un graphiste pour la réalisation des numéros, concours des forces vives du quartier, associations, services territoriaux, commerçants, bailleurs, travaillant sur le territoire de Saint-Lucien.</p> <p><u>Moyens matériels</u> : accès aux salles multimédias pour les rédacteur.ice.s, mise à disposition de matériel numérique (appareil photo ...), mise à disposition du local pour des réunions de travail.</p>			
Partenariat mobilisé			
Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Ville de Beauvais, Etat, Région Hauts de France, associations locales			
Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités			
<ul style="list-style-type: none"> - nombre de personnes et/ou structures participant aux actions, - nombre et évolution des personnes investies, - qualité et nombre de retours des habitants, - amélioration de la connaissance et de l'intérêt des habitants sur la vie du quartier (retours spontanés, manifestations d'intérêt, nouveaux publics dans les structures existantes), - mobilisation des habitants et acteurs locaux pour l'organisation de la journée des voisins citoyens, - recueil de données (avis, réactions, propositions), - recueil des idées nées des échanges entre des décideurs et des habitants. 			
Plan de financement prévisionnel			
DEPENSES		RECETTES	
Achats	1 400 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	3 200 €
Services extérieurs	300 €	Etat (contrat de ville)	3 250 €
Autres services extérieurs	6 800 €	Reprises sur amortissements et provisions	2 000 €
		Ressources propres	50 €
TOTAL DEPENSES		TOTAL RECETTES	
8 500 €		8 500 €	

Action 4-1-4	JOURNAL « HARMONIE » (JOURNAL DU QUARTIER SAINT-JEAN)
	Maîtrise d'œuvre : Association SOCIO-CULTURELLE DES AFRICAINS DE L'OISE (ASCAO)

Finalités de l'action

Contexte :

Les habitants du quartier Saint-Jean ont en règle générale une vision parcellaire, déformée et négative de la réalité de leur quartier. Afin de corriger cette image trop dépréciée, l'association ASCAO propose de poursuivre la réalisation et la diffusion d'un journal de quartier valorisant les initiatives locales et mettant en avant l'implication des habitants du quartier. Par ailleurs, ce journal « Harmonie » a acquis une certaine reconnaissance auprès des habitants et son lectorat est à présent fidélisé.

Objectif Général :

- Informer les habitants en valorisant les actions réalisées sur le quartier Saint-Jean ;
- Permettre aux habitants d'être informés sur les initiatives conduites sur leur quartier (associations, services municipaux, écoles, intervenants impliqués dans la vie sociale) en rendant compte de l'actualité locale ;
- Donner la parole aux habitants sur des questions liées à leur quotidien ;
- Développer une image valorisante du quartier Saint-Jean.

Public visé	Localisation de l'action
Habitants du quartier Saint-Jean (4 000 exemplaires)	Beauvais - Quartier Saint-Jean

Description de l'action

L'action consiste à éditer et à diffuser un journal de quartier ayant pour ligne éditoriale les initiatives locales des habitants.

Le journal est un bimestriel de 8 pages avec des rubriques « actualités », « forum », « portrait d'habitant »..., distribué gratuitement dans la quasi-totalité des boîtes à lettres et des lieux de vie du quartier (mairie annexe, médiathèque, commerces) et auprès d'un réseau d'associations partenaires.

Il est animé par un journaliste indépendant s'efforçant de proposer des sujets en adéquation avec les enjeux et la vie du quartier, et s'appuie pour cela sur un comité de rédaction composé d'habitants et de dirigeants associatifs.

Pour compenser le surplus d'informations qui ne peut figurer dans le bimestriel, un site internet www.harmonie60.com et un compte Facebook ont été créés par le journaliste.

Moyens mis en œuvre

Moyens humains : un journaliste qui rédige les articles, un comité de rédaction composé d'habitants et d'associations, des bénévoles de l'association qui assurent la distribution.

Moyens matériels : un local mis à la disposition de l'association par la Ville de Beauvais, du matériel informatique et bureautique pour recueillir et stocker des informations (appareil photo, caméra, téléphone portable, blog sur internet...).

Partenariat mobilisé

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Ville de Beauvais, Etat, Département de l'Oise, écoles et collèges, médiathèque, associations locales, commerces, habitants.

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

- Réactions et sondage des lecteurs (téléphone, mails...porte à porte),
- Réunion du comité de rédaction,
- Lettres et appels téléphoniques des habitants,
- Bilan auprès des financeurs.

Plan de financement prévisionnel

<i>DEPENSES</i>		<i>RECETTES</i>	
Achats	6 500 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	21 000 €
Services extérieurs	480 €	Etat (DRAC)	8 000 €
Autres services extérieurs	5 780 €	Contributions volontaires en nature	1 500 €
Charges de personnel	21 240 €	Bénévolat	1 000 €
Emploi des contributions volontaires en nature	1 500 €	Ressources propres	5 000 €
Bénévolat	1 000 €		
TOTAL DEPENSES	36 500 €	TOTAL RECETTES	36 500 €

Action 4-1-5	ANIMATION DE LA VIE SOCIALE DU QUARTIER ARGENTINE : PROJET JEUNESSE
Maîtrise d'œuvre : VILLE DE BEAUVAIS	

Finalités de l'action

Contexte :

La démarche d'animation de la vie sociale et culturelle trouve toute sa place auprès de la population du quartier.

Une structure de proximité comme le centre social Argentine, dispose d'importants atouts :

- pour être force de proposition dans la mise en œuvre d'actions,
- pour épauler les initiatives locales,
- pour coordonner avec les partenaires locaux l'organisation d'actions ou d'événements.

Il y a, par ailleurs, nécessité de valoriser le quartier aux yeux de ses habitants et des Beauvaisiens. Par conséquent, il faut démontrer que la vie sociale existe, qu'elle ne demande qu'à s'enrichir et à se dynamiser, structurer et amplifier les manifestations locales visant à l'échange et à l'enrichissement mutuel, et susceptibles de contribuer à l'ouverture du quartier vers l'extérieur.

Objectif Général :

- Permettre aux jeunes habitant le quartier Argentine d'accéder à des pratiques d'activités sportives, culturelles et de loisirs, régulières et encadrées,
- Permettre aux jeunes d'exprimer leurs besoins et attentes,
- Permettre aux habitants de s'engager dans une dynamique de projets en renforçant leur autonomie et leur initiative,
- Elargir les centres d'intérêt des jeunes et de leur famille,
- Accompagner le parcours éducatif des jeunes et permettre aux familles d'y être associées,
- Développer la personnalité par l'acquisition de savoirs, savoir-être, savoir-faire,
- Développer des projets famille.

Public visé	Localisation de l'action
Habitants du quartier Argentine, en particulier les jeunes de 10 à 25 ans et leurs familles (environ 200 jeunes).	Beauvais - Quartier Argentine

Description de l'action

Le projet « Accompagnement de projets de jeunes » est issu d'une réflexion autour de la nécessité d'être au plus près des jeunes et de leurs préoccupations. Un travail de rencontre des jeunes du quartier non captifs sur des activités de loisirs sera effectué, afin de recenser leurs besoins et envies d'activités de loisirs pour les orienter vers les structures concernées et/ou les accompagner dans leurs projets personnels (création d'association...). Les jeunes auront la possibilité d'être accompagnés vers les dispositifs déjà existants ou bien de créer de nouvelles actions. Un travail partenarial avec les autres associations locales permettra la mise en place d'actions de découverte des différentes activités de loisirs proposées sur la ville de Beauvais, ainsi que la mise en place de passerelles entre associations. L'objectif est bien de se positionner comme structure-ressource et structure-relais (orientation...) pour les jeunes du quartier Argentine qui manquent d'information et d'accompagnement.

Ce projet vise donc l'émergence de projets de jeunes qui pourraient aboutir à la création de nouvelles activités de loisirs, sur le quartier qui répondraient véritablement aux besoins des jeunes.

Afin de capter les jeunes ne fréquentant aucune structure, de l'animation sera mise en place de deux façons différentes :

- 1/ animation de proximité sur chaque micro-quartier « aux pieds des immeubles »,
- 2/ mise en place d'animation au sein de la structure sous forme d'ateliers sur des thématiques choisies par les jeunes (par exemple : ateliers création en lien avec le multimédia, découverte linguistique...).

En tant que structure-ressource auprès des jeunes, et de façon transversale, le centre social proposera aux jeunes qui fréquentent ses différentes actions de suivre le parcours éducatif. De cette façon : des informations pourront être mises en place sur différentes thématiques : l'hygiène, l'orientation, les toxicomanies, les valeurs de la République, la Citoyenneté. Des accompagnements spécifiques pourront être proposés, en fonction des besoins recensés.

Moyens mis en œuvre

Moyens humains : salariés du centre social Argentine (1 directeur, 3 animateurs socioculturels, 1 coordinateur jeunesse, 1 médiateur socio culturel, 1 agent comptable, 1 agent d'accueil).

Moyens matériels : matériel et locaux municipaux.

Partenariat mobilisé

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, ville de Beauvais, Etat, habitants, associations du quartier, médiathèque, ASCA.

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

- Nombre de jeunes
- Qualité des échanges
- Qualité des propositions

Plan de financement prévisionnel

<i>DEPENSES</i>		<i>RECETTES</i>	
Prestations de service	4 000 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	4 000 €
Achat matières et fournitures	2 500 €	Etat (contrat de ville)	5 000 €
Services extérieurs	1 500 €	Ville de Beauvais (valorisation)	6 103 €
Autres services extérieurs	2 000 €	Autres produits de gestion courante	1 000 €
Charges de personnel	8 103 €	Contributions volontaires en nature	10 000 €
Emploi des contributions volontaires en nature	10 000 €	Ressources propres	2 000 €
TOTAL DEPENSES	28 103 €	TOTAL RECETTES	28 103 €

Action 4- 1-6	RECREER DU LIEN SOCIAL EN 2020
	Maîtrise d'œuvre : ROSALIE

Finalités de l'action			
<p>Contexte : Le quartier Argentine est constitué d'une population importante de jeunes présentant des difficultés à s'intégrer, manquant des repères éducatifs et culturels devant favoriser leur socialisation et leur engagement citoyen. Ces mêmes jeunes ont également une image dépréciée de leur quartier et fréquentent que très rarement les structures existantes (Labo, cinéma, Ouvre-Boîte, médiathèque, service jeunesse, ...), échappant ainsi à une offre culturelle et éducative.</p> <p>Objectif Général :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Affermir et raffermir le lien social en proposant à des enfants et des adolescents des ateliers permanents, au service de projets divers ayant une vocation culturelle, intergénérationnelle, - Parents et enfants acteurs de leur quartier, en les impliquant dans des projets conjoints, - Favoriser l'intégration sociale par l'acquisition de repères citoyens, l'ouverture culturelle, - Œuvrer à une plus grande relation parentale. 			
Public visé		Localisation de l'action	
Habitants des quartiers prioritaires : environ 380 personnes		Beauvais - Quartier Argentine	
Description de l'action			
<p>Cette action sera réalisée du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020. Elle se compose de plusieurs dimensions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un atelier d'animation pour une cinquantaine d'enfants et ados, tous les mercredis et samedi après-midi et du lundi au vendredi, durant les petites vacances scolaires. Durant ces ateliers, les enfants et les jeunes font l'apprentissage d'un « bien vivre ensemble », du respect des différences et apprennent à réaliser ensemble des projets, à s'engager dans la durée, à investir leurs apprentissages et à se comporter en citoyens, - L'accompagnement scolaire tous les soirs, quarante enfants du CP à la 3^{ème} pourront être accompagnés dans la réalisation de leurs devoirs, - Pour les adultes, les lundi, mardi, jeudi et vendredi après-midi, des ateliers « touche à tout », « cuisine » et « bien-être » sont des espaces de rencontre, d'échanges qui ouvrent sur un soutien à la parentalité, à la socialisation et à l'intégration. - Un séjour d'été de trois semaines en juillet pour les 6-12 ans à la MFR de Saint Valery en Caux (76) pour bien vivre ensemble et ouvrir à d'autres horizons culturels les enfants du quartier Argentine. 			
Moyens mis en œuvre			
<p>Moyens humains : deux animateurs socio-culturels, une référente petite enfance-parentalité, un référent adulte/famille, 6 services civiques, des stagiaires et bénévoles.</p> <p>Moyens matériels : des locaux mis à disposition, un minibus de 9 places et un véhicule de 5 places.</p>			
Partenariat mobilisé			
Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, commune de Beauvais, Etat, Conseil régional, Conseil Départemental, la caisse d'allocations familiales, le pôle emploi, l'infrep, le SJT et l'AFPA, l'institut Lasalle			
Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités			
<ul style="list-style-type: none"> - Tableau de bord, liste des usagers, bilan des activités, restitutions des actions, - Participation au carnaval et carnaval des adultes, - Statistiques sur le nombre de participants, l'assiduité, origine sociale culturelle et géographique des usagers, implication dans les actions menées et intégration des valeurs de la république. 			
Plan de financement prévisionnel			
DEPENSES		RECETTES	
Achat	27 000 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	8 500 €
Services extérieurs	20 700 €	Etat (contrat de ville)	15 000 €
Autres services extérieurs	8 830 €	Ville de Beauvais (valorisation)	5 400 €
Impôts et taxes	337 €	Région Hauts de France (contrat de ville)	9 000 €
Charges du personnel	82 092 €	Ventes de produits finis	3 800 €
Dotations aux amortissements	3000 €	Département de l'Oise	1 000 €
Mise à disposition gratuite de biens et de services	12 100 €	CAF	40 000 €
Personnel bénévole	24 900 €	Agence de service et de paiement (emplois aidés)	50 760 €
		Autres établissements publics	5 200 €
		Autres produits de gestion courante (cotisations)	2 649 €
		Produits financiers	650 €
		Bénévolat	24 900 €
		Contributions volontaires en nature	12 100 €
TOTAL DEPENSES	178 959 €	TOTAL RECETTES	178 959 €

Action 4-1-7	LE MONT CAPRON D'HIER ET D'AUJOURD'HUI
Maîtrise d'œuvre : Association DE FRATERNITE INTERNATIONALE PAR L'ART (SOFIA)	

Finalités de l'action

Contexte :

Un partenariat permanent de l'association SOFIA avec les institutions et les acteurs associatifs a permis d'échanger sur les besoins des quartiers. Une présence au sein des différentes manifestations sur le territoire et un constat des besoins est fait notamment, lors des fêtes de quartier, et la mise en place d'événements pendant les vacances scolaires. L'association SOFIA apporte également des réponses appropriées aux besoins des différents acteurs des quartiers, à travers la mise en place d'ateliers de découverte et d'initiation aux arts.

Le projet vise à permettre aux habitants d'investir pleinement leur territoire, dans un cadre festif et ludique, pour les sensibiliser aux enjeux de l'investissement au sein des quartiers.

Objectif Général :

- Permettre aux habitants du Beauvaisis de découvrir un site historique au sein d'un quartier de Beauvais.

Public visé	Localisation de l'action
850 bénéficiaires	Beauvais - Quartier Argentine

Description de l'action

Pour l'année 2020, il est prévu l'organisation d'une manifestation sur le site du Mont Capron autour d'activités de jeux de découvertes artistiques et de déambulation scénique, une représentation musicale fera l'objet de rendez-vous du public autour de la scène. Les associations partenaires de l'événement ont pour objectifs de proposer une activité ou une forme de jeu dans le but de permettre une transversalité entre les publics sur place, et de solliciter un large panel de possibilités artistiques.

Le jeu a une place centrale sur le site, avec la Ludo Planète comme partenaire et surtout, comme lien social et intergénérationnel. Une découverte de l'expression théâtrale sera proposée au public avec restitution sur scène. Différentes associations seront invitées à proposer des stands avec des activités diverses et variées pour rendre ce moment ludique et riche d'instruction.

Une découverte de l'expression théâtrale sera proposée au public avec restitution sur scène. Différentes associations seront invitées à proposer des stands pour rendre ce moment ludique et riche d'instruction, un parcours de découverte nature et un parcours littéraire sur le site autour de la flore et de la faune locale du mont capron de de la fosse à Baillevent.

Moyens mis en œuvre

Moyens humains : une dizaine de bénévoles sur le site – 8 personnes dédiées à la sécurité dont 2 agents de sécurité et 5 bénévoles, une équipe de scouts pour la mise en place et le démontage des stands.

Moyens matériels : site du Mont Capron avec la scène et le théâtre de plein air, mise en place d'une caravane pour les toilettes sèches, d'un point d'eau par un habitant du lieu, d'une quinzaine de barnums et d'une cinquantaine de chaises.

Partenariat mobilisé

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Etat, Ville de Beauvais, associations locales, habitants,

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

- mise en place d'une commission Mont Capron composée des bénévoles et des adhérents de l'association,
- communication au sein des réunions des commissions de coordination des différents quartiers, dès le mois de novembre,
- mise en place d'un jeu de questions-réponses dès l'entrée du site, qui renseignera sur la provenance et la sociologie des participants,
- mobilisation des habitants des quartiers prioritaires,
- débriefing avec les partenaires de l'action avant et après la manifestation.

Plan de financement prévisionnel

<i>DEPENSES</i>		<i>RECETTES</i>	
Achat	3 950 €	Communauté d'agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	3 000 €
Services extérieurs	500 €	Etat (contrat de ville)	3 000 €
Autres services extérieurs	4 250 €	Contributions volontaires en nature	6 270 €
Autres charges de gestion courante	250 €	Ressources propres	2 000 €
Emplois des contributions volontaires en nature	6 270 €	Vente de produits	950 €
TOTAL DEPENSES	15 220 €	TOTAL RECETTES	15 220 €

Action 4-1-8	NATURE ET JARDIN SOLIDAIRE
	Maîtrise d'œuvre : Association ECUME DU JOUR

Finalités de l'action			
<p>Contexte : Les activités liées au jardin, à la nature et au développement durable améliorent le cadre de vie des habitants et favorise l'échange des savoirs dans le domaine de l'agro-écologie. Le jardinage sert de support à des échanges de savoirs et du bricolage : du jardinage traditionnel, de la permaculture etc. Le jardin est aussi un espace naturel sujet à des expérimentations en zone urbaine, un lieu propice au développement d'activités de bien-être, de découverte de la nature, d'habitat naturel de demain.</p> <p>Objectif Général : Encourager la participation des habitants à améliorer leur cadre de vie. Permettre l'inclusion de publics spécifiques et la mixité sociale.</p>			
Public visé		Localisation de l'action	
250 bénéficiaires		Beauvais – quartier Saint-Jean (jardin situé sur les hauteurs du quartier)	
Description de l'action			
<p>Pour l'année 2020, les activités concernées sont :</p> <p>Pour le jardin :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Echanges de savoirs hebdomadaires au potager bio. Un collectif de bénévoles se réunit une fois par semaine pour entretenir la partie collective du jardin, discuter des techniques de culture, de l'organisation du collectif etc. - Ateliers de permaculture et d'agroécologie. Une partie du jardin partagé est un lieu de transfert de savoir dans le domaine de la permaculture (séances d'échanges de savoir, diffusion de techniques, de formations, d'expérimentations...) - Habitat naturel : l'espace de jardin servira à la réflexion, l'apprentissage et l'expérimentation de techniques à la fois ancestrales et novatrices de construction <p>Ateliers adultes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Formation de personnes ressources. Ces ateliers sont des moments de formation de personnes liées au jardin (permaculture, habitat, bricolage...) Grâce à ces formations, des bénévoles deviennent des personnes ressources et peuvent alors transmettre leurs savoirs, notamment dans le cadre des chantiers jeunes éducatifs. 			
Moyens mis en œuvre			
<p><u>Moyens humains</u> : un animateur et des bénévoles.</p> <p><u>Moyens matériels</u> : matériel de jardinage et de culture, matériel pédagogique, matériels de bricolage.</p>			
Partenariat mobilisé			
Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Etat, Associations de quartier			
Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités			
<ul style="list-style-type: none"> • Indicateurs de contact et de présence salariale auprès des publics (usagers et partenaires) • Indicateurs de fréquentation • Indicateurs de satisfaction • Entretiens individuels et collectifs • Rencontre de suivi de projet • Participation d'usagers réguliers aux réunions de fonctionnement 			
Plan de financement prévisionnel			
DEPENSES		RECETTES	
Achat	8 000 €	Communauté d'agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	3 000 €
Charges du personnel	9 274 €	Etat (contrat de ville)	2 000 €
Charges indirectes	3 257 €	Ville de Beauvais (valorisation)	2 500 €
Emplois des contributions volontaires en nature	7 222 €	Département de l'Oise	2 500 €
		Emplois aidés	7 419 €
		Ressources propres	3 112 €
		Contributions volontaires en nature	7 222 €
TOTAL DEPENSES	27 753 €	TOTAL RECETTES	27 753 €

Action 4-1-9	ACCOMPAGNEMENT, INSERTION SOCIALE ET ANIMATIONS FAMILIALES
Maîtrise d'œuvre : SOS INSERTION EMPLOI (SOSIE)	

Finalités de l'action

Contexte :

L'association SOS Insertion Emploi, créée en début d'année 2011, a pour buts de prendre en charge les habitants des quartiers de la politique de la ville dans la complexité de leurs difficultés et d'organiser des actions spécifiques dans les quartiers Saint-Lucien et Notre-Dame-du-Thil. Il s'agit de territoires en difficulté de Beauvais, d'où le sens de l'action qui y est développée. En effet, l'association intervient sur ces secteurs en direction de tout public, afin de pallier une carence prédominante en terme de présence de proximité, et de constituer un interlocuteur incontournable pour les habitants.

Objectif Général :

Accueillir, informer et orienter les personnes vers les meilleurs interlocuteurs en fonction de leurs besoins et de leurs problématiques (emplois, stages, logements, handicaps...),
Favoriser l'accès et le maintien dans l'emploi des personnes éloignées de l'emploi,
Favoriser l'accès à la formation,
Aider à l'instruction de différents dossiers administratifs sur papiers ou dématérialisé,
Faciliter l'accès à la culture et aux loisirs,
Sensibiliser aux valeurs de la République : liberté, égalité, citoyenneté,
Créer des liens générationnels.

Public visé	Localisation de l'action
Familles, adultes, jeunes en quartiers prioritaires. Environ 745 personnes : parents isolés, adultes et jeunes déscolarisés en recherche d'emploi ou de formation, retraités isolés, ...	Beauvais - Quartiers Notre-Dame-du-Thil et Saint-Lucien

Description de l'action

Cette action démarrera le 1^{er} janvier 2020 pour se terminer le 31 décembre 2020.
Les missions d'accompagnement social, de médiation et d'animations en direction des familles concernent :
L'emploi, la citoyenneté, la coordination des quartiers Notre Dame du Thil et Saint-Lucien, la gestion urbaine de proximité, la mise en place d'ateliers sur les valeurs de la république et la laïcité, des animations comme la journée de la femme, l'été s'anime dans les quartiers, des animations pré-estivales sur les quartiers politique de la ville, les fêtes de Noël, des animations en direction des familles comme les ateliers créatifs, le café gourmand – Participation au forum des associations, au Téléthon...

Moyens mis en œuvre

Moyens humains : Une directrice, un adulte relais et 25 bénévoles.

Moyens matériels : Mise à disposition de locaux et de matériels.

Partenariat mobilisé

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, la ville de Beauvais, l'état, le conseil départemental, le pôle emploi, la MEF, la BGE, la CCI et les associations partenaires.

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

Rapport d'activités et financiers annuels.
Rapport intermédiaire au 31 août de chaque année.
Indicateurs en % des publics issus des quartiers QPV, quartier en veille NDT et autres issus de la communauté d'agglomération du Beauvaisis.

Plan de financement prévisionnel

<i>DEPENSES</i>		<i>RECETTES</i>	
Achat	3 714 €	Communauté de communes du Beauvaisis (contrat de ville)	15 000 €
Services extérieurs	153 €	Etat (contrat de ville)	3 000 €
Autres services extérieurs	2 603 €	Ville de Beauvais (valorisation)	16 150 €
Impôts et taxes	341 €	Emplois aidés	9 570 €
Charges de personnel	34 620 €	Bénévoles	5 780 €
Dotation aux amortissements	2 489 €	Vente de produits finis	200 €
Personnel bénévole	5 780 €		
TOTAL DEPENSES	49 700 €	TOTAL RECETTES	49 700 €

Action 4-1-10	FETE DE QUARTIER ARGENTINE EN 2020
	Maîtrise d'œuvre : ROSALIE

Finalités de l'action

Contexte :

Les quartiers prioritaires souffrent trop souvent d'une image négative ainsi que d'un déficit d'animation locale. En réponse à cette situation, la ville de Beauvais a soutenu des projets de fête de quartier, renouant ainsi avec la création de moments festifs, conviviaux, apportant localement un temps d'animation. Les fêtes de quartier rythment désormais la vie des habitants de ces mêmes quartiers, en permettant à divers acteurs (associations, institutions, etc.) de travailler ensemble en développant des projets tout au long de l'année.

Objectif Général :

Mobiliser les habitants du quartier Argentine, les associations locales et les acteurs locaux intervenant dans les champs culturel, socioculturel, économique et social, pour offrir un temps de rencontre, de partage et de fête à tous les habitants du quartier, qui s'appuie sur une fanfare, des spectacles, des jeux gonflables, la découverte des associations et du cinéma.

Favoriser la créativité, valoriser le quartier et stimuler la convivialité pour faire vivre un bon moment à tous.

Public visé	Localisation de l'action
Les enfants, jeunes, jeunes adultes, adultes, seniors, personnes porteuses de handicaps du quartier Argentine (environ 520 personnes estimées).	Beauvais – Quartier Argentine

Description de l'action

Pour l'année 2020, la fête de quartier aura lieu à la mi-septembre. L'association poursuivra la mobilisation des habitants et fera appel à une participation financière modique pour permettre à tous de profiter de cet événement très attendu par les habitants du quartier.

Le projet se compose de 3 étapes :

1. Comité de Pilotage : à partir de janvier, le réseau d'acteurs se réunira mensuellement, afin de définir les contours et le thème fédérateur de la fête de quartier. L'option retenue pour 2020 est de créer des villages par thématiques et tranches d'âges. Afin de mener à bien ces villages, un référent pourra être désigné (selon son expertise) et aura pour mission de recueillir les propositions et opportunités qui seront discutées en comité de pilotage.
2. Réalisation de la fête de quartier : spectacles de rue et animations seront proposés sur un périmètre défini sur la place Saint-Jean Marie Vianney, plus spacieuse que la Place de France, et où peuvent se rencontrer acteurs locaux et habitants du quartier. La fête de quartier intègrera une animation musicale dont pourraient être porteuses l'ASCA et la Bande de Beauvais, pour relayer l'événement sur le quartier et attirer des publics diversifiés. Les jeux gonflables, un jeu à sensation pour les adolescents en complément des performances artistiques des enfants et des jeunes, ainsi que les talents culinaires de leurs parents, feront de la fête de quartier un repère pour les habitants.
3. Evaluation : lors de la coordination des associations du quartier Argentine suivant la fête de quartier, une évaluation aura lieu pour retenir les points positifs et pointer les éléments à améliorer l'année suivante, tant sur la préparation, l'organisation, la répartition des responsabilités et le déroulement concret de la fête de quartier.

Moyens mis en œuvre

Moyens humains : un adulte relais, une directrice bénévole, 14 bénévoles et 4 volontaires de service civique

Moyens matériels : un groupe électrogène, un minibus 9 places et mise à disposition des locaux

Partenariat mobilisé

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Etat, Associations locales.

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

Fréquentation aux stands et aux diverses animations, ainsi que le profil des participants enfants seuls, jeunes, familles, seniors.
L'augmentation et la diversification du public.
L'implication en évolution d'adultes et jeunes du quartier.

Plan de financement prévisionnel

<i>DEPENSES</i>		<i>RECETTES</i>	
Achat	4 100 €	Communauté d'agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	6 000 €
Services extérieurs	2 000 €	Vente de produits	200 €
Autres services extérieurs	300 €	Contributions volontaires en nature	1 900 €
Charges du personnel	1 750 €	Emploi aidé	950 €
Emplois des contributions volontaires en nature	1 900 €	Ressources propres	1000 €
TOTAL DEPENSES	10 050 €	TOTAL RECETTES	10 050 €

Action 4-1-11	FETE DE QUARTIER DE NOTRE-DAME DU THIL
	Maîtrise d'œuvre : Association SOS INSERTION EMPLOI (SOSIE)

Finalités de l'action			
<p>Contexte : Certains quartiers souffrent d'une image souvent négative et d'un manque d'animation. Afin de pallier ce manque, le soutien à la mise en place de « Fêtes de quartiers » permet de créer des moments de convivialité, d'animation, et de valoriser l'image des quartiers. Etant donné le bilan positif des différentes manifestations réalisées en 2019 et de la dynamique créée (implication des acteurs locaux, habitants...), l'opération sera reconduite pour l'année 2020.</p> <p>Objectif Général :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Valoriser la diversité et la mixité sociale autour d'une animation culturelle et de loisirs, - Créer du lien social entre les différents quartiers de la ville afin de renforcer la solidarité entre les différentes générations, - Développer et encourager la participation et l'implication des habitants. - Valoriser diverses formes d'expressions culturelles afin de répondre aux attentes et aux souhaits des habitants - Lutter contre l'isolement, le sentiment d'exclusion de certains habitants, lutter contre le repli sur soi des personnes âgées. 			
Public visé		Localisation de l'action	
Habitants (adultes, jeunes, enfants) environ 1000 personnes		Beauvais – Quartier Notre-Dame-du-Thil	
Description de l'action			
<p>Cette année, la fête de quartier aura lieu en juin 2020. Cette action a pour but de sensibiliser le public à la rencontre et l'échange sur un temps fort en convivialité, et de solidarité autour d'un moment fort de partage. La fête de quartier sera organisée sur la base d'un thème choisi en amont et en lien avec l'actualité. Les associations et les services de la ville de Beauvais seront invités à y participer et d'ores et déjà, un vide grenier très apprécié par les habitants sera organisé. Cette fête éco citoyenne a pour objectif de sensibiliser les habitants et les personnes présentes, au respect de l'environnement. L'utilisation de contenants en plastique y est totalement bannis. La présence de Veolia permet de sensibiliser à l'économie de l'eau.</p>			
Moyens mis en œuvre			
<p><u>Moyens humains</u> : 1 directrice, 1 adulte relais et des bénévoles</p> <p><u>Moyens matériels</u> : mise à disposition de locaux, de matériels par la ville de Beauvais</p>			
Partenariat mobilisé			
Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, ville de Beauvais, associations locales			
Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités			
<p>Taux de participation Taux de satisfaction Compte rendu de l'action en termes qualitatif et financier</p>			
Plan de financement prévisionnel			
DEPENSES		RECETTES	
Achat	5 242 €	Communauté d'agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	4 000 €
Services extérieurs	50 €	Ville de Beauvais (valorisation)	8 550 €
Autres services extérieurs	784 €	Emplois aidés	2 900 €
Impôts et taxes	105 €	Contributions volontaires en nature	1 980 €
Charges du personnel	10 353 €	Ressources propres	1 000 €
Dotation aux amortissements	766 €	Vente de produits	850 €
Contributions volontaires en nature	1 980 €		
TOTAL DEPENSES	19 280 €	TOTAL RECETTES	19 280 €

Action 4-1-12	SORTIES FAMILIALES
Maîtrise d'œuvre : Association ROSALIE	

Finalités de l'action			
<p>Contexte : Les habitants des quartiers prioritaires se plaignent souvent de ne pas être en capacité de sortir du quartier en famille, de pouvoir s'offrir des temps de détente avec leurs enfants. Les statistiques indiquent que de moins en moins de personnes sont susceptibles de partir en vacances sur la période estivale.</p> <p>Objectif Général : Elargir les horizons culturels géographiques et sportifs des familles isolées du quartier Argentine. Faire des sorties hors du quartier en favorisant les liens familiaux et la relation parents enfants. Proposer des temps communs entre habitants sur le lieu de la sortie (goûter commun, visite commune...) Permettre aux habitants du quartier Argentine d'avoir accès à une sortie culturelle, une sortie à la mer et une découverte des sports d'hiver. Responsabiliser les parents à travers les carnets de note.</p>			
Public visé	Localisation de l'action		
180 bénéficiaires, majoritairement issus du QPV Argentine.	Beauvais - quartier Argentine		
Description de l'action			
<p>L'action prévue sur l'année 2020, se divise en plusieurs étapes :</p> <p><u>La préparation</u> : appel à propositions via les affiches et les partenaires, choix du lieu et ses avantages, programme, diffusion de l'information et respect de la sécurité.</p> <p><u>Le déroulement</u> : une sortie familiale culturelle à la fin du printemps, une sortie à la mer en début d'été en privilégiant Fort Mahon en préparation du séjour familial fin août au même endroit.</p> <p><u>La restitution</u> sous forme d'exposition, d'échanges autour d'un montage photos réalisé par plusieurs participants pour conforter les liens familiaux, mais aussi les relations entre les participants et le vivre ensemble.</p> <p>Il s'agira à chaque sortie de préparer les participants (prévention des risques dus au soleil, proposition de carnets de sortie...).</p> <p>Les inscriptions aux sorties se feront auprès de l'adulte relais, dans les locaux de l'association à des dates et horaires qui seront communiqués en amont, afin de permettre un accès égal à chacun.</p>			
Moyens mis en œuvre			
<p><u>Moyens humains</u> : l'adulte relais de l'association et une dizaine de bénévoles sur l'ensemble des sorties.</p> <p><u>Moyens matériels</u> : locaux de l'association, minibus de 9 places et véhicule 5 places.</p>			
Partenariat mobilisé			
Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Ville de Beauvais, centres sociaux, service enfance, mairie de quartier, médiathèque, département de l'Oise, CAF etc..			
Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités			
<ul style="list-style-type: none"> - Le nombre de participants, - L'implication des habitants dans le choix, la préparation, la diffusion de l'information auprès de leurs connaissances dans le quartier, - La qualité des visites, des échanges entre les habitants, - L'évaluation de chaque sortie lors du bilan, - L'implication des habitants dans le retour, - Les échanges entre participants, membres ou non de l'association, - Les relations parents-enfants valorisées lors du retour chaque sortie, autour du partage des photos et des carnets. 			
Plan de financement prévisionnel			
DEPENSES		RECETTES	
Achat	2 800 €	Communauté d'agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	1 000 €
Autres services extérieurs	3 750 €	Vente de produits	900 €
Charges du personnel	3 050 €	Département de l'Oise	1 000 €
Emplois des contributions volontaires en nature	1 500 €	Caisse d'Allocations Familiales	2 000 €
		Emplois aidés	1 100 €
		Autres produits de gestion courante	750 €
		Produits financiers	1 350 €
		Contributions volontaires en nature	1 500 €
		Ressources propres	1 500 €
TOTAL DEPENSES	11 100 €	TOTAL RECETTES	11 100 €

Action 4-1-13	SORTIES FAMILIALES 2020
	Maîtrise d'œuvre : Association SOS INSERTION EMPLOI (SOSIE)

Finalités de l'action

Contexte : Les sorties familiales servent à développer l'accompagnement des familles et des habitants vers l'accès aux loisirs et à la culture, afin de renforcer un soutien à la parentalité et à l'autonomie.

Objectif Général :

L'objectif est de faciliter des temps d'échanges éducatifs et ludiques intergénérationnels en direction des familles aux conditions modestes.
Création d'espaces d'échanges, de convivialité permettant le lien social et le lien inter-quartiers.
Appropriation des projets de sorties familiales, par les usagers en les impliquant dans l'organisation.

Public visé	Localisation de l'action
55 bénéficiaires, majoritairement issus des QPV.	A l'extérieur de Beauvais

Description de l'action

Une sortie familiale est prévue pour l'année 2020, sur une journée au mois de juillet. Le tarif reste inchangé depuis 2012.

Moyens mis en œuvre

Moyens humains : une directrice et un adulte relais

Moyens matériels : mise à disposition de locaux

Partenariat mobilisé

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Ville de Beauvais

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

Evaluation des taux de participation et de satisfaction.

Plan de financement prévisionnel

<i>DEPENSES</i>		<i>RECETTES</i>	
Achat	2 154 €	Communauté d'agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	1 000 €
Services extérieurs	37 €	Ville de Beauvais (valorisation)	5 600 €
Autres services extérieurs	583 €	Emplois aidés	2 200 €
Impôts et taxes	79 €	Vente de produits	350 €
Charges de personnel	6 723 €	Ressources propres	1 000 €
Dotation aux amortissements	574 €		
TOTAL DEPENSES	10 150 €	TOTAL RECETTES	10 150 €

Action 4-1-14	SORTIES FAMILIALES 2020
Maîtrise d'œuvre : Association SOCIO-CULTURELLE DES AFRICAINS DE LOISE (ASCAO)	

Finalités de l'action

Contexte :

Chaque année, à l'approche de la période estivale, les habitants sollicitent l'ASCAO, afin de mettre en place des sorties familiales qui leur permettent de sortir du quartier et plus généralement de la ville, et de découvrir un environnement différent de leur quotidien. Afin de répondre favorablement à cette demande croissante, l'ASCAO souhaite proposer des sorties familiales qui permettront de recréer du lien au sein de la cellule familiale, mais également entre les habitants.

Objectif Général :

- Favoriser la mixité et l'ouverture vers l'extérieur ;
- Amener les habitants et plus particulièrement ceux qui ont des difficultés financières, à découvrir d'autres lieux en groupe et dans la convivialité ;
- Recréer du lien social familial et intergénérationnel entre les habitants et les nouveaux arrivants, en proposant des sorties ponctuelles ;
- Offrir aux parents accompagnés de leurs enfants la possibilité de profiter de moments de temps libre ensemble.

Public visé	Localisation de l'action
236 personnes (familles résidant prioritairement sur les QPV)	2 destinations extérieures à Beauvais

Description de l'action

Deux sorties familiales seront proposées de Juillet à septembre 2020. L'association ASCAO n'a pas encore établi de destination, ni le type de sorties qui seront proposées. Mais comme tous les ans, la demande des familles est majoritairement pour une sortie à la mer, et dans un parc d'attraction ou un lieu culturel.

Les dates seront fixées en cohérence avec celles des sorties proposées par d'autres associations. Une affiche commune avec d'autres associations pourra être réalisée, pour permettre aux habitants de choisir leur sortie dès le début de l'été et également de repérer les dates d'inscriptions. Ce travail commun permet de vérifier que ce ne sont pas toujours les mêmes familles qui en profitent, le but étant de faire partir un maximum d'habitants.

Une participation financière sera demandée pour chaque sortie. Un tarif unique ou un tarif spécifique adulte ou enfant sera proposé en fonction de la destination et des coûts réels pour les droits d'entrées.

Moyens mis en œuvre

Moyens humains : deux accompagnateurs présents à chaque sortie afin de veiller au bon déroulement de celle-ci ;

Moyens matériels : un car par sortie, supports d'informations, affiches et parution dans le journal « Harmonie », mails envoyés aux partenaires associatifs, affichage dans les cages d'escalier et lieux publics, réunions de préparation.

Partenariat mobilisé

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, associations locales

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

- Ressenti des usagers et des partenaires,
- Nombre de participants, mixité des publics, origine géographique des participants,
- Mise en place d'un carnet de bord qui permettra de vérifier les inscriptions des familles (une inscription unique).

Plan de financement prévisionnel

<i>DEPENSES</i>		<i>RECETTES</i>	
Services extérieurs	2 631 €	Communauté d'agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	1 000 €
Autres services extérieurs	100 €	Vente de produits	1 231 €
		Ressources propres	500 €
TOTAL DEPENSES	2 731 €	TOTAL RECETTES	2 731 €

Action : 4-1-15	SORTIES FAMILIALES 2020
	Maîtrise d'œuvre : Association BENKADI

Finalités de l'action			
<p>Contexte : Force est de constater que les sorties familiales ont connu une évolution importante et rassemblent de plus en plus de personnes. Elles permettent de vivre des temps de rencontre, d'échange et de convivialité, nécessaires à une cohésion de territoire où la famille doit demeurer une valeur forte. La diversité des sorties est très appréciée. C'est le temps idéal pour permettre aux familles de sortir de leur cadre de vie habituel en leur offrant la possibilité de découvrir leur environnement et ses richesses culturelles. L'association Benkadi souhaite ainsi mettre en place plusieurs sorties pour les habitants, à caractère intergénérationnel (enfants, jeunes, familles) et lors desquelles seront privilégiés les aspects ludiques, artistiques et culturels.</p> <p>Objectif Général :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faciliter l'accès aux loisirs à des familles aux conditions financières modestes ; - Participer aux rapprochements, à la consolidation des liens familiaux notamment des relations parents-enfants ; - Rompre l'isolement des familles pendant la période estivale ; - Favoriser le brassage culturel à travers les découvertes et les sorties. 			
Public visé		Localisation de l'action	
Public familial, prioritairement issu des QPV, soit environ 200 personnes.		3 ou 4 destinations extérieures à Beauvais	
Description de l'action			
<p>L'association souhaite proposer trois ou quatre sorties (en fonction des subventions accordées) s'étalant du mois de mai au mois de septembre 2020. Comme tous les ans et compte-tenu de la demande et du succès rencontrés, deux sorties seront proposées dans un parc d'attraction, une dans un musée et une autre à la mer. L'association veillera à prendre l'attache des autres associations organisatrices de sorties afin que les familles ne s'inscrivent pas à plusieurs sorties. L'accent sera également mis sur la mixité des publics.</p> <p>Pour chaque sortie, deux personnes de l'association seront référentes afin de veiller à son bon déroulement. Des réunions seront organisées pour expliquer l'organisation des sorties, des affiches seront réalisées et déposées au sein des différentes structures d'accueil du quartier (structures municipales, associations, bailleurs, centres commerciaux, ...). Les sorties seront présentées lors des différentes réunions avec les associations locales afin que celles-ci puissent cibler les familles qui ne partent pas faute de moyens financiers.</p> <p>Une participation financière sera demandée aux familles et le tarif sera défini en fonction de la destination et des éventuels droits d'entrée,</p>			
Moyens mis en œuvre			
<p><u>Moyens humains</u> : 2 encadrants de l'association pour chaque sortie.</p> <p><u>Moyens matériels</u> : mise à disposition d'une salle ou bureau par la Ville de Beauvais pour l'organisation de réunions en amont, réalisation d'une affiche et les inscriptions.</p>			
Partenariat mobilisé			
Communauté d'Agglomération du Beauvaisis,			
Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités			
<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de familles inscrites, - Participation aux réunions de préparation, - Caractéristiques sociales des participants et échanges entre les familles, - Origines géographiques des familles. 			
Plan de financement prévisionnel			
DEPENSES		RECETTES	
Achat	3 200 €	Communauté d'agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	1 000 €
Autres services extérieurs	2 100 €	Département de l'Oise	1 000 €
Emplois des contributions volontaires en nature	500 €	Autres produits de gestion courante	2 800 €
		Contributions volontaires en nature	500 €
		Ressources propres	500 €
TOTAL DEPENSES	5 800 €	TOTAL RECETTES	5 800 €

PILIER 4 – AXES TRANSVERSAUX

4-2 - « Favoriser l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs »

4-2-1	Faciliter l'accès à l'art et à la culture des habitants	ASCA
4-2-2	Une école de cirque au sein des quartiers	La Batoude
4-2-3	Découverte des arts du cirque	La Batoude
4-2-4	DEMOS en Beauvaisis	CA du Beauvaisis
4-2-5	Le réseau des médiathèques et la transversalité	CA du Beauvaisis
4-2-6	Atelier de sensibilisation au violoncelle	Association pour le rayonnement du violoncelle
4-2-7	Ateliers percussions dans les quartiers	Dem o Percu
4-2-8	Et maintenant, dansons !	No Made
4-2-9	Danse, rencontre, découverte de soi, des autres	No Made
4-2-10	Le théâtre fait son enfant	SOFIA
4-2-11	Le tennis au pied des immeubles : comment faciliter l'intégration des jeunes des quartiers prioritaires grâce aux sports	Tennis Club de l'Agglo du Beauvaisis
4-2-12	Séjour sport et nature dans les Hautes Alpes sorties culturelles : opportunités d'enrichissement pour les jeunes du dispositif « fête le mur Beauvais »	Tennis Club de l'Agglo du Beauvaisis
4-2-13	Action « Toutes sports » à destination des femmes de Beauvais	CIDFF
4-2-14	Microfolies au Tcho Café	Ricochets
4-2-15	Epopée de nos jours chantier de création partagée et inclusive sur l'écriture et l'échange de chants. Découverte et sensibilisation théâtrale des habitants sur le thème du parcours épique	Cie de la Yole
4-2-16	Ciné/débat/pot de l'amitié	Les Sources

Action 4-2-1	FACILITER L'ACCES A L'ART ET A LA CULTURE DES HABITANTS
	Maîtrise d'œuvre : ASSOCIATION CULTURELLE ARGENTINE (ASCA)

Finalités de l'action
Contexte :

La société d'aujourd'hui laisse peu de place à la création, à l'expression et à la valorisation personnelle. Le fait de participer à une activité dans laquelle les habitants des quartiers peuvent s'exprimer contribuera à leur ouverture d'esprit, à devenir acteurs de leurs loisirs et de la dynamique des quartiers.

Les associations des quartiers, le service Jeunesse de la ville de Beauvais et les membres de l'équipe de l'ASCA ont pu constater que les activités culturelles ne sont pas accessibles à l'ensemble des habitants, alors que l'action culturelle de l'ASCA peut être utilisée comme outil du lien social.

Par ce projet, l'ASCA souhaite réduire les inégalités d'accès à la culture, sensibiliser aux valeurs de la République, encourager et soutenir les initiatives et favoriser les rencontres entre les habitants des quartiers autour d'actions artistiques.

Objectif Général :

- Faciliter l'accès à l'art et à la culture des habitants du quartier,
- Favoriser le vivre ensemble,
- Développer des lieux de rencontres et de découvertes,
- Favoriser l'expression individuelle et collective.

Public visé	Localisation de l'action
400 bénéficiaires sur l'ensemble des actions	Beauvais - Quartier Argentine

Description de l'action

Entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2020, dans le cadre du pilier de la transversalité, plusieurs projets portés par l'ASCA permettent de :

- Faciliter l'accès à l'art et la culture des habitants
- Projet 1 : La fête du quartier : action culturelle et concert de plein air
- Projet 2 : Des artistes dans les immeubles : David Sire à la rencontre des habitants, action culturelle avec l'Association Rimes Croisées, spectacle dans les immeubles, concert dans l'ASCA avec les habitants des immeubles
- Projet 3 : Festival des Fanfares : déambulation dans le quartier, concerts
- Développer des formes diversifiées de participations
- Projet 4 : Stages et ateliers : stages de vacances, DEMOS et ateliers de musiques actuelles, Choral'ASCA et Fanfar'ASCA

Le public est sensibilisé par des rencontres avec les groupes constitués par la directrice et la médiatrice culturelle. Pour chaque action, une convention est établie, dans laquelle sont stipulés les engagements de chacun et notamment les actions de sensibilisation.

L'ASCA est en refonte de son projet éducatif et met en place, pour cela, une équipe de relations publiques fortes en direction des publics. Par ailleurs, elle souhaite travailler avec l'antenne OPAC du quartier Argentine.

Moyens mis en œuvre

Moyens humains : l'équipe de l'ASCA, des artistes, des techniciens, des prestataires, des équipes d'animateurs des associations partenaires.

Moyens matériels : locaux et des moyens techniques de l'ASCA et des associations participantes (une salle de concert, une de cinéma et une dédiée à l'Image).

Partenariat mobilisé

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Ville de Beauvais, Etat, Région Hauts de France, Département de l'Oise, les associations des quartiers (les commerçants, le conseil citoyen, Rosalie...).

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

Quantitatif : un bilan des fréquentations est fait après chaque action, et comparé aux effectifs attendus,

Qualitatif : un bilan est établi avec les partenaires pour estimer la pertinence des projets et si les effets attendus ont été réalisés,

La satisfaction des participants, des partenaires et de l'équipe encadrante,

Des réunions régulières sont organisées avec les encadrants de chaque projet avant, pendant et après,

Pour certains projets, des restitutions sont prévues à la fin de chaque projet, dans lesquelles les bénéficiaires s'exprimeront sur leurs satisfactions.

Plan de financement prévisionnel

DEPENSES		RECETTES	
Prestations de service	22 447 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	25 000 €
Achat matières et fournitures	1 500 €	Etat (contrat de ville)	18 000 €
Services extérieurs	2 000 €	Vente de produits finis	3 950 €
Autres services extérieurs	4 541 €	Autres établissements publics	980 €
Impôts et taxes	1 133 €	Ressources propres	5 381 €
Charges de personnel	22 194 €	Contributions volontaires en nature	7 000 €
Charges indirectes	5 381 €	Ressources propres	5 885 €
Emploi des contributions volontaires en nature	7 000 €		
TOTAL DEPENSES	66 196 €	TOTAL RECETTES	66 196 €

Action 4-2-2	UNE ECOLE DE CIRQUE AU SEIN DU QUARTIER
	Maîtrise d'œuvre : Association LA BATOUDE

Finalités de l'action
Contexte :

La Batoude est la seule école de cirque agréée par la Fédération Française des Ecoles de Cirque, et par l'Education Nationale dans le département de l'Oise. Elle est donc reconnue pour la qualité de son enseignement. Les sollicitations sont nombreuses et la demande des habitants est forte (listes d'attente).

La Batoude est un des trois grands pôles artistiques de la ville, et elle est située au cœur du quartier Saint-Jean. Elle propose une offre culturelle riche aux habitants du quartier, tout en permettant la mixité avec le public des autres quartiers. La Batoude répond au besoin de proposer des activités artistiques en complément de démarches sociales, ou éducatives d'accompagnement des enfants, des adolescents et des habitants de manière générale, sur les quartiers prioritaires. En ce sens le cirque est un outil particulièrement pertinent et efficace.

Objectif Général :

L'école de cirque est à la fois un outil culturel de qualité, reconnu nationalement, et un élément de développement local. L'implantation d'une école de cirque au cœur du quartier Saint-Jean, qui intervient aussi auprès des autres quartiers prioritaires de la ville, permet de créer du lien social et de contribuer à donner une image positive du quartier, et de ses habitants. Il s'agit également de rendre la culture accessible à tous, par la pratique d'une discipline artistique variée et adaptée aux capacités de chacun.

Public visé	Localisation de l'action
1100 bénéficiaires dont 330 issus des QPV.	Beauvais - Quartier Saint-Jean

Description de l'action

En 2020, l'école de cirque propose :

- 18 créneaux hebdomadaires : de 2-3 ans (parents-enfants) à 16 ans et plus à la salle Jacques Brel ou à l'école Launay sur le quartier Saint-Jean.
- Environ 10 stages et master classes seront proposés sur des week-ends pour les élèves, animés par des enseignants de la Batoude ou des compagnies programmées.
- 12 élèves bénéficieront de séances supplémentaires pour créer un spectacle présenté au rencontres régionales de la FREC et au festival Circa en cas de sélection. 8 élèves créeront, également un spectacle avec des 6 élèves du Conservatoire, avec 4 représentations publiques. Tous les élèves à partir de 6 ans et présenteront un spectacle en fin d'année à la salle J. Brel.

De janvier à juillet 2020, La Batoude mènera des projets avec :

- 10 classes sur les quartiers prioritaires de Beauvais de la maternelle au lycée : école maternelle et élémentaire Launay - St Jean (4 classes, un projet d'école axé sur le cirque), école de l'Europe - St Lucien, maternelle Lanfranchi - Argentine, école élémentaire Rostand - Argentine, école élémentaire Foëx - Saint-Jean, maternelle Lebesgue - Saint-Jean, lycée Corot - Saint-Jean
- 16 autres classes dans le Beauvaisis et l'Oise
- 3 partenaires en QPV au minimum seront ajoutés entre septembre et décembre 2020.

- Dans le cadre du parcours d'éducation artistique à l'école et hors de l'école, La Batoude propose d'associer la pratique artistique à la venue aux spectacles. Ainsi, les établissements et associations des quartiers, partenaires de La Batoude viendront voir plusieurs spectacles de cirque à la salle J.Brel, dont 10 établissements scolaires en QPV. Les élèves de l'école de cirque et leur famille issus des quartiers St Jean, Argentine et St Lucien assistent aussi régulièrement aux spectacles programmés. Deux de ces spectacles à destination des moins de 3 ans (en février 2020, en partenariat avec l'ASCA pour le Biberon Festival) et des moins de 6 ans (en avril 2020) mettront l'accent sur lien parents-enfants, et l'implication des parents dans la découverte artistique pour leurs enfants.

Pour rendre la culture accessible à tous et s'appuyer sur les arts du cirque comme un outil de lien social et d'épanouissement personnel et de valorisation des habitants, l'école de cirque propose des tarifs basés sur un quotient familial (donc en fonction des revenus) et des facilités de paiement pour les personnes les plus en difficulté (inscription aux ateliers hebdomadaires entre 100€ et 205€/an selon les revenus et l'âge de l'élève / tarif des spectacles : 6€ pour les élèves de l'école de cirque).

Moyens mis en œuvre

Moyens humains : une équipe pédagogique de 5 intervenants permanents (+ des intervenants ponctuels), une coordinatrice, une médiatrice/relations publiques, un administrateur et une directrice.

Moyens matériels : mise à disposition de la salle Jacques Brel et de bureaux de l'association par la Ville de Beauvais, et de salles ou gymnases de certaines structures partenaires (établissements scolaires), matériel pédagogique spécifique à la pratique des arts du cirque et matériel scénique de la Batoude, camion utilitaire type Trafic Renault, propriété de la Batoude, location d'un garage et d'un lieu de stockage des décors et du matériel pédagogique.

Partenariat mobilisé

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Ville de Beauvais, Etat, Région Hauts de France, Département de l'Oise, associations des quartiers prioritaires, Fédération Française des Ecoles du Cirque, CCAS, Education Nationale, crèches et réseau d'assistantes maternelles.

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

- Nombre d'élèves habitant en QPV,
- Assiduité et taux de réinscription,
- Nombre de demandes et reconduction de projets avec les structures en QPV
- Public présent aux manifestations publiques.

Plan de financement prévisionnel

DEPENSES		RECETTES	
Achat matières et fournitures	3 000 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	43 800 €
Autres services extérieurs	22 800 €	Etat (contrat de ville)	4 000 €
Impôts et taxes	1 700 €	Etat (FONJEP)	3 000 €
Charges de personnel	151 500 €	Région Hauts de France	15 000 €
Autres charges	7 000 €	Ville de Beauvais (valorisation)	37 000 €
		Département de l'Oise	20 000 €
		Prestations de service	56 500 €
		Autres produits de gestion courante (cotisations)	3 000 €
		Ressources propres	3 700 €
TOTAL DEPENSES	186 000 €		186 000 €

Action 4-2-3	DECOUVERTE DES ARTS DU CIRQUE
	Maîtrise d'œuvre : Association LA BATOUE

Finalités de l'action
Contexte :

Il existe une forte demande des structures d'animation et des familles pour des activités artistiques et culturelles durant les vacances scolaires, ou lors d'événements organisés par la Ville de Beauvais. L'objectif de cette action est à la fois de s'appuyer sur ces temps pour sensibiliser les jeunes aux arts du cirque et leur permettre de s'approprier la salle Jacques Brel, mais également de renforcer le lien avec les associations des quartiers prioritaires.

Objectif Général :

Sensibiliser les jeunes des quartiers prioritaires à la pratique des arts du cirque durant les vacances scolaires en les amenant à fréquenter la salle J.Brel ou en allant à leur rencontre sur des temps forts dans les quartiers. Renforcer le lien social entre les habitants des quartiers prioritaires par la pratique des arts du cirque et les partenariats avec les associations des quartiers.

Public visé	Localisation de l'action
1020 personnes dont 500 issues des QPV.	Beauvais - Quartiers Saint-Jean, Saint-Lucien, Argentine, Cité des fleurs. Les lieux d'action couvrent le quartier Saint-Jean mais également d'autres quartiers et touchent les jeunes de tous les quartiers.

Description de l'action

Les différentes actions sont programmées selon le calendrier suivant :

- 5 SEANCES DE "CIRQUE EN TANDEM" : 3 créneaux de 2 heures chaque premier samedi des vacances scolaires. Ateliers de découverte du cirque ouverts à tous, quel que soit l'âge, le niveau de pratique et l'origine géographique des participants. Principe : venir à deux personnes (ou plus) pour pratiquer les arts du cirque chaque samedi qui débute les vacances scolaires. Cette activité culturelle est pensée comme un moment de partage intergénérationnel, où la mixité des publics est primordiale (enfants, parents, grands-parents ou amis, adhérents ou non adhérents de La Batoude). Jauge 22 personnes par créneau soit 330 bénéficiaires sur l'année dont 110 en QPV
- 6 à 8 STAGES DE DECOUVERTE DU CIRQUE PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES, au cours desquels les jeunes s'initient aux différentes disciplines avec une dernière séance ouverte aux parents. Pour ces stages, les associations et structures d'animation sont notre relais, auprès des jeunes et la mise en place des stages est le fruit d'un partenariat avec ces structures. 100 bénéficiaires dont 30 en QPV
- 1 STAGE A INSCRIPTIONS INDIVIDUELLES EN JUILLET, qui permet d'accueillir des enfants et des adolescents qui ne fréquentent pas l'école de cirque. Ce stage a aussi pour objectif de susciter l'envie de s'inscrire à l'école de cirque, pour une pratique sur le long terme dès la rentrée suivante. 20 bénéficiaires dont 10 en QPV
- 8 CRENEAUX "PORTES OUVERTES AUX ASSOCIATIONS", en juillet, proposées gratuitement aux associations du quartier Saint-Jean, et des autres quartiers prioritaires. 120 bénéficiaires dont 80 en QPV
- DES ATELIERS DE DECOUVERTE ET DEMONSTRATION LORS D'EVENEMENTS ET TEMPS FORTS SUR LES QUARTIERS. Encadrés par les intervenants de l'école de cirque, ouverts à tous. Le principe est de venir librement et gratuitement essayer les objets du cirque et de vivre les premières sensations sur les agrès proposés (aérien, équilibre sur objet, jonglerie, acrobatie...). La plupart de ces ateliers ont lieu en extérieur, au pied des immeubles. Les manifestations organisées par la Ville ou les associations de quartier sont propices à ce type d'action : l'Eté s'anime, les Feux de la Saint Jean, les fêtes de Quartier St Jean, St Lucien et Argentine, festival Malices et Merveilles, Fête du Sport. 450 bénéficiaires dont 270 en QPV

Moyens mis en œuvre

Moyens humains : une équipe pédagogique de 5 intervenants permanents, une coordinatrice, un administrateur et une directrice.

Moyens matériels : mise à disposition de la salle Jacques Brel et de bureaux de l'association par la Ville de Beauvais, mise à disposition de la ferme du Lariquet à Monceau l'Abbaye, matériel pédagogique spécifique à la pratique des arts du cirque et matériel scénique de la Batoude, camion utilitaire type Trafic Renault, propriété de la Batoude, location d'un garage et d'un lieu de stockage des décors et du matériel pédagogique.

Partenariat mobilisé

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Ville de Beauvais, Etat, Région Hauts de France, Département de l'Oise, PJJ, instituts spécialisés, associations de quartiers, centres sociaux, ...

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

- Nombre d'enfants et d'habitants participant aux activités et assiduité sur les stages,
- Intérêt des associations pour les actions proposées, qualité des partenariats montés avec elles, inscription dans la durée du lien entre les associations et les structures d'animation avec la Batoude,
- Inscriptions de jeunes à l'école de cirque de la Batoude suite à ces stages et ateliers de sensibilisation,
- Nombre de manifestations sur lesquelles la Batoude est présente.

Plan de financement prévisionnel

DEPENSES		RECETTES	
Achat matières et fournitures	1 000 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	7 900 €
Autres services extérieurs	3 400 €	Etat (contrat de ville)	2 000€
Impôts et taxes	300 €	Etat (FONJEP)	2 500€
Charges de personnel	24 900 €	Région Hauts de France	2 000€
Autres charges	400 €	Ville de Beauvais (valorisation)	2 000€
		Département de l'Oise	4 000€
		Vente de produits finis	8 000€
		Ressources propres	1 600€
TOTAL DEPENSES	30 000 €	TOTAL RECETTES	30 000 €

Action 4-2-4	DEMOS EN BEAUVAISIS
	Maitrise d'œuvre : COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BEAUVAISIS

Finalités de l'action
Contexte :

DÉMOS (Dispositif d'Education Musicale et Orchestrale à vocation Sociale) est un projet de démocratisation culturelle centré sur la pratique musicale en orchestre. Il se déroule sur la période de l'année scolaire, et est destiné à des enfants de 7 à 12 ans habitant dans des quartiers inscrits dans la géographie prioritaire de la politique de la ville, ou dans des zones rurales éloignées, des lieux de pratiques musicales traditionnelles. Dans le Beauvaisis, 7 groupes sont constitués, et sont suivis localement par un référent social : les quartiers Saint-Jean, Saint Lucien et Argentine de Beauvais, ainsi que les communes d'Auneuil, de Bresles, de Laversines et de Milly sur Thérain.

Objectif Général :

DÉMOS propose un apprentissage de la musique classique à des enfants, qui ne fréquentent pas d'école de musique, et ne participent à aucun dispositif musical, et vise à lever les freins sociaux, et culturels liés à la pratique musicale ; contribuer au développement personnel des jeunes proposer un dispositif complémentaire des institutions existantes, créer une dynamique territoriale innovante.

Public visé

102 enfants de 7 à 12 ans dont 42 sont issus des QPV de Beauvais. Les 60 autres vivent dans les 4 communes de la Communauté d'agglomération éloignées géographiquement des lieux de pratique musicale.

Localisation de l'action

Beauvais - Quartiers Saint-Jean – Argentine – Saint-Lucien et 4 communes de l'Agglomération : Auneuil, Bresles, Laversines, Milly sur Thérain.

Description de l'action

Chaque enfant se voit confier gratuitement son instrument de musique, et suit 3h30 à 4h00 d'enseignement musical par semaine, hors du temps scolaire, dans la structure sociale ou de loisirs locale qu'il a l'habitude de fréquenter.

Chaque séance est encadrée par deux professeurs (musiciens, danseurs ou chefs de chœur), et un professionnel du champ social, ou de l'animation. 12 à 15 enfants (selon la famille instrumentale enseignée) composent chaque groupe.

Les 102 enfants qui composent l'orchestre DÉMOS en Beauvaisis sont rassemblés toutes les six semaines, autour du chef d'orchestre Florent DIDIER pour un travail collectif. Chaque année scolaire se termine par un grand concert. DÉMOS privilégie les apprentissages collectifs qui favorisent à la fois le plaisir, le lien social et la musicalité. Le jeu en orchestre offre d'emblée des résultats musicaux intéressants et motivants. Les notions de solfège sont intégrées progressivement avec la pratique. Les bilans des premières expériences démontrent que DÉMOS suscite une inscription durable des enfants dans la pratique musicale : à l'issue de la première phase, 50% d'entre eux ont choisi de poursuivre leur apprentissage de la musique. L'apprentissage est complété par une sensibilisation musicale de l'ensemble de la famille : invitation gratuite à des concerts du conservatoire et de ses partenaires par exemple.

Le dispositif est entièrement gratuit : les instruments sont confiés aux enfants sans aucune contrepartie financière ni caution. Le transport des enfants jusqu'aux lieux de répétition en format orchestre est totalement pris en charge par la collectivité. Au terme de la première année, les enfants se sont produits à l'Elispace de Beauvais devant 1600 spectateurs. Le 24 juin 2019, ils ont joué devant le public de la Philharmonie de Paris et clôtureront leur cycle de 3 ans le 28 juin 2020 au théâtre du Beauvaisis.

Moyens mis en œuvre

Moyens humains : 1 ETP coordinateur de terrain – 7 référents sociaux (6h00 hebdomadaires en temps scolaire) - 18 intervenants artistique (6h00 hebdomadaires en temps scolaire).

Moyens matériels : ateliers bi-hebdomadaires accueillis dans les quartiers et villages (dans les équipements municipaux ou associatifs partenaires), instruments de musique.

Partenariat mobilisé

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Communes d'Auneuil, de Bresles, de Laversines et de Milly sur Thérain, Etat, Région Hauts-de-France, Département de l'Oise, Philharmonie de Paris, CAF, associations, Tcho-Café et Rosalie.

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

De 2010 à 2015, plusieurs chercheurs et équipes de chercheurs en sciences humaines (anthropologie de la musique, sociologie, sciences de l'éducation, psychologie sociale...) se sont vus confier des missions d'évaluation fines et quantitatives sur divers aspects de DÉMOS, notamment l'impact du projet sur les enfants et leurs familles. Depuis 2015, les évaluations portent sur les gains neurocognitifs liés à l'apprentissage musical et les effets positifs de DÉMOS sur la réussite scolaire. Avec le triple d'enfants concernés par le dispositif à l'échelle nationale, l'impact social de DÉMOS pourra être mesuré sur un échantillon significatif et représentatif. Critères et outils d'évaluation DÉMOS en Beauvaisis : Pérennité de la participation des enfants bénéficiaires : observation des entrées et sorties du projet - analyse des raisons de la sortie - efficacité de la pédagogie : questionnaire d'autoévaluation à remplir par les enfants ; - adaptation des méthodes au territoire : entretiens individuels avec les référents, les parents et les professeurs ; - homogénéité des pratiques et des résultats : communication des données socioculturelles collectées sur le terrain à destination de l'Observatoire des politiques culturelles de Grenoble pour les évaluations quantitatives et qualitatives nationales.

Plan de financement prévisionnel

DEPENSES		RECETTES	
Prestations de service	9 015 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (valorisation)	11 667 €
Achat matières et fournitures	1 200 €	Etat (contrat de ville)	20 000 €
Autres services extérieurs	23 824 €	Région Hauts de France	16 000 €
Charges de personnel	142 571 €	Caisse d'Allocation Familiale	31 000 €
Emploi des contributions volontaires en nature	5 500 €	Aides Privées (Fondation)	20 500 €
		Autres établissements publics	77 443 €
		Contributions volontaires en nature	5 500 €
TOTAL DEPENSES	182 110 €	TOTAL RECETTES	182 110 €

Action 4-2-5	LE RESEAU DES MEDIATHEQUES ET LA TRANSVERSALITE
Maîtrise d'œuvre : COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BEAUVAISIS	

Finalités de l'action			
<p>Contexte : Fournir une offre culturelle de proximité pour les habitants par l'intermédiaire des médiathèques de quartier. Disposer d'un lieu ressources et identifié. Réduire les inégalités d'accès à la culture et à l'éducation. Réaliser des actions de médiation sur des thématiques singulières (conte, formation, etc.).</p> <p>Objectif Général :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développer l'ancrage territorial auprès des habitants en proposant des actions variées dans le domaine de la culture, - Mettre à disposition de tous les publics les ressources culturelles, - Développer les échanges en améliorant l'accès à la culture. 			
Public visé		Localisation de l'action	
500 bénéficiaires principalement issus des QPV de Beauvais (familles et jeunes).		Beauvais – Quartiers Argentine, Saint-Jean et Saint-Lucien.	
Description de l'action			
<p>Les médiathèques mettent en place une programmation d'actions tout au long de l'année à destination de tous les publics et en particulier des publics dans les quartiers prioritaires. Les actions combinent des critères variés : la fréquence, les portées par les médiathèques ou en partenariat, la destination de publics captif ou non captif.</p> <p>Les médiathèques s'inscrivent dans des temps forts : Amorissimo (toutes les médiathèques), le festival Biberon, en partenariat avec l'ASCA (toutes les médiathèques), le mois de mars consacré à la langue française (Opération dis-moi dix mots, printemps des poètes, semaine de la francophonie), les Nuits du conte (Argentine et Saint-Lucien), la fête du jeu, la fête de la science (toutes les médiathèques) et les Féeries.</p> <p>En direction des publics spécifiques, notamment les scolaires, les médiathèques ont noué des partenariats avec les établissements locaux (collèges, lycées) pour proposer des séances de conte à l'année, le comité des collégiens qui offre des rencontres avec des auteurs, l'opération TOPBAC, plébiscitée pour ses conditions de révision optimales (horaires d'ouverture élargis, collations offertes aux lycéens, séances de yoga et de relaxation), mais aussi, tout au long de l'année, des accueils de classe pour les primaires et les maternelles (accueils de type autonome, découverte de la médiathèque et thématique).</p> <p>Enfin, la médiathèque offre une programmation de rendez-vous réguliers pour maintenir le lien avec les habitants et les fidéliser : heure des histoires, comptines et jeux de doigts, bibliothèque de rue pendant l'été, séances de jeux.</p>			
Moyens mis en œuvre			
<p><u>Moyens humains</u> : les agents et prestataires tels que compagnies, artistes, etc...</p> <p><u>Moyens matériels</u> : locaux de la médiathèque : espaces publics, salles d'heures des histoires, matériel apporté par les prestataires extérieurs.</p>			
Partenariat mobilisé			
Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Etat, direction des affaires culturelles, services de la ville de Beauvais, ASCA, médiathèque départementale de l'Oise, H2O, établissements scolaires.			
Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités			
Inscription aux actions sur réservation – chiffre de fréquentation aux actions, Bilans quantitatif et qualitatif – bilan annuel des médiathèques et rapport annuel auprès du ministère de la culture, Recueil des avis sur les actions par les bibliothécaires.			
Plan de financement prévisionnel			
DEPENSES		RECETTES	
Prestations de service	12 300 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (valorisation)	25 850 €
Achat matières et fournitures	60 €	Etat (contrat de ville)	4 000 €
Autres services extérieurs	4 560 €	Ressources propres	4 000 €
Charges de personnel	16 700 €		
Impôts et taxes	230 €		
TOTAL DEPENSES	33 850 €	TOTAL RECETTES	33 850 €

Action 4-2-6	ATELIER DE SENSIBILISATION AU VIOLONCELLE
	Maîtrise d'œuvre : ASSOCIATION POUR LE RAYONNEMENT DU VIOLONCELLE

Finalités de l'action
Contexte :

Souvent peu utilisée dans le cadre des programmes scolaires, la pratique de la musique est pourtant reconnue comme un excellent moyen d'équilibre et d'épanouissement. Toutes les expériences réalisées ont souligné son effet bénéfique, en particulier pour les enfants instables et / ou peu motivés par le système scolaire. L'expertise réalisée à l'occasion des précédentes actions de ce type a permis de montrer, tant aux intervenants de terrain qu'aux bénévoles de l'association, le bénéfice tiré par les enfants dans leur parcours de construction.

Objectif Général :

- Permettre à des jeunes démunis de contact avec l'instrument de musique de découvrir la richesse et les potentialités expressives du violoncelle.
- Leur faire réaliser les compétences dont ils sont capables et leur offrir l'occasion d'exercer leur patience, leur écoute et leur attention afin de réaliser un spectacle dont ils seront les acteurs. D'expérience, il est constaté que chaque participant est sorti plus riche de cette quinzaine, est regardé autrement par sa famille et ses amis. Une graine aura été semée en chacun d'eux !
- Réunir enfants, adolescents et jeunes adultes de différents horizons, pour un projet de spectacle multi-focal en commun.

Public visé

Environ 70 personnes participant au projet, âgées de 6 à 26 ans, dont une partie (30) est issue des QPV.

Localisation de l'action

Beauvais – Quartiers Argentine, Saint-Jean et Saint-Lucien.

Description de l'action

Les ateliers de sensibilisation au violoncelle se dérouleront durant une période de vacances scolaires en 2020. Ils réuniront des enfants des quartiers prioritaires de la ville et du centre-ville : centre social Malice à Saint-Lucien, Tcho café à Saint-Jean et ALSH Astuce du centre-ville. Un travail préparatoire aura été effectué dans les quartiers participant avec présentation de la thématique de l'année. Chaque groupe sera constitué de 8 à 10 jeunes qui se retrouveront au Conservatoire à Rayonnement Départemental du Beauvaisis la première semaine et à l'espace pré martinet la deuxième semaine. Chaque enfant aura en sa possession un violoncelle, qu'il aura la possibilité de ramener à son domicile. Les ateliers seront encadrés par un violoncelliste pédagogue, le président de l'Association Jean Paul Lemaire et des bénévoles de l'équipe.

A l'issue de ces deux semaines, une première restitution-concert aura lieu à la médiathèque du centre-ville, puis une deuxième au Musée de l'Oise (MUDO), devant le public et les familles des jeunes.

Moyens mis en œuvre

Moyens humains : 1 violoncelliste, le président de l'association, des bénévoles, la directrice générale du festival

Moyens matériels : chaque enfant emporte chez lui son matériel musical (violoncelle, cordes, colophane, archets et housse), locaux municipaux et communautaires.

Partenariat mobilisé

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Ville de Beauvais, Etat, école des beaux-arts, Ecole Bailleul sur Thérain, associations de quartiers, collège ou lycée

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

Assiduité au stage,
Respect des consignes et des coparticipants,
Qualité de l'écoute et progression dans l'activité,
Coopération entre les différents partenaires,
Qualité de l'accueil du public lors des représentations et indice de satisfaction des partenaires.

Plan de financement prévisionnel

<i>DEPENSES</i>		<i>RECETTES</i>	
Services extérieurs	700 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	2 000 €
Autres services extérieurs	600 €	Etat (contrat de ville)	2 000 €
Charges de personnel	4 815 €	Aides privées	115 €
Emploi des contributions volontaires en nature	2 000 €	Contributions volontaires en nature	2 000 €
		Ressources propres	2 000 €
TOTAL DEPENSES	8 115 €	TOTAL RECETTES	8 115 €

Action 4-2-7	ATELIERS PERCUSSIONS DANS LES QUARTIERS
	Maîtrise d'œuvre : ASSOCIATION DEM O PERCU

Finalités de l'action
Contexte :

Promouvoir les arts de la percussion sous toutes leurs formes ainsi que la culture liée à cet art musical ; les moyens d'action de l'association sont notamment l'animation de cours, stages, ateliers, master-class de percussions, et la participation à des temps forts liés aux quartiers prioritaires.

Objectif Général :

- Permettre aux jeunes des quartiers prioritaires de s'épanouir par la rencontre, l'apprentissage et la pratique des percussions afro-brésiliennes,
- Créer une dynamique de groupe dans laquelle l'écoute et le respect de l'autre sont indispensables,
- Valoriser les jeunes des quartiers en présentant les spectacles qu'ils auront créés durant les temps forts organisés par la ville,
- Contribuer au lien social en y associant les voisins et les familles.

Public visé

Environ 610 enfants et jeunes issus des QPV sur l'ensemble de l'action.

Localisation de l'action

Beauvais – Quartiers Argentine, Saint-Jean et Saint-Lucien.

Description de l'action

Animations d'ateliers d'initiation à plusieurs types de percussions, et prestations musicales dans l'espace public ou dans des structures des quartiers prioritaires, en lien avec les services communaux et associatifs. L'association animera tous les mardis et jeudis hors vacances scolaires au centre social Saint-Jean, ateliers batucada (percussions afro-brésiliennes) pour les ados-adultes, classe découverte des percussions 1h pour les 6-14 ans et 1h d'ateliers cajon pour les ados-adultes. Initiation aux différents instruments de percussions afro-brésiliennes, percussions africaines et corporelles, puis création et préparation de plusieurs morceaux collectifs, et d'une chorégraphie. Les trois groupes présentent leur travail de l'année début juin, en public et seront amenés à jouer sur des manifestations de quartier et de l'agglomération.

Les autres interventions sur les quartiers peuvent se dérouler sur une demi-journée, ou une semaine. Le principe est de s'initier en douceur, et dans un cadre ludique aux instruments, pour aboutir à des morceaux collectifs, voire des spectacles, et en amenant une ambiance conviviale et festive. Ces initiations ont lieu notamment sur les fêtes de quartiers, l'été s'anime, en pied d'immeuble (IFEP), dans les écoles, ALSH et médiathèques, sur des événements associatifs (Ludo planète, ASCA, Tcho café). Ces ateliers de sensibilisation ponctuels permettent de toucher un public plus large que les ateliers hebdomadaires.

Tous les ateliers sont encadrés par un intervenant expérimenté et connaissant bien les jeunes des quartiers prioritaires. L'approche pédagogique privilégie la facilité d'accès, le caractère ludique, l'appropriation rapide des instruments.

Moyens mis en œuvre

Moyens humains : 1 intervenant musique salarié, 3 bénévoles réguliers.

Moyens matériels : 1 utilitaire Kangoo, matériel de musique et scénique, salles et espaces mis à disposition par les partenaires.

Partenariat mobilisé

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Etat, associations locales,

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

- Nombre d'élèves habitant en quartiers prioritaires, assiduité et taux de réinscription,
- Public présent aux manifestations publiques,
- Taux de participation, retours des participants et partenaires.

Plan de financement prévisionnel

DEPENSES		RECETTES	
Achat matières et fournitures	1 700 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	2 000 €
Services extérieurs	300 €	Etat (contrat de ville)	4 000 €
Autres services extérieurs	400 €	Prestations de services	8 000 €
Charges de personnel	13 800 €	Cotisation	200 €
		Ressources propres	2000 €
TOTAL DEPENSES	16 200 €	TOTAL RECETTES	16 200 €

CONTRAT DE VILLE – PROGRAMMATION 2020
PILIER 4 – AXES TRANSVERSAUX
4-2 FAVORISER L'ACCES A LA CULTURE, AUX SPORTS ET AUX LOISIRS

Action 4-2-8	ET MAINTENANT, DANSONS !
	Maitrise d'œuvre : ASSOCIATION NO MADE

Finalités de l'action			
<p>Contexte : L'activité physique, encore plus quand elle est pratiquée dans une dimension artistique, semble permettre l'épanouissement tant physique que spirituel. L'association No Made a pour but de proposer un panel de danses diverses, et de double dutch à un public très large en termes d'âge comme en termes de provenance géographique et d'origines sociales.</p> <p>Objectif Général :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Soutenir, stimuler et développer l'expression sociale et culturelle des jeunes des quartiers prioritaires de Beauvais. - Favoriser et permettre l'accès à la danse pour tous les habitants de Beauvais et des environs à partir de 4 ans. - Favoriser la découverte des danses du monde. - Créer une nouvelle classe pré-pro (hip hop) et maintenir la dynamique de la classe pré-pro jazz et classique. 			
Public visé		Localisation de l'action	
200 personnes de 4 à 77 ans, issue des QPV de Beauvais et de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis		Beauvais - Quartier Saint-Jean et commune d'Allonne.	
Description de l'action			
<p>L'association NO-MADE a su s'impliquer et proposer des cours de danse et de Double Dutch, dans les 2 quartiers Saint Jean et Argentine. No-Made souhaite pérenniser son action tout en la développant, autour de cours de perfectionnement. L'action permet la découverte de soi et des cultures à travers la danse, et s'articule autour de trois axes bien définis : Les ateliers enfants de 4 à 7 ans, les ateliers pré-ados de 8 à 10 ans et ados de 11 à 18 ans.</p> <p>Par ailleurs, depuis 2017, l'association a permis aux jeunes voulant perfectionner leur pratique artistique à travers une master class appelée "pré-pro jazz, et classique" offrant une approche plus aboutie et plus exigeante. Cette démarche a été intensifiée puisqu'en 2018 l'association a ouvert une 2e classe "pré-pro hip-hop" qui se décompose de la façon suivante : 1h de technique + 1h de création toutes les semaines pour les plus de 13 ans. Depuis 2019, l'association continue de développer des espaces novateurs favorisant le parcours artistique des jeunes à partir de 6 ans avec le nouveau dispositif "Kids Elite". 2 h par semaine.</p> <p>Les cours de l'association ont lieu du lundi au samedi à la MJA St Jean et au Gymnase d'Allonne.</p>			
Moyens mis en œuvre			
<p><u>Moyens humains</u> : 1 salariée, 2 professeurs diplômées d'Etat, 10 bénévoles. <u>Moyens matériels</u> : locaux municipaux et communautaires, matériel de l'association.</p>			
Partenariat mobilisé			
Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Ville de Beauvais, Etat, Département de l'Oise, centres sociaux, associations de quartier ...			
Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités			
<ul style="list-style-type: none"> - L'implication et l'assiduité des danseurs, - Le nombre d'inscrits, - Les origines sociales et géographiques des participants, - Le nombre de représentations, 		<ul style="list-style-type: none"> - La progression des danseurs, - L'évolution des enfants sur leur comportement dans le groupe, - La qualité des représentations publiques, - L'évolution des jeunes dans la classe pré-pro et kids Elite. 	
Plan de financement prévisionnel			
DEPENSES		RECETTES	
Prestations de service	2 500 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	15 000 €
Achat matières et fournitures	2 300 €	Etat (contrat de ville)	13 000 €
Services extérieurs	3 450 €	Département de l'Oise	2 000 €
Autres services extérieurs	20 900 €	Autres produits de gestion courante	39 950 €
Charges de personnel	58 800 €	Vente de produits finis	3 000 €
Dotations aux amortissements	500 €	Produits financiers	4 000 €
Emploi des contributions volontaires en nature	15 000 €	Produits exceptionnels	3 500 €
		Contributions volontaires en nature	15 000 €
		Ressources propres	8 000 €
TOTAL DEPENSES	103 450 €	TOTAL RECETTES	103 450 €

Action 4-2-9	DANSE : RENCONTRES, DECOUVERTES DE SOI, DES AUTRES...
	Maîtrise d'œuvre : ASSOCIATION NO MADE

Finalités de l'action

Contexte :

L'activité physique, encore plus quand elle est pratiquée dans une dimension artistique, semble permettre l'épanouissement tant physique que spirituel. Cette pratique est aussi un vecteur de lien social et d'ouverture.

Objectif Général :

- Ouvrir l'horizon culturel des jeunes,
- Permettre un espace d'échanges et de rencontres sur la ville de Beauvais,
- Permettre l'accès aux loisirs et à la culture.
- Favoriser la mobilité des jeunes

Public visé	Localisation de l'action
40 personnes - Habitants de Beauvais et plus particulièrement des QPV.	Beauvais - Quartiers Argentine, Saint-Jean et centre-ville.

Description de l'action

Le projet s'articule autour de deux phases distinctes mais aussi complémentaires. Forte de l'expérience des années précédentes, l'association No Made se propose de permettre aux jeunes de s'ouvrir sur l'autre, sur d'autres pratiques de danse...

Phase 1 : faire venir la culture au plus près des habitants

L'association proposera un stage de danse, dispensé par un danseur professionnel diplômé d'Etat. Le support sera la danse mais l'objectif premier sera de mobiliser les rencontres autour d'une envie, d'une passion commune.

Ce stage pourra être itinérant ce qui permettra de travailler sur la mobilité intra-urbaine des jeunes.

Phase 2 : devenir mobile culturellement dans un monde en mouvement

L'enjeu de cette partie est de mobiliser les jeunes et de les accompagner à participer à un atelier culturel d'expression corporelle à Paris. Même si la distance semble petite, il s'agit d'abord de travailler sur les représentations que se font les jeunes de la difficulté de sortir de leurs zones de confort. Il faut casser cette barrière psychologique. Cette démarche aura un impact sur leur capacité à envisager des études supérieures, par exemple.

Ce projet sera un outil d'émancipation des jeunes, afin qu'ils puissent appréhender leur avenir.

Moyens mis en œuvre

Moyens humains : personnel et bénévoles de l'association.

Moyens matériels : locaux municipaux et communautaires, matériel de l'association.

Partenariat mobilisé

Etat, Ville de Beauvais, centres sociaux, associations de quartiers...

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

- Nombre de présents,
- Mixité et origines géographiques des participants.

Plan de financement prévisionnel

<i>DEPENSES</i>		<i>RECETTES</i>	
Prestations de service	8 600 €	Etat (contrat de ville)	3 000 €
Achat matières et fournitures	150 €	Cotisations	2 850 €
Services extérieurs	50 €	Contributions volontaires en nature	1 500 €
Autres services extérieurs	600 €	Ressources propres	4 200 €
Charges de personnel	650 €		
Emploi des contributions volontaires en nature	1 500 €		
TOTAL DEPENSES	11 550 €	TOTAL RECETTES	11 550 €

Action 4-2-10	LE THEATRE FAIT SON ENFANT
	Maîtrise d'œuvre : ASSOCIATION SOFIA

Finalités de l'action

Contexte :

L'un des objectifs du contrat de ville étant de promouvoir la culture dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, et l'ouverture à tous les publics, l'association SOFIA propose de donner l'accès au théâtre au plus grand nombre, en vue de devenir un praticien amateur éclairé, et un spectateur critique en prenant appui sur des structures relais. Cette action permettra de croiser les publics dans une dynamique d'ouverture vers les autres.

Objectif Général :

Permettre à l'enfant de participer à une démarche artistique théâtrale, et plastique lui permettant ainsi de se découvrir, d'explorer, d'expérimenter. Lui donner, à travers le théâtre et les arts plastiques les moyens de s'exprimer seul et au sein du groupe en partant d'un travail de mise en confiance et de valorisation.

Public visé

60 jeunes (8/15 ans) issus des QPV.

Localisation de l'action

Beauvais – Quartier Saint-Lucien

Description de l'action

Les ateliers de théâtre seront proposés à MALICE. Deux étapes distinctes sur l'année civile 2020.

Une première phase : stages de 5 après midi pendant les vacances scolaires d'hiver, de printemps et deux séquences de stage de 5 après midi pendant les vacances scolaires d'été.

Une deuxième phase : rendez-vous hebdomadaire d'une heure et demi à partir de septembre, et cela jusqu'en fin décembre pour clôturer avec une restitution globale des enfants, autour d'une thématique de féerie de Noël et avec une démonstration de leurs acquis en expression théâtrale.

Ces ateliers de théâtre seront mis en commun avec d'autres ateliers artistiques, tout au long de l'année, avec d'autres structures, pour notamment imaginer écriture, une mise en scène et une mise en décor et qui permettra aux comédiens en herbe, d'exercer leurs talents.

Cette action autour du théâtre mobilisera tout au long de l'année, les engagements des autres partenaires et structures, avec la proposition d'ateliers artistiques, comme fabrication de décor, atelier d'écriture, atelier de mise en scène etc...

Contenu pédagogique :

Il prend en compte l'âge, la motivation, le désir de l'enfant, ses difficultés.

A travers les différentes activités seront explorées : le corps, l'espace, l'écoute, les émotions, la concentration, l'imagination, la création plastique...

Seront abordés au choix : l'improvisation théâtrale, la construction de personnage, la découverte du clown-théâtre, l'utilisation de supports textuel, l'écriture d'un scénario, la réalisation d'un spectacle, la réalisation des décors, accessoires, costumes...

Moyens mis en œuvre

Moyens humains : un comédien, un metteur en scène, et bénévoles de l'association

Moyens matériels : locaux municipaux

Partenariat mobilisé

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Ville de Beauvais (Malice), Etat, associations locales.

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

Nombre de jeunes participants.

Mixité et origines géographique des jeunes.

Implication et l'assiduité des jeunes.

L'évolution des jeunes dans la mise en place des représentations.

Plan de financement prévisionnel

DEPENSES		RECETTES	
Prestations de service	6 800 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	2000 €
Achat matières et fournitures	1 000 €	Etat (contrat de ville)	2000 €
Services extérieurs	400 €	Cotisations	300 €
Autres services extérieurs	600 €	Contributions volontaires en nature	750 €
Emploi des contributions volontaires en nature	750 €	Ressources propres	4 500 €
TOTAL DEPENSES	9 550 €	TOTAL RECETTES	9 550 €

Action 4-2-11	LE TENNIS AUX PIEDS DES IMMEUBLES : COMMENT FACILITER L'INTEGRATION DES JEUNES DES QUARTIERS PRIORITAIRES GRACE AU SPORT
Maîtrise d'œuvre : ASSOCIATION TENNIS CLUB DE L'AGGLOMERATION DU BEAUVAISIS (TCAB)	

Finalités de l'action

Contexte :

Le tennis, comme outil de lien social, d'intégration et de prévention, offre une passerelle entre les quartiers sensibles et les clubs fédéraux. Cette animation permanente contribue à la dynamique sociale du quartier et à l'accès à la pratique du tennis aux jeunes issus de milieux défavorisés. L'association, à ce titre, a obtenu le label « Fête le Mur » en 2008, et a depuis 2011, élargi son intervention aux quartiers Argentine et Saint-Jean.

Objectif Général :

Permettre la pratique du tennis aux jeunes des quartiers prioritaires de la ville de Beauvais, créer une unité urbaine entre les jeunes des différents secteurs de la ville et leur permettre d'intégrer l'association, sa vie, ses locaux, ses temps forts, permettre aux plus doués et motivés de pratiquer un tennis de compétition et susciter chez eux des vocations professionnelles (animateurs, éducateurs, autres...), mais aussi d'acteurs associatifs bénévoles (arbitrage, juge-arbitrage...), leur donner la possibilité de s'ouvrir au monde qui les entoure (sorties sportives), lutter contre les discriminations et promouvoir l'égalité des chances.

Public visé	Localisation de l'action
100 jeunes issus des QPV.	Beauvais – Quartiers Argentine, Saint-Jean et Saint-Lucien.

Description de l'action

LE TENNIS DE TOUS LES JOURS :

Des prestations pédagogiques tennis chaque semaine sur les 3 quartiers prioritaires. Matériel pédagogique adapté à chacun. Des stages durant les vacances scolaires : tennis et activités sportives (les courts couverts du Parc Kennedy). Des formations arbitrage, juge-arbitrage et ramasseur de balles. Un groupe de 5 jeunes suit une formation interne plus poussée. Passage du diplôme d'arbitre Niveau 1 en Avril. Nous allons en 2020 les accompagner concrètement sur des tournois. Joue avec tes parents" (toujours encadré par un éducateur dans un 1er temps) et la possibilité de pratiquer par la suite un tennis en famille sur les terrains de proximité (Saint-Lucien, Argentine), parrainage.

MATCHS EDUCATIFS (compétition officielle ou non) Accompagnement à la compétition pour une douzaine de jeunes (11/18 ans, matchs officiels). tournois individuels et Championnat par équipes pour défendre les couleurs du TCAB (mixité et mélange avec les jeunes de l'Ecole de tennis "Club"), matchs pédagogiques pour les 6/10 ans (et les 11 ans et + qui n'ont pas le niveau pour faire de la compétition officielle). Journées "Jeux et Matchs" en interne avec des jeunes club, dans un club voisin, ou sur une autre implantation Fête Le Mur (Lille, Rouen, Stains, Mantes La Jolie avec l'action " Matches, Culture et Mixité"). Cette dernière est une nouvelle action, elle est dans la continuité du projet d'éducation par le sport en général et par le tennis en match en particulier, et nous avons besoin d'être accompagné pour cela.

TRANSVERSALITE, MIXITE, MAILLAGE JEUNES DU CLUB/JEUNES DU DISPOSITIF Le TCAB fête Noël, Fête des Jeunes de fin d'année, Chasse aux œufs, Chandeleur, Tournoi interne..., challenge Tennisquart (challenge par équipe entre les jeunes du dispositif et des jeunes rattachés au service Jeunesse de la ville)

OUVERTURE, CULTURE Les sorties aux grands tournois (Bercy, Roland Garros), tournoi Régional (avril à Stains) et National Fête Le Mur (Rouen), une sortie Beauvaisienne ou territoriale à chaque période de vacances scolaires (Journée Rouennaise, Bouc Volley, Basket BBCO, Match de Foot ligue2 au stade Pierre Brisson, Finales CNGT Creil).

Moyens mis en œuvre

Moyens humains : 3 enseignants diplômés d'Etat, 1 jeune en service civique, 4 jeunes encadrants bénévoles issus du dispositif, les dirigeants élus et bénévoles du TCAB, certains parents.

Moyens matériels : Raquettes, balles, cordages, machine à corder, filets mobiles, sono, visuels de communication - Infrastructures mises à disposition par la ville de Beauvais : courts de tennis de Saint Lucien, Morvan, Parc Kennedy, Gymnases de la ville. - Location de voiture et/ou car pour les sorties

Partenariat mobilisé

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Ville de Beauvais, Etat, Région Hauts-de-France, Département de l'Oise, associations locales

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

Classement FFT, nombre de matchs officiels pour ceux qui font de la compétition dans un cadre officiel, nombre de matchs en compétitions pédagogiques, Livret des valeurs de Fête Le Mur, complété par l'équipe pédagogique à chaque rassemblement, Feuille de route annuelle par "Fête le murien".

Plan de financement prévisionnel

DEPENSES		RECETTES	
Prestations de service	600 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	8 000 €
Achat matières et fournitures	900 €	Etat (contrat de ville)	8 000 €
Services extérieurs	3 550 €	Etat (DDCS/ CNDS / Actions)	7 500 €
Autres services extérieurs	4 650 €	Région Hauts de France	2 000 €
Charges de personnel	42 100 €	Département de l'Oise	3 500 €
Autres charges de gestion courante	1 000 €	Ville de Beauvais (valorisation)	2 000 €
Emploi des contributions volontaires en nature	10 000 €	Agence Etat Service Civique	800 €
		Aides privées (fondations)	1 500 €
		Autres produits de gestion courante	11 500 €
		Ressources propres	8 000 €
		Contributions volontaires en nature	10 000 €
TOTAL DEPENSES	62 800 €	TOTAL RECETTES	62 800 €

Action 4-2-12	SEJOUR SPORT ET NATURE DANS LES HAUTES ALPES, SORTIES CULTURELLES : OPPORTUNITES D'ENRICHISSEMENT POUR NOS JEUNES DU DISPOSITIF FETE LE MUR BEAUVAIS.
Maîtrise d'œuvre : Association TENNIS CLUB DE L'AGGLOMERATION DU BEAUVAISIS (TCAB)	

Finalités de l'action

Contexte :

Le séjour proposé par le TCAB aux jeunes et aux enfants a pour but de les faire partir en vacances en renforçant les liens sociaux, car ils n'ont pas toujours la possibilité de le faire, de découvrir d'autres horizons, d'autres activités. Cela permet également de les sortir de leur environnement quotidien.

Objectif Général :

- Découvrir un autre lieu du territoire français pendant une semaine,
- Développer le goût de l'effort et la notion d'entraide à travers les activités proposées,
- Développer la capacité d'adaptation et l'autonomie,
- Être capable de vivre en groupe "hors de leurs bases" et faire preuve de civisme durant le séjour.

Public visé	Localisation de l'action
30 jeunes issus des QPV.	Destinations extérieures de Beauvais

Description de l'action

Pour le séjour :

- Départ en minibus de Beauvais, séjour en auberge de Jeunesse (1/2 pension) pour 7 jeunes (11-13 ans) et 2 éducateurs.
- Activités pleine nature prévues : randonnées pédestres, VTT, escalade, baignade dans le lac de Serre Ponçon.

Pour les sorties culturelles (pour chaque sortie : 15 jeunes et 3 parents) :

- Visite d'un musée sur Paris (non déterminé à ce jour),
- Visite de Samara

Sorties à la journée, auxquelles participent des parents (à la fois encadrants du groupe et pouvant profiter de la sortie).

Moyens mis en œuvre

Moyens humains : les 3 éducateurs sportifs de l'association pour le séjour et les sorties, les parents accompagnants pour les sorties.

Moyens matériels : location véhicules et mini-bus.

Partenariat mobilisé

Etat, Région Hauts-de-France, Département de l'Oise,

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

- Implication des parents avec comme indicateur la part parentale dans les effectifs concernant les sorties,
- Intérêt des enfants lors des sorties culturelles,
- Nombre d'enfants ayant répondu favorablement aux sorties proposées,
- Pour le séjour : bien vivre ensemble dans les activités sportives et dans la vie de tous les jours, aider ses camarades, entraide,
- Ecoute des jeunes à l'égard de l'équipe éducative, respecter les principes d'une vie en groupe,
- Participation orale de chaque jeune lors du travail collectif de synthèse à la fin du séjour.

Plan de financement prévisionnel

<i>DEPENSES</i>		<i>RECETTES</i>	
Achats, prestations de services	800 €	Etat (contrat de ville)	4 000 €
Services extérieurs	2 200 €	Etat (DDCS / CNDS/Emploi)	500 €
Autres services extérieurs	3 400 €	Région Hauts de France (emploi associatif)	500 €
Charges de personnel	6 500 €	Département de l'Oise (fonctionnement)	400 €
Emploi des contributions volontaires en nature	950 €	Aides privées (Fondation)	800 €
		Cotisations	700 €
		Contributions volontaires en nature	950 €
		Ressources propres	6 000 €
TOTAL DEPENSES	13 850 €	TOTAL RECETTES	13 850 €

Action 4-2-13	ACTION TOUTE SPORT A DESTINATION DES FEMMES DE BEAUVAIS
Maîtrise d'œuvre : Association CENTRE D'INFORMATION DES FEMMES ET DES FAMILLES (C.I.D.F.F)	

Finalités de l'action

Contexte :

La Fédération nationale des Cidff a élaboré un projet national de 2016 à 2018 "Toute sport" décliné au niveau national dans 7 villes de France, dont la ville de Nogent sur Oise. Les femmes du groupe de Nogent ont été sensibilisées à la pratique sportive et certaines ont manifesté leur souhait de poursuivre dans cette dynamique et de manière autonome. Face à ce succès, le CIDFF de l'Oise souhaite expérimenter cette actionsur Beauvais.

Objectif Général :

Le projet consiste à encourager la pratique sportive chez les femmes des quartiers, en tant que vecteur de lien social, de bien-être et d'autonomie. Il contribue à l'insertion sociale (et/ou constitue une 1ère étape vers l'insertion professionnelle).

Objectif 1 : engagement dans une activité physique ou sportive.

Objectif 2 : développement de l'autonomie et de la confiance en soi.

Public visé	Localisation de l'action
30 femmes issues des QPV.	Beauvais – Quartiers Argentine, Saint-Jean et Saint-Lucien.

Description de l'action

La pratique sportive reste socialement très différenciée : dans les quartiers sensibles, ce sont bien les femmes qui ont du mal à y accéder. Le sport est un vecteur d'insertion sociale.

Encourager l'accès à la pratique sportive permet aussi de travailler sur les freins à l'insertion professionnelle (la gestion du temps, la mobilité, la confiance en soi, la disponibilité).

La pratique sportive peut avoir des impacts sur l'appropriation de l'espace public par les femmes, problématique particulièrement prégnante dans les « quartiers politique de la ville ».

Les femmes pourront découvrir différents sports tels que zumba, handball, step, randonnée, yoga Les lieux de l'action seront à définir avec les partenaires en fonction du ou des sports choisis par les femmes participantes.

Moyens mis en œuvre

Moyens humains :

Une accompagnatrice à la vie associative qui prépare, réalise et évalue l'action.

Appui du siège pour la partie administrative et financière.

Moyens matériels :

Partenariat mobilisé

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, associations locales.

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

Mise en commun collective entre les participantes et les organisateurs (CIDFF de l'Oise et associations partenaires).

Statistiques, bilans et rapport d'activité intermédiaire et annuel.

Plan de financement prévisionnel

DEPENSES		RECETTES	
Achat matières et fournitures	100 €	Etat (contrat de ville)	3 000 €
Services extérieurs	466 €	Aides privées	3 000 €
Impôts et taxes	139 €	Autres établissements publics	3 000 €
Autres services extérieurs	1 059 €	Ressources Propres	653 €
Charges de personnel	7 889 €		
TOTAL DEPENSES	9653 €	TOTAL RECETTES	9653 €

Action 4-2-14	MICROFOLIES AU TCHO CAFE
	Maîtrise d'œuvre : Association LES RICOCHETS

Finalités de l'action

Contexte :

Initié par Didier Fusillier, Président du Parc et de la Grande Halle de la Villette avec le ministère de la culture et les directeurs de 9 institutions nationales de référence internationale, le projet de musée numérique est une première mondiale. Réunir une sélection des collections dématérialisées de ces institutions (Le Louvre, Centre Pompidou, RMN-Grand Palais, Versailles, Musée Picasso, La Philharmonie, Univers Science, La Villette) dans un seul lieu, en cédant les droits d'utilisation.

L'association souhaite installer les « microfolies » au sein du Tcho Café et permettre aux familles de visiter des musées numériques et découvrir les richesses culturelles.

Objectif Général :

Offrir les chefs-d'œuvre des plus grandes institutions culturelles à tous, en diffusant leurs contenus via le dispositif du Musée Numérique. Être un outil innovant d'animation artistiques du territoire de l'Oise dans le nouveau local du Tcho Café qui est déjà reconnu pour être lieu de convivialité et d'échanges dédiés aux familles. Être un lieu culturel implanté dans un quartier prioritaire qui favorise le maillage entre les institutions (médiathèques, centre sociales, écoles, crèches, musée,...), les associations (Ifep, Asca, Ascao,...) et les musées de la ville et du département. Favoriser la création numérique, en permettant aux artistes locaux et aux habitants de se rencontrer au sein du réseau.

Public visé	Localisation de l'action
1000 personnes (tous publics) majoritairement issues du QPV Saint-Jean.	Beauvais - Quartier Saint-Jean

Description de l'action

Le projet Microfolies est un projet de Musée Numérique au sein du nouveau local du Tcho Café, qui ouvrira à l'été 2020. Ce musée est un dispositif qui prend la forme d'une galerie virtuelle mêlant arts visuels, design, architecture, spectacles vivants et contenus scientifiques. Cette application réunit plusieurs centaines de chefs-d'œuvre d'établissements culturels et musées du patrimoine Français dont celui du MUDO.

Les œuvres sont projetées sur un grand écran, puis approfondies par l'utilisation de tablettes proposant des contenus pédagogiques autour de l'œuvre sélectionnée. Il est également possible d'utiliser le musée en mode conférence pour des médiations à destination des établissements scolaires ou autres structures.

La richesse du contenu permet d'adapter l'offre aux besoins de chaque partenaire.

Ce musée sera animé par une médiatrice tous les jeudis pour les partenaires et les dimanches pour les usagers. Le musée numérique constitue un outil de familiarisation de l'art par un média apprécié de tous les publics dont l'objectif essentiel est d'emmener les publics dans les structures culturelles.

Moyens mis en œuvre

Moyens humains : une médiatrice à mi-temps.

Moyens matériels : achats de matériels (projecteur, écran, 30 tablettes).

Partenariat mobilisé

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Etat, Conseil régional, Conseil Départemental, associations locales.

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

- Nombre d'usagers.
- Nombre de médiations.
- Nombre de personnes allant au Musée.

Plan de financement prévisionnel

DEPENSES		RECETTES	
Achat matières et fournitures	35 000 €	Etat (contrat de ville)	4 000 €
Autres services extérieurs	1 000 €	Région Hauts de France	25 000 €
Charges de personnel	5 000 €	Autres établissements publics	6 000 €
Emploi des contributions volontaires en nature	2 000 €	Département de l'Oise	6 000 €
		Contributions volontaires en nature	2 000 €
TOTAL DEPENSES	43 000 €	TOTAL RECETTES	43 000 €

Action 4-2-15	« EPOPEE DE NOS JOURS » Chantiers de création partagée et inclusive, sur l'écriture et l'échange des chants
	Maîtrise d'œuvre : Association LA COMPAGNIE DE LA YOLE

Finalités de l'action

Contexte : L'action répond au besoin d'une dynamique culturelle contributive et participative dans les territoires, appuyée sur l'engagement réel d'artistes, mais également au besoin d'un lien sensible à re-tisser entre les gens, le vivre ensemble, sur la base du divertissement, de l'ouverture d'esprit et de l'imaginaire par l'art. Cette action est menée au bénéfice des quartiers prioritaires, dans une dynamique d'échanges, de partage, d'ouverture et de découverte. Il s'agit de susciter et favoriser la participation et la contribution à l'art et à la culture en incluant les habitants dans le processus créatif. L'enjeu est de réduire les inégalités par rapport à la culture en proposant notamment des pratiques accessibles à tous.

Objectif Général :

- Promouvoir des pratiques et des actes contributifs des habitants ouverts sur les processus culturels et artistiques,
- Mettre en œuvre une part de co-construction entre des partenaires de différents horizons ;
- Aller à la rencontre des personnes – habitant.e.s – participant.e.s dans la dynamique d'un acte artistique original et sensible,
- Susciter la parole, la réflexion, l'imagination et la mise en jeu d'habitants de trois quartiers différents, autour de thématiques définies,
- Inciter les gens à devenir ou redevenir acteurs d'un processus dans lequel ils peuvent se découvrir et découvrir l'autre,
- Proposer le théâtre comme espace de mise en jeu autour de questions vitales et sociétales,

Public visé	Localisation de l'action
450 personnes (tous publics)	Beauvais – Quartiers Argentine et Saint-Lucien

Description de l'action

Deux axes complémentaires et interactifs dans ce projet : Se rencontrer autour d'un thème transversal : celui de nos « parcours épiques », pour construire ce qu'on appellera les « épopées de nos jours ». Mener un chantier de théâtre régulier ouvert aux adultes, et aux jeunes adultes de façon hebdomadaire.

« **Héros du présents** » et « **hauts faits quotidien** ». Dans un premier temps, la rencontre aura lieu autour d'une forme théâtrale brève et itinérante, suivie d'un échange et d'un partage afin de faire mémoire et recueillir des chants de diverses traditions. A la base, un partage, autour d'une création en forme contée-jouée : « Ulysse Solo » créé par la Compagnie de la Yole. Les rencontres seront proposées d'abord à l'issue des représentations, puis à nouveau après un temps de « décanation ». L'équipe de la compagnie s'engagera dans l'échange et aura aussi pour objectif de recueillir et de mettre en mémoire (sous forme d'enregistrement audio, de notes, ou vidéo) les chants partagés. Dans l'idée d'une co-construction de la culture et d'un partage de la création artistique, il s'agira effectivement de solliciter le regard la réflexion la parole et l'imaginaire des publics dans les quartiers, et de leur donner, ainsi la possibilité d'être co-auteurs d'un « matériau » qui viendra infuser l'écriture et la création d'un spectacle co-construit.

Chantier de découverte et de pratique avec la population adulte et jeunes adultes : « Retrouver les pas ». Il sera ouvert librement, de façon à permettre les échanges et la convivialité inter générationnelle, et multiculturelle et se déroulera au long de l'année en plusieurs cycles de pratique, dont les participant(e)(s) seront sollicité(e)s à être co constructeur.rice.s. Plusieurs présentations du Chantier seront prévues, dans les médiathèques de quartiers et/ou centrale en partenariat avec le Réseau des Médiathèques du Beauvaisis. Il y aura une première phase d'initiation, de découverte et de pratique théâtrale en groupe, appuyée sur des jeux et exercices adaptés de la formation de l'acteur, sur des improvisations, et sur de l'engagement dans l'expression physique corporelle et vocale. Puis, les participants seront invités à aller à la rencontre d'autres personnes pour recueillir des paroles. Accompagnés par l'artiste intervenante ainsi qu'une médiatrice, dans certains lieux choisis, ils seront répartis en petits groupe d'initiative.

C'est d'abord à une prise de contact qu'ils seront incités, avec des personnes circulantes ou stationnant dans l'espace public, par exemple celui de la gare, ou « semi-public », par exemple celui du Musée. A partir de cette prise de contact, ils solliciteront de la part des personnes rencontrées des témoignages et partages d'impressions, d'histoires, voire d'humeurs. Ensuite, les participants seront également incités à l'écriture (recueil de parole avec enregistrement en cas de difficulté du rapport à l'écrit), pour aller vers un montage des textes créés, et une réalisation théâtrale contributive et collective qui intégrera ces textes partiellement ou totalement. Nous travaillerons avec l'inspiration du dispositif dramaturgique de la pièce Les pas perdus de Denise Bonal.

Les lieux de recueil, de réalisation et de présentation pressentis sont : la salle Morvan, la gare de Beauvais, le Musée Départemental de l'Oise, la MALICE et/ou l'Auditorium Rostropovitch

Moyens mis en œuvre

Moyens humains : équipe artistique intermittente, ainsi que la personne en poste de la Compagnie de la Yole pour la réalisation et le suivi des projets, réunions et rencontres préparatoires avec les différents partenaires, associations et établissements, mobilisation des réseaux de la compagnie.

Moyens matériels : mise à disposition de locaux au sein de la MALICE : bureau, salles d'activités et de spectacles par la ville, mise à disposition du matériel technique, scénique (accessoires, costumes...), bureautique, et de communication de la Compagnie de la Yole.

Partenariat mobilisé

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Ville de Beauvais, Etat, ASCA, Théâtre du Beauvaisis, associations et structures de quartier, établissements scolaires, réseau des Médiathèques de l'Agglomération du Beauvaisis.

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

- Réalisation d'une revue de presse, et interviews lors des rencontres avec le public, ouverture et sensibilisation des habitants, des participants, et du public, mesure de l'impact individuel et collectif ; intérêt manifesté par les habitants, le public, les professionnels, les techniciens des services, les acteurs sociaux et culturels, les associations, les élus, la presse, étude du volume du public au regard du type d'action menée et du territoire concerné, L'action est suivie en interne par la coordinatrice de la Compagnie, en lien régulier avec les artistes intervenants, puis avec les partenaires.

Plan de financement prévisionnel

DEPENSES		RECETTES	
Achat matières et fournitures	770 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	5 000 €
Services extérieurs	760 €	Etat (contrat de ville)	2 000 €
Autres services extérieurs	2 320 €	Etat (DRAC)	10 000 €
Charges de personnel	18 490 €	Ville de Beauvais (valorisation)	1 000 €
Autres charges	160 €	Agence de services et de paiement	450 €
		Vente de produits finis	1 050 €
		Ressources propres	3 000 €
TOTAL DEPENSES	22 500 €	TOTAL RECETTES	22 500 €

Action 4-2-16	CINE/DEBAT/POT DE L'AMITIE
	Maîtrise d'œuvre : Association LES SOURCES

Finalités de l'action
Contexte :

L'association et les partenaires associatifs ou institutionnels ont identifié au sein de la population des besoins de décloisonnement, et d'ouverture culturelle. Le projet de l'association s'inscrit dans le quatrième axe d'intervention stratégique transversal lié à la culture du contrat de ville, ainsi que dans le cadre du programme « transmission des savoirs et démocratisation de la culture » du Ministère de la Culture qui œuvre pour un meilleur accès de tous à la culture dans un objectif de cohésion sociale.

Objectif Général :

Objectif spécifique : Favoriser l'accès à la culture des populations les plus éloignées de l'offre et de la pratique culturelle pour des raisons sociales, économiques ou physiques.

Objectif opérationnel : Encourager l'estime de soi et lever les freins à la culture.

Public visé	Localisation de l'action
800 personnes (Tout public issu des QPV)	Beauvais – Quartier Argentine (ASCA) ou Cinéma CGR

Description de l'action

L'action se déroulera tout au long de l'année 2020, avec l'organisation de 4 « ciné-débats citoyens », soit un par trimestre avec chaque fois la projection d'un film, un débat et un pot de l'amitié.

La programmation des films retenus est en cours de validation. Les thématiques sélectionnées, auront un lien étroit avec les problématiques rencontrées par les habitants des quartiers prioritaires, telles que, les valeurs de courage et de dépassement de soi, de tolérance, de liberté et de mieux vivre ensemble.

La présidente de l'association mettra en avant son réseau, en tant que médecin généraliste sur un quartier prioritaire, afin de mobiliser les habitants et familles.

A l'issue de chaque projection, un débat sera organisé à l'issue duquel, un pot de l'amitié sera offert aux participants.

Moyens mis en œuvre
Moyens humains :

Membres de l'association, bénévoles, intervenant pour les débats.

Moyens matériels :

Salle de cinéma (CGR ou ASCA), flyers et affiches, pot de l'Amitié.

Partenariat mobilisé

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, associations locales

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

Nombre de participants.
Répartition hommes/femmes.
Origines géographiques des participants.
Echanges lors des séances.

Plan de financement prévisionnel

DEPENSES		RECETTES	
Achat matières et fournitures	100 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	1 000 €
Services extérieurs	3 200 €	Ville de Beauvais (valorisation)	2 000 €
Autres services extérieurs	1 200 €	Ventes de produits	300 €
		Cotisations	300 €
		Contributions volontaires en nature	600 €
		Ressources Propres	900 €
TOTAL DEPENSES	4 500 €	TOTAL RECETTES	4 500 €

PILIER 4 – AXES TRANSVERSAUX

4-3 - « Développer le partage des valeurs de la République et de la citoyenneté »

4-3.1	Marionnettes et médiation sur le quartier Argentine	Jean de la Lune
4-3-2	Jeunes et citoyens à Beauvais	Ville de Beauvais
4-3-3	Vacances solidaires	Ville de Beauvais
4-3-4	Pour une jeunesse engagée et solidaire sur Beauvais	UNIS CITE HAUTS-DE-France
4-3-5	Education à la citoyenneté : de la sensibilisation, à la prise d'initiatives	Rosalie

Action 4-3-1	MARIONNETTES ET MEDIATION SUR LE QUARTIER SAINT-LUCIEN
	Maîtrise d'œuvre : Association JEAN DE LA LUNE

Finalités de l'action

Contexte :

Il est aujourd'hui une nécessité d'améliorer l'écoute, le dialogue et l'acceptation de la différence, de permettre une réflexion sur un meilleur "vivre ensemble", de valoriser des personnes enfants et adultes et de leur permettre d'améliorer leur estime de soi pour sortir de certaines situations d'échec, et vivre ensemble des moments de plaisir partagé

Objectif Général :

Favoriser l'expression, l'écoute et le dialogue grâce à l'outil marionnette qui permet de dire davantage de choses sans être exposé au regard du public, caché derrière un rideau.

Stimuler les échanges et la discussion sur des thèmes de société tels que le racisme, l'homophobie, la religion...

Permettre à des groupes d'enfants, ou d'adultes ou intergénérationnels de s'exprimer au travers de la création de marionnettes et de saynètes.

Permettre aux participants à ces ateliers d'améliorer leur estime de soi.

Ouvrir les publics à l'art et la Culture, à la création, et à l'Art de la marionnette.

Public visé	Localisation de l'action
Publics mixtes issus des QPV.	Beauvais – quartier Saint-Lucien.

Description de l'action

Présentation d'une suite de saynètes théâtre d'objets et marionnettes « Au fil des différences » sur le thème du rejet de l'autre, les discriminations et la religion sous la forme de cafés philo avec un temps de discussion adressés à des publics enfants, adolescents, adultes puis mise en place d'un atelier marionnettes intergénérationnel sur plusieurs séances avec l'élaboration de saynètes présentées en public lors d'un temps fort sur le quartier (fête de la citoyenneté).

Moyens mis en œuvre

Moyens humains :

Une vacataire de l'association de Jean de la Lune.

Une marionnettiste jouera également dans "Au fil des différences".

Participation des éducateurs IFEP et de salariés de la Ludo planète.

Compagnie de marionnettistes de rue durant le temps fort de l'été.

Partenariat mobilisé

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Associations IFEP, Ludo planète, Centres de loisirs, écoles, collège.

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

Fiches de suivi pour chaque animation.

Réunions avec les partenaires et les usagers intéressés.

Bilan.

Taux de fréquentation des animations proposées, assiduité sur les ateliers, intérêt et motivation pour le projet, participation aux débats discussions.

Plan de financement prévisionnel

DEPENSES		RECETTES	
Services extérieurs	50 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	3 000 €
Achat matières et fournitures	5 200 €	Etat (contrat de ville)	2 923 €
Autres services extérieurs	5 450 €	Emplois des contribution volontaires en nature	200 €
Autres charges de gestion courante	50 €	Ressources propres	4 877 €
Charges indirectes	50 €		
Emplois des contribution volontaires en nature	200 €		
TOTAL DEPENSES	11 000 €	TOTAL RECETTES	11 000 €

Action 4-3-2	JEUNES ET CITOYENS A BEAUVAIS
	Maîtrise d'œuvre : Ville de Beauvais

Finalités de l'action

Contexte :

Les animateurs du Blog46 rencontrent tout au long de l'année des jeunes âgés de 16 à 25 ans autour de supports variés tels que l'insertion socio-professionnelle, l'employabilité, la mobilité... Les jeunes rencontrant le plus de difficultés à s'intégrer (emploi, problématiques sociales...) sont alors identifiés. A travers les différents échanges avec ce public, et en résonance avec les événements que la France a connu ces dernières années, (attentas, débat sur la laïcité...) le constat est sans appel : de nombreux jeunes n'ont aucune ou très peu de connaissances de ces valeurs, ou y sont complètement hermétiques. Les thématiques Valeurs de la République : « Liberté, égalité, fraternité », la Laïcité, le fonctionnement des institutions sont souvent génératrices de crispations, d'appréhension et d'incompréhension pour certains jeunes des quartiers.

Objectif Général :

- Sensibiliser les jeunes aux valeurs de la République, à la Laïcité.
- Offrir un temps pendant lequel les jeunes peuvent exprimer leur point de vue et difficultés.
- Favoriser les échanges sur des thématiques souvent méconnues des jeunes.
- Favoriser l'esprit critique des jeunes en leur donnant des outils de compréhension.
- Permettre la prise de conscience que chacun a sa place dans la société et a un rôle à y jouer.

Public visé	Localisation de l'action
Public mixte, 28 jeunes âgés de 16 à 25 ans issus des QPV (demandeurs d'emploi, étudiants, lycéens...)	Blog 46 (Beauvais), TGI de Beauvais

Description de l'action

Rencontres citoyennes :

6 rencontres seront mises en place à Beauvais afin d'aborder les thématiques souvent génératrices de crispations, d'appréhension et d'incompréhension pour certains jeunes des quartiers (La laïcité, La justice, Les valeurs de la République...). Encadrées par un intervenant professionnel, ces rencontres permettront d'aborder ces sujets en toute confiance sans jugement et sans que les jeunes n'aient de connaissances préalables. L'intervenant construit la rencontre avec les jeunes selon leurs acquis, lacunes et besoins en se fixant les objectifs mentionnés ci-dessus.

Pour finaliser l'action, 2 temps seront mis en place : une rencontre avec les jeunes pour savoir ce qu'ils ont retenu et apprécié des échanges. Enfin un diplôme / attestation sera remise par un élu à chacun des jeunes participants.

Moyens mis en œuvre

Moyens humains :

Personnel permanent de la Ville de Beauvais, intervenants extérieurs.

Moyens matériels

Locaux municipaux, Matériel municipal.

Partenariat mobilisé

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, -Service Jeunesse de la Ville de Beauvais - Blog46 - Service Prévention Sécurité Ville de Beauvais/Agglomération du Beauvaisis.

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

Nombre de jeunes ayant pris part à l'action (filles/garçons).

Assiduité des jeunes.

Qualité des échanges.

Impact sur les jeunes (évaluation en fin d'action).

Plan de financement prévisionnel

DEPENSES		RECETTES	
Achat	1 870 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	1 100 €
Autres services extérieurs	300 €	Etat (contrat de ville)	1 000 €
Charges de personnel	1 174 €	Ville de Beauvais (valorisation)	1 144 €
		Ressources propres	100 €
TOTAL DEPENSES	3 344 €	TOTAL RECETTES	3 444 €

Action 4-3-3	VACANCES SOLIDAIRES
	Maîtrise d'œuvre : VILLE DE BEAUVAIS

Finalités de l'action
Contexte :

Le projet répond aux problématiques liées à l'insertion socioprofessionnelle des jeunes issus des quartiers prioritaires. Par ailleurs, il permet aux jeunes de s'impliquer dans la vie de la cité.

Objectif Général :

Permettre aux jeunes d'auto-financer leurs activités de loisirs au sein de la structure par la valorisation de petites actions citoyennes, afin de contourner l'argument du manque de moyens.

Développer l'éducation à la citoyenneté, favoriser les expériences humaines et les sensibiliser aux valeurs de la République.

Agir sur l'employabilité des jeunes à travers l'acquisition de compétences et de savoir-faire.

Public visé

20 bénéficiaires issus des QPV

Localisation de l'action

Beauvais – Quartiers Argentine, Saint-Jean et Saint-Lucien.

Description de l'action

Cette action se déroule du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020.

Le projet s'articule en 2 phases : les jeunes participants auront été au préalable orientés par les services municipaux et / ou les partenaires.

Phase 1 : les chantiers : après avoir évalué les espaces et temps qui nécessiteraient l'intervention des jeunes avec les services compétents, les jeunes se mobiliseront, afin de proposer leurs services. Ces interventions pourront prendre les formes d'ateliers (peintures, rénovation, réhabilitation). Les jeunes interviendront tout au long de l'année. Il s'agit de mettre en parallèle leur implication par le biais d'actions citoyennes, et l'opportunité de financer tout ou partie leur projet de vacances. Les jeunes interviendront aussi dans le cadre d'événements qui auront lieu au sein des quartiers (fête du jeu, fêtes de quartier, l'été s'anime...). Ils se mettront au service des habitants. Cette année, une semaine civique sera mise en place, pendant laquelle un intervenant juriste fera découvrir les principes de la République. Ce stage fera partie intégrante du projet.

Phase 2 : le séjour : le séjour sera organisé par les jeunes. Cette expérience leur permettra d'acquérir une certaine aisance relationnelle, utile dans la recherche de stage ou d'emploi. Par ce biais, le projet favorise l'implication des jeunes. La finalité réside aussi dans le fait qu'il s'agira là pour beaucoup de la première fois qu'ils meneront à bien un projet. Ils ne seront plus, pour la première fois, consommateurs d'une action ou d'un séjour mais de réels acteurs de leur projet. Il s'agira donc d'un séjour en semi-autonomie, qui tendra vers une autonomie quasi complète (transport, budget).

Moyens mis en œuvre

Moyens humains : un animateur sportif.

Moyens matériels : véhicule, locaux administratifs, locaux sportifs, achat de matériel spécifique.

Partenariat mobilisé

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Ville de Beauvais, Etat, centres sociaux, service des sports, associations de quartiers, établissements scolaires

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

- Etablissement de fiches de suivi par jeune et fiche de présence,
- Evaluation sur l'employabilité des jeunes, sur le nombre de jeunes concernés, sur l'orientation en fin de projet,
- Un questionnaire sera diffusé en fin de projet pour avoir le point de vue des participants.

Plan de financement prévisionnel

<i>DEPENSES</i>		<i>RECETTES</i>	
Achat	9 800 €	Etat (contrat de ville)	5 000 €
Services extérieurs	9 00 €	Ville de Beauvais (valorisation)	2 765 €
Autres services extérieurs	1 300 €	Ressources propres	7 000 €
Charges du personnel	2 765 €		
TOTAL DEPENSES	14 765 €	TOTAL RECETTES	14 765 €

Action 4-3-4	POUR UNE JEUNESSE ENGAGEE ET SOLIDAIRE
Maîtrise d'œuvre : Association UNIS CITE HAUT DE FRANCE	

Finalités de l'action

Contexte :

Unis Cité est un réseau national présent dans 60 agglomérations en France et qui accueille chaque année 8 000 jeunes en Service Civique. L'association est implantée dans la région Hauts de France depuis 2001 et a ouvert une antenne à Beauvais en 2018.

Au quotidien, Unis-Cité gère des programmes de service civique dits « collectifs » (rassemblant des collectifs de jeunes du bac-5 au bac+5, et de tous milieux sociaux, quartiers, handicaps, ASE), permettant aux jeunes de réaliser des missions d'intérêt général dans tous les domaines (éducation, santé, lutte contre l'exclusion, environnement...), avec un encadrement et des temps de formation importants. Unis Cité a pour ambitions de faciliter l'engagement, développer la citoyenneté des jeunes de l'agglomération de Beauvais et contribuer à renforcer la cohésion sociale du territoire. Sa volonté est de contribuer au développement de formes d'engagement des jeunes en s'appuyant sur son expérience et en développant le programme Service civique.

Objectif Général :

- Permettre à davantage de jeunes de s'engager en Service Civique,
- Offrir aux jeunes un accompagnement renforcé et une expérience de mixité sociale,
- Contribuer à la cohésion sociale locale en mobilisant les jeunes volontaires sur des missions utiles socialement pour le territoire,
- Mobiliser les entreprises locales dans la mise en œuvre du programme de Service Civique.

Public visé

50 jeunes de 16 à 25 ans de toutes origines sociales et culturelles, de tous niveaux de qualification, pour s'engager dans le cadre d'un service civique de 6 à 8 mois, en équipe, à temps plein, sur des projets de solidarité. Parmi ces jeunes, 30% seront issus des QPV soit environ 15 jeunes. Aucune condition de diplôme ou de compétences n'est exigée, seule la motivation compte.

Localisation de l'action

Beauvais – Quartiers Argentine et Saint-Jean

Description de l'action

Le programme de Service Civique se décline comme un apprentissage par l'action accompagnée au quotidien par les équipes d'Unis Cité, et avec l'appui et la force d'un réseau de partenaires locaux, régionaux et nationaux.

Il se décline en : 70 % d'actions de terrain auprès de bénéficiaires, 15% de formation civique et citoyenne sur les valeurs de la République, la laïcité, l'égalité homme-femmes, les discriminations, 15% d'accompagnement au projet de formation ou de recherche d'emploi avec des méthodologies éprouvées dans un solide réseau de partenaires.

Les volontaires sont mobilisés du lundi au jeudi à raison de 30 heures par semaine, sur des programmes de 6 à 8 mois. Cet engagement se fait en équipe pour permettre aux jeunes de côtoyer, sur la durée, d'autres jeunes venus d'horizons variés et de faire l'apprentissage concret du respect des différences, du "faire ensemble" dans la diversité.

Moyens mis en œuvre

Moyens humains : 3 salariés = 1 responsable d'antenne (0,4 ETP) et 2 coordinatrices d'équipe et de projets / tutrice des volontaires (2 ETP), 1 chargée de formation (4 jours par promotion), l'équipe régionale Hauts de France en support administratif.

Moyens matériels : locaux de l'antenne et salles de réunions et d'animations mis à disposition par la municipalité, matériel informatique (PC, vidéo projecteur ...), jeux et animations + moyens de communication : plaquettes et dépliants, site Internet et réseaux sociaux, articles de presse et interview radio.

Partenariat mobilisé

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Ville de Beauvais, Etat, Région Hauts de France, Département de l'Oise, Mission Locale / la MEF, les lycées et les collèges, l'ASCA, les restos du Cœur, la Ligue de l'enseignement, les futurs centres sociaux, Rosalie, le BLOG46, MAJI.

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

- questionnaires d'impact remplis par les volontaires en début, fin et 6 mois après le service civique et analysés par Valérie Becquet, sociologue renommée,
- résultats de l'étude d'impact de fin de service civique : pourcentage de jeunes estimant que le service civique les a aidés à avancer sur leur projet professionnel et insertion professionnelle (emploi, stage, formation ou scolarité),
- suivi des anciens volontaires 6 mois après la fin du service civique : relevé des situations des anciens volontaires,
- les indicateurs suivants seront renseignés : nombre de jeunes présents en séance d'information, en entretien collectif, en entretien individuel / nombre de jeunes retenus, nombre d'abandon en cours de service civique, critères de diversité respectés (parité, handicap, âge, niveau d'étude, quartiers prioritaires), proportion de jeunes habitant dans des quartiers en politique de la ville.

Plan de financement prévisionnel

<i>DEPENSES</i>		<i>RECETTES</i>	
Achat	2 914 €	Communauté d'agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	10 000 €
Services extérieurs	1 333 €	Etat (contrat de ville)	10 000 €
Autres services extérieurs	17 159 €	Etat (Cohésion des territoires)	19 920 €
Impôts et taxes	3 691 €	Région Hauts de France	46 398 €
Charges du personnel	58 080 €	Département de l'Oise	10 000 €
Autres charges de gestion courante	17 304 €	Ville de Beauvais (valorisation locaux)	5 000 €
Charges exceptionnelles	310 €	Fondation	68 €
Dotations aux amortissements	594 €	Contributions volontaires en nature	591 166 €
Emplois des contributions volontaires en nature	591 167 €		
TOTAL DEPENSES	692 552 €	TOTAL RECETTES	692 552 €

4 -3 - DEVELOPPER ET PARTAGER DES VALEURS DE LA REPUBLIQUE ET DE LA CITOYENNETE

Action 4-3-5	EDUCATION A LA CITOYENNETE ET A L'ECOCITOYENNETE : SENSIBILISATION ET ACTIONS COCONSTRUITES PAR LES JEUNES DU QUARTIER ARGENTINE
	Maîtrise d'œuvre : ASSOCIATION ROSALIE

Finalités de l'action

Contexte :

Les jeunes connaissent peu les acteurs publics et privés qui œuvrent au service du citoyen au quotidien et ils ont besoin d'être encadrés pour mettre en œuvre leur désir de solidarité envers les publics les plus fragiles.

Objectif Général :

- Faire découvrir les acteurs publics et privés au service du bien commun.
- Encourager la lutte contre les discriminations, l'implication de la jeunesse, les valeurs de la République.
- Développer le sens de l'écoute, du respect et transmettre la valeur du service du bien commun et des autres par des reportages vidéo.
- Mobiliser les jeunes autour d'un projet commun concret de solidarité local.
- Développer des actions de solidarité et d'écocitoyenneté sur le quartier et dans la région.
- Mise en place d'une soirée interculturelle solidaire.
- Mettre en lien les jeunes de différentes villes pour agir sur les clichés et permettre une insertion sociale plus efficace.

Public visé	Localisation de l'action
Une cinquantaine de jeunes de 8 à 14 ans issus des quartiers politique de la ville	Beauvais et Beauvaisis et plus particulièrement le quartier Argentine

Description de l'action

Le projet se construit avec les apports et les initiatives de chaque jeune encadré par les animateurs.
L'association Rosalie mettra en place des rencontres hebdomadaires qui s'articulent en plusieurs étapes :

- Des actions de sensibilisation à la citoyenneté par entretiens avec des acteurs locaux au service du bien commun : les pompiers, les gendarmes, les policiers, les membres de la prévention routière, éducateurs... Ces entretiens seront suivis d'un montage vidéo des interviews et d'une présentation devant les personnes interviewées, les membre du conseil d'administration et les parents.
- Des actions de sensibilisation à l'éco-citoyenneté par la visite du nouveau centre de tri des déchets de Villers-Saint-Paul puis une collecte de déchets le long de l'Oise et à Fort Mahon dans le cadre des « Hauts-de-France propres ». Les enfants participeront également à une initiation à la pêche pour les sensibiliser aux questions environnementales.
- Des actions de solidarité : Visite d'Emmaüs, d'une épicerie sociale, une collecte de denrées alimentaire au profit de cette dernière. Trois soirées solidaires au profit des personnes fragiles en lien avec des partenaires associatifs seront également organisées.
- Une restitution permettra aux jeunes participants de rendre compte de leur expérience lors de la fête du jeu.

Moyens mis en œuvre

Moyens matériels :

2 Minibus et un véhicule 5 places pour permettre les déplacements.
Locaux municipaux ou communautaires.

Moyens humains

Un directeur Adjoint titulaire du BAFA.
Une directrice bénévole diplômée de l'éducation nationale.
Un service civique.
Un bénévole en approfondissement BAFA.

Partenariat mobilisé

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Emmaüs, Adoma, le Shapad, l'Adars, les gendarmes les policiers, les pompiers, la responsable du foyer logement

Méthodes d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs précités

Nombre de jeunes participants au projet et assiduité.
Origines sociales, culturelles et géographiques des jeunes.
Qualité de relation dans le groupe, respect des différences et continuité dans l'engagement sur le projet.
Mobilisation pour des actions régulières de solidarité auprès du public fragile - Qualité des restitutions.

Plan de financement prévisionnel

<i>DEPENSES</i>		<i>RECETTES</i>	
Achat	4 950 €	Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (contrat de ville)	2 000 €
Services extérieurs	950 €	Etat (contrat de ville)	1 000 €
Autres services extérieurs	750 €	CNASEA (emplois aidés)	950 €
Charges de personnel	2 150 €	Vente de produits, prestations de service	250 €
Emploi des contributions volontaires en nature	2 000 €	Produits financiers	500 €
		Contributions volontaires en nature	2 000 €
		Autres produits de gestion courante	100 €
		Ressources propres	4 000 €
TOTAL DEPENSES	10 800 €	TOTAL RECETTES	10 800 €

CONTRAT DE VILLE - PROGRAMMATION 2020

Intitulé de l'action	Porteur du projet	Crédits spécifiques contrat de ville 2020						Valorisation	
		ETAT		CAB		REGION		CAB	VILLE
PILIER 1 - COHESION SOCIALE		demande 2020	proposé 2020	demande 2020	proposé 2020	demande 2020	proposé 2020	année 2020	année 2020
1-1 Assurer la réussite éducative des enfants et des jeunes									
Dispositif de Réussite Éducative	CCAS Beauvais	130 000 €	hors CV						
Accompagnement scolaire	Ville de Beauvais	5 500 €	5 500 €	3 000 €		8 000 €	4 000 €		24 594 €
Classe citoyenneté	Ville de Beauvais	3 000 €	3 000 €						13 000 €
Saint-Lucien ensemble	Ville de Beauvais	15 000 €	13 000 €	15 000 €	13 000 €				91 000 €
Boîte à jeux	La Ludo planète	9 000 €	7 500 €	9 000 €	8 100 €	19 000 €	16 150 €		
Séjour "jeux roule 2020" ; dernière session	La Ludo planète	7 500 €	6 000 €						
Cohésion Sociale	ASCA	8 600 €	7 000 €	21 100 €	17 000 €				10 462 €
Accompagnement des familles au sein du Teho Café	Ricochets	15 000 €	15 000 €	15 000 €	15 000 €	5 000 €	4 000 €		6 000 €
Les cabanes	Ricochets	3 000 €	2 000 €	3 000 €	1 500 €				4 000 €
Accompagnement des parents à la scolarité de leur(s) enfant(s)	AFIB	1 000 €	1 000 €	1 500 €	1 000 €				3 000 €
Accompagnement à la parentalité cab	UDAF	7 500 €	6 000 €	7 500 €	7 500 €				
Médiation familiale cab 2020	UDAF	8 500 €	7 000 €	7 000 €	7 000 €				
Consultations familiales, soutien à la parentalité et groupes parole	Etoile de Soi	7 000 €	5 000 €	7 000 €	6 000 €				
Mise en place 2 séjours de rupture à dominante éducative et pédagogiques.	Classe relais collège J.Michelet	2 800 €	2 800 €	3 000 €	2 750 €				
Réseaux d'éducation prioritaire (REP+)	Collèges Baumont/Fauqueux								23 998 €
Opérations écoles ouvertes	Collèges Baumont/Fauqueux								4 000 €
1-2 Améliorer l'accès aux droits et prévenir la délinquance		demande 2020	proposé 2020	demande 2020	proposé 2020	demande 2020	proposé 2020	année 2020	année 2020
Accompagnement des publics jeunes placés sous-main de justice	MEF du pays du Gd Bvsis	5 000 €	FIPD	5 000 €	5 000 €				
Soutien psy aux femmes en difficulté d'insertion sur la CA du Beauvaisis	CIDFF	3 000 €	2 000 €	1 500 €	1 000 €				
Service accueil et info des pers. en difficulté, particulièrement les femmes et pop.immigrées	CIDFF	18 000 €	18 000 €	10 750 €	10 750 €				
Permanences d'aide aux victimes d'infractions pénales	France victimes 60		FIPD	54 000 €	50 000 €				
Atelier d'expression pr enfants exposés aux violences conjugales et familiales	LSFM (La ligue pour la santé mentale)	4 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €				
Consultation psychologiques pr la prévention et le traitement des difficultés intra-familiales	LSFM (La ligue pour la santé mentale)	20 000 €	15 000 €	55 000 €	55 000 €	5 000 €	4 111 €		
Accueil de jour pour les femmes victimes de violences du département de l'Oise	SAMU SOCIAL	20 000 €	10 000 €	3 000 €	3 000 €				
Chantiers créatif, éducatifs et solidaires	Ecume du Jour	6 000 €	5 000 €	4 000 €	4 000 €				4 000 €
Accompagnement renforcé et prévention de la récidive	CA du Beauvaisis								12 774 €
Travailleur social en commissariat	Ville de Beauvais								24 800 €
Prévention spécialisée	IFEP								159 856 €
1-3 Améliorer l'accès à la santé		demande 2020	proposé 2020	demande 2020	proposé 2020	demande 2020	proposé 2020	année 2020	année 2020
Un esprit sain dans un corps sain	No Made	4 300 €	3 000 €	4 300 €	3 000 €				
Prévention addictions et comportements à risque les jeunes	SATO PICARDIE		MILDECA	14 000 €	14 000 €				
Prévention Santé Sport et Insertion Bauvais	Profession Loisirs Sports 80	4 000 €	4 000 €	3 500 €	3 000 €				
Rallye Santé	CIDFF	2 250 €	2 250 €						
Sous totaux PILIER 1		179 950 €	144 050 €	251 150 €	231 600 €	37 000 €	28 261 €		

PILIER 2 - CADRE DE VIE ET RENOUVELLEMENT URBAIN		ETAT		AGGLO		REGION		VALO CAB	VALO VILLE
2-1 Renforcer l'attractivité Urbaine des quartiers		demande 2020	proposé 2020	demande 2020	proposé 2020	demande 2020	proposé 2020	année 2020	année 2020
Quartier Argentine – NPNRU	CA du Beauvaisis							1 324 300€	398 561 €
Quartier Argentine – DPV	Ville de Beauvais								338 638 €
Quartier Saint-Lucien – NPNRU	CA du Beauvaisis							381 800 €	398 561 €
Quartier Saint-Jean - DPV	Ville de Beauvais								44 800 €
Quartier Saint-Jean - PEPS	CA du Beauvaisis							261 000 €	
2-2 Améliorer le cadre de vie		demande 2020	proposé 2020	demande 2020	proposé 2020	demande 2020	proposé 2020	année 2020	année 2020
Bien vivre son logement	Itiné'rair	14000 €	14000 €	7000 €	7000 €	5600 €	4000 €		
Jardin et compost en pied d'immeuble	Collebole et Compagnie	3000 €	2000 €	3000 €	1000 €	5000 €	3000 €		
Seconde vie aux objets trouvés : quand ELAN CES se lance dans la récupération de bois	ELAN CES	12000 €	10000 €	15000 €		20000 €	14000 €		
Gestion urbaine de Proximité	Ville de Beauvais								143 279 €
Sous totaux PILIER 2		29000 €	26000 €	25000 €	8000 €	30600 €	21000 €		
PILIER 3 - DEVELOPPT ACTIVITE ECONOMIQUE ET EMPLOI		ETAT		CAB		REGION		VALO CAB	VALO VILLE
3-1 Accompagner et favoriser l'emploi		demande 2020	proposé 2020	demande 2020	proposé 2020	demande 2020	proposé 2020	année 2020	année 2020
Permanences dans les quartiers de Beauvais	MEF du pays du Gd Bvsis	10000 €	7000 €	20000 €	20000 €				
La Cité des métiers à Saint Jean	MEF du pays du Gd Bvsis	5000 €	5000 €	8000 €	8000 €				
Le chantier d'insertion comme outil d'émancipation et d'ouverture sur l'extérieur	Formation action pr l'insertion et la redynamisation vers l'emploi	8000 €	5000 €	5000 €	5000 €	5000 €	4000 €		
Itiné'rair Gourmand	Itiné'rair	20000 €	15000 €	6000 €	6000 €	18333 €	11000 €		
Zone d'intervention prioritaire Beauvais	ELAN-CES	6000 €	4000 €	15700 €	12000 €	20000 €			
Chantier d'insertion DEFI Emmaüs	EMMAÛS Beauvais	4000 €	4000 €	2000 €	2000 €	4000 €	4000 €		
Formation aux savoirs de base en français 2020	AFIB	3500 €	3000 €	3500 €	3000 €	5000 €			15 000 €
Accompagnement Individualisé vers l'Emploi des femmes sur Beauvais (AIE)	CIDFF	10000 €	10000 €	15000 €	15000 €				
Oise Actions Jeunes	COALLIA	7500 €	4500 €	6000 €	4000 €				
Bouge dans ta ville	Tous Mobile	30000 €	17000 €	30000 €	30000 €	5000 €	5000 €		
Permis citoyen	Ville de Beauvais	6500 €	6500 €	5000 €	5000 €	4000 €	4000 €		28 208 €
Jeune et mobile à Beauvais	Ville de Beauvais	3000 €	3000 €	2000 €	2000 €				941 €
3-2 Accompagner le dévelopt économique local et l'économie solidaire		demande 2020	proposé 2020	demande 2020	proposé 2020	demande 2020	proposé 2020	année 2020	année 2020
Sensibilisation, émergence de projet et soutien à l'entrepreneuriat	BGE PICARDIE	15000 €	8000 €	14000 €	14000 €				
Creatif 2020	CA du Beauvaisis	5000 €	4000 €					1 000 €	
Espace services solidaires	Itiné'rair	15000 €	10000 €	10000 €	5000 €	6000 €	3000 €		
Garage solidaire "pour une mobilité inclusive"	SYNERGIE ACTIV	15000 €	10000 €	5000 €	5000 €	10000 €			
Coopérative Jeunesse de Services	La ligue de l'enseignement fédération de l'Oise	8500 €	7000 €	4000 €	3000 €	4200 €	4000 €		
Sous totaux PILIER3		172000 €	123000 €	151200 €	139000 €	81533 €	35000 €		
PILIER 4 - AXES TRANSVERSAUX		ETAT		AGGLO		REGION		VALO CAB	VALO VILLE
4-1 Encourager la participation des habitants		demande 2020	proposé 2020	demande 2020	proposé 2020	demande 2020	proposé 2020	année 2020	année 2020
Bourses aux initiatives citoyennes	Ville de Beauvais	10 000 €	10 000 €						10 000 €
J'écris avec vous et je vous accompagne dans l'accès aux droits	AFIB	1 500 €	1 000 €	2 500 €	1 000 €				5 000 €
Journal de quartier - Fête Citoyenne	Conseil citoyen St-Lucien	3 250 €	3 250 €	3 250 €	3 200 €				

Journal Harmonie (Journal du quartier Saint-Jean)	ASCAO	5 000 €		21 000 €	21 000 €				
Animation de la vie sociale du quartier argentine : projet jeunesse	Ville de Beauvais	6 000 €	5 000 €	5 000 €	4 000 €				6 103 €
Recré du lien social en 2020	ROSALIE	15 000 €	15 000 €	8 500 €	8 500 €	9 000 €	9 000 €		5 400 €
Le Mont Capron d'hier et d'aujourd'hui	SOFIA	4 000 €	3 000 €	4 000 €	3 000 €				
Nature et jardin solidaire	Ecume du Jour	2 000 €	2 000 €	3 000 €	3 000 €				2 500 €
Accompagnement et insertion sociale et animation familles	SOSIE	3 000 €	3 000 €	15 000 €	15 000 €				16 150 €
Fête du quartier Argentine	ROSALIE			6 000 €	6 000 €				
Fête de quartier notre Dame du Thil	SOSIE			5 000 €	4 000 €				8 550 €
Sorties familiales	ROSALIE			2 500 €	1 000 €				
Sorties familiales	SOSIE			2 000 €	1 000 €				5 600 €
Sorties familiales	ASCAO			1 500 €	1 000 €				
Sorties familiales	BENKADI			1 500 €	1 000 €				
4-2 Favoriser l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs		demande 2020	proposé 2020	demande 2020	proposé 2020	demande 2020	proposé 2020	année 2020	année 2020
Faciliter l'accès à l'art et la culture des habitants	ASCA	19 343 €	18 000 €	29 542 €	25 000 €				
Une école du cirque au sein du quartier	La Batoude	5 500 €	4 000 €	46 000 €	43 800 €				37 000 €
Découverte des arts du cirque	La Batoude	2 500 €	2 000 €	9 000 €	7 900 €				2 000 €
Démos en Beauvaisis	CA du Beauvaisis	20 000 €	20 000 €					11 667 €	
Le réseau des médiathèques et la transversalité	CA du Beauvaisis	8 000 €	4 000 €					25 850 €	
Atelier de sensibilisation au violoncelle	Ass pr le rayonnement du violoncelle	3 000 €	2 000 €	3 000 €	2 000 €				
Ateliers percussions dans les quartiers	DEM O PERCU	5 000 €	4 000 €	3 000 €	2 000 €				
Et maintenant, Dansons!	No Made	16 000 €	13 000 €	16 000 €	15 000 €	4 000 €			
Danse : Rencontres, Découvertes de soin des autres.	No Made	4 200 €	3 000 €	3 000 €					
Le théâtre fait son enfant	SOFIA	4 250 €	2 000 €	4 250 €	2 000 €				
Tennis aux pieds des immeubles : comment faciliter l'intégration des jeunes des quartiers prioritaires grâce au Sport.	Tennis club Agglo du Beauvaisis	12 000 €	8 000 €	12 000 €	8 000 €				2 000 €
Séjour Sport et Nature Hautes Alpes, sorties culturelles : opportunités d'enrichissement pr jeunes du dispositif Fête Le Mur Beauvais.	Tennis club Agglo du Beauvaisis	5 000 €	4 000 €	5 000 €					
Action "Toute Sport" à destination des femmes de Beauvais	CIDFF	3 000 €	3 000 €						
Micro folies au Tcho Café	Ricochets	4 000 €	4 000 €						
« Epopées de nos jours » Chantiers de création partagée et inclusive, Découverte, sensibilisation théâtrale des hab. sur le thème du « parcours épique ».	Compagnie de la Yole	5 000 €	2 000 €	5 000 €	5 000 €				1 000 €
Cinés/débats/pots de l'amitié	Les sources			1 900 €	1 000 €				2 600 €
4-3 Développer le partage des valeurs de la république et de la citoyenneté		demande 2020	proposé 2020	demande 2020	proposé 2020	demande 2020	proposé 2020	année 2020	année 2020
Marionnettes et médiation au quartier St Lucien	Jean de la lune	5 000 €	2 923 €	5 000 €	3 000 €				
Jeune et citoyen à Beauvais	Ville de Beauvais	1 100 €	1 000 €	1 100 €	1 100 €				1 144 €
Vacances Solidaires	Ville de Beauvais	6 000 €	5 000 €	6 000 €					2 765 €
Pour une jeunesse engagée et solidaire !	Unis Cité Haut de France	10 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €				
Education citoyenneté et l'écocitoyenneté : sensib. et actions co- construites par les jeunes d'Argentine	ROSALIE	5 000 €	1 000 €	2 000 €	2 000 €				
Enveloppes CV 2020 :	Sous totaux PILIER4	193 643 €	155 173 €	242 542 €	200 500 €	13 000 €	9 000 €		
CA du Beauvaisis : 579 100 € Etat : 448.223 € Région : 77.111 € (hors NQE)	Total général PILIERS 1-2-3-4	574 593 €	448 223 €	669 892 €	579 100 €	162 133 €	93 261 €	2178 247€	1 684 654€